



**HAL**  
open science

# Le soleil comme la mort : le manuscrit du capucin Balthazard de Bellême (1603-1667)

Catherine Pichot

► **To cite this version:**

Catherine Pichot. Le soleil comme la mort : le manuscrit du capucin Balthazard de Bellême (1603-1667). Histoire. 2016. dumas-01720308

**HAL Id: dumas-01720308**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01720308v1>**

Submitted on 1 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

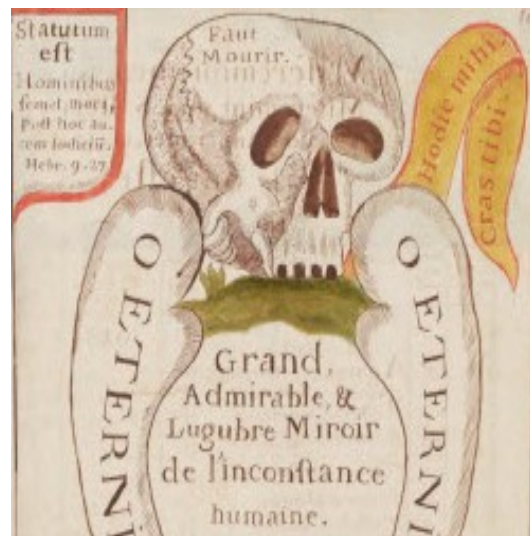
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Rennes 2

Centre de Recherches Historiques de l'Ouest

## Le soleil comme la mort.

Le manuscrit du capucin Balthazar de Bellême, 1603-1667



Volume 1

Catherine PICHOT

Mémoire de Master 2 d'Histoire sous la direction de Georges PROVOST

2016



## Table des matières

Présentation.....	5
I « Le soleil dans son midy » : les valeurs spirituelles.....	14
I.1 Le désarroi de l'homme déchu.....	16
I 1 a La Bible, autorité suprême.....	16
I 1 b Le rejet du péché et l'amour de Dieu.....	26
I 2 Dieu et ses saints, au centre d'une vie nouvelle.....	32
I 2 a Le Soleil dans tous ses états.....	32
I 2 b Un recours secondaire à Marie.....	41
I 2 c La forte présence des anges.....	49
I 2 d La nature, témoin de la gloire divine.....	54
II « Toute cette belle province » : les difficultés temporelles.....	66
II 1 Un mouvement puissant.....	67
II 1 a Un terrain favorable.....	67
II 1 b Une installation rapide des couvents .....	72
II 1 c Quelques éléments sur la population des couvents bretons .....	78
Des « photos de famille » : .....	81
Les entrées en religion : .....	86
Focus sur les diocèses bretons.....	92
Les morts de la Province .....	98
II 2 Les écueils rencontrés.....	102
II 2 a Le péché à l'intérieur du couvent.....	102
II 2 b L'affaire de Touraine : restaurer l'unité perdue.....	104
II 2 c Les capucins au cœur d'une religion toujours désunie.....	123
L'antiprotestantisme vigoureux de Balthazar .....	123
L'écho de dissensions internes au catholicisme dans l'éphéméride.....	129
La querelle des réguliers.....	133
L'apparition du jansénisme .....	136
II 3 Les échos du monde profane.....	140
III Balthazar de Bellême.....	153
III 1 Les lieux familiers.....	155
III 1 a Les paysages du Perche.....	155
III 1 b L'incursion à Quimperlé.....	157
III 1 c La cathédrale du Mans et ses environs.....	159
III 1 d Une période troublée.....	166
III 2 Une personnalité discrète .....	170
III 2 a Un religieux « artiste ».....	170
III 2 b Le couvent, un rempart ? .....	176
Un homme attaché à la vie contemplative .....	176
Les remontrances à la jeunesse.....	179
La haine des femmes .....	184
III 3 Balthazar, un homme souffrant.....	195
III 3 a Les méfaits de la goutte.....	195
III 3 b Le religieux martyr .....	201
III 3 c L'appel à la mort et l'espoir du Paradis .....	206
Conclusion .....	211
Sources et bibliographie .....	213





## Présentation

Dans le fonds patrimonial de la Bibliothèque des Champs Libres, à Rennes, se trouve un document unique dans sa conception, sa rédaction, sa présentation. Il s'agit d'un livre manuscrit de format in 4° (19 x 29 cm), relié en veau de manière très simple et sans aucun ornement, sur papier « ordinaire », comportant 148 feuillets correspondant à 295 pages. Sur ce support pauvre, on a écrit cependant de manière extrêmement soignée, souvent sur deux colonnes, d'une minuscule écriture aussi lisible que le serait un texte imprimé, en reprenant d'ailleurs en bonne partie la présentation, et ce sur 257 pages, dont une vingtaine comportent des illustrations, très méticuleuses elles aussi. Sept d'entre elles occupent tout l'espace, les autres agrémentent le manuscrit de manière figurative ou simplement ornementale<sup>1</sup>.

Celui-ci s'ouvre sur un cartouche contenant le titre suivant : « *DON TRES HUMBLE, & et de très pure charité faict à la Séraphicque PROVINCE DE BRETAGNE, & aux RR PERES SUPERIEURS d'icelle esleus au Chapitre du Mans le Vendredy 8<sup>e</sup> de septembre, iour de la Nativite N.DAME. 1662. Par F. B. de B. le plus petit & plus indigne Prestre des Enfans de cette Province.* » Il s'agit là d'un titre assez long, comme il est souvent de coutume à l'époque. En général toutefois, le titre d'un livre donne des indications plus précises, en tous cas plus évocatrices de son contenu, que ce n'est le cas ici. De quel don s'agit-il ? Il n'est question que de ses destinataires, et peu de son auteur qui reste à demi-anonyme. Il semble qu'en fait, ce titre soit au contraire extrêmement porteur de sens, à la fois sur l'époque dans laquelle il s'inscrit, et sur l'intention émouvante de son auteur. En effet, Bartolomé Clavero a montré, de façon convaincante, à quel point l'idéologie du don était prégnante dans l'Europe catholique du temps<sup>2</sup>. Si les exemples que donne cet historien espagnol du droit concernent l'Espagne et l'Italie, on retrouve en France, même à la fin du siècle, dans le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière, cette notion essentielle d'un don<sup>3</sup> fait de bonne grâce.

---

1 Les autres pages restent blanches.

2 CLAVERO B., *La grâce du don: anthropologie catholique de l'économie moderne*, traduit par Jean-Frédéric SCHAUB, Paris, Albin Michel, coll.« L'Évolution de l'humanité », 1996.

3 « DON. s.m. Present, gratification. Quand on fait un *don*, il le faut faire de bonne grace » in FURETIÈRE A., G. de SÈVE, M. BOULANGER, et A. LEERS, *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences & des arts... Le tout extrait des plus excellens auteurs anciens & modernes. Recueilli & compilé par feu messire Antoine Furetiere, Abbé de Chalivoy, de l'Academie françoise... Tome premier*, A La Haye et à Rotterdam, Pays-Bas, Chez Arnout et Reinier Leers, 1691. Le dictionnaire n'est pas paginé.

Celui-ci l'est à double titre car il est « très humble » et, surtout, « de très pure charité », c'est-à-dire sans en attendre de retour. Les supérieurs élus ce jour-là au Chapitre du Mans ne sont pas nommés. Ils représentent ici, par leur fonction, une communauté, l'ensemble de la Province capucine de Bretagne, à laquelle est dédié le manuscrit, en un jour important puisqu'il s'agit de celui de la Nativité de Marie, chère au cœur des capucins, et à laquelle une prière est d'ailleurs adressée aussitôt après la page de titre. Ce don est enfin réalisé par un anonyme, le Frère B. de B., qui ne possède rien en propre, et dont nous ne connaissons l'identité que par une autre indication manuscrite portée sur l'ouvrage, de manière postérieure, par une autre main que celle de l'auteur<sup>4</sup>. Et cet anonyme se qualifie lui-même de « *plus petit et plus indigne Prestre des Enfans de cette province* » : le sentiment d'appartenance à la famille que constitue la communauté est bien signifié par le terme « d'enfant », renforcé par les qualificatifs de « petit » et d'« indigne ». Certes, ces notions de « petit » et « d'indigne » sont fréquentes à l'époque, et ce quand bien même elles sont utilisées dans leurs dédicaces par des personnalités célèbres du temps : ainsi s'adresse à Monsieur, frère du roi, « *[son] très humble, très affectionné et très obéissant serviteur, Frère Philippe d'Angoumois, capucin indigne*<sup>5</sup> ». L'état d'esprit analogue que manifeste Balthazar de Bellême, puisque nous avons tout de même connaissance de son nom, n'en est que plus à relever : humilité, pureté, charité, petitesse, indignité, cela fait ainsi, finalement, beaucoup d'indications pour un titre mystérieux, dans lequel se dévoile, en miniature, toute une spiritualité franciscaine très largement partagée...

Mais ce n'est qu'en allant plus loin dans le manuscrit que l'on voit ce à quoi son auteur l'identifie : dans une dédicace à saint François, père fondateur de l'ordre, il dit : « *Vous teniez registre, & compte, des vivans & des morts : Des vivans pour les conduire dans la voie de salut, par les exemples de vostre sainte vie, par vos continuelles prières, & par vos toutes ferventes, & paternelles, paroles, & admonitions ; Et des morts pour faire remémorer les vivants, & leur mettre devant les yeux les héroïques vertus de ces ames défunctes afin de les imiter, et les suyvre dans le chemin assuré du ciel* ». Et, plus loin : « *Vous les trouviez placés sur le beau registre, que vous en teniez dans vos archives, pour ne les oublier jamais* ».

Ces mots semblent contredire ce que l'on connaît de saint François d'Assise, qui professe une grande méfiance, voire une certaine hostilité, à l'égard de la culture livresque, celle-ci lui semblant

4 p. 3 « ce manuscrit est de Frère Baltasar de Bellême, capucin au Couvent du Mans. Il prit l'habit le 9 jan(vier) 1627, à l'âge de 23 ans, et fit cet ouvrage en 1662 – né à Beaumont-le-Vicomte en 1603. ». L'écriture peut être datée de la fin du XVIIe ou du début du XVIIIe siècle, compte tenu de ce qu'elle est la même pour une annotation ayant trait à la possession de Loudun, mentionnant un changement de position par rapport à Urbain Grandier que l'on retrouve dans un ouvrage de 1693, par exemple.

5 PHILIPPE D'ANGOUMOIS, *Les triomphes de l'amour de Dieu en la conversion d'Hermogène*, Chastellain, 1625.

aller à l'encontre des notions de dénuement et de simplicité qu'il considère comme essentielles<sup>6</sup>. Nous verrons d'ailleurs qu'effectivement le frère Balthazar consacre de grands passages à l'orgueil contenu dans la vaine science. La vocation de prédicateurs des franciscains, liée à la nécessité d'alimenter leurs discours des Saintes Ecritures, amena cependant saint Bonaventure à apporter des précisions sur ce point : « *la règle impose impérativement aux frères l'autorité et l'office de la prédication, en termes tels qu'on n'en trouve pas, je crois, en aucune autre règle. Si donc ils ne doivent pas prêcher des bavardages mais des paroles divines, ils ne peuvent pas connaître celles-ci s'ils ne lisent pas : ils ne peuvent pas lire s'ils n'ont pas de livres ; il est donc très clair qu'avoir des livres fait partie de la perfection de la Règle au même titre que la prédication. (Epistola de tribus questionibus)*<sup>7</sup> ». Toutefois, le frère Balthazar semble ici faire allusion à autre chose, puisqu'il parle de garder trace des vivants et des morts, sur le « beau registre ». Nous n'avons pas trouvé trace précise d'instructions dans ce sens. Peut-être fait-il là allusion au Testament de saint François : « *Je veux recueillir ces très saints noms et ces paroles écrites. Si je les trouve en des lieux non dignes, je prie afin qu'ils soient recueillis et soient placés en un lieu convenable. Et tous les théologiens et ceux qui nous communiquent les très saintes paroles de Dieu, il faut les honorer et les vénérer, comme ceux qui nous communiquent l'esprit et la vie*<sup>8</sup> ».

Les supérieurs de la Province de Bretagne ont en tous cas souhaité, nous dit Balthazar de Bellême, garder mémoire de ces religieux : c'est la tâche qu'ils lui ont confiée. « *Plusieurs fois, nous dit-il, ces bons, vigilants & charitables pasteurs m'ont convié d'en faire un fidèle & ample registre ou catalogue afin d'avoir continuellement devant les yeux tous leurs enfans bien-aymés, tant vivans que trespasés.* ». Le don fait à la Province, c'est « *la tres belle & considerable Genealogie des mille premiers Religieux Capucins, vos enfans, tant vivans, que trespassez, qui ont combatu, & combattent genereusement dans cette Province contre les Puissances infernales, contre le monde, & ses vices, & pour l'Empyre du ciel*<sup>9</sup>... »

La moitié du manuscrit, environ, est constituée de la liste de ces mille premiers capucins. Volonté d'en garder la mémoire, avec le soin de présenter cette même liste de deux manières différentes : une première fois par ordre alphabétique, une deuxième par date de prise d'habit, dans le souci de retrouver trace des frères qu'on a perdus de vue. C'est ce que mentionne, en fait, Balthazar : un catalogue « *où l'on voit combien de religieux ont estez receuz chaque année, et quels compagnons*

---

6 LE GOFF J., *Saint François d'Assise*, [Paris], Gallimard, 1999, p. 188.

7 *Ibid.*, p. 190.

8 FRANÇOIS D'ASSISE, ed par MICCOLI G., *Le « Testament » de saint François*, Paris, Éd. Brepols, 1996, p. 15.

9 MS 0275, pp. 24-25

*de noviciat un chascun a eu, pour se ressouvenir de ce premier Esprit, & Zèle de feu, qu'on avoit pour lors*<sup>10</sup>. »

Le troisième catalogue constitue une sorte de *Memento mori*, tentative émouvante de garder les souvenirs des frères décédés par le biais de leur nom, et de leur lieu et date de mort.

Mais le manuscrit est aussi bien autre chose. Il s'avère une œuvre assez composite, regroupant aussi différents types de documents :

- de longs passages en vers, souvent en alexandrins, qui peuvent consister en prières, en panégyrique des anciens pères, en blâme des péchés ou en éloge des vertus ;
- des images réalisées avec soin sur une vingtaine de pages, et dont sept l'occupent entièrement, tandis que d'autres peuvent n'en orner qu'une partie ou se limiter à une décoration destinée à agrémenter un titre ou un chapitre ;
- un relevé des élections de chaque chapitre (provincial, définiteurs, lecteurs, gardiens) ;
- plusieurs résumés d'histoire religieuse comme celle de l'ordre franciscain, ou des ordres religieux au Mans, ville où se trouve le couvent des capucins où réside l'auteur ;
- des éphémérides, une chronique des événements du temps, comportant des éléments internes à l'ordre mais aussi des échos du monde extérieur.

Livre de raison ? chronique du temps ? recueil de cantiques et de poésies ? livre d'images à une époque où se met en place le programme iconographique du concile de Trente ? Ouvrage de commande destiné à redonner aux frères le sens des vraies valeurs capucines ?

C'est tout cela à la fois. Pour le frère Balthazar, il s'agit en tous cas d'un ouvrage important, composé avec amour, et auquel il est très attaché. Pour nous, il s'agit d'un document de première main sur la province capucine de Bretagne, à la fin de la période héroïque d'installation de l'ordre en France, au moment de l'application de la Réforme catholique.

Ce livre, curieusement, a été relativement peu exploité jusqu'à présent : il fait déjà partie, au moment des confiscations révolutionnaires, des fonds de la bibliothèque publique de Rennes. Il est porté au catalogue imprimé des manuscrits en 1837<sup>11</sup>. Guillotin de Corson le cite comme source en 1880 dans son « Pouillé historique de l'archevêché de Rennes » où il le qualifie de « curieux »<sup>12</sup>. Il

---

10 MS 0275, p. 93.

11 MAILLET D., *Description, notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque publique de Rennes*, Jausions, 1837, p. 185.

12 GUILLOTIN DE CORSON A., *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Rennes, Fougeray, 1880, p. 118.

est utilisé à plusieurs reprises par les érudits locaux, par exemple pour la rédaction du *Couvent des capucins de Mayenne*, paru en 1903<sup>13</sup>, ou, quelques années plus tard, par l'abbé Duine pour *Choses et gens du XVIIe siècle breton, d'après le manuscrit de Frère Balthazar de Bellême*<sup>14</sup>. L'auteur y précise que le manuscrit n'est pas inconnu et que lui-même y a eu plusieurs fois recours pour la rédaction d'articles antérieurs.

Il a fait l'objet plus récemment d'exploitations partielles pour des mémoires d'étudiants, l'un à propos des noms de religion<sup>15</sup>, l'autre à propos des missions capucines au Levant<sup>16</sup>.

Mais il n'a jamais été étudié dans sa totalité. C'est peut-être parce que son extrême richesse fait aussi sa difficulté d'exploitation : le manuscrit semble écrit, certes avec soin, mais au fil de la plume, sans qu'apparaisse de logique propre. Sur une même page peuvent coexister des éléments de nature différente (liste, poésie, image, éléments de chronique). Cela rend difficile, par exemple, l'établissement d'une table des matières. Nous en fournissons une, qui est destinée à un repérage minimal dans le manuscrit, mais ne rend pas entièrement compte du contenu.

---

13 « Le Couvent des Capucins de Mayenne, tel est le titre d'un volume écrit par M. Grosse-Duperron, vice-président de la Commission historique et archéologique de la Mayenne (Mayenne, Poirier frères, 1903, in-8° de XII199 p. avec portraits et plans, tiré à 200 ex.) C'est une excellente monographie rédigée d'après le livre des Archives de ce couvent (Bibl. franciscaine) et le manuscrit du P. Balthazar de Bellême (Bibl. de Rennes) », *Etudes franciscaines* 1904/01(T. 11) -1904/06, p. 212.

14 DUINE F. « Choses et gens du XVIIe siècle breton, d'après le manuscrit de Frère Balthazar de Bellême. Extraits relatifs à la Bretagne d'annales rédigées par un capucin du Mans », *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, Tome 39, 2<sup>e</sup> partie, Rennes, 1910, p.169-178

15 URIEN, Laurence, *Les Noms de religion dans les couvents bretons à l'époque moderne*, Mémoire de maîtrise, Rennes 2, Rennes, 1998.

16 PLANTÉ, Romain, *Propager la foi catholique et la grandeur du roi en Orient : des capucins bretons et tourangeaux en terre d'Islam. Conditions de vie des missionnaires et interactions avec les populations locales*, Master, Rennes 2, Rennes, 2013.

## Le manuscrit : table des matières

Notation liminaire	3
Page de titre	5
Prière en vers à Marie	7
Prière en vers à l'Ange gardien	9
Dédicace en vers « aux vocaux britanniques »	10
Image « aurore du soleil de justice ». Discours en prose sur la paresse	11
Image « agneau mystique »	12
Image « soleil levant – Sursum corda ». Discours sur le grand livre du monde	13
Image « le soleil dans son midi », avec carte de la Province capucine de Bretagne	15
Suite du discours sur le grand livre du monde	16
Image « le portement de croix »	20
Image « soleil couchant - crucifixion »	21
Image « moine en prière devant le Beau Mont des vertus »	22
Hommage et prière à Saint François	23
Adresse aux pèlerins curieux et dévots	26
Liste des couvents de Touraine avant la division	27
Liste des couvents de Bretagne avec date de plantement des croix	28
Liste des couvents de Paris et de Normandie après la division	29
Table du chapitre général de Rome en 1650	30
Bref rappel des saints, papes, etc.. franciscains et des différentes branches de la famille franciscaine	31
Bref historique des réformes de l'ordre franciscain	32
Début des trois règles de saint François	33
Acte du don fait aux capucins du Mans pour l'érection du couvent	33
Historique des fondations religieuses au Mans	34
Historiques des autres fondations religieuses du Maine	37
Cas réservés à l'évêque du Mans	40
Annonce du « Trésor Séraphique » (différentes listes)	41
Mode d'emploi du premier catalogue	42
Début du premier catalogue (par ordre alphabétique)	43

« Testament admirable » : éloge en vers des religieux qui ont précédé	85
Mode d'emploi du second catalogue (par année de prise d'habit)	93
Éloge en vers de la solitude	94
Image du moine en prière faisant l'éloge de la solitude (tulipe)	95
Début du second catalogue	96
Image de l'arbre des 4 provinces au tronc commun	97
Vie de saint François	99
Vies des compagnons de St François	101
Vie des généraux franciscains	103
Vie des généraux franciscains /scission	105
Vie des 30 généraux capucins	107
Image « Loué soit le Très Saint Sacrement de l'Autel »	127
Liste des provinciaux et définiteurs de Touraine	129
Partition Touraine-Bretagne	135
Nombre des religieux en Bretagne et Touraine	137
Liste des supérieurs et définiteurs de Touraine	139
Image du moine s'appuyant sur la béquille de la foi	162
Image du grand et lugubre miroir	163
Début du troisième catalogue (frères décédés)	164
Début des chapitres provinciaux de Bretagne (élections)	199
Début de l'éphéméride (événements des chapitres, événements du temps)	221
Image de la croix « au goutteux séraphique »	253
Image, sous forme de petite carte, du monde sous l'empire du malin	254
Le goutteux est plus heureux que les riches, les doctes, les sensuels, les puissants	255
Discours en vers sur les excellences de la goutte	263
Oraisons jaculatoires en vers pour obtenir remède aux souffrances de la goutte	273
Éloge en vers de la mort et description du paradis	279
Maximes : il faut chercher le royaume de Dieu. Deuxième éloge de la mort	287

Le souci de mémorialiste du frère Balthazar apparaît nettement lorsqu'il donne la liste des frères, celle des premiers généraux franciscains, celle des généraux capucins, celle des provinciaux et définiteurs, celle des gardiens élus aux différents chapitres, ou qu'il fait état de l'histoire locale des établissements religieux au Mans. Ce souci peut s'inscrire dans une table des matières. Celle-ci ne peut par contre reprendre en détail les préoccupations du frère Balthazar, qui peuvent revenir à



plusieurs reprises. Les titres ne sont pas forcément significatifs. Ainsi, dans le discours sur le grand livre du monde (six pages de caractères serrés sur deux colonnes) se trouvent à la fois un éloge de Dieu, un éloge des vertus capucines, par le biais d'un certain nombre de frères, mais aussi une condamnation des « femmes mondaines ». Le remède à la goutte dont souffre le frère Balthazar comporte, de façon inattendue, un blâme des riches, des doctes, des puissants, des curieux (sept pages de caractères serrés sur deux colonnes). De même, les discours en vers sur les excellences de la goutte sont entremêlés de notations réitérées sur les péchés capitaux. Et l'éloge de la solitude dans la forteresse protectrice du couvent transparait partout, sans se limiter à la seule page signalée dans une table des matières<sup>17</sup>. C'est le cas également de l'omniprésence de la mort : le manuscrit comporte 82 représentations de crâne, non seulement sur l'image du « Grand et lugubre miroir de l'inconstance humaine », mais aussi dans toutes les représentations de moine en prière, et surtout disséminés sur les têtes de colonne des catalogues des mille premiers capucins<sup>18</sup>.

A la fin du manuscrit, la mort devient le remède ultime, elle est appelée par le religieux souffrant qui s'identifie de manière plus intime au Christ ou à saint François par le biais des stigmates. Se présentant au départ comme un document organisé, dédié aux supérieurs en 1662, richement illustré et colorié, le livre continue d'être complété pendant cinq ans (les dernières indications de dates de décès figurent en 1667). Il perd alors ce côté officiel pour prendre un tour plus personnel où il est question du « goutteux séraphique »<sup>19</sup>, et où s'expriment plus ouvertement la fatigue et la souffrance du frère Balthazar, perceptibles moins dans son écriture, qui reste régulière, que dans des ratures et des rajouts, et surtout dans les illustrations moins nombreuses et dépourvues de couleurs. Les beaux discours d'amour fraternel, les protestations d'unanimité et les éloges des vertus franciscaines disparaissent pour faire place à l'expression d'une angoisse personnelle où l'espoir du paradis le dispute à la peur du jugement.

La différence de ton entre le reste du manuscrit et cette dernière partie<sup>20</sup> s'explique éventuellement par le fait qu'elle n'était peut-être pas dans un premier temps reliée avec le début du manuscrit, et constituait une sorte d'exutoire et de consolation pour cet homme souffrant. La logique d'élaboration du manuscrit n'étant donc pas bien décelable, nous nous attacherons ici à lui en donner une qui, nous l'espérons, traduira tout de même ce qui constitue la vision du monde idéale de l'auteur, et qui est résumée sur la plus belle image du manuscrit, « Le Soleil dans son Midy » éclairant « toute cette

---

17 MS 0275, pp. 10, 26, 42, 85, 87, 88, 94, 95, 259, 261, 267.

18 MS 0275, pp. 13, 22, 95, 162, 163 notamment, et aussi pp. 279-280 par le biais des citations bibliques.

19 MS 0275, p. 253-289

20 Qui commence p. 253 et correspond sans doute au début d'un nouveau cahier.

belle Province » capucine de Bretagne. Il s'agira donc d'évoquer dès l'abord, dans une première partie, les valeurs qui lui semblent suffisamment importantes, à lui ou à ses supérieurs, pour qu'il apporte tout son soin à les valoriser par l'image ou la poésie, en les renforçant par les citations de l'Écriture qui émaillent le manuscrit, et qui correspondent à sa conception du sacré, c'est-à-dire au Ciel qu'il cherche à atteindre, où brille ce soleil divin. La deuxième partie visera à décrire les problèmes matériels rencontrés sur la Terre toujours présente, et dont le manuscrit fait état, qu'ils aient trait aux aspects organisationnels internes comme aux querelles religieuses subsistant, ou aux événements du monde profane décrits dans l'éphéméride. Enfin, la troisième partie cherchera à mieux connaître le frère Balthazar de Bellême, capucin au cœur d'une puissante communauté, mais aussi religieux artiste et souffrant.



Au moment où écrit Balthazar, les déchirures occasionnées par les guerres de religion sont encore bien prégnantes. Le concile de Trente, durant ses vingt-cinq sessions étalées sur dix-huit ans, a fixé les bases de la Contre-Réforme catholique. L'enseignement des valeurs spirituelles a été renforcé. Mais le désespoir de l'homme trouve toujours une profonde résonance dans les écrits de l'Ancien Testament. La mort reste si présente à chaque instant que les éphémères plaisirs de la vie apparaissent comme des vanités. Le Christ, la Vierge, les anges et les saints présents dans le Nouveau Testament et dans les écrits des pères deviennent les guides à suivre pour gagner le paradis. La nature elle-même se fait l'écho des magnificences divines. Pour les valoriser, l'Eglise considère tous les supports possibles comme porteurs de sens. Livres de piété, poésie religieuse, peinture sacrée sont autant de vecteurs des valeurs spirituelles. Par exemple, il s'opère à l'âge baroque un rapprochement entre mystique et poésie. La mystique « est un phénomène géographiquement et historiquement situé, dont les composantes forment un système unifié pendant plus de trois siècles, de l'apparition de *l'Imitation de Jésus Christ* à la condamnation du quiétisme. Celui-ci est censé unifier la *devotio moderna*, les auteurs rhéno-flamands, les spirituels espagnols comme Louis de Grenade et l'école carmélitaine, dont les deux figures de proue, Jean de la Croix et Thérèse d'Avila, deviennent alors le modèle théorique d'un discours mystique, qui correspond à un moment de l'histoire religieuse et de l'histoire des mentalités»<sup>21</sup>.

Ce discours mystique est sous-jacent dans les très nombreuses allusions, textuelles ou graphiques, qui souvent s'interpénètrent chez Balthazar. Celui-ci donne à ses préceptes une force particulière en les mettant en vers, il orne le manuscrit d'enluminures. Le lien étroit entre poésie et peinture est déjà signalé au XVI<sup>e</sup> siècle : *Ceux qui ont assis bon jugement sur toutes choses... ont escrit la Peinture et la Poësie avoir telle contraction & contrectation d'affinité ensemble, qu'ils disent la Peinture estre muette Poësie, et aussi la Poësie estre Peinture parlante*<sup>22</sup>.

C'est la raison pour laquelle il n'est sans doute pas opportun de distinguer et de traiter séparément ce qui, dans le manuscrit, relève de la poésie sacrée et ce qui relève de l'image, l'un et l'autre étant consacrés, dans l'esprit de Balthazar, à célébrer la gloire de Dieu de manière non hiérarchisée. Il reste cependant important de mettre l'accent sur l'utilisation par Balthazar des Écritures, qui constituent pour lui l'autorité suprême. Nous verrons ici comment elles font ressortir des thématiques qui sont répandues alors mais rencontrent chez lui une résonance particulière.

21 BOURGEOIS C., *Théologies poétiques de l'âge baroque: la Muse chrétienne, 1570-1630*, H. Champion, Paris, 2006, p. 21.

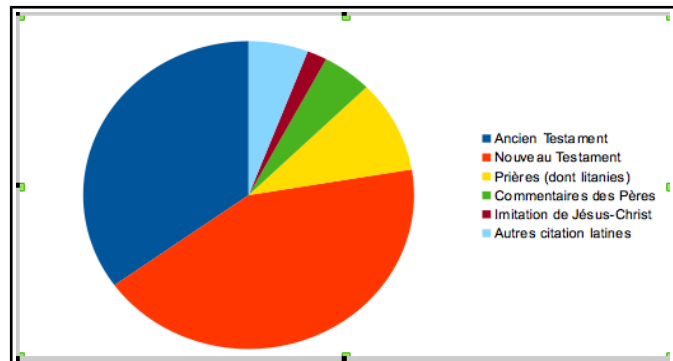
22 PARADIN C. (15..-1573), *Quadrins historiques de la Bible / par Claude Paradin ; rev. & augm. d'un grand nombre de figures par Bernard Salomon, 1555*, Dédicace à Jeanne de la Rochefoucauld. Voir à ce propos SPICA A.-E., « Portrait du lecteur en spectateur dévot : pour une lecture picturale de la poésie religieuse en langue française, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s. », *La poésie religieuse française et ses lecteurs aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Dijon, Ed. universitaires de Dijon, 2005, .

## I.1 Le désarroi de l'homme déchu

### I 1 a La Bible, autorité suprême

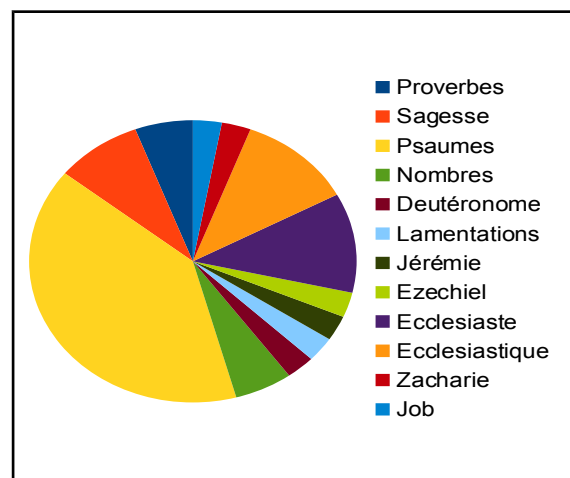
Il existe en effet dans le manuscrit un grand nombre de citations latines (103), toutes reprises en annexe, indiquant la plupart du temps leur source, et dans leur quasi-totalité extraites de la Bible<sup>23</sup>. Elles se répartissent ainsi :

Ancien Testament	36
Nouveau Testament	44
Prières (dont litanies)	10
Commentaires des Père	5
Imitation de Jésus-Christ	2
Autres citation latines	6



Une part non négligeable d'entre elles (36) concerne l'Ancien Testament.

Proverbes	2
Sagesse	3
Psaumes	14
Nombres	2
Deutéronome	1
Lamentations	1
Jérémie	1
Ezechiel	1
Ecclesiaste	4
Ecclesiastique	4
Zacharie	1
Job	1
Michée	1



Il n'est guère étonnant d'y retrouver, en écrasante majorité, les Psaumes<sup>24</sup>. On peut regrouper les extraits cités par B. en trois grandes catégories :

- certains sont des psaumes de louange, comme *Omnes spiritus laudet Dominum [que tout ce qui*

<sup>23</sup> L'intégralité des citations se trouve en annexe avec leur emplacement dans le manuscrit, leur source et leur traduction, prises dans *La Bible*, traduit par Émile OSTY et Joseph TRINQUET, Paris, Seuil, 1973.

<sup>24</sup> Repris par la tradition chrétienne comme une préfiguration du Nouveau Testament, leur récitation constituait l'essentiel du Livre des Heures, ou Bréviaire, rythmant la vie des croyants, à plus forte raison des religieux.

*respire loue le Seigneur*] du psaume 150<sup>25</sup>, ou *Misericordias Domini in aeternum cantabo* [je chanterai à jamais les grâces du Seigneur] du psaume 88<sup>26</sup>.

- d'autres consistent plus en supplications individuelles, comme *De Profundis clamavi ad Te, Domine* [Des profondeurs j'ai crié vers toi, Seigneur] du psaume 130<sup>27</sup>, *Educ, Domine, de custodia animam meam* [Fais sortir, Seigneur, mon âme de prison] du psaume 141, ou *Deus in adiutorium meum intende* [Dieu, viens à mon aide] du psaume 69.

- d'autres encore manifestent la confiance de l'homme repentant envers la bonté de Dieu : *Cor contritum & humiliatum non despicias Domine* [tu ne méprises pas, Seigneur, un cœur contrit et humilié], extrait du psaume 50.

Alors attribués au roi David, les 150 psaumes, poésies destinées à être chantées<sup>28</sup>, sont alors l'objet, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, de très nombreuses paraphrases, du côté protestant<sup>29</sup> comme du côté catholique, et répandus chez des poètes spirituels comme Jean de La Ceppède, mais également chez d'autres poètes dont l'œuvre est en grande partie profane, comme Philippe Desportes ou Tristan l'Hermite. Citons par exemple trois variations autour du psaume 130.

*Du profond des maux de mon âme  
A toi j'ai crié maintes fois  
Seigneur, Seigneur que je réclame,  
Exauce ma dolente voix  
De mon cri ton oreille atteinte  
Se rende incline à m'écouter,  
Et sois propice à la complainte  
Que ma voix si haut fait monter*  
Philippe Desportes (1546-1606)<sup>30</sup>

*De l'abîme profond de ces calamités  
Que ta justice ordonne à mes iniquités  
A toi, Seigneur, je crie : Ois mon cri lamentable  
Permits que ton oreille, ô grand Dieu, désormais  
Attentive à ma voix te dispose à ma paix  
Je ne puis plus porter ce faix insupportable*

Jean de La Ceppède (v. 1550-1623)

*Du gouffre des ennuis dont mon âme est remplie,  
Et du milieu des maux dont je me sens presser  
Ma voix s'adresse à toi, mon Dieu, je te supplie  
De vouloir l'exaucer.  
Selon cette douceur qui n'a point de pareille  
Considère l'état des peines que je sens :  
Et ne refuse pas de prêter ton oreille  
A mes tristes accents*

Tristan l'Hermite (1601-1655), paraphrase sur le *De profundis* pour l'âme des trépassés  
(Office de la sainte Vierge, 1646)

25 MS 0275, p. 279

26 MS 0275, ibid.

27 MS 0275, p. 274

28 Le psaltérion est une sorte de harpe

29 Voir par exemple ceux de Clément Marot.

30 Ses Psaumes de David connaissent plusieurs rééditions (en 1598, *Cent pseumes de David*, en 1605 *Cent cinquante Psaumes de David*, réédités en 1624)

Ce psaume 130, B. le paraphrase également :

*De l'Abysme profond, de la goutte picquante,  
Iay crié à mon Dieu : écoutez-moi Seigneur  
Mitigez le grand feu de cette humeur brulante  
Et des vives douleurs que ie souffre en mon cœur<sup>31</sup>*

Il est d'ailleurs à noter que la plupart des allusions aux Psaumes se situent dans la troisième partie du manuscrit, celle, plus personnelle, où Balthazar évoque largement ses souffrances, mentales, mais aussi physiques. C'est aussi vers la fin du manuscrit que l'on retrouve d'autres citations bibliques issues de l'Ancien Testament, et ayant essentiellement trait à la mort : elles sont directement tirées des livres de l'Ecclésiaste et de l'Ecclésiastique<sup>32</sup>:

- *Laudavi magis mortuos quam viventes [Et moi j'ai loué les morts plus que les vivants]*<sup>33</sup>
- *Nescit homo finem suum, sed sicut pisces capiuntur hamo, & sicut aves laquae comprehenduntur, sic capiuntur homines in tempore malo eum eis extemplo supervenerit [L'homme ne connaît pas son heure, mais comme les poissons sont pris au filet et les oiseaux pris au lacet, comme eux les hommes sont pris au temps mauvais, quand il survient à l'improviste]*<sup>34</sup>
- *Melius est nomen horum, quam unguenta pretiosa, et dies mortis dis nativitatis [Bonne renommée vaut mieux que l'huile précieuse, et le jour de la mort que celui de la naissance]*<sup>35</sup>
- *O mors quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis, viro quieto, & cujus viae directa sunt in omnibus, & adhuc valenti accipere cibum [O mort que ta pensée est amère à l'homme qui vit en paix au milieu de ses biens, l'homme sans souci qui réussit en tout, et garde encore la force d'accepter la nourriture]*<sup>36</sup>
- *O mors, bonum est judicium tuum homini indigenti [O mort que ta sentence est bonne à l'homme indigent]*<sup>37</sup>

Cette idée de la mort qui peut survenir à tout instant dans un monde inconstant, et que l'homme pieux appelle de ses vœux, est également présente au tout début du manuscrit, où B. implore la protection de la Vierge Marie sur l'ordre des capucins :

*Tout ici bas n'est que poussière et vent  
Ou nous vivons, en continuel tourment  
Conduisez-nous MARIE au firmament  
Avec Jesus, votre fils très clément  
Puisqu'ici bas, tout n'est que vanité,  
Tout n'y est plain que de meschanceté  
Attyrez-nous dans le ciel empyré  
Où tout est simple, & plain de Saincteté<sup>38</sup>*

31 MS 0275, p. 274

32 Moins connu que le livre de l'Ecclésiaste, celui de l'Ecclésiastique, aussi appelé en grec « sagesse de Jésus fils de Sirach », écrit en hébreu, à Jerusalem, v. 190-180 av. JC, comprend, comme le Livre des Proverbes, une série de conseils et de sentences se rapportant à la pratique de la sagesse, fondée sur la crainte de Dieu. CENTRE INFORMATIQUE ET BIBLE (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, 3e édition rev. et augm., Turnhout, Brepols, 2002, p. 379-380.

33 *Ecclésiaste*, 4, 2 cité p.279

34 *Ecclésiaste*, 9, 2, Ibid

35 *Ecclésiaste*, 7, 1-2, Ibid

36 *Ecclésiastique*, 41, 1 p. 280

37 *Ecclésiastique*, 41, 2 p. 280

38 MS 0275, p. 8

Après la poussière du livre de la Genèse<sup>39</sup>, c'est le vent<sup>40</sup> de l'Ecclésiaste qui est évoqué, et la vanité<sup>41</sup> qui est un des motifs artistiques les plus prégnants du XVIIIe siècle. Tous les plaisirs de la vie terrestre (amour, argent, livres, musique...) ont une fin et disparaissent. C'est pourquoi figurent dans les vanités la fleur têt fanée ou la bulle de savon. La mort met fin à tout. « Vanité que l'homme et le monde, « *L'Ecclésiaste montre que l'homme sans Dieu est dans l'ignorance de tout et dans un malheur véritable (Pensées, 113, 389-75)* » : Pascal au tournant du siècle, à l'époque de la prise de pouvoir de Louis XIV, au moment où le Soleil du Monarque monte au zénith du ciel européen, reprendrait un motif de la haute Tradition des Prophètes et des Pères.»<sup>42</sup>

Le manuscrit comprend une grande enluminure, ouvrant le catalogue des morts de la province, et qui résume d'âpre manière cette réflexion : l'homme est voué à la mort<sup>43</sup>. Il faut mourir, telle est l'inscription portée sur le crâne représenté dans la partie supérieure d'une composition faite d'ossements où sont inscrites des références aux deux éternités possibles, celle de l'Enfer et celle du Paradis. Elle figure en fait un miroir, le *Grand, admirable & lugubre miroir de l'inconstance humaine*. De sa bouche sort un phylactère avec l'inscription *Hodie mihi, cras tibi [aujourd'hui pour moi, demain, pour toi]*<sup>44</sup>.

---

39...*Poussière tu es, et à la poussière tu retourneras. Genèse, 3, 19*

40...*Le vent va au sud, puis tourne au Nord ; il tourne, tourne et reprend ses circuits. Ecclesiaste, 1, 6*

41 *J'ai vu toutes les œuvres qui se font sous le soleil et voici : tout est vanité et poursuite de vent. Ecclesiaste, 1, 14*

42 MARIN L., « Les traverses de la Vanité », *Les vanités dans la peinture au XVIIIe siècle*, Caen, Musée des beaux-arts, 1990, p. 21.

43 MS 0275, p 163

44 D'après certains critiques, le mort parle également dans les tableaux très connus du Guerchin (1618) et de Poussin (1628-1640 et 1638-1640), intitulés « Et in Arcadia ego » : moi aussi, j'ai vécu heureux en Arcadie, et maintenant je suis mort. Cette interprétation est cependant remise en cause, par exemple par le poète Yves Bonnefoy. Voir à ce sujet BONNEFOY Y., « Les bergers d'Arcadie », *Dessin, couleur et lumière*, Paris, Mercure de France, 1995, p. 117-147.





*Grand, admirable et lugubre miroir de l'inconstance humaine, MS 0275, p. 163*

Sur ce grand miroir apparaissent tous les capucins décédés, cités pour comparaître au jugement de Dieu. Souvent symbole de l'orgueil humain et de la vanité des désirs, le miroir constitue aussi la surface lisse et neutre où se reflète l'humaine destinée. Il est ce que l'homme en fait : suivant le choix fait durant la vie terrestre, et la vie qu'ils auront menée, les frères convoqués au tribunal céleste connaîtront une éternité d'enfer ou une éternité de gloire. Présenté graphiquement « en majesté » par B., le choix humain fait également l'objet de métaphores poétiques comme dans les sonnets suivants :

*Deux amours ont basti deux diverses citez,  
L'amour que l'homme fol à soy-mesme se donne,  
Terrestre a maçonné les murs de Babylone  
N'ayant ses fondemens que sur les vanitez*

*Retourne le miroir vers la voûte azurée  
Le ciel incontinant y sera figuré  
Devers la terre soit le miroir reviré  
La terre au mesme instant y sera figurée.*

*Le monde est son espoir : l'orgueil, les voluptez  
Son bonheur prétendu, sa gloire, et sa couronne,  
Le ciel luy est à rien, ses biens, il abandonne  
Posant icy le tout de ses félicitéz.*

*Telle est du feu d'amour la force immodérée  
Que le cœur de sa flamme ardemment torturée  
Se transforme aussi tost au sujet désiré,  
Estant en son désir l'âme démesurée.*

*Mais le fidelle amour qu'à Dieu voue le sage  
Sur plus seurs fondemens a dressé son ouvrage  
Dans le ciel, où Dieu seul est reconnu pour Roy.*

*Si tu aimes le ciel céleste tu seras,  
Si tu aimes la terre en terre tu cherras  
Et, de terre vivant, tu deviendras terrestre.*

*Dieu seul est son désir, son bien, son espérance,  
Son tout, sa gloire seule, et son roc d'assurance  
Voire jusqu'au mespris et du monde et de soy*

*Nabuchadenezar pour avoir trop aimé  
Le monde terrien fut ainsi transformé  
L'espace de sept ans en animal champestre*

Pierre de Croix (1539-1614)  
tiré du *Miroir de l'amour divin*<sup>45</sup>

Jean-Baptiste Chassignet (1671-1635)  
*Le mespris de la vie, sonnet CCLXIV*<sup>46</sup>

Ce miroir est posé sur un fond de montagnes où sont inscrites, en lettre presque effacées, des citations issues du Nouveau Testament, ayant trait au jugement, et que nous verrons par la suite. Le châtiment est également présent, plus loin dans le manuscrit, dans la citation extraite du Livre des Nombres : *Descerenduntq[ue] vivi in inferni operti humo & perierunt de medio multitudinis [Et ils descendirent vivants au chéol, la terre les recouvrit, et ils disparurent du milieu de l'assemblée.]*<sup>47</sup>

Les autres citations issues de l'Ancien Testament sont plus disséminées, mais relèvent en général de la plainte de l'homme meurtri : ainsi *Desolatione desolata est omnis terra : quia nullus est qui recogitet corde [Toute la terre est désolée de désolation : sans que personne ne prenne la chose à coeur]*<sup>48</sup>. C'est également le cas dans la figure représentée infra<sup>49</sup>, qui unit l'Ancien et le Nouveau Testament. Elle se trouve en haut de la première page du deuxième catalogue des frères disparus, ce qui éclaire la mention *ils ont esté*. Le religieux agenouillé sur le « mont de constance » prononce les paroles de Job, l'homme juste, qui appelle à son secours ses amis disparus : *Pitié pour moi, pitié, vous mes amis* afin qu'ils intercèdent pour lui. L'homme racheté par la Nouvelle Alliance, et que la Croix protège dans ses tribulations figurées par le périlleux voyage en mer, est malgré tout terrorisé par la crainte du jugement.



*Miserere*, MS 0275, p. 164

45 cité par CLÉMENT M., *Une poétique de crise: poètes baroques et mystiques, 1570-1660*, Paris, H. Champion, coll. « Bibliothèque littéraire de la Renaissance », n° 34, 1996, p. 171.

46 *Ibid.*, p. 160. L'épisode indiqué figure dans Daniel, 4, 22.

47 *Nombres 16, 33*, MS 0275 p. 258

48 *Jérémie, 12, 11*, cité p. 287. Les dernières citations relèvent plus de la sagesse populaire valorisant l'expérience des anciens : *Interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi, majores tuos, et dicent tibi. [Interroge ton père, et il t'informera, tes anciens, et ils te le diront]* Deutéronome, 32, 7, cité p. 85, ou de l'appel à la prudence pour les orgueilleux *Qui considit in divitiis suis corrueit : qui se confie en sa richesse, celui-là tombera. Proverbes 11, 28*, cité p. 255

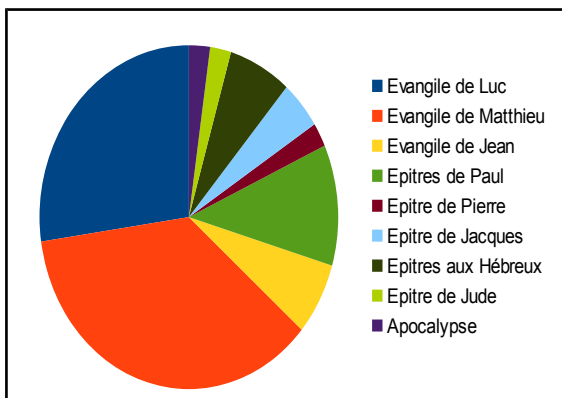
49 MS 0275, p. 164

En regard se trouve une prière de Balthazar :

*Ayez pitié Seigneur, des Ames de nos Frères  
 Qui sont dans vos prisons, en cuysantes douleurs :  
 Deslivrez les grand Dieu, de leurs grandes miseres,  
 Exaucez o Iesus nos ardentés clameurs ;  
 Mortel que tu es foux de tant t'en faire accroire,  
 Tu viendras avec nous, bientost dans le tombeau  
 Où les vers en rongéant ta chair, et vaine gloire,  
 Te rendront plus odieux, que n'est un vermisseau<sup>50</sup>*

Les âmes en prison peuvent être celles des frères disparus qui souffrent au Purgatoire. Pour Balthazar, cependant, la prière peut également concerner les capucins vivant sur terre et qui, comme lui, attendent la délivrance de la mort, bienfaisante aux âmes religieuses mais redoutable aux mondains.

Les citations extraites du Nouveau Testament sont majoritaires dans le document puisqu'elles sont au nombre de 44, dont  $\frac{3}{4}$  viennent des Évangiles, tandis que les écrits des apôtres constituent le dernier  $\frac{1}{4}$ , complétée d'une citation extraite de l'Apocalypse. Plus précisément, elles peuvent se décliner ainsi :



Évangile de Luc	12
Évangile de Matthieu	16
Évangile de Jean	3
Épîtres de Paul	5
Épître de Pierre	1
Épître de Jacques	2
Épîtres aux Hébreux	3
Épître de Jude	1
Apocalypse	1

Les citations extraites de Mathieu sont les plus nombreuses : elles représentent  $\frac{1}{3}$  de l'ensemble. Leur teneur générale fait beaucoup référence à l'avènement du Royaume de Dieu, où les valeurs seront inversées par rapport au monde terrestre :

*- Novissimi erunt Primi, & primi novissimi. [Les derniers seront les premiers, et les premiers, derniers ]<sup>51</sup>*

<sup>50</sup> MS 0275, p. 165.

<sup>51</sup> Mathieu, 20, 16, cité p. 258

- *Qui enim se exaltaverit, humiliabitur [Celui qui s'élève sera abaissé]*<sup>52</sup>
- *Confiteor tibi Pater Domine coeli & terrae, quia abscondisti ha(e)c a sapientibus & prudentibus, & revelasti ea Parvulis [Je te loue, père, seigneur du ciel et de la terre, parce que tu as caché cela aux sages et aux intelligents, et tu l'as révélé aux enfants.]*<sup>53</sup>

Ce royaume de Dieu, il faut le chercher avec ferveur :

- *Quarite primum Regnum Dei, & justitiam ejus : & haec omnia adjicientur vobis. [Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et sa justice ; et tout vous sera donné en retour]*<sup>54</sup>

Mais la tâche est difficile et semée d'embûches :

- *Multi vocati, pauci electi. [Car il y a beaucoup d'appelés, et peu d'élus]*<sup>55</sup>
- *Arcta via est, quae ducit ad Vitam. [Resserré le chemin qui conduit à la vie]*<sup>56</sup>



Portement de croix, MS 0275, p. 20

*Si quelqu'un veut marcher à ma suite, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive (Mat. 16, 24).* Cette parole du Christ se trouve figurée sur cette enluminure où un capucin

52 Mathieu, 23, 12, cité p. 244

53 Mathieu, 11, 25 cité p. 256

54 Mathieu 6, 33 cité p. 287

55 Mathieu 20, 16, cité deux fois, p. 19 et p. 20

56 Mathieu, 4, 14, cité p. 20

marche sur ce qui ressemble à des chardons (peut-être même distingue-t-on une feuille d'ortie) tout en portant la croix de la Passion. Les épines font aussi saigner sa tête et ses mains. Nous verrons plus loin la symbolique de ces végétaux.

Cette représentation d'un religieux portant la croix de la Passion est à replacer dans le temps long découlant d'abord de la montée du Christ au calvaire, puis de la légende de l'Invention de la vraie croix, en 326, par Hélène, mère de l'impératrice Constantin<sup>57</sup>. A la suite de cette découverte, des pèlerinages ont lieu dès le Ve siècle<sup>58</sup>. Peu à peu se reconstitue la « via sacra » du prétoire de Pilate au Golgotha. A partir de 1337, les franciscains, installés à Jérusalem, deviennent les gardiens du Saint Sépulcre et reprennent ce trajet<sup>59</sup> : ce sont les premiers concepteurs du chemin de croix.

Dans un cœur enflammé par l'amour de Dieu figure la mention *Cor contritu(m) non despicias, D(omi)ne. [Tu ne méprises pas, Seigneur, un cœur contrit]* tirée du psaume 50. On y trouve également l'inscription en vers :

*« Si nous voulons aller au ciel en assurance  
Nous devons tous choisir le chemin épineux  
Et porter la croix, & au cœur la souffrance,  
Sinon n'espérons pas aller jamais aux cieux »*

complétée par la phrase issue de l'Évangile selon saint Mathieu : *Arcta via est, qua(e) ducit ad vitam (Mat. 7, 14)* : La route est dure, qui conduit à la vie, et, dans un cartouche :

*Pâtir, & gémir,  
prier & pleurer,  
Ne dire mot, &  
passer pour idiot  
sont d'un F. mineur  
les Armes  
& le bonheur*

On y retrouve l'idéal d'extrême humilité franciscaine, où une valeur humaine comme l'intelligence n'est pas prise en compte. Car dans le Royaume de Dieu, ce sont les petits qui l'emportent<sup>60</sup>.

Et les élus sont peu nombreux : *Multi vocati, pauci electi* tiré là encore de Mathieu (20, 16) à propos

---

57 L'ensemble de la légende est illustré à Arezzo par Piero della Francesca.

58 Voir par exemple ÉGÉRIE, MARAVAL P., ed *Journal de voyage : itinéraire*, Paris, les Éd. du Cerf, coll. « Sources chrétiennes », n° 296, 1982, p. 281-290. On y trouve un témoignage sur la vie liturgique à Jérusalem vers 400, notamment celle qui a lieu pendant la semaine sainte (la « grande semaine »).

59 BAUD P., *Chemin de croix: les origines d'une dévotion populaire*, Paris, Médiaspaul, 1995, p. 50 et sv., et 72 et sv.

60 Saint François vend les marchandises et le cheval de son père, et traverse nu la ville d'Assise. A l'époque de Balthazar, les Exercices spirituels d'Ignace de Loyola (3<sup>e</sup> degré d'humilité) disent : *afin d'imiter le Christ notre Seigneur et de lui ressembler davantage, je veux et je choisis la pauvreté avec le Christ pauvre plutôt que les richesses, les humiliations avec le Christ humilié plutôt que les honneurs, et je préfère être regardé comme un sot et un fou pour le Christ, qui le premier a passé pour tel, que comme un sage et un prudent dans ce monde.* Voir à ce sujet l'article « Fous pour le Christ » dans VILLER M., CAVALLERA F., et GUIBERT J. de (dir.), *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique: doctrine et histoire*, Paris, France, Beauchesne, 1932-1995, 21 vol., Vol. V, col. 761-770



des ouvriers de la vigne ou de Mathieu (22, 14) à propos des invités aux noces royales.

L'image fait aussi référence, de manière implicite, à la Genèse : après que l'homme a voulu se rendre semblable à Dieu, celui-ci le punit en l'expulsant du Paradis terrestre. Désormais, *le sol te produira des épines et des chardons*.<sup>61</sup> Une image riche, donc, en références mêlant l'Ancien et le Nouveau Testament, et faisant toutes état de la chute de l'homme et de la difficulté à réintégrer l'état primordial en suivant le Christ, nouvel Adam.

On trouve ensuite les citations tirées de Luc, dont certaines, après l'Annonciation<sup>62</sup>, laissent un espoir à l'homme religieux qui fera preuve de constance dans son dessein de suivre le Christ :

- *In patientia vestra possidebitis animas vestras. [car c'est dans votre persévérance que vous gagnerez vos âmes]*<sup>63</sup>

- *Vos estis qui permansistis mecum in tentationibus meis ; et ego dispono vobis... ut edatis et bibatis super mensa mea in regno meo. [Vous êtes, vous, ceux qui sont demeurés constamment avec moi dans mes épreuves ; et moi je dispose pour vous... pour que vous mangiez et buviez à ma table en mon royaume.]*<sup>64</sup>

Mais on retrouve à deux reprises l'inversion des valeurs humaines exprimées dans Matthieu à travers la parabole du pauvre Lazare, qui évoque de nouveau le jour du jugement :

- *Homo dives invidetur purpura & bysso, & epulabatur quotidie splendide mortuus est, & sepultus est in inferno. Lazarus, cupiens satirari de mitibus quae cadebant de mensa divitis, nemo illi dabat mortuus est, & ab angelis elevatus est in sinu Abrahae. [Il y avait un homme riche qui se revêtait de pourpre et de lin fin et festoyait chaque jour splendidement, mourut, et fut enseveli en enfer. Lazare, désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche, est mort, et a été élevé par les anges dans le sein d'Abraham.]*<sup>65</sup>

- *Fili recordare quia recepisti bona in vita tua, & Lazareus similiter mala, nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris. [Mon enfant, souviens toi que tu as reçu des biens dans ta vie, et Lazare pareillement des maux ; maintenant, ici, il est consolé, et toi tu es tourmenté.]*<sup>66</sup>

On retrouve cette préoccupation du jugement dans d'autres citations extraites cette fois de différentes épîtres et de l'Apocalypse de Jean :

- *Omnes nos manifestari oportet ante Tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum. [Car il faut que nous soyons mis à découvert devant le Tribunal du Christ, pour que chacun recouvre ce qu'il aura fait étant dans son corps, soit en bien, soit en mal.]*<sup>67</sup>

- *Ecce venio Christus. [Voici, moi, le Christ, je viens]*<sup>68</sup>

---

61 Genèse 3, 17-18

62 Luc, 1, 28

63 Luc, 21, 19, cité 2 fois, p. 253 et 272

64 Luc, 22, 28-30, cité 2 fois, p. 21 et p. 263

65 Luc, 16-19, cité p. 288

66 Luc, 16, 25, cité p. 256.

67 Paul, Corinthiens 2, 5, 10, cité p. 43.

68 Hébreux, 10, 7, cité p. 163.

- *Statutum est hominibus semet mori, post hoc autem iudicium. [Il est réservé aux hommes de mourir une seule fois, après quoi c'est le jugement]*<sup>69</sup>
- *Agite Divites, plorate ululantes in miseriis vestris & c[aetera]. [A vous maintenant, les riches ! Pleurez et hurlez à cause des malheurs qui viennent sur vous]*<sup>70</sup>
- *Mercus mea mecum est [Mon salaire est avec moi]*<sup>71</sup>

Ce jugement qui suscite une véritable terreur, comment faire en sorte qu'il soit favorable à l'homme ? Il s'agit de rejeter radicalement le péché.

### I 1 b Le rejet du péché et l'amour de Dieu

Les mystiques de cette période proposent des méthodes qui peuvent différer légèrement, mais se basent sur des principes en grande partie semblables. L'une des plus connues et des plus concrètes est celle établie par le jésuite Ignace de Loyola dans ses *Exercices spirituels*, qui prévoit un parcours du croyant de la nuit du péché vers la lumière de la Résurrection, encore en usage de nos jours. La première semaine, qui constitue le préalable indispensable à cette progression, consiste entièrement dans le rejet du péché, avec cinq exercices de méditation, dont le dernier s'applique particulièrement à l'enfer. On peut mesurer à quel point il est fait appel à l'imagination, pour générer la crainte chez le fidèle :

*Premier préambule : voir par le regard de l'imagination, la longueur, la largeur et la profondeur de l'enfer.*

*Deuxième préambule : demander le sentiment de la souffrance intérieure qu'endurent les damnés. Si j'oublie l'amour du Seigneur, qu'au moins la crainte me retienne.*

*Premier point : par le regard, voir les feux immenses*

*Deuxième point : par l'ouïe, entendre les hurlements des damnés*

*Troisième point : par l'odorat, sentir la fumée acre, les émanations de soufre, les odeurs de pourriture*

*Quatrième point : par le goût, sentir l'amertume des larmes, la tristesse et le ver de la conscience*

*Cinquième point : par le toucher, imaginer les brûlures ressenties par les damnés.*

*Colloque : ces âmes en enfer ont vécu avant, pendant et après son avènement. Rendre grâce au seigneur de ne pas y figurer. Remercier de la tendresse et de la miséricorde, terminer par Notre Père.*

*Toute la semaine, le premier exercice à minuit, le second au lever, le troisième avant le repas, le quatrième après, le cinquième avant le repas du soir. Tous les faire chaque jour*<sup>72</sup>.

Les Exercices spirituels reprennent, de manière particulièrement structurée, des principes propres à toute religion. Avant le christianisme, le platonisme recommande de se libérer des passions. Les néo-platoniciens Clément d'Alexandrie et Origène influencent les Pères cappadociens, Basile de

69 Hébreux 9, 27, cité p. 163

70 Jacques, 5, 1, cité p. 255

71 Apocalypse, 22, 12, p. 163

72 IGNACE DE LOYOLA, ed. par SMETS A, et. ALDUNATE C, *Exercices spirituels*, Versailles, Saint-Paul, 2002, p. 50 et sv.

Césarée, Grégoire de Nazianze et Grégoire de Nysse. Jean Climaque développe en Orient l'image de la montée de l'échelle symbolisant les degrés de l'ascension mystique. En Occident, les progrès de l'âme sont théorisés au XIII<sup>e</sup> siècle dans la *Triple Voie* du franciscain saint Bonaventure. Il s'agit d'un condensé de la spiritualité bonaventurienne, très influencé par le renouveau monastique du XII<sup>e</sup> siècle, et destiné à permettre l'accroissement hiérarchique de la relation entre les trois personnes de la Trinité et l'homme. Cette vision du monde sous le prisme de la Trinité se retrouve dans les trois sens donnés à l'Écriture (moral, allégorique et anagogique) auxquels répond le triple acte de purification conduisant à la paix, d'illumination conduisant à la vérité, de perfection conduisant à la charité<sup>73</sup>. C'est la triple voie, *la voie purgative qui consiste dans l'éloignement du péché, la voie illuminative qui consiste dans l'imitation du Christ, la voie unitive qui consiste dans l'accueil de l'Epoux*<sup>74</sup>.

En principe, la voie purgative convient aux commençants, la voie illuminative aux progressants, et la voie unitive aux parfaits. Les voies correspondent donc à des degrés. Mais il existe des allers-retours entre les différents états : le commençant peut connaître l'union par la grâce, et le parfait retomber dans le péché<sup>75</sup>. C'est pourquoi Bonaventure préfère inclure la triple voie dans les trois étapes qui, à partir de la lecture de l'Écriture sainte, permettent de se rapprocher de Dieu : la méditation, ou *lectio divina*, l'oraison constituée de la déploration de ses propres péchés, de l'imploration de la miséricorde divine et de l'adoration de la majesté de Dieu, et enfin la contemplation.

C'est à saint Bonaventure que se réfère Balthazar vers la fin du manuscrit :

*C'est icy que le bon, & dévot Goutteux purge son âme des Péchez suyvants, & l'orne des riches vertus contraires à ces monstres. Puis la dore des vertus éminentes, & théologiques, & dans cet estat, elle souspire ardemment après une heureuse mort, Pour entrer dans la béatitude glorieuse, & iouissance ioyeuse de son Dieu, vivant (en attendant ce final bonheur) paisiblement dans la solitude religieuse des fruicts de la vie Purgative, de l'illuminative, & de l'unitive*<sup>76</sup>.

*La vie purgative chasse les pechez de l'ame, & y introduict les belles vertus contraires.*

*1 De la Superbe, & Humilité...*

*2 De l'Avarice, & Charité ou largesse*

*3 De la Luxure, & Chasteté*

*4 De l'Envie, & Benignité,*

*5 De la Gourmandise, & tempera(n)ce*

*6 De l'Ire, ou Colère, & de la Patience*

*7 De la Paresse, ou Devotion, & Dilligence*

---

73 Voir à ce sujet la préface de BONAVENTURE DE BAGNOREGIO, *La triple voie*, Paris, les Éd. franciscaines, 1998, p. 9-16.

74 *Ibid.*, p. 44.

75 DERVILLE A., RAYEZ A., et SOLIGNAC A., *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique...*, Paris, Beauchesne, 1975, T. 16, col. 1200-1215.

76 MS 0275, p. 275.



On retrouve dans cette liste celle des sept péchés capitaux, c'est-à-dire ceux donnant naissance à tous les autres, établie par saint Thomas d'Aquin dans sa *Somme théologique* (question 84, Prima secundae)<sup>77</sup>

Chacun des péchés considérés fait l'objet de quelques vers où il est contrebalancé par une vertu qui peut bien sûr être mise en œuvre au sein du couvent, mais les vertus imaginées par saint Thomas sont celles que Balthazar évoque un peu plus loin, lorsqu'il est question de la vie illuminative, qui *consiste dans la fréquente production des actes de vraie contrition, de Foy, d'Espérance et de charité*<sup>78</sup>. Une fois en effet évacués les péchés, la voie illuminative s'ouvre au croyant, non par crainte du châtement divin (c'est ce qu'on appelle l'attrition), mais par un parfait repentir généré par l'amour de Dieu, la contrition<sup>79</sup>.

*Mon Dieu par pur amour, sans crainte de l'enfer,  
Ny sans desir du ciel, i'abbhorre mes offences ;  
Le vous en crye pardon, & veux m'en amender ;  
Jesus l'a mérité, par toutes ses souffrances.  
L'espère ce pardon, par les très purs mérites,  
de IESUS mon sauveur, votre fils bien-aymé,  
Vous l'avez accordé, à tant de bons Hermites,  
O Dieu donnez le aussy à ce pauvre enfermé.*

Cet acte de contrition est suivi des actes de foi, d'espérance et de charité, qualifiées de vertus théologiques car elles lient l'homme à Dieu. Balthazar consacre à chacune un petit quatrain qu'il distingue par une accolade.

---

77 THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*. Tome 2, traduit par Aimon-Marie Roguet, Paris, Les éditions du Cerf, 1984, p. 528-532. Il donne à la paresse le nom d'acédie, qui correspond à une paresse spirituelle .

78 MS 0275, p. 277

79 Ces points ont été étudiés lors au concile de Trente, lors de la session du 25 novembre 1551. Le définition de la contrition, lors du Concile, est la suivante : *La contrition est une douleur & une détestation des péchés que l'on a commis, jointe à la volonté de l'en plus commettre à l'avenir* . *Le catéchisme du concile de Trente*, Desprez, 1673, p. 305. Sur le concile de Trente, voir TALLON A., *Le concile de Trente*, Paris, France, Éd. du Cerf, 2000. La différence entre attrition et contrition est détaillée par Bernardin de Paris, un capucin contemporain de Balthazar : *La première se nomme Attrition, qui a pour objet Dieu, qu'elle regarde comme son iuge offensé & irrité, & le pénitent dans la crainte de sa justice qui le veut punir en le privant du Ciel, & le condamnant aux peines de l'Enfer; tout craintif & tremblant il veut l'adoucir par ses pleurs, ses gémissements et sa douleur, qui a pour sujet le cœur qu'elle brise & met en pièce, car ce mot d'Attrition signifie rompre & briser. Cette douleur n'est pas accompagnée de la charité parfaite qui chasse toute crainte, elle est encore dans des mouvemens, estant unie avec la confession elle est suffisante pour recevoir la grace de l'absolution, c'est la douleur des ames un peu intéressées qui ne sont pas encore dans les mouvemens du pur amour.*

*La seconde douleur se nomme contrition, pour objet elle a Dieu en sa majesté outragée, en sa bonté offensée, & par des mouvemens d'un pur amour elle pleure, elle gemit, & a regret d'avoir offensé une bonté si aimable, & c'est ce seul motif qui anime le parfait pénitent à la confession de ses pechez : l'effet que cette douleur opère dans le cœur; c'est de le fondre & le mettre en poudre, c'est ce que signifie ce mot, Contrition.* BERNARDIN DE PARIS, *Le parfait novice instruit des voyes qu'il doit tenir pour arriver à la perfection de son estat*, A Paris, chez la vefve (sic) Denys Thierry, M. DC. LXVIII., p. 119.

*Sans nullement douter, je croy ce que l'Eglise,  
Catholique et Romaine, enseigne à ses enfans,  
Parce que Dieu l'a dit, & quiconque mesprise  
Un point de tout cela, mérite un feu bruslant.  
IESUS Christ a payé, vrayment pour mes pechez,  
Et en toute rigueur, pour toutes mes offenses,  
En luy seul donc i'espere, & qu'estant destaché  
De ce mien corps pesant, finiront mes souffrances.  
Dieu que vous estes bon, saint, parfait, & très sage,  
Pour vous seul ie vous ayme, O Dieu de tout mon cœur,  
Et pour l'amour de vous, mon Prochain plus sauvage,  
Luy voulant comme à moy, un éternel bonheur<sup>80</sup>.*

Ces actes de foi, d'espérance et de charité font en tout premier lieu référence à la première Epître aux Corinthiens de saint Paul : *Quand je parlerais les langues des homme et des anges, si je n'ai pas la charité, je suis comme un airain sonnante ou une cymbale retentissante. Et quand j'aurais le don de prophétie, que je connaîtrais tous les mystères et toute la science ; quand j'aurais toute la foi, au point de transporter des montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien. Et quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres, quand je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien [... ] Au temps présent demeurent bien la foi, l'espérance, la charité ; mais le plus grand d'entre eux est la charité<sup>81</sup>. Cette lettre a été l'objet de très nombreux commentaires dont, là aussi, de Thomas d'Aquin<sup>82</sup>.*

Enfin, Balthazar évoque la Vie unitive, *qui consiste dans une continuelle, & actuelle présence de Dieu, envers lequel l'ame Amante produict les actes d'amour suyvants : 1 de complaisance, 2 de bienveillance, 3 d'aspiration, 4 d'appréciation, 5 de douleur, ou contrition 6 de concupiscence 7 de conformité 8 d'uniformité 9 de confiance parfaite en Dieu, fondée sur les 4 bases inesbranlables de la sagesse, puissance, bonté & misericorde infinie de Dieu<sup>83</sup>.*

L'allusion à ces différents « actes d'amour » résumés par B., et qu'il illustre chaque fois par un petit quatrain, peut provenir de différentes sources dont aucune n'a été identifiée comme la seule possible. Parmi les écrits contemporains ayant trait à l'amour divin se trouve *Le Palais d'amour divin de Jesus et de l'âme chrétienne*, du capucin Laurent de Paris, publié en 1602<sup>84</sup>. Compte tenu du principe bonaventurien des trois voies, il présente comme étapes vers le chemin de la perfection

80 *Ibid.*, p. 277

81 PAUL, 1e Epître aux Corinthiens, chap.13.

82 THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, op. cit., p. 377-380. Il a également écrit le commentaire de cette épître. Voir THOMAS D'AQUIN, et DAHAN G., INTRODUCTION, *Commentaire de la première épître aux Corinthiens*, Paris, France, Éd. du Cerf, 2002.

83 MS 0275, p. 277.

84 Avec au moins 4 rééditions, en 1603, 1614, 1622 et 1626. DERVILLE A. & al., *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique...*, op. Cit., T. 9, col. 406-415.

« toute sa doctrine, qui va de la purgation des péchés à l'union sans différence ; de l'amour de concupiscence et de complaisance à l'amour de bienveillance, et jusqu'à sa forme pure, c'est-à-dire désintéressée, gratuite ; de la dévotion active et industrieuse à la mystique contemplative et unitive, d'essence passive »<sup>85</sup>. Il a pu inspirer François de Sales qui vulgarise ces notions pour un large public dépassant largement les seuls religieux, dans le *Traité de l'Amour de Dieu*. Ainsi, l'amour de complaisance :

*Approuvant le bien que nous voyons en Dieu, et nous réjouissant d'icelui, nous faisons l'acte d'amour que l'on appelle complaisance, car nous nous plaisons du plaisir divin infiniment plus que du nôtre propre : c'est cet amour qui donnait tant de contentement aux saints quand ils pouvaient raconter les perfections de leur Bien -aimé, et qui leur faisait prononcer avec tant de suavité que Dieu était Dieu*<sup>86</sup>. C'est ce que Balthazar traduit par :

*Je vous ayme o mon Dieu, d'amour de complaisance,  
Me reioyssant de cœur, de vous voir si glorieux,  
Si riche, si puissant, & dedans l'abondance,  
Des biens de l'univers, & le Seigneur des cieux.*

L'amour de bienveillance, quant à lui, est dans l'absolu impossible : *nous ne pouvons désirer aucun bien à Dieu, parce que sa bonté est infiniment plus parfaite que nous ne saurions désirer ni penser [...] mais si ce désir était possible, ô Divinité infinie, ô Infinité divine, mon âme voudrait être ce désir et n'être rien autre que cela*<sup>87</sup>. Il ne semble donc pas être question, ici, d'un quelconque rapport avec le péché, auquel revient cependant Balthazar dans le quatrain suivant :

*De l'amour bienveillant ie vous ayme Seigneur  
Et voudrais icy-bas, provocquer tous les hommes,  
A quitter le péché, pour vous aymer de cœur,  
Et que fust aboli, le péché de la pomme*<sup>88</sup>.

*Comment le désir de louer Dieu nous fait aspirer au ciel* : c'est le titre du Livre V, chapitre X, du *Traité de l'Amour divin* : François de Sales y donne l'exemple de saint François qui, du fait des

---

85 *Ibid.*, col. 409.

86 FRANÇOIS DE SALES, ed.par DEVOS R, et RAVIER A., *Introduction à la vie dévote Traité de l'amour de Dieu Entretiens spirituels*, Nouv. éd., Paris, Gallimard, coll.« Bibliothèque de la Pléiade », n° 212, 1986, p. 566.

87 *Ibid.*, p. 584.

88 MS 0275, p. 278

élans de son âme vers Dieu qui aspire à gagner le ciel, meurt de ce désir de rejoindre la divinité<sup>89</sup>.

*L'amour aspiratif, a tous momens m'excite,  
Au desir d'aller voir, dans le ciel vos grandeurs,  
Ouy mon Dieu cet amour, incessamment m'incite,  
D'aller en Paradis adorer vos splendeurs*

Tirez mon âme de prison, c'est aussi ce que demande à Dieu, Balthazar, en reprenant le psaume CXLI, 8 :

*Tyrez, Seigneur, tyrez mon âme de prison,  
Afin qu'elle aille au ciel célébrer vos louanges,  
Et d'un cœur plein d'amour, confesser votre nom,  
C'est le désir des Saints, et de tous les bons Anges.*

Cette aspiration au ciel se retrouve également dans la formule *Cupio dissolvi et esse cum Christo*<sup>90</sup>, très fréquente alors, qui peut certes être traduite par *J'ai le désir de m'en retourner pour être avec le Christ*, mais l'idée de dissolution qu'elle comprend a pu donner lieu à des interprétations comme celles de l'éloge du suicide.

Le livre VIII du *Traité de l'amour de Dieu* est quant à lui consacré à l'amour de conformité « *par lequel nous unissons notre volonté à celle de Dieu qui nous est signifiée par ses commandements, conseils et inspirations*<sup>91</sup> Mais le livre IX fait état de *l'amour de soumission par lequel notre volonté s'unit au bon plaisir de Dieu*, ce qui ne correspond pas à la classification opérée par Balthazar<sup>92</sup>. Il est donc bien difficile de lui trouver une source unique, celle-ci consistant peut-être en un enseignement donné lors de la formation religieuse assurée par les lecteurs désignés pour cette charge. Si l'on adopte l'hypothèse que le manuscrit est bien une commande destinée à redonner aux nouveaux entrants les bases de la profession de foi capucine, on peut raisonnablement l'envisager. Et les différentes étapes sont le préalable de l'union à Dieu, symbolisé par l'image du soleil.

---

89 FRANÇOIS DE SALES, ed.par DEVOS R, et RAVIER A, *Introduction à la vie dévote Traité de l'amour de Dieu Entretiens spirituels, op. cit.*, p. 594-596. D'après saint François de Sales, François d'Assise meurt en prononçant le psaume « Tirez mon âme de prison ». Ce que ne mentionne aucune des deux vies de saint François par Thomas de Celano. THOMAS DE CELANO, *Les Vies de saint François d'Assise: Vie du bienheureux François, Légende de choeur, Légende ombrienne, Memorial dans le désir de l'âme*, Paris, Éd. franciscaines Éd. du Cerf, 2009, ni p. 317, ni p. 613.

90 Paul, *Philippiens*, 1, 23

91 FRANÇOIS DE SALES, DEVOS R, et RAVIER A, *Introduction à la vie dévote Traité de l'amour de Dieu Entretiens spirituels, op. cit.*, p. 713-755.

92 D'autres écrits ayant trait à l'amour divin peuvent l'avoir inspiré, comme YVES DE PARIS, *Les progrès de l'amour divin*, Thierry, 1643. ou CONSTANTIN DE BARBANSON, *Secrets sentiers de l'amour divin*, Huré, 1649.



lui-même le dit : « Je suis la lumière du monde ». C'est pourquoi le lumineux soleil épandant ses rayons sur la Province de Bretagne est entouré de ces mots : *Ego sum lux mundi. Qui sequitur me, non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitae. (Ioa. 8)*<sup>95</sup>. La poésie religieuse reprend comme B., par cette métaphore du soleil, les divers états de Dieu fait homme : ainsi Lazare de Selve<sup>96</sup> :

*Tu es ô mon Sauveur, lumière de lumière,  
Du père la splendeur dès toute éternité  
Et la sainte lueur de ta divinité  
Est des anges l'object, & clarté singulière.*

*Tu es le vray flambeau du monde elementaire  
Auteur, & créateur de la double clarté  
Qui luyt pendant le jour, & en l'obscurité :  
Tu es le vrai phanal de l'humaine misere*

*Soleil, qui fut voilé en l'incarnation  
Eclipsé en ta mort, & en ta passion  
En qui ressuscité, toute lumière abonde,*

*O soleil des humains, de rayons couronné  
De grâces, de vertus, de gloire environné,  
Tu te dis à bon droict la lumière du monde.*

Le soleil est très tôt christianisé par les Pères de l'Église, par exemple par Clément d'Alexandrie : *Le Christ est le soleil de justice qui, passant partout dans sa chevauchée, visite également toute l'humanité, imitant son père qui fait lever sur tous les hommes son soleil... C'est lui qui a changé le couchant en Orient, qui a crucifié la mort à la vie, qui a arraché l'homme à la perdition et l'a rattaché au firmament. C'est lui qui a transplanté la corruption dans l'incorruptibilité et changé la terre en cieux*<sup>97</sup>.

B. se fait ainsi le porte-parole de Bérulle, l'une des figures phares de l'école de spiritualité française et qui, au moment même où l'Église condamne Galilée, développe un théocentrisme axé sur le Christ : *Un excellent esprit de ce siècle » (en marge, Nicolaus Copernicus) a voulu maintenir que le soleil est au centre du monde, et non pas la terre ; qu'il est immobile, et que la terre, proportionnellement à sa figure ronde, se meut au regard du soleil... Cette opinion nouvelle, peu suivie en la science des astres, est utile et doit être suivie en la science du salut*<sup>98</sup>.

---

*De toi, Très-Haut, il porte signification. DALARUN J., Le cantique de Frère Soleil, Paris, Alma, 2014, p. 11.*

95 *Je suis la lumière du monde. Celui qui me suit ne restera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie .* Jean, 8, 12. Bible Osty p. 227.

96 *Sur ces paroles : Je suis la Lumière du Monde [1607] in SELVE L. de, Les œuvres spirituelles sur les Evangiles des jours de caresme et sur les festes de l'année, Librairie Droz, 1983, p. 70.*

97 CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Le protreptique*, 2e édition revue et augmentée du texte grec, Paris, les Éd. du Cerf, coll.« Sources chrétiennes », n° 2, 1949, p.114

98 Cité par BREMOND H., *Histoire littéraire du sentiment religieux en France, depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours: la conquête mystique (1590-1620)*, Paris, Bloud et Gay, 1923, p. 24.

La thématique du Soleil divin est alors si répandue, par exemple dans les frontispices ou pages de titre d'ouvrages de piété que B. a certainement eus entre les mains, qu'il est difficile d'en tirer une seule influence possible pour la confection de la grande enluminure : *Sum lux mundi* est tiré de l'Evangile de Jean, mais constitue également la première phrase de *l'Imitation de Jesus-Christ*, issue de la *devotio moderna* mais constituant le plus grand succès de l'édition à l'époque moderne après la Bible<sup>99</sup>.

Nombres d'éditions, au premier XVIIe siècle, sont ornées de ce soleil<sup>100</sup>. Le motif est repris dans d'autres ouvrages lus alors : ainsi, le Christ-Soleil constitue l'inspiration de François de Sales dans un frontispice de l'une des multiples éditions de *l'Introduction à la vie dévote*<sup>101</sup>. Ou encore, dans le manuel d'ascèse chrétienne du capucin anglais Benoit de Canfield *La Regle de perfection réduite au seul point de la volonté divine*, dont le frontispice de la première édition comprend le soleil (Dieu) et trois degrés : vie active, contemplation, suréminence. Plus l'âme remplit les devoirs de son degré, plus elle s'approche du soleil<sup>102</sup>.

La signification de ce soleil est renforcée par les trois lettres IHS. Il s'agit, à l'origine, des 2 premières lettres IH (I, Iota et H, Eta) du nom de Jesus, et la dernière S (Sigma). Le H du milieu s'écrivant souvent en minuscules, le petit trait d'abréviation sur la ligne verticale est souvent devenu une croix. Ce monogramme a été développé par saint Bernardin de Sienne (1380-1444), célèbre prédicateur franciscain qui parvient à le faire adopter entouré d'un soleil comme armoiries de la ville de Sienne. Il se sert lors de ses prêches de tablettes avec lesquelles il enseigne à la foule<sup>103</sup>. Les jésuites, par la suite, popularisent ces trois lettres en leur donnant un autre sens, Iesu Hominum Salvator, Jésus Sauveur des Hommes.

Le motif dessiné par Balthazar est de plus complété par un œil occupant la place de la barre transversale de la lettre centrale. Cet œil ouvert, plus que le regard de Dieu, peut signifier l'attention portée aux choses divines<sup>104</sup>.

---

99 DELAVEAU M., SORDET, Y. et de BROGLIE G. , *Un succès de librairie européen: l'« Imitatio Christi » 1470-1850*, Paris, Bibliothèque Mazarine : Éd. des Cendres, 2012.

100 C'est par exemple le cas de *L'Imitation de Jésus-Christ, traduite en vers français par P. Corneille*, traduit par Pierre CORNEILLE, Imprimé à Rouen, par L. Maurry, pour L. Ballard, 1658.

101 FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à la vie dévote*, Lyon, Ve Cl. Rigaud, 1630.

102 BREMOND H., *L'invasion mystique: 1590-1620*, Paris, A. Colin, coll.« Histoire littéraire du sentiment religieux en France », n° 2, 1967 (1930), p. 160-161.

103 Ainsi sur un tableau du XVIe siècle conservé au château de Langeais.

104 Ainsi dans l'Épître aux éphésiens, I, 17-20 : « *Que le Dieu de NS JC, le Père de gloire, vous donne un esprit de sagesse et de révélation qui vous le fasse connaître ; qu'il illumine les yeux de votre cœur, pour que vous sachiez quelle espérance vous ouvre son appel, quelle est la richesse de la gloire dont il vous fait hériter parmi les saints et quelle est l'extraordinaire grandeur de sa puissance envers nous les croyants, selon la vigueur agissante de sa force.*

Cette iconographie déjà complexe du soleil s'enrichit ici des noms donnés à ses rayons : les trois premiers représentent la Trinité, Père, Fils et Saint Esprit, qui indique la route à suivre.



*La Trinité,  
détail du Soleil  
dans son midy,  
MS 0275, p. 15*

Les autres rayons sont les 29 couvents capucins de Bretagne, classés par ordre chronologique de fondation (le premier est Nantes, le dernier Audierne) et qui brillent sur tous les habitants de la Province, sans en excepter aucun<sup>105</sup>. L'éclat divin est présent également dans les noms de religion : nous trouvons ainsi dans le catalogue 6 Emmanuel, 1 Emmanuel-François, 6 Pascal, et 1 Noël. Mais bien entendu, le soleil du Christ est présent, chaque jour de la vie de B., dans le Saint-Sacrement exposé dans l'ostensoir, qui prend également le nom de Soleil, et dans l'hostie au-dessus du calice dans la crucifixion que Balthazar titre *Soleil couchant*<sup>106</sup>.

Plusieurs enluminures pleine page, dans le manuscrit, ont comme élément central la croix : après une préfiguration du sacrifice du Christ par la figure de l'agneau, puis par le portement de croix de la page 20, on le voit représenté dans la crucifixion de la p. 21. La passion du Christ, sa mort et son ensevelissement sont au centre de la spiritualité de cette époque, et ce même chez les laïcs. Que ce soit sous une forme poétique ou picturale, « les analogies les plus fécondes jaillissent de la lecture parallèle des deux Testaments. L'ancienne Alliance revêt sa signification définitive à la lumière de l'Incarnation. La Passion, surtout, s'impose comme le centre de gravité, le moment pivotant où aboutit toute révélation antérieure et d'où rayonne une vision neuve des choses. Le Christ est le nouvel Adam ; à l'ombre de la Croix se profilent l'arbre d'Éden, l'échelle de Jacob, les signes sans nombre du châtement et de la grâce »<sup>107</sup>. En témoignent par exemple les Théorèmes de Jean de Laccépède, magistrat catholique, suite de sonnets constituant une magnifique méditation sur la passion du Christ<sup>108</sup>. A plus forte raison est-elle présente chez les franciscains, et particulièrement

105 Le bas de l'image comprend une citation de l'Épître aux colossiens, 3, 25 *Non est personaru(m) acceptio apud Deu(m)* : il n'y a pas de partialité auprès de Dieu, ce que B. traduit par : *Ce soleil bien fait à tous, et sans acception il jette sa lumière.*

106 MS 0275, p. 21.

107 JEANNERET M. et CAVE, T. *Métamorphoses spirituelles: anthologie de la poésie religieuse française, 1570-1630*, Paris, J. Corti, 1972, p. 24.

108 Le premier de ces sonnets reprend la dimension épique de l'Énéide :  
*Je chante les amours, les armes, la victoire*



chez les capucins au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>109</sup>.

Le bois de la croix est pour eux l'arbre de vie, comme l'indique le traité mystique écrit en 1260 par saint Bonaventure, général des franciscains<sup>110</sup>. C'est le plantement de croix qui constitue en général l'étape la plus symbolique de la fondation d'un couvent. Un manuel de conversion comme celui du capucin Philippe d'Angoumois à propos du courtisan Hermogène tient un discours de même type : *Je mets mes yeux en JC crucifié, & ne vois rien de si désirable que son corps couvert de playes. La valeur de son sang fera toute ma fortune, les blessures des pieds jusques aux mains mes précieuses richesses, & la façon comme quoy il est passé de cette vie mortelle à l'immortelle sera toujours le compas de ma vie & de ma mort*<sup>111</sup>. Et le Père Joseph, capucin, est à l'origine de la congrégation des Filles du Calvaire, créée à Poitiers en 1617. Ces religieuses font chaque vendredi, jour de la mort du Christ, l'exercice des cinq plaies : dans une oraison au pied de la croix, elles contemplent les plaies de Jésus et méditent sur l'ouverture du côté par la lance<sup>112</sup>.

On retrouve dans les images 21 (Crucifixion) et 253 (le remède à la goutte), la même composition basée sur la croix centrale flanquée de manière symétrique, de deux éléments.

---

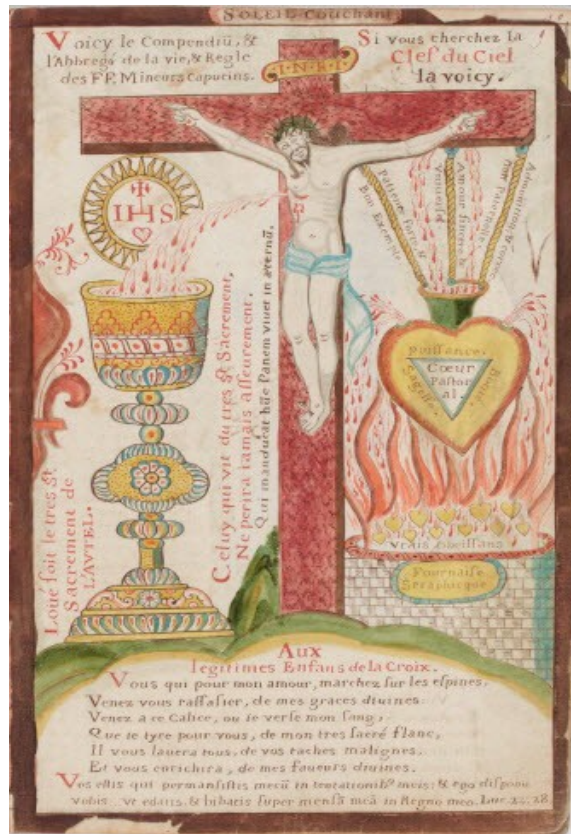
*Du Ciel qui pour la terre a la mort combattu*. Voir à ce sujet BOURGEOIS C., « Figures baroques de la Croix : une poétique de l'énigme », *Dix-septième siècle*, 2004, vol. 222, n° 1, p. 75.

109 Sur le culte de la Passion et du Saint Sacrement, voir MAUZAIZE J., *Le rôle et l'action des Capucins de la province de Paris dans la France religieuse du XVII<sup>e</sup> siècle*, Atelier Reproduction des thèses, Université Lille III, Lille, 1978, p. 830-849. La très célèbre descente de croix de Rubens était à l'origine destinée au couvent des Capucins de Lille, une mise au tombeau, toujours de Rubens, à celle des Capucins de Cambrai

110 Ses plus basses branches constituent l'origine du Sauveur, ses branches médianes sa passion, et ses branches les plus hautes sa glorification. «Le Fils du Père devient le Verbe incarné pour refaire ce que l'homme a défait. Il sauve le monde par sa passion et, traversant la mort, il ressuscite en ressuscitant avec lui l'homme sauvé » BONAVENTURE DE BAGNOREGIO, BOUGEROL J.G.ed, *L'arbre de vie*, Paris, Les éd. franciscaines, coll.« Bibliothèque bonaventurienne », 1996, p. 4.

111 PHILIPPE D'ANGOUMOIS, *Les triomphes de l'amour de Dieu en la conversion d'Hermogène*, Paris, Chastellain, 1625, p. 114.

112 VIGARELLO G. (dir.), *Histoire du corps. 1, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éd. du Seuil, 2005, p. 32.



Crucifixion, MS 0275, p. 21

Dans le premier cas, on a la représentation explicite du Christ<sup>113</sup>. L'axe central de la croix où il est suspendu divise en deux l'image. De la plaie de son côté droit<sup>114</sup> jaillit le sang tombant dans le calice utilisé lors du sacrifice eucharistique. Ce calice, très ouvragé pour constituer un beau réceptacle au sang du Christ, est surmonté de l'hostie devenue par la transsubstantiation le corps du Christ, frappé de son monogramme, et entouré de rayons, comme elle se trouve dans l'ostensoir la présentant à l'adoration des fidèles lors des Quarante Heures ou des processions de la Fête-Dieu. Les paroles indiquées sont celles prononcées par le Christ le soir du Jeudi saint : *celui qui mange de ce pain vivra pour l'éternité*<sup>115</sup>. Le sacrifice divin de la vie du Christ symbolisé par le pain de la chair et le vin du sang est aussi appelé Saint-Sacrement. Les mots le concernant (*Loué soit le TS Sacrement de l'autel, celui qui vit du SS ne périra jamais assurément*) redoublent les paroles du Jeudi saint : on retrouve donc ici figuré l'ensemble du sacrifice eucharistique. L'hommage au Saint Sacrement

113 C'est la seule figurant dans le manuscrit, aucune autre personne divine n'étant représentée autrement que sous la forme d'images comme l'agneau mystique, et toute autre personne humaine n'étant figurée que par un capucin en prières.

114 Le cœur humain se situe à gauche, mais les représentations iconographiques le font figurer toujours à droite.

115 *Qui manducat hu(n)c panem vivet in aeternu(m)* : Jean, 6, 51. De même, le sang coulant dans le calice fait référence également au sacrifice de la Cène : *Et ayant pris une coupe et rendu grâce, il la leur donna en disant : « Buvez-en tous car ceci est mon sang, celui de l'Alliance, qui est répandu pour beaucoup en rémission des péchés Mathieu 26, 27*

apparaît également ailleurs dans le manuscrit<sup>116</sup> : nous verrons que B. a sans doute été souvent amené à le magnifier. La demie fleur de lys figurant à l'extrême gauche de l'image n'a sans doute aucune signification particulière, se trouvant là pour masquer une tache.

L'autre partie de l'image est plus complexe : de la main crucifiée coulent des gouttes de sang venant abonder un cœur où figure dans un triangle la mention *cœur pastoral*, entourée des mots Puissance, Sagesse, Bonté. Ce cœur est attaché au bois de la croix par trois cordes : *patience forte et bon exemple, amour sincère et universel, admonition et correction paternelle*. La patience est certainement à entendre au sens fort de passion, c'est-à-dire de souffrance à endurer. L'amour sincère et universel est celui du Christ donnant sa vie pour tous les hommes. Moins immédiat est ici le concept « d'admonition et correction paternelle » à rapprocher peut-être du sacrifice d'Abraham ou des paroles du Christ au jardin des Oliviers : *Père, si cela est possible, que ce calice s'éloigne de moi*. Le Christ obéit à son père. Comme lui, le religieux doit obéir à son supérieur.

Le « cœur pastoral » est celui du bon pasteur, plein d'amour, qui connaît ses brebis<sup>117</sup>. Bernardin de Sienne en parle ainsi : *Allons donc au cœur de Jésus, cœur profond, cœur secret, cœur qui n'oublie rien, cœur qui sait tout, cœur qui aime, cœur qui brûle d'amour. La violence de l'amour a ouvert la porte, entrons : aimant comme Jésus, pénétrons dans le secret divin caché de toute éternité. La blessure du côté laisse voir le temple éternel de l'éternelle félicité*<sup>118</sup>. Mais dans la personne humaine du Christ est aussi comprise la Trinité tout entière, Père, Fils et Saint Esprit, figurée par le triangle. Cette interprétation est confirmée par les indications « Puissance, Sagesse, Bonté » qui sont les attributs du Père, du Fils, et du Saint Esprit<sup>119</sup>. Ici apparaît nettement un culte du Sacré Cœur contemporain de celui développé à partir de saint Jean Eudes<sup>120</sup> et des visions de la visitandine Marguerite-Marie Alacoque à Paray-le-Monial<sup>121</sup>, et qui concerne également le cœur de Marie.

Ce cœur matérialisant l'amour divin s'élève au-dessus d'une construction intitulée « fournaise séraphique » dont s'échappent des cœurs enflammés, ceux des « vrais obéissants ». Cette image fait référence en premier lieu à la fournaise où sont plongés les trois jeunes gens refusant d'adorer la statue d'or du roi Nabuchodonosor<sup>122</sup>, et qu'une rosée divine protège de l'ardeur du feu. Mais surtout,

---

116 MS 0275, p. 127.

117 Jean, 10, 11

118 *Sancti Bernardini Senensis opera, Venetiis, 1591, T. 1, p. 617, col. 1028*

119 Les scholastiques médiévaux développent beaucoup cette notion qui est par exemple étudiée par Abélard. Voir à ce sujet MIGNÉ J.P., *Dictionnaire de philosophie et de théologie scolastiques, ou études sur l'enseignement philosophique et théologique au moyen âge: 1*, Migne, 1856, p. 325. Dans le livre des sentences de Pierre Lombard, la Puissance représente le Père, la Sagesse le fils et la Bonté l'esprit. Cette interprétation est développée ensuite chez Duns Scott ou Thomas d'Aquin, et surtout chez Saint Bonaventure

120 Sur saint Jean Eudes (1601-1680) voir MILCENT P., *Saint Jean Eudes: un artisan du renouveau chrétien au XVIIe siècle*, Paris, Les éd. du Cerf, coll. « Histoire », 1992.

121 La principale a lieu en 1675. Pour une approche rapide de MMA, voir BLUCHE F., *Dictionnaire du Grand Siècle*, Nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Fayard, coll. « Les indispensables de l'histoire », 2006, p. 969.

122 *Quant à ces trois hommes, Chadrak, Méchak et Abed-Négo, ils tombèrent tous liés, au milieu de la fournaise de feu ardent. Daniel, 3, 1-31.*

c'est ici le sang du Christ qui s'épand sur les « vrais obéissants » brûlant de l'amour de Dieu. *Souventes fois l'épreuve fait d'eux des charbons ardents, tout brûlants du feu de la charité dont la flamme consume la haine et les ressentiments jusque dans le coeur et l'esprit du méchant irrité, transformant ainsi l'inimitié en bienveillance. Telle est l'efficacité de la charité et de la parfaite patience en celui qui est en butte à la colère du méchant et subit sans se plaindre ses assauts.* Cette métaphore des charbons ardents est celle de Catherine de Sienne, tertiaire dominicaine stigmatisée comme saint François, et qui, dans son Livre des dialogues, parle de l'obéissance comme de la clé avec laquelle on ouvre le ciel<sup>123</sup>. Clé que désigne B : *Si vous cherchez la clé du ciel, la voici.*

*C'est la vie religieuse, œuvre du Saint Esprit, offerte aux âmes qui veulent aller vers cette perfection et comparable à une nef qui les conduira au havre du salut. Elle y rentre comme une morte, c'est-à-dire comme un véritable obéissant, si elle a observé l'obéissance commune<sup>124</sup>.*

L'adjectif *séraphique* renvoie évidemment aussi à saint François, le « père séraphique ».

La crucifixion est également figurée, quoique de manière indirecte, dans une autre enluminure, que nous détaillerons dans la troisième partie de notre travail, dans la mesure où elle se rapporte aux épreuves personnelles de B<sup>125</sup>.

Mais le sacrifice du Christ apparaît également dans des représentations symboliques très répandues à l'époque : celles de l'agneau et du pélican.

Thème déjà largement présent dans des œuvres bien antérieures, comme sur le retable d'Issenheim ou celui de l'Agneau mystique, Jésus l'agneau sans tache apparaît flanqué de la croix, pour enseigner à ses disciples l'humilité et la douceur chrétienne. L'origine de la scène est dans l'Évangile : le prophète Jean-Baptiste reconnaît le Christ qui vient à lui, et dit à ses disciples : *Voici l'agneau de Dieu qui ôte le péché du monde<sup>126</sup>* C'est la scène représentée par exemple chez Philippe de Champaigne<sup>127</sup> : *Figure centrale du tableau, Jean-Baptiste désigne de son index pointé une figure lumineuse qui apparaît sur le bord gauche de la toile, en son milieu géométrique : geste qui traduit visuellement la voix du dernier prophète et le Ecce agnus dei que le spectateur lit sur la banderole<sup>128</sup>.* Mais cet agneau innocent destiné au sacrifice de la Pâque est aussi celui représenté par le peintre espagnol Zurbaran dans six toiles, seul sur un fond sombre, les pattes liées.

Enfin, le sacrifice est encore présent graphiquement dans le manuscrit, sous la forme du pélican

---

123 CATHERINE DE SIENNE, *Le dialogue*, Paris, les Éd. du Cerf, 1992, p. 549.

124 *Ibid.*, p. 558-559

125 MS 0275, p. 253.

126 Jean, I, 29

127 Dans un tableau conservé au Musée de Grenoble, et qui faisait originellement pendant à la Madeleine conservée au Musée de Rennes. Voir à ce sujet sur la base Joconde les notices des deux oeuvres

128 MARIN L., *Philippe de Champaigne ou La présence cachée*, Paris, Hazan, 1995.

représentant la charité : *Charitas* est la légende indiquée par B sous l'oiseau qui, suivant les croyances de son époque, s'ouvre le flanc pour donner à manger à ses petits, et ainsi symbolise le Christ se sacrifiant pour l'humanité<sup>129</sup>. Le pélican figure parfois, pour cette raison, notamment dans l'art gothique tardif sur des crucifixions<sup>130</sup>.



*Agneau mystique, MS 0275, p. 12*



*Pélican, MS 0275, p. 22*

Enfin, la divinité est également présente sous la forme de la Troisième personne de la Trinité (Père, Fils et Saint Esprit). Parmi les capucins du catalogue, 4 portent le nom d'Esprit, 1 celui de Paraclet, et 1 celui de Colombin. Un oiseau est figuré à quatre reprises dans le manuscrit<sup>131</sup>. Les deux premières fois, il tient dans son bec un feuillage et peut avoir une fonction purement décorative. Mais dans les deux autres, il est accompagné de mentions explicites : cet oiseau, c'est une colombe, c'est l'Esprit Saint<sup>132</sup>.

129 Tervarent G. de, *Attributs et symboles dans l'art profane: dictionnaire d'un langage perdu (1450-1600)*, Droz, 1997, p. 355.

130 Landsberg J. de, *L'art en croix: le thème de la crucifixion dans l'histoire de l'art*, Tournai, Renaissance du livre, 2001, p. 86

131 MS 0275, pp 27, 28, 85 et 199.

132 Parmi les trois personnes de la Trinité, seul le Fils prend forme humaine. Il arrive que Dieu le Père soit représenté, pour des raisons de pédagogie. Quant à l'Esprit, il prend dans les Écritures plusieurs formes. Ce peut être la nuée, comme lors de l'Annonciation (*L'esprit saint te prendra sous son ombre*) ou les langues de feu se posant sur la tête de chaque disciple, lors de la Pentecôte. Le plus souvent, c'est sous la forme de la colombe (une colombe représentée plus ou moins adroitement) qu'il apparaît « graphiquement », comme lors du baptême du Christ dans l'Évangile de Jean (Jean I, 32-34)



Colombe de l'Esprit-Saint, MS 0275 p. 85



Colombe de l'Esprit-Saint, MS 0275 p. 199

Pour Balthazar, c'est inspirés par l'Esprit Saint que les premiers Pères capucins de la Province ont légué à leurs descendants toutes les vertus capucines. Et c'est également l'Esprit Saint qui est invoqué lors de tous les chapitres provinciaux où se joue la vie de la Province de Bretagne : *Spiritus Sancti gratia illuminet sensus & corda n(ost)ra.* [Que la grâce de l'Esprit saint illumine nos sens et nos cœurs]<sup>133</sup>

## I 2 b Un recours secondaire à Marie



A Marie mère de Dieu, MS 0275, p. 7

Vendredi 8<sup>e</sup> de septembre, jour de la Nativité N.D.1662 : si le chapitre de la province de Bretagne a lieu alors, le choix de cette date précise pour faire don du manuscrit à la communauté n'est évidemment pas anodin : la Vierge fait partie du monde de B. « Mère des Frères Mineurs », c'est à elle qu'est adressée la première prière du manuscrit<sup>134</sup>.

Dans ce monde dangereux, Marie est la suprême figure de bienveillance, celle qui intercède pour

<sup>133</sup> MS 0275, p. 199

<sup>134</sup> MS 0275, p. 7-8. Louis XIII, en 1630, se met avec son Royaume sous la protection de la Vierge à Lyon et ordonne une procession générale tous les ans a son Assomption : B. le relève dans l'éphéméride annoté du manuscrit, p. 221. Petit à petit, cette date du 15 août l'emportera sur celle du 8 septembre, où B. remet son recueil aux supérieurs.



tous : « elle ne rejette aucune prière sincère, Jésus ne peut rien lui refuser et, contrairement à d'autres saints, elle n'est capable d'aucune « vengeance <sup>135</sup> » ». Tous les ordres religieux appellent sur eux sa protection, qui se matérialise dans l'iconographie par un grand manteau <sup>136</sup>. La dimension mariale existe dans les noms de religion. Les capucins étant un ordre masculin, Marie est présente dans le choix de vingt religieux du catalogue portant un prénom double : on recense 9 François-Marie, 6 Jean-Marie, 4 Joseph-Marie, et 1 Paul-Marie.

Le culte marial prend des dimensions liturgiques, mais aussi se développe très largement dans une poésie ouverte aux non religieux, et dans une iconographie très riche. Il est d'autant plus étonnant de n'avoir dans le manuscrit aucune représentation directe de la Vierge.

Chez les franciscains, saint Bonaventure a développé les recommandations d'amour et de dévotion à la mère du Christ. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on lui attribue le Psautier de la Vierge, qui comprend 150 psaumes à l'imitation de ceux de l'Ancien Testament, et largement vulgarisé comme celui traduit en 1658 par le jésuite Laurent Chiflet <sup>137</sup>. La « dévote prière » adressée à Marie par Balthazar est relativement longue, puisqu'elle comporte treize quatrains appelant la bienveillance de la mère de Dieu sur l'ordre des capucins <sup>138</sup>. Elle est dans sa forme proche des litanies de la Vierge, prières très répandues alors, sans en reprendre toutefois toutes les images. Un article de Françoise Baron fait dans un livre récent le point sur les litanies et leur traduction iconographique <sup>139</sup>. Il s'agit à l'origine d'une *forme de prière alternant invocations et répons, héritée de l'Orient et passée dans le culte occidental dès le VI<sup>e</sup> siècle, sous forme première de litanies des saints* <sup>140</sup>. Cette prière est encore aujourd'hui en usage dans les églises d'Orient sous le nom d' « hymne acathiste ». Codifiée puis approuvée en Occident par Clément VIII, en 1576, elle est à l'époque de Balthazar connue sous le nom de « litanies de Lorette », car chantée par les pèlerins qui se rendaient alors dans la ville italienne <sup>141</sup>. Cette prière, nourrie de références issues de l'Ancien Testament (Cantique des cantiques, Livre de la Sagesse), glorifie la Vierge Marie en célébrant ses perfections, au nombre de quinze :

---

135 DELUMEAU J., *Rassurer et protéger: le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989, p. 179.

136 Sur la Vierge au grand manteau, voir *Ibid.*, p. 261-289.

137 CHIFLET L., *Le psautier de la vierge Marie, pour chaque jour de la semaine, traduits fidèlement du latin de Saint Bonaventure*, à Bruxelles, chez François Foppens, 1658.

138 Voir le texte intégral en annexe.

139 BARON F., « L'iconographie de l'Immaculée Conception dans la sculpture médiévale et moderne en Normandie », *Marie et la « Fête aux Normands » : dévotion, images, poésie*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2011, p. 163-178.

140 *Ibid.*, p. 172.

141 Sur ce pèlerinage, voir BERCÉ Y.-M., *Lorette aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles: histoire du plus grand pèlerinage des temps modernes*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, coll. « Collection Roland Mousnier », 2011.

*Electa ut sol : resplendissante comme le soleil*  
*Pulchra ut luna : belle comme la lune*  
*Stella maris : étoile de la mer*  
*Porta caeli : porte du ciel*  
*Sicut lilium inter spinas : comme le lis entre les épines*  
*Exaltat Cedrus : cèdre surélevé*  
*Plantation Rosae : buisson de Roses*  
*Turris David cum pugnaculis : tour de David, bâtie en forteresse*  
*Olivia speciosa : olivier à l'aspect brillant*  
*Puteus aquarum viventium : puits d'eau vive*  
*Virga Jesse Floruit : tige de Jessé fleurie*  
*Speculum sine macula : miroir sans tache*  
*Fons hortorum : fontaine des jardins*  
*Hortus conclusus : jardin clos*  
*Civitas Dei : cité de Dieu*

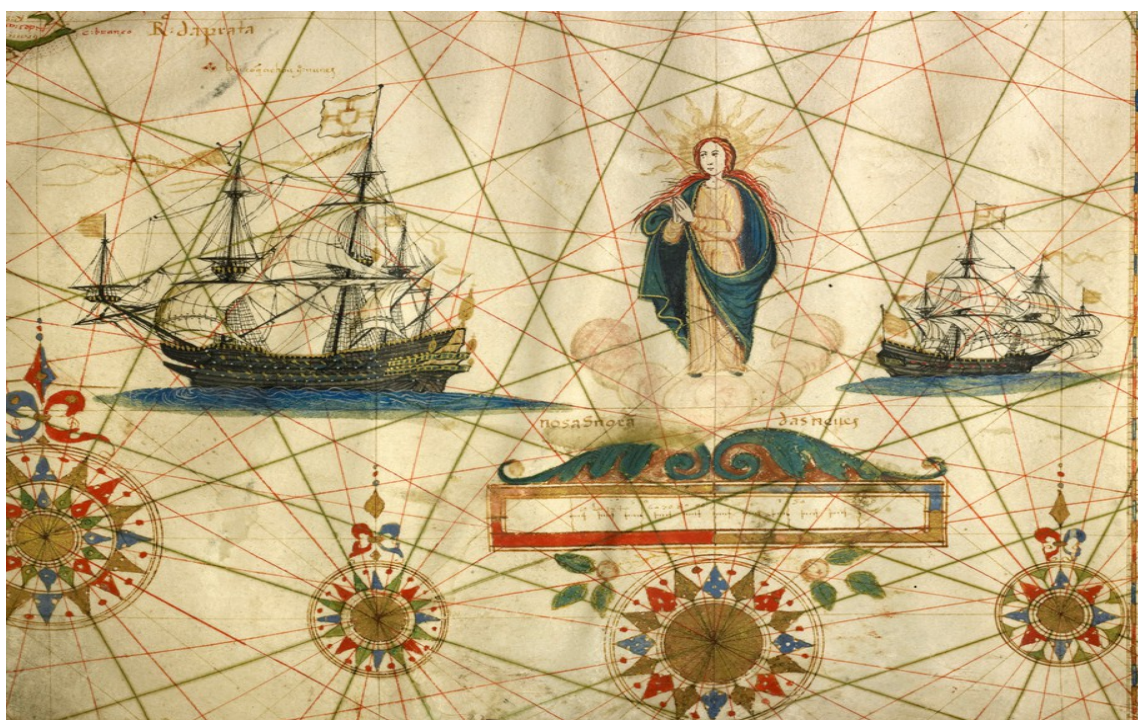


*Retable du XVIIe s. figurant dans la chapelle Saint-Pierre de la cathédrale de Bayeux.*



Nombre de ces comparaisons sont abondamment illustrées par saint Bernard dès le XIIe siècle, et figurent dans des éditions de ses écrits répandues au XVIIIe siècle<sup>142</sup>. Un retable datant de la même époque, dans la cathédrale de Bayeux<sup>143</sup>, les résume : on y retrouve le soleil, la lune, l'étoile de la mer, la porte du ciel, le lys entre les épines, le buisson de roses, la Tour de David, la tige de Jessé, le puits d'eau vive ou le miroir sans tache.

Parmi les symboles employés, Balthazar reprend surtout ceux ayant trait à la lumière (*Eclair-nous, ô lumière du ciel*) avec notamment les images du soleil (*O beau soleil, très clair & lumineux*) et de l'étoile (*Marie tu es l'estoile de la mer*<sup>144</sup>). Dans une société où la dimension maritime est importante, il est logique que Balthazar reprenne cette image dans sa double dimension, réaliste et symbolique : les franciscains encouragent le culte de la Vierge sur les rivages bretons (Notre-Dame des Anges, Notre-Dame du Bon Secours)<sup>145</sup>, la Vierge se trouve quelquefois représentée sur des cartes marines, comme cette carte portugaise datant de 1632<sup>146</sup>.



Carte marine de Pascoal Roiz, 1632, BM de Dinan.

Mais la vie entière est alors conçue comme un voyage périlleux, comme dans ce «quatrain moral»

142 BERNARD DE CLAIRVAUX, *Les Sermons de Saint Bernard sur le Cantique des Cantiques*, Paris, Jean Dupuis, 1663.

143 Ce retable fait l'objet d'une fiche des Monuments historiques sur la base Palissy, ref PM1400071

144 *Stella maris* serait une déformation de *stilla maris*, traduction latine de Mir-iam, « goutte de mer », et à l'origine de l'un des cantiques les plus connus à la Vierge, *Ave Maris Stella. Marie et la « Fête aux Normands »*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2011, p. 29.

145 MARTIN H., « Les Franciscains bretons et les gens de mer. De Bretagne en Acadie (XVe - début XVIIIe siècle) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1980, vol. 87, n° 4, p. 662.

146 Cette carte est consultable à la Bibliothèque Municipale de Dinan.

de Pierre Mathieu :

*Le monde est une mer, la galère est la vie,  
Le temps est le nocher, l'espérance le Nord,  
La fortune le vent, les orages l'envie,  
Et l'homme le forçat qui n'a port que la mort*<sup>147</sup>.

Ou dans cet *Ave maris stella* de Racan :

*O la plus claire des étoiles  
qui parut au travers des voiles  
Dont la nuit du péché nous offusquait les yeux  
Reçois nos vœux et nos suffrages  
Et nous sauve de ces orages  
Au port que tes bontés nous préparent aux cieux*<sup>148</sup>

B réemploie également les images du vase (*Vase sacré, de toute pureté*) et de la porte du ciel (*Porte du ciel, MARIE mère d'amour*). Les motifs floraux ne sont par contre pas utilisés. Cela est d'autant plus étonnant que le temps baroque où vit Balthazar peut apporter un luxe floral inouï à la célébration de certaines fêtes mariales<sup>149</sup>.

La prière de Balthazar consiste essentiellement à implorer la protection de la Vierge sur l'ordre des capucins, afin qu'elle éloigne d'eux la division et les reçoive au paradis, loin des vanités terrestres. Elle n'est pas une œuvre de pure glorification comme peuvent l'être les litanies de Martial de Brive<sup>150</sup>, capucin de Toulouse, dont voici l'une des 37 strophes :

*Vierge des Vierges la première  
Que l'avidité de ma voix  
Veut appeler tout à la fois  
Neige, Crystal, Perle, Lumière :  
Vierge sans deffaut & sans prix,  
Qui changez nos sens en esprits  
Par une innocente merveille ,  
Chaste fard des cœurs embellis,  
Lys de pureté nonpareille,  
Faites que nous soyons des feuilles de ce Lys.*

---

147 MATHIEU P., *Tablettes de la vie et de la mort*, 1610

148 NIDERST A., *La poésie à l'âge baroque: 1598-1660*, Paris, R. Laffont, coll.« Bouquins », 2005, p. 82-83.

149 Ainsi, en 1645, *Le cardinal Antonio fit de grandes solemnitez le iour de Nostre Dame des Neiges, en l'Eglise de Sainte Marie Major, de laquelle il estoit Archiprestre, ayant fait tomber durant toute la journée une neige de fleurs de jasmin de la voûte de la chapelle Borgia de cette Eglise, en memoire de ce qu'à tel iour il tomba miraculeusement de la neige en ce lieu-là*. GUILLEBAUD P., *Thresor chronologique et historique. Contenant ce qui s'est passé de plus remarquable & curieux dans l'estat tant sacré que profane, depuis le commencement du monde, jusques à la naissance de Iesus-Christ. Le tout diuisé en cinq aages. Troiesme partie de 1200 jusqu'à l'an 1647. Par le pere dom Pierre de S. Romuald ., che Antoine de Sommaville, au Palais, dans la Salle des Merciers, à l'escu de France, 1647, p. 986.* Nous verrons plus loin que ce livre constitue la source essentielle de l'éphéméride de Balthazar.

150 MARTIAL DE BRIVE, *Les oeuvres poétiques et saintes du R. P. Martial de Brive ... augmentées de nouveau, et recueillies par le sieur Dupuys, A. Fumeux (Lyon), 1655., rééditées en 2000 chez Jérôme Millon*

Il s'agit, chez Martial de Brive, de litanies qui présentent une grande ferveur comme il peut s'en trouver chez d'autres poètes n'appartenant pas au milieu religieux. Indépendamment des litanies qui sont extrêmement usitées alors, Marie fait l'objet d'un culte tel que des confréries mariales organisent des concours en son honneur : c'est ainsi le cas, à Rouen, du Puy des Palinods<sup>151</sup>, qui se déroule depuis 1486, chaque dimanche suivant le 8 décembre, jour de la conception de la Vierge : les prix en sont la palme, la fleur de lys, l'étoile et la rose. Après les guerres de religion, le concours est rétabli, à des fins de concorde, par Claude Groulard, huguenot et premier président du Parlement. Il a lieu dans la cour du couvent des Carmes. En 1607, Jean Auvray remporte la palme du chant royal en l'honneur de Marie, qui reste toute sa vie sa grande inspiratrice, figure stable à la totale intégrité matérielle et spirituelle dans un monde en proie aux tribulations : elle y est tour à tour *le cube ferme en la rondeur mobile, le chemin ferme au fond de l'eau mouvante, l'entier palais dans le brazier du monde, l'arbre immobile au milieu de l'orage*<sup>152</sup>. Balthazar, d'origine normande, en a-t-il eu connaissance ?

Les images visuelles, également, sont valorisées pour leur vertu pédagogique. La vingt-cinquième session du concile de Trente l'a formalisé en 1563 : *on doit avoir et conserver principalement dans les églises les images de Jésus-Christ, de la Vierge Mère de Dieu et des autres saints, et il faut leur rendre l'honneur et la vénération qui leur est due : non certes qu'il y ait en elle quelque divinité ou quelque vertu justifiant ce culte ou qu'il faille leur demander quelque chose ou arrêter sur elles notre confiance (vel quod fiducia in imaginibus sit figenda) comme faisaient autrefois les païens qui mettaient leur espérance dans des idoles (Ps CXIII, 8; CXXXIV, 18) ; mais parce que l'honneur qu'on leur rend est reporté aux prototypes qu'elles représentent*<sup>153</sup>. Les retables bretons étudiés par Victor-Lucien Tapié recensent 743 représentations de la personne divine, et 679 de Marie<sup>154</sup>. Les XVIe et XVIIe siècles voient se multiplier les images de la Vierge, au point qu'un jésuite allemand, Wilhem Gumpenberg, entreprend en 1657 une tentative de recensement exhaustif et de classement des images de la Vierge dans un vaste ouvrage, l' *Atlas Marianus*<sup>155</sup>.

151 HÛE D., *La poésie palinodique à Rouen : 1486-1550*, H. Champion, Paris, 2002.

152 CUREAU S., « Marie, vierge et muse dans l'œuvre de Jean Auvray (1580-1624) », *La Vierge Marie dans la littérature française : entre foi et littérature*. Lyon, J. André, 2014, p. 139-147.

153 FABRE P.-A., *Décréter l'image ? : la XXVe session du Concile de Trente*, Paris, Belles lettres, 2013, p. 6

154 TAPIÉ V.-L., *Retables baroques de Bretagne et spiritualité du XVIIe siècle : étude sémiographique et religieuse*, Paris, Presses universitaires de France, coll.« Publications de la Sorbonne », n° 2 12, 1972, p. 162.

155 CHRISTIN O., FLÜCKIGER F., et GHERMANI N., *Marie mondialisée : l'Atlas Marianus de Wilhelm Gumpenberg et les topographies sacrées de l'époque moderne*, Neuchâtel, Ed. Alphil-Presses universitaires suisses, 2014.



*Annales des Capucins, T. 1, frontispice. Fonds ancien de la BU Rennes 2*

Il est fort probable, par ailleurs, que Balthazar a vu, dans les Annales de l'ordre des capucins, une gravure analogue mais antérieure à celle-ci, où elle figure au côté de son fils dans les cieux<sup>156</sup>. Cependant, elle n'est pas représentée graphiquement dans le manuscrit, excepté sous la forme symbolique de l'étoile<sup>157</sup>.



*Etoile de l'aurore, MS 0275, p. 11*

On y voit la mention AVE MARIA G[ratiae]. Pl[ena], paroles latines de l'ange de l'Annonciation<sup>158</sup> :

156 BOVERIO Z. et A. CALUZE, *Les Annales des Frères Mineurs capucins (par le P. Boverio)*, Paris, P. de Bats, 1675, non paginé [frontispice]. Le religieux agenouillé sur un rocher p. 164 du manuscrit adopte en effet une position très similaire à celle du frontispice des Annales.

157 MS 0275, p. 11. Cette figure symbolique fait encore partie, aujourd'hui, de l'Hymne acathiste en usage dans l'Eglise orthodoxe : *Réjouis-Toi, Étoile annonciatrice du Soleil Levant, réjouis-Toi, par qui Dieu devient petit enfant, réjouis-Toi, car Tu renouvelles toute créature, réjouis-Toi, en Toi nous adorons le Créateur.*

158 Luc, 1, 26-38

« Salut, Marie, pleine de grâce ». Mais l'étoile figurant « l'aurore du soleil de justice<sup>159</sup> », symbole de l'Incarnation, est flanquée des trompettes du jugement dernier, qui sépare les élus des damnés. Raccourci saisissant dans lequel Dieu, à peine incarné, convoque déjà les hommes au jugement<sup>160</sup>. Pour Balthazar comme pour les autres hommes de son époque, les malheurs du temps appellent à une méditation permanente sur la fin du monde. Ainsi chez Lazare de Selve :

*Quand je pense, Seigneur, à ceste fin du monde,  
A ces astres tombant du hault du firmament,  
A ces flambeaux du ciel esclipez promptement  
Et à ce feu bruslant l'air, & la terre, & l'onde.*

*Quand j'oy des quatre vents de la machine ronde,  
Ce grand son de clairons, ce grand adjournement,  
Criant : Levez-vous morts, venez au jugement :  
O que je suis saisi d'une crainte profonde.*

*Mais quand je voy ce Roy de gloire couronné,  
De mille millions d'esprits environné,  
Prononcer en tonnant la dernière sentence :*

*Venez bénits du pere, et allez malheureux :  
O Seigneur cache-moi, dis-je alors, tout paoureux,  
Dans l'abysme profond de ta grande clemence<sup>161</sup>.*

Il peut cependant sembler étonnant qu'un personnage aussi essentiel pour le monde religieux de l'époque que la Vierge ne soit pas plus présent. L'on peut toutefois remarquer qu'il n'y a pas, non plus, de représentation du Christ autre que celui présent sur la crucifixion, et que les autres figurations humaines, sans exception aucune, figurent un religieux capucin. Doit-on voir, dans ce manuscrit commandé à Balthazar par ses supérieurs, une dimension collective propre à l'ensemble de l'ordre, le religieux représenté figurant l'ensemble des capucins, ou une dimension personnelle proche de l'autoportrait ?

---

159 On pense également à l'étoile guidant les mages lors de la Nativité.

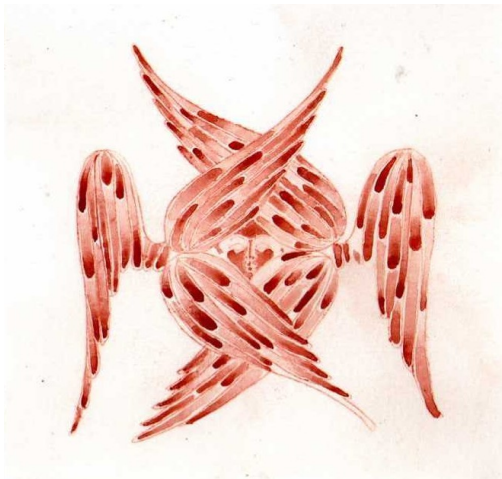
160 *Alors viendra le fils de l'homme dans sa gloire. Les messagers du Seigneur feront cercle autour de lui, et il prendra place sur son siège de gloire. Les peuples se rassembleront devant lui. Et, comme le berger sépare brebis et chèvres, il les départagera. Les brebis iront à sa droite, les chèvres, à sa gauche.*

*Aux brebis qui sont à sa droite, le roi dira : Vous voici, vous que mon Père a reconnus [...] Puis, se tournant vers ceux qui se retrouveront à sa gauche : « Eloignez-vous de moi, maudits » Mathieu, 25, 31-46*

161 SELVE L. de, *Les œuvres spirituelles sur les Evangiles des jours de caresme et sur les festes de l'année*, op. cit., p. 45.



## I 2 c La forte présence des anges



*Séraphin, étude sur papier de Catherine Pichot*

Cette représentation iconographique traditionnelle d'un séraphin n'appartient pas au manuscrit du frère Balthazar. Le monde angélique est toutefois très présent dans le texte du manuscrit, comme il l'est d'ailleurs dans ce premier dix-septième siècle chez les catholiques. Il l'est suffisamment en tous cas pour que B. de B. dédie son manuscrit, aussitôt après Marie, à l'« Ange gardien et tutélaire de la Province Séraphique de Bretagne »<sup>162</sup>

auquel il adresse la prière suivante :

*Ange gardien, des capucins bretons,  
Déffens nous tous des raffinez démons  
Afin qu'un jour, tous au ciel nous soyons,  
Pour y chanter les divines chansons*

*Amy de cœur, o ange tout divin,  
Protège nous, tant au soir qu'au matin,  
Chasse de nous du démon le venin,  
Par un regard très doux et très bénin.*

*Ange de Dieu, invincible soldat,  
Du tout puissant, au céleste combat,  
Renverse ici le ténébreux forçat,  
Qui nous voudroit accabler tout à plat.*

*Ange sacré, conserve le troupeau  
De Saint François, dans l'Eglise très beau,  
Fais fuir le loup, qui déchire l'aigneau  
Pais la colombe, et chasse le corbeau<sup>163</sup>*

*Ange gardien, qui m'a toujours gardé,  
Et qui partout, m'a aussi regardé  
Aye sans cesse, ici ton œil dardé,  
Pour conserver ce labeur non fardé.*

*Salut vous soit, Ange très glorieux,  
Conduisez-nous dans le séjour des cieux,  
Avec les saints, et tous les bienheureux,  
Pour bénir Dieu, à jamais avec eux  
Ainsi soit-il!*

Dans la dédicace même de la prière, ce sont deux sortes d'anges, si l'on peut dire, qui sont évoqués.

162 MS 0275, p. 9

163 Le corbeau et la colombe sont les deux animaux de l'arche de Noé. Le corbeau, premier envoyé à terre, ne revient pas. La colombe revient avec le rameau d'olivier (Genèse, VIII, 6-12). Voir à ce sujet PASTOUREAU M., *Les animaux célèbres*, Paris, Bonneton, 2001, p. 29.

D'abord les Séraphins, évoqués par l'adjectif « séraphique ». Les capucins se veulent, par leur mode de vie, les plus proches possible du monde angélique <sup>164</sup>. Et si possible même de ceux qui occupent le rang le plus élevé dans la hiérarchie céleste, les Séraphins.

*« L'année de la mort du roi Ozias, je vis le Seigneur assis sur un trône haut et élevé, et les pans de son manteau remplissaient le temple. Des séraphins se tenaient au-dessus de lui ; chacun avait six ailes, deux dont il se couvrait la face, deux dont il se couvrait les pieds, et deux dont il volait. L'un criait à l'autre et disait « Saint, Saint, Saint est Yahvé des armées ! Toute la terre est pleine de sa gloire ! »<sup>165</sup>.*

Dans la vision d'Isaïe, les Séraphins sont les plus proches de Dieu. C'est pourquoi le Pseudo-Denys l'Aréopagite<sup>166</sup> les place au sommet de la hiérarchie angélique. Entre Dieu et l'homme se situe le monde des Anges, fait de neuf cercles célestes divisés en trois ordres.

Le premier ordre, qui participe à la transcendance divine, comprend les Séraphins, les Chérubins et les Trônes. Il correspond au monde de l'esprit. Il initie le deuxième ordre, composé des Dominations, des Principautés et des Puissances, qui ordonne le monde et correspond au monde de l'âme. Enfin, un troisième ordre, composé des Vertus, des Archanges et des Anges, est attaché au monde matériel : c'est à cet ordre qu'appartiennent les messagers (signification du terme « anges » en grec) se manifestant à l'humanité, et assurant une liaison perpétuelle entre Dieu et les hommes<sup>167</sup>.

Et la connaissance de cette hiérarchie est très connue dans le monde religieux : B. de B. en fait part :

*Si vous voulez scavoir, quels sont les habitans,  
De ce palais divin, certes i'en suis content ;  
Ce sont les chérubins, Séraphins, & les Throsnes,  
Les Dominations, les Principautés hautes,  
Les Puissances, Vertus, les Archanges glorieux,  
Et les Anges très beaux, habitent ces hauts lieux <sup>168</sup>.*

Le Pseudo-Denys, quand il évoque les séraphins, parle de « *leur mouvement perpétuel et incessant vers les choses divines - l'ardeur, la subtilité, l'effervescence de leur activité ferme, généreuse,*

---

164 C'est la raison pour laquelle Bernard Dompnier intitule un de ses principaux ouvrages les concernant : « *Enquête au pays des frères des anges* ».

165 Bible, Livre d'Isaïe, 6, 1-14

166 Il s'agit d'écrits apparus pour la première fois à Constantinople en 533, attribués à Denys, disciple athénien de Saint Paul, offerts par l'empereur d'Orient à Louis le Débonnaire et déposés à l'abbaye de St Denis. En réalité leur auteur, sans doute syrien, est inconnu. Traduit par Hilduin puis par Jean Scot Erigène, il a influencé Albert le Grand et Thomas d'Aquin, qui lui consacre plus de 1700 citations explicites. Son prestige devient plus grand encore à la Renaissance avec Marsile Ficin. Il exerce une grande influence sur les mystiques du Nord, sur saint Jean de la Croix et sur le Carmel. Ces précisions sont issues de DURAND Y., « Mystique et politique au XVIIe siècle : l'influence du pseudo-Denys », *XVIIe siècle*, 1991, n° 173, p. 329.

167 C'est ce que voit Jacob en songe dans la Genèse, 18, 12 : « *voilà qu'une échelle était plantée en terre et que son sommet atteignait le ciel et des anges de Dieu y montaient et descendaient* »

168 MS 0275, p. 282.

*permanent - leur faculté énergique à élever jusqu'à la similitude les êtres au-dessous d'eux, en les animant et excitant d'un feu pareil, ainsi qu'à les purifier dans des flammes éminemment dévorantes - leur propriété patente, indéfectible, toujours la même, de recevoir la lumière et de la transmettre, en même temps que de bannir et de repousser l'obscurité des ténèbres»<sup>169</sup>*

Or le premier biographe de saint François, Thomas de Celano, évoque l'apparition d'un séraphin à saint François d'Assise, deux ans avant sa mort :

*«Comme il séjournait dans un ermitage qui tire son nom d'Alverne du lieu où il se situe, deux ans avant de rendre l'âme au ciel, il vit dans une vision de Dieu un homme ayant six ailes comme un séraphin, qui se tenait au-dessus de lui, les mains étendues et les pieds réunis, fixés à une croix. Deux ailes s'élevaient au-dessus de sa tête, deux étaient déployées pour voler, deux enfin voilaient tout le corps. Voyant cela, le bienheureux serviteur du Très-Haut était rempli d'un extrême étonnement ; mais de quoi cette vision voulait l'avertir, il ne le savait. Sa joie aussi était extrême et il était rempli d'une très vive allégresse devant le regard de bonté et de grâce par lequel il se voyait considéré par le séraphin dont la beauté était absolument incroyable. Mais le fixement à la croix et la violence de ce qu'il souffrait le détournait de terreur. Ainsi se leva-t-il, pour ainsi dire triste et gai; la joie et la douleur alternaient en lui. Troublé, il réfléchissait à ce que cette vision pouvait désigner et son esprit se tourmentait beaucoup à en saisir la signification.*

*Comme il n'en percevait rien clairement par l'intellect et que la nouveauté de cette vision s'installait fortement en son cœur commencèrent à apparaître dans ces mains et ses pieds les marques de clous, comme il avait vu peu auparavant en l'homme crucifié au-dessus de lui.<sup>170</sup> »*

Des franciscains fervents comme le sont les capucins ne peuvent de ce fait qu'adhérer à une vision du monde qui, par l'intermédiaire de la figure tutélaire de saint François, les rend si proches du Christ Crucifié. Le Père Joseph, capucin lui-même, ne manque pas de souligner leur ressemblance avec les séraphins : *« Souvenez-vous donc très chers pères et frères, que nous représentons en l'Eglise de Dieu, l'office de ces deux séraphins d'Isaïe desquels, tandis que l'un vole parmi les hommes et leur porte le charbon ardent, l'autre demeure ferme près du siège de Dieu. Ainsi, tandis que quelques-uns des nôtres s'emploient à échauffer le monde en l'amour de Notre Seigneur, vous ne bougez pas d'auprès du trône et sacré reposoir de Sa majesté, tel que se peut dire d'un couvent*

---

169 DENYS L'ARÉOPAGITE, *Oeuvres de Saint Denys l'Aréopagite / traduites du grec en français, avec prolegomènes, manchette notes, table analytique et alphabétique, table détaillée des matières par l'abbé J. Dulac*, Martin-Beaupré frères (Paris), 1865, p. 345.

170 THOMAS DE CELANO, *Les Vies de saint François d'Assise: Vie du bienheureux François, Légende de choeur; Légende ombrienne, Mémorial dans le désir de l'âme*, traduit par Jacques DALARUN, Paris, Éd. franciscaines Éd. du Cerf, coll.« Sources franciscaines », 2009, p. 216-217.



*dévoit et paisible* »<sup>171</sup>.

C'est certainement ainsi que le voit le frère Balthazar qui valorise beaucoup la solitude et la prière devant l'autel où se tient le Saint-Sacrement.

Les anges tels que se les représente B. de B. ont également un côté guerrier, qui apparaît bien dans la prière :

*Ange de Dieu, invincible soldat,  
Du tout puissant, au céleste combat  
Renverse ici le ténébreux forçat,  
Qui nous voudroit accabler tout à plat.*<sup>172</sup>

Il fait ici allusion à saint Michel, chef des armées célestes, chargé par Dieu de mener le combat contre le Diable. C'est notamment celui qu'ils peuvent exercer lors des séances d'exorcisme...

L'importance accordée aux anges par les capucins apparaît également dans la forte proportion de noms de religion ayant trait au monde angélique. En effet, parmi les mille premiers capucins de la Province de Bretagne, nous trouvons :

12 Michel, 10 Raphael, 11 Gabriel, 9 Ange, 8 Seraphin, 7 Archange, 6 Angélique, 5 Michel Ange, 5 Agathange, 4 Célestin, 4 Chérubin, 3 Séraphique, 2 Uriel et 2 Gabriel Ange, en tout 88 personnes appartenant au monde angélique, soient près de 9 %. On peut cependant souligner que la catégorie, quoique légèrement inférieure (une moyenne de 8%) se retrouve dans les noms de religion portés dans les couvents bretons (capucins, mais aussi ursulines, carmélites, grands carmes) à l'époque moderne<sup>173</sup>.

Enfin, la prière est adressée à l'Ange gardien, et tuteur, de la province de Bretagne. La figure de l'Ange gardien apparaît assez tardivement, vers la fin du Moyen Âge, et constitue un élément important de la Réforme tridentine. Jean Delumeau, dans *Rassurer et protéger*, rappelle que ce « géant magnanime » existe très tôt chez les Pères de l'Église, comme Clément d'Alexandrie ou Basile le Grand, qui dit : « Qu'un ange soit à côté de chaque fidèle comme pédagogue et comme pasteur pour diriger sa vie, personne n'y contredira s'il se souvient des paroles du Seigneur qui a dit : « Ne méprisez aucun de ces petits, car leurs anges voient la face de mon Père qui est dans les cieux [...]Et d'autre part, que des anges soient affectés à des nations entières, Moïse nous l'enseigne,

---

171 PIERRE B., *Le Père Joseph: l'éminence grise de Richelieu*, Paris, Perrin, 2007, p. 124.

172 *Ibid.*, p. 9.

173 URIEN, LAURENCE, *Les Noms de religion dans les couvents bretons à l'époque moderne, op. cit.*, p. 150.

et le sage Daniel. <sup>174</sup>» L'ange gardien peut protéger aussi bien une collectivité (pays<sup>175</sup>, province, ville) qu'un individu. Ici, l'ange gardien est celui de la province capucine. Anne Manévy décrit bien en quoi il constitue un « *instrument de disciplinarisation après la Contre-Réforme* », pour maintenir les fidèles dans le « droit chemin » :

« La fête des saints anges gardiens, fixée au 2 octobre, est étendue à l'Eglise universelle au XVII<sup>e</sup> siècle et, usant de tous ses outils de validation traditionnels - normes liturgiques, ouvrages de piété, sermons, iconographie, approbations, indulgences, confréries... -, l'autorité ecclésiale s'est appliquée à définir cette figure du bon ange député à la garde de chaque fidèle, relevant de ce que Jean Delumeau appelle le « vaste mouvement de sécularisation », et signe de la piété individuelle <sup>176</sup>». Pour certains, le fidèle, toute sa vie, est même partagé entre les influences du bon ange qui le protège, et du mauvais démon qui le tente. Ainsi, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Saint Vincent Ferrier affirme : « *Nous ne pouvons pas voir nos ennemis, les démons, parce que le voile de la chair nous en empêche [...] mais eux, nous voient. Ils sont dans nos maisons, sur nos chemins. Si nous n'avions pas des anges pour nous défendre, ils nous détruiraient. Dès que le démon tente quelqu'un, l'ange qui voit cela du haut du ciel descend sur terre plus rapide que l'aigle* »<sup>177</sup>

Ce mouvement vers une individualisation de l'ange gardien apparaît déjà dans le manuscrit quand Balthazar y déclare :

*Ange gardien, qui m'a toujours gardé,  
Et qui partout, m'a aussi regardé  
Aye sans cesse, ici ton œil dardé,  
Pour conserver ce labeur non fardé.*

On voit donc dans le manuscrit de 1662 l'action attendue de cet ange conducteur, dédié au salut individuel de l'âme de chaque fidèle, dans la perspective du jugement dernier. Sa figure commence à prendre toute son ampleur dans la littérature de dévotion, avec la parution la même année du premier ouvrage du jésuite Jacques Coret, *L'ange gardien spécialement protecteur des mourans* <sup>178</sup>, suivi d'une longue suite d'autres titres, dont le plus célèbre, vingt ans plus tard, est « *L'ange conducteur dans la dévotion chrétienne* », qui connaît d'innombrables éditions<sup>179</sup>. L'utilisation de

---

174 DELUMEAU J., *Rassurer et protéger*, op. cit., p. 294.

175 Saint Michel est par exemple le protecteur de la France et fait partie des saints invoqués par Jeanne d'Arc. Dans France affaiblie par les guerres civiles, avec un roi au crédit diminué, le père Coton, confesseur d'Henri IV, lui adresse cette prière : « *Puissant génie et singulier protecteur de la France, accourez au secours de cette monarchie que vous avez de tous temps mise à couvert sous les ailes de votre protection spéciale* ». Ibid., p. 296.

176 MANEVY A., « Le droit chemin », *Revue de l'histoire des religions*, 1 juin 2006, n° 2, p. 196.

177 *Sermones de Sanctis*, édité à Lyon en 1550 et cité par Jean Delumeau, op.cit., p. 317.

178 CORET J., *L'Ange gardien protecteur spécialement des mourans*, par le R. P. Coret, ..., Liège, impr. d'A. Bronckart, [s.d., i.e.1662.]

179 CORET J., *L'ange conducteur dans la deuotion chretienne : reduite en pratique en faueur des ames deuotes : avec l'instruction des riches aantages dont jouissent les personnes associées dans la Confrairie de l'Ange Gardien.*, A Liege, chez Anne Catherine Bassompierre, [s.d., i.e. 1683]. Bernard Dompnier évalue à plus de 500 les

l'ange dans la perspective du jugement dernier est également présente dans les images de dévotion étudiées pour une période un peu plus tardive par Anne Sauvy<sup>180</sup>.

Sur ces « tableaux énigmatiques » ou « images morales », l'Ange gardien apparaît au côté de l'homme pécheur, à qui il présente le crâne évoquant la perspective de la mort et le glaive du jugement, ce qui déclenche chez le pécheur l'attrition, étape vers la contrition où il brandit devant lui la croix et le livre...

## I 2 d La nature, témoin de la gloire divine

Certains passages du manuscrit glorifient la beauté de la nature. C'est le cas par exemple ici, où Balthazar compare la nature à un grand livre :

*«Ce soleil leur faisait voir toutes les rares beautez de ce grand livre universel, la belle voute des cieux, les planètes lumineuses, les brillantes estoiles, toutes les couleurs admirables, toutes les plantes, les fleurs, les simples, les animaux merveilleux en leurs productions, toutes les mers, les lacs et les rivières, avec leurs prodigieux et ecaillez poissons, et enfin toutes les créatures »<sup>181</sup>*

On retrouve ici, en grande partie, l'ordre dans lequel Dieu crée le monde selon le *Livre de la Genèse*<sup>182</sup> ... L'on y voit aussi la sensibilité particulière des franciscains pour la nature, développée dans le *Cantique des Créatures, ou Cantique de Frère Soleil*, de saint François d'Assise, qui fait du Soleil, de la Lune, du Vent, de l'Eau ou du Feu des êtres vivants qu'il qualifie du nom de « frère » ou de « sœur »<sup>183</sup>. A la même époque que B. de B., Corneille glorifie également le cosmos avec lyrisme :

*Eaux sur le firmament par sa main suspendues,  
Bénissez le seigneur ;  
Vertus par sa clémence en tous lieux répandues,  
Exaltez sa grandeur.*

*Soleil qui fais le jour, Lune qui perces l'ombre,  
Bénissez le seigneur ;  
Etoiles dont mortel n'a jamais vu le nombre,  
Exaltez sa grandeur.*

*Feux, dont la douce ardeur ouvre et pare la terre,  
Bénissez le Seigneur ;*

*Terres, que son vouloir enrichit ou désole,  
Bénissez le Seigneur ;  
Et jusqu'au bout des temps, de l'un à l'autre Pôle,  
Exaltez sa grandeur.*

*Monts sourcilleux et fiers, agréables collines,  
Bénissez le seigneur ;  
Doux présents de la terre, herbes, fruits et racines,  
Exaltez sa grandeur.*

*Délicieux ruisseaux, inépuisables sources  
Bénissez le Seigneur ;*

---

réimpressions de cet ouvrage dans son article « Des anges et des signes : littérature de dévotion à l'ange gardien et images des anges au XVIIe siècle, *Les signes de Dieu aux XVIe et XVIIe siècles* p. 211-223.

180 SAUVY A., *Le miroir du cœur: quatre siècles d'images savantes et populaires*, Paris, Éd. du Cerf, coll.« Histoire », 1989.

181 MS p. 13

182 Genèse, 1, 1-2, 4

183 FRANÇOIS D'ASSISE, *Écrits*, Paris, Éditions du Cerf, coll.« Sources chrétiennes », n° 285, 1981, p. 343.

*Froids, dont l'âpre rigueur la ravage et resserre,  
Exaltez sa grandeur*

...

*Admirables trésors de neiges et de glaces,  
Bénissez le seigneur ;  
Jour qui fais la couleur, et toi, nuit qui l'effaces,  
Exaltez sa grandeur.*

*Ténèbres et clartés, leurs éternels partages,  
Bénissez le Seigneur ;  
Armes de sa colère, éclairs, foudres, orages,  
Exaltez sa grandeur.*

*Fleuves et vastes mers qui terminez leur course,  
Exaltez sa grandeur*

*Poissons, qui sillonnez la campagne liquide,  
Bénissez le Seigneur ;  
Hautes vagues des airs, qui découpez leur vide,  
Exaltez sa grandeur.*

*Animaux, que son ordre a mis sous notre empire,  
Bénissez le Seigneur ;  
Hommes, qu'il a faits rois de tout ce qui respire,  
Exaltez sa grandeur.<sup>184</sup>*

B. de B. nous parle de la nature surtout par la représentation de plusieurs végétaux : des arbres (chêne et cyprès), des plantes (épines et chardons), et une fleur en particulier : la tulipe.

Mais c'est la métaphore de l'arbre que B. de B. utilise à foison. Il le fait honorer le fondateur du diocèse du Mans : « *S. JULIEN est l'Arbre merveilleux, qui a produit tant de beaux, & bons fruits, co(mm)e sont les Religieux & Religieuses du Pais du Maine* <sup>185</sup> . » ou « *Voilà les beaux, & précieux fruits du pais du Mayne, que saint Julien comme un arbre tout divin, & merveilleux, & grand Apostre y a produits par son humilité, simplicité, patience, douceur, & oraison continuelle* <sup>186</sup> ».

Il l'utilise surtout pour évoquer la famille capucine, son développement et les aléas qu'elle rencontre : ainsi, « *Voyant en terre, cette belle branche britannique de vostre Arbre merveilleux, & Séraphique, si bien chargé de tant de beaux, & précieux fruicts, com(m) sont toutes les ames seraphiques des Religieux qu'elle contient* »<sup>187</sup>, ou encore ici, pour exposer les vertus capucines : « *Enfin, comme dans un pépin est virtuellement contenu un grand pommier avec ses racines, son tronc, ses branches, ses feuilles, ses fleurs et ses fruits, ainsi les contemplatifs verront aux seuls noms des religieux contenus dans les catalogues de ce livre, une infinité de rares vertus & de très hauts mérites, enclos dans ces beaux noms, qui nous restent ici comme des semences & pépins prodigieux, capables de produire dans nos esprits toutes les plus belles, & rares fleurs & précieux fruits de la vie spirituelle et de la perfection séraphique, voire les arbres tout entiers, si nous voulons les semer dans nos âmes, & les y laisser germer, croître et produire, comme ils ont fait dans nos ancêtres* ».

Puis, un peu plus loin, les termes employés sont renforcés par le dessin. Dans le premier, « *Le grand arbre de la Province de Paris s'est divisé en Paris, & Normandie, le cœur demeurant tout entier* »<sup>188</sup>.

---

184 CORNEILLE P., *Cantique des Trois Enfants, en Daniel, 3*, in *l'Office de la Vierge*, Paris 1670, cité dans AURY D., *Anthologie de la poésie religieuse française*, Paris, Gallimard, coll.« Poésie Gallimard », n° 309, 1997, p. 245-247.

185 MS p. 37.

186 MS p. 40

187 MS p. 25

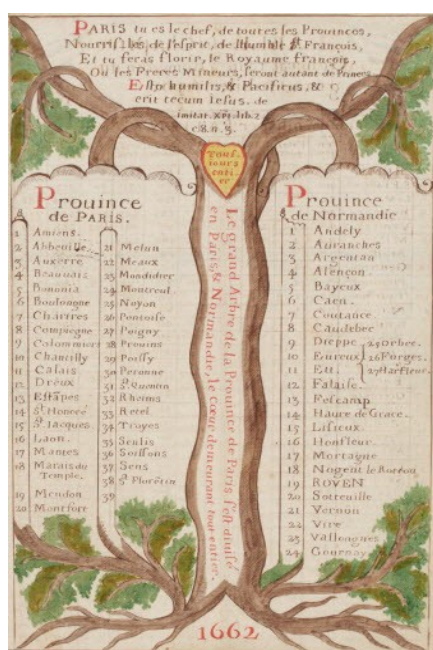
188 MS p. 29

L'inscription figure le tronc d'un arbre dont les rameaux constituent désormais la Province de Paris et celle de Normandie, mais dont les racines sont communes. En haut, à la séparation, se trouve un cœur avec la mention « *toujours entier* ».

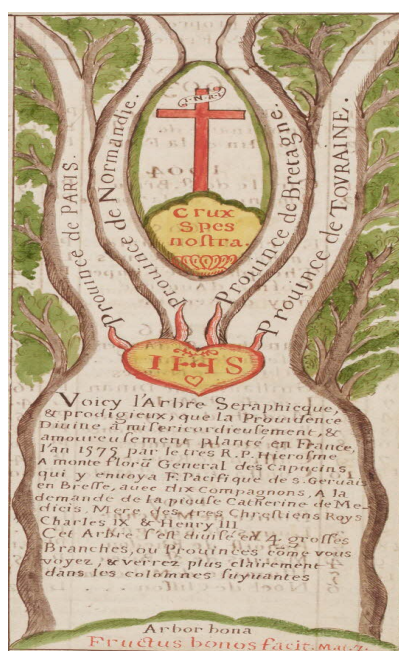
Il est ensuite question, dans le deuxième, du *bel Arbre seraphique qui produit les 4 Provinces de Paris, Tourraine, Normandie & Bretagne*<sup>189</sup>. Cette mention fait partie de la présentation du Second Catalogue, qui se présente à la fois comme un arbre, solidement enraciné, et comme un miroir décoré de feuillages<sup>190</sup>.

Enfin, dans le troisième, il nous dit : « *Voicy l'Arbre Seraphique & prodigieux, que la Providence divine a miséricordieusement, & amoureusement planté en France, l'an 1575 par le tres R.P. Hierosem A monte floru(m) Generale des Capucins, qui y envoya F. Pacifique de S. Gervais en Bresse, avec dix compagnons, à la demande de la pieuse Catherine de Médicis, Mere des tres Chrestiens Roys Charles IX & Henry III. Cet arbre s'est divisé en 4 grosses Branches ou Provinces com(m)e vous voyez, & verrez plus clairement dans les colonnes suiyyvantes* »

Les quatre grosses branches de l'arbre portent les indications : Province de PARIS, Province de Normandie, Province de Bretagne, Province de TOURAINE. Il s'agit d'un arbre fertile, comme le souligne l'inscription de l'Évangile inscrite en bas : « *Arbor bona fructus bonos facit Mat 7* »



*Le grand arbre de la province de Paris,*  
MS 0275, p. 94



*L'arbre séraphique et prodigieux,*  
MS 0275, p. 97

<sup>189</sup> MS p. 93

<sup>190</sup> Cette même présentation se retrouve sur la p. 94 page suivante (peut-être pour utiliser un dessin qui se voit en transparence), mais pour présenter un discours s'adressant au « solitaire seraphique » et vantant les mérites de la solitude.

Deux de ces trois images représentent un arbre solidement enraciné, au tronc épais, au feuillage abondant : c'est un chêne, que nous retrouvons également représenté, sans intention métaphorique directe, dans d'autres images du manuscrit. Il abrite par exemple le capucin agenouillé en prières devant le Beau Mont des vertus monastiques<sup>191</sup>, ou celui qui, dans la même position, célèbre la solitude et l'amour fraternel<sup>192</sup>.



Le beau mont des vertus, MS 0275, p. 22



Congregavit nos..., MS 0275, p. 95

Dans les *Emblèmes* d'Alciat, où les citations latines sont issues de classiques comme Pline, Ovide ou Virgile, le chêne est un arbre très bienfaisant :

*Grata Iovi est quercus, qui nos servatq(ue), fovetq(ue),  
servanti civem querna corona datur,  
ALIUD*

*Glande aluit veteres, sola nunc proficit umbra,  
sic quoque sic arbor officiosa Iovis.*<sup>193</sup>

*Le chêne plaît à Jupiter, qui nous protège et nous favorise,  
on donne la couronne de (feuilles de) chêne à celui qui protège un citoyen,*

*OU*

*Il a nourri les anciens de ses glands, il nous profite maintenant par sa seule ombre,  
ainsi aussi l'arbre de Jupiter nous rend service.*

Dans l'*Iconologie* de Ripa, la Force est représentée de manière allégorique par une grande femme robuste qui tient de la main droite une lance et rameau de chêne. «*Ses armes sont des symboles de la force de son corps ; Et le Rameau qu'elle tient en main en est un de la force de son esprit. Par l'un elle résiste aux armes matérielles ; Et par l'autre, aux spirituelles, qui sont les vices. Ce qui nous est desmontré par le chesne, arbre que les Poètes ont toujours creu plus fort que les autres,*

191 MS 0275, p. 22

192 MS 0275, p. 95

193 ALCIAT A., *Les emblèmes*, [Reprod. en fac-sim.de l'éd. de 1551], Paris, Klincksieck, 1997.



soit à cause qu'il se roidit contre la violence des vents & des eaux, soit pource que l'on en fait des machines qui durent longtemps, de quelque pesant fardeau qu'elles soient chargées : aussi est-ce pour cela que les Latins appellent de son nom les hommes forts et robustes »<sup>194</sup>.

La dureté de son bois le fait passer pour incorruptible et représente donc souvent la foi du chrétien face à l'adversité. On le retrouve donc souvent dans la peinture chrétienne.



Raphaël, *Sainte Famille au chêne*, Musée du Prado, Madrid



Montagna, *Saint Jérôme*, Pinacothèque de Bréra, Milan

L'autre arbre représenté sur le manuscrit de manière récurrente est le cyprès, que l'on trouve dans les deux images déjà vues, ainsi qu'au début de l'œuvre, où deux de ces arbres encadrent l'agneau mystique



Cyprès encadrant l'agneau mystique, MS 0275, p. 17

Il s'agit d'un arbre ambivalent. Il est généralement vu comme un signe de deuil. C'est le cas dans les *Emblèmes* d'Alciat :

194 RIPA C., *Iconologie où les principales choses qui peuvent tomber dans la pensée touchant les vices et les vertus sont représentées sous diverses figure*, [Reprod. en fac sim. de l'ed. de 1643], Paris, A. Baudry et Cie, 2011, p. 77.

*Funesta est arbor, procerum monumenta cupressus ,  
Quale Apium plebis, comere fronde solet  
ALIUD  
Pulchra coma est, pulchro digestaeq(ue), ordine fron(n)des  
Sed fructus nullos haec coma pulchra gerit<sup>195</sup>.*

*Le cyprès est un arbre funeste, dont les branches ornent les tombes des puissants,  
comme le persil celles de la plèbe*

*OU*

*Son feuillage est beau, et ses feuilles disposées en un bel ordre,  
Mais ce beau feuillage ne porte aucun fruit.*

Il est donc lié au deuil, et il est stérile, comme c'est le cas aussi dans l'*Iconologie* de Ripa où le désespoir est figuré par une femme tenant de la main droite un rameau de cyprès : « *par le cyprès il est démontré, que comme cet Arbre une fois coupé, ne pousse iamais de nouveaux rejetons ; un Desespéré de mesme esteint en lui toutes les semences des grandes actions* <sup>196</sup> ». Cependant il peut également avoir une connotation positive. C'est ainsi que Jean Delumeau le place dans le paradis :

« Selon Grégoire le Grand, il symbolisait, comme le cèdre, les élus dans le ciel parce que le bois de ces deux arbres est réputé incorruptible : « Le cèdre et le cyprès, écrivait-il, ont apparemment un bois imputrescible. C'est donc avec raison qu'ils figurent tous les élus ». Le cyprès avait en outre la réputation de faire fuir le serpent, lequel ne saurait avoir sa place dans un décor paradisiaque. Enfin, comme le sapin, arbre du Nord lui aussi présent dans le paradis de Gand<sup>197</sup>, il fait partie des arbres éternellement verts. Dans l'iconographie religieuse il symbolisait l'éternité. De plus, on disait que Seth, fils de Noé, était allé jusqu'au paradis terrestre et en avait ramené trois branches, respectivement de sapin, de cyprès et de palmier, qui, plantés dans le sol, donnèrent des arbres »<sup>198</sup>.

Il est de ce fait difficile de savoir quelle valeur le frère B. de B. attribue donc au cyprès. Le fait qu'il le fasse figurer aux côtés du chêne pourrait pencher en faveur de la deuxième hypothèse<sup>199</sup>...

D'autres plantes sont représentées dans le manuscrit, comme les épines envahissant l'image pleine page où un capucin, à l'imitation du Christ, porte sa croix sur un chemin épineux<sup>200</sup>. Les épines qui blessent la tête sont aussi, évidemment, une référence à la couronne d'épines portée par le Christ

---

195 ALCIAT A., *Les emblèmes*, [Reprod. en fac-sim. de l'ed. de 1551] Paris, Klincksieck, 1997, p. 213.

196 RIPA C., *Iconologie où les principales choses qui peuvent tomber dans la pensée touchant les vices et les vertus sont représentées sous diverses figures (edit 1643)*, op. cit., p. 153.

197 Il s'agit de l'image du paradis dans le *Retable de l'Agneau Mystique*, qui se trouve dans la cathédrale Saint-Bavon, à Gand.

198 DELUMEAU J., *Que reste-t-il du paradis ?*, Paris, Fayard, 2000, p. 127.

199 Ne pas exclure non plus le fait que son aspect décoratif le rend, pour un peintre, aisément utilisable pour remplir facilement de petites surfaces...

200 MS 0275, p. 20.



lors de la Passion<sup>201</sup>. Nous avons vu plus haut les éléments concernant le chemin de croix, « création » franciscaine. Mais l'image fait aussi référence, de manière implicite, à la Genèse : après que l'homme a voulu se rendre semblable à Dieu, celui-ci le punit en l'expulsant du Paradis terrestre. Désormais, le sol lui «*produira des épines et des chardons*»<sup>202</sup>.

L'on retrouve d'ailleurs le chardon près du solitaire priant<sup>203</sup> ainsi que dans une troisième image<sup>204</sup>.



Portement de croix, MS 0275, p. 20



Chardon (détail), MS 0275, p. 95



Béquille de la confiance en Dieu, MS 0275, p. 162

L'on ne peut qu'être frappé par le côté à la fois menaçant et enveloppant des « épines » surdimensionnées, qui atteignent le religieux à la tête, aux mains, et, sur la première image, aux pieds. Nous reviendrons dans la troisième partie sur cette caractéristique qui nous semble revêtir deux dimensions, la première étant celle de l'adoption, par tout religieux désireux de gagner le ciel, de la souffrance qui fut celle du Christ pour racheter l'humanité, et la deuxième rejoignant la condition particulière de Balthazar, qui souffre de la goutte de manière aiguë et continue.

La tulipe est très présente dans le manuscrit de B. de B., nous l'y trouvons à deux reprises. Elle constitue d'abord, dans le premier cas, un écrin à la maxime prononcée par un capucin en oraison : « *Congregavit nos in unu(m) Christi Amor* », c'est-à-dire : *L'Amour du Christ nous a réunis en un seul* »<sup>205</sup>. Le calice de la tulipe, avec ses pétales réunis, constitue une belle métaphore des fidèles réunis par l'amour. Dans la deuxième image, elles sont deux à valoriser le calice de la communion,

201 Les soldats tressèrent une couronne d'épines qu'ils posèrent sur sa tête, et ils le revêtirent d'un manteau de pourpre; puis, s'approchant de lui, ils disaient: Salut, roi des Juifs! Et ils lui donnaient des soufflets. » Jean, 19,2.

C'est de cette couronne qu'est censée provenir la « sainte épine » à l'origine de la guérison miraculeuse survenue le 24 mars 1656, racontée par Racine dans l'Abrégé de l'histoire de Port-Royal. Voir RACINE J., LESAULNIER J, et SELLIER P., éd., *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, Paris, H. Champion, 2012, pp. 150-153.

202 Genèse, III, 18

203 MS 0275, p. 95.

204 MS 0275, p. 162

205 MS 0275, p. 95



*ouvre de grands yeux, il frotte ses mains, il se baisse, il la voit de plus près, il ne l'a jamais vue aussi belle, il a le cœur épanoui de joie ; il la quitte pour l'Orientale, de là il va à la Veuve, il passe au Drap d'or, de celle-ci à l'Agathe, d'où il revient ensuite à la Solitaire, où il se fixe, où il se lasse, où il s'assit, où il oublie de dîner ; aussi est-elle nuancée, bordée, huilée, à pièces emportées ; elle a un beau vase ou un beau calice ; il la contemple, il l'admire ; Dieu et la nature sont en tout cela ce qu'il n'admire point, il ne va pas plus loin que l'oignon de sa tulipe, qu'il ne livrerait pas pour mille écus, et qu'il donnera pour rien quand les tulipes seront négligées et que les œillets auront prévalu. Cet homme raisonnable, qui a une âme, qui a un culte et une religion, revient chez soi fatigué, affamé, mais fort content de sa journée : il a vu des tulipes.*<sup>209</sup>

On rend aussi hommage à la tulipe dans la poésie de l'époque, ainsi par exemple le madrigal d'Arnaud de Corbeville, qui fait partie, en 1641, du manuscrit de la Guirlande de Julie<sup>210</sup>.

Paraissent, pour satisfaire cette « tulipomania », des catalogues spécialisés, quelquefois des œuvres d'art comme l'album du peintre Nicolas Robert dont un exemplaire, ayant appartenu au prince Eugène, figure dans les collections de la Bibliothèque Nationale Autrichienne. On y trouve des représentations aquarellées de plantes à bulbes, et particulièrement de tulipes, avec leur nom, celui de leur propriétaire, et l'année : la « Vespasien » de Mr Robin en 1652, la « flamboyante blanche » de Mr Perruchot, ou la « Glorieuse » de Mr Virot.

Cette convoitise se concrétise dans le phénomène de spéculation apparu aux Pays-Bas, où les bulbes de tulipes peuvent atteindre des prix tout à fait extraordinaires : c'est le cas par exemple de la variété « Semper Augustus »<sup>211</sup>, dont on sait maintenant que son panachage particulier était dû à un virus.

Dans une certaine mesure, ce goût du luxe entre en opposition avec la vision du monde professée

209 LA BRUYÈRE J. de, *Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll.« Bibliothèque de la Pléiade », n° 23, 1951, p. 386.

210 *Je suis le plus brillant ouvrage  
Dont le pinceau de Flore embellit les Estez  
Et sur les autres Fleurs j'ai le mesme avantage  
Qu'a le feu de tes yeux sur les autres clartez  
Mais dans l'éclat qui m'environne  
Et qui de cent couleurs relève mes beautez ;  
La gloire que le ciel me donne  
D'estre une fleur de ta COURONNE  
A pour moi de si doux appas  
Que bien que de ma mort ma gloire soit suivie  
Pour mourir d'un si beau trépas  
J'aime mieux la mort que la vie*

Madrigal d'Arnaud de Corbeville dans *La Guirlande de Julie*, 1641, p. 48.

211 Ce phénomène de spéculation est bien retracé dans un roman éponyme récent : BLEYS O., *Semper Augustus*, Paris, Folio, 2008.

par les franciscains : il y a une « Joie de la nature théologiquement exprimée par François d'Assise, philosophiquement par Thomas d'Aquin [...] la nature accède ainsi à la représentation ; mais les fleurs, en image ou en réalité, appartiennent en même temps à cette culture du luxe contre laquelle les franciscains réagiront »<sup>212</sup>. Certains grands prélats voient cependant dans la nature et sa beauté le moyen d'entrer en contemplation avec le créateur. C'est le cas de l'archevêque de Milan Federico Borromeo, qui offre sa collection de tableaux à la ville en 1618. Celle-ci ne comprend que des fleurs en pleine splendeur, sans atteinte du temps ni des insectes. Elles ne sont que le symbole des beautés de la création. Dans un même bouquet peuvent figurer des fleurs de différentes saisons pour en montrer la variété<sup>213</sup>. C'est également le cas, en Allemagne, du prince-évêque d'Eischtätt, Johann Conrad von Gemmingen, qui veut recréer le jardin du paradis terrestre, et dont l'herbier sur papier gris est à l'origine de *L'Hortus Eystetensis*, le plus grand ouvrage botanique de l'époque baroque<sup>214</sup>.

Dans le sud catholique des Pays-Bas, la symbolique florale biblique se développe, on voit de nombreux ouvrages de dévotion appelés « hortus » ou « hortulus », écrits par des religieux des ordres mineurs, mais aussi par des jésuites<sup>215</sup>. On y trouve aussi des images de la Vierge rehaussées de fleurs en réaction contre l'iconoclasme protestant. « Lors de la grande émeute iconoclaste d'Amsterdam, en 1566, c'est l'icône « très vénérée » de la Vierge qui est blasphémée ; et elle est attaquée à coup de pierres. A ces agissements, il fallait une réponse théologique, mais aussi picturale : la Madone au jardin s'enrichit donc d'un rosaire, puis de roses, puis de guirlandes de fleurs, qui ne font d'ailleurs souvent que reproduire les couronnes bien réelles dont on ornait les tableaux des églises, depuis le milieu du XVe siècle au moins »<sup>216</sup>.

On serait de ce fait tenté de voir dans cette belle variété la raison pour laquelle, à cette époque-là, le couvent du Mans remet chaque année un bouquet à la ville : « *les capucins furent reçeus au Mans en l'an 1602 et le P. Ambroise de N., gardien de Chartres, obtint pour eux des messieurs de St Julien le Champ de la Moranne, à condition de donner tous les ans le jour de Saint iacques 25e juillet un bouquet sur le chef de St Julien, que deux frères doivent porter ce jour à six heures du matin à la sacristie dudit Saint Julien, et le présenter aux messieurs qui s'y trouvent, ce jour est*

---

212 GOODY J., *La culture des fleurs*, op. cit., p. 191.

213 LE FOLL J., *La peinture de fleurs*, Paris, Hazan, 1997, p. 108.

214 LACK H.W., *Ein Garten Eden : Meisterwerke der botanischen Illustration*, Köln New York London [etc], Taschen, 2001, p. 82.

215 A noter la fréquence des bouquets « symboliques » que l'on trouve aussi dans les succès d'édition au XVIIe siècle, par exemple *l'Introduction à la vie dévote* et sa bouquetière Glycera, que saint François de Sales utilise comme métaphore pour montrer comment Dieu fournit aux hommes toutes sortes de voies pour parvenir à l'épanouissement spirituel, ou le *Bouquet sacré, composé des roses du calvaire, des lys de Bethléem, des jacintes d'Olivet et de plusieurs autres rares & belles Pensées de la terre Sainte*, qui est en fait un guide de voyage en Terre Sainte écrit par un franciscain, le R.P. Boucher, en 1657.

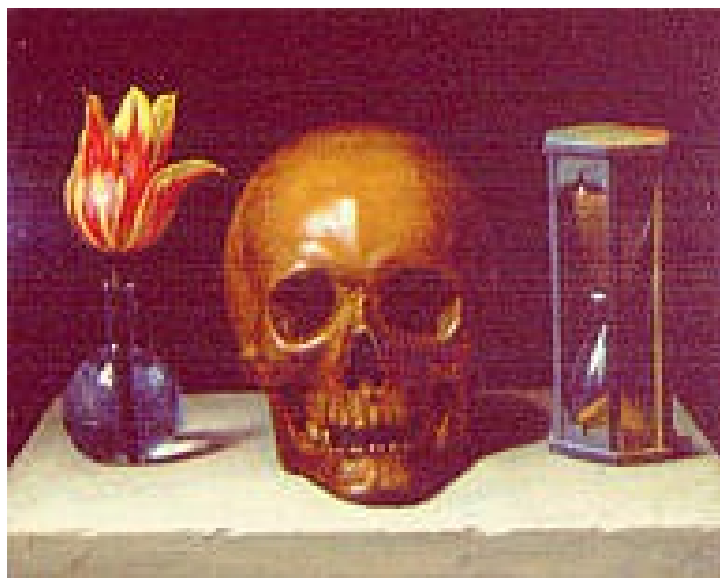
216 GOODY J., *La culture des fleurs*, op. cit., p. 199.

*celui de la translation de saint Julien le grand apôtre du Mans. »*<sup>217</sup>

Il s'agit là, en réalité, d'une coutume existant déjà auparavant, largement répandue, mais sans valeur symbolique particulière.

Cette sensibilité à la beauté florale explique sans doute le fait que l'on ne trouve pas dans le manuscrit d'utilisation des tulipes à des fins d'édification pourtant largement usitées à l'époque, à savoir les Vanités. L'extrême éclat de la tulipe, sa somptuosité, conjuguée à la brièveté de sa vie, en font en effet une métaphore de la vie humaine. C'est par exemple le cas dans le tableau de Rachel Ruysch, qui comporte principalement des tulipes, à tous degrés de maturité ; une lampe à l'huile qui vient de s'éteindre (on voit encore la fumée), et une tête de mort couronnée de baies, avec des épis de blé fanés, et des insectes rampants<sup>218</sup>.

Ou dans le très célèbre tableau attribué à Philippe de Champaigne, qui se trouve au Musée de Tessé, au Mans, mais dont il y a peu de chances que le frère Balthazar en ait eu connaissance<sup>219</sup>...



*Champaigne, Vanité ou Allégorie de la vie humaine, Musée de Tessé, Le Mans*

---

217 MS 0275, p. 34

218 TAPIÉ A., *Le sens caché des fleurs: symbolique & botanique dans la peinture du XVIIIe siècle*, Paris, A. Biro, 1997, p. 96.

219 D'après sa fiche signalétique sur la base Joconde, le tableau a été acquis par le musée en 1884.

Nous avons donc vu comment, dans le manuscrit, Balthazar cherche à faire advenir sur terre le monde céleste, en rappelant comment, par l'Incarnation, Dieu fait homme dans la personne du Christ a racheté le péché, et en montrant comment il se trouve déjà présent dans la splendeur de la nature, partie visible et tangible de la création divine. Mais sans doute les belles valeurs chrétiennes ne sont-elles pas aussi faciles à mettre en œuvre que Balthazar et ses supérieurs le souhaiteraient. Après les valeurs divines, il est besoin de conforter l'identité capucine en lui donnant un soubassement humain, en l'inscrivant dans l'histoire franciscaine mais aussi dans le terreau local dont la richesse permettra la croissance du bel arbre.



## II « Toute cette belle province » : les difficultés temporelles



## II 1 Un mouvement puissant

### II 1 a Un terrain favorable

Bien évidemment, l'ordre des capucins s'inscrit dans une puissante généalogie : c'est pourquoi le manuscrit s'adresse *Au Grand & Glorieux Saint François, genereux port-enseigne de Jesus-Christ, chef, père, et patriarche des vrais et legitimes Freres Mineurs Capucins... et à ses successeurs legitimes, les RR Peres Provincial & Deffiniteurs de la Seraphicque Province de Bretagne*. De la même manière que le Dieu de l'Ancien Testament au patriarche Abraham, le Christ a donné à saint François *des Enfants en si grand nombre, qu'il semble surpasser celui des estoilles du Ciel*. Comme l'Esprit a voulu que soient cités les noms des patriarches<sup>220</sup>, alors même qu'ils n'étaient que les précurseurs, B. présente à saint François la liste de ses descendants, *es personnes des RR tres zeles & amoureux Pasteurs de cette vostre bergerie & Province Brittanique, où ils tiennent votre place par succession & eslection legitime et canonicque*. Dans une société qui sort tout juste des guerres de religion, et en proie aux guerres extérieures ou à la Fronde, dont B. se fait par ailleurs l'écho, la dimension militaire du texte est indéniablement présente : sur deux pages ayant trait à des valeurs spirituelles, on note les termes de *porte-enseigne, capitaine, armée, milice, étendard, soldat, lieutenant, regiment, combattre, remparts, lice*. B. est l'un des soldats de cette armée qu'il ne veut pas désertier, et que le père Joseph, ancien soldat et capucin lui-même, compare à une armée d'aigles : *Si les vrais frères mineurs, qui portent en leur habit la couleur et l'âpreté de l'aigle, grisâtre et mal peignée, savent conserver la royauté et la prééminence de leur vie spirituelle, alors ils seront dans leurs beaux jours ; les hommes couverts de sacs tiendront lors la pointe dans cette belle troupe d'aigles, ils s'étendront d'un col hardi à prêcher la gloire de Dieu hors de la solitude, parmi les ennemis les plus farouches ; à la façon de l'aigle, oiseau royal, ils porteront en la bouche le foudre flamboyant, comme il est dit, sur le sujet des derniers temps, de ces deux vaillants conducteurs des armées chrétiennes, le grand Elie et l'innocent Enoch<sup>221</sup>*. Se faire le mémorialiste de leurs hauts faits, c'est le rôle que B. s'assigne, devant saint François et ses successeurs<sup>222</sup>.

Le grand ancêtre, c'est donc le fondateur de l'ordre auquel appartiennent tant de fameux individus. Conformément aux valeurs hiérarchisées qu'il professe, B. fournit des listes destinées à impressionner par un effet d'accumulation : les franciscains sont glorifiés par *27 Saints canonisez*,

---

220 *Ha(ec) sunt generationes Aaron & Moysi, in die qua locutus est Dominus ad Moysem in monte Sinai . Hae(c) sunt nomin Aaron & (Num, 3, 1)*. MS 0275, p. 25.

221 BREMOND A VERIFIER T. 2, p. 168-192

222 A noter combien lui semble important la validité juridique de la transmission : légitimité et canonicité reviennent constamment au sein du manuscrit.



606 Religieux beatifiez, 920 Martyrs de compte fait, 1650 confesseurs qui ont excellé et fleury en Saincteté de vie & miracles desquels les Chroniques font memoire & mention<sup>223</sup> : c'est donc d'abord le ciel auquel B. fait référence, et il le fait en s'appuyant sur les écrits légitimants que sont les Chroniques rapportant tous les événements remarquables survenus dans l'ordre. Puis la terre avec les SIX papes, 55 cardinaux, 12 patriarches, 128 archevêques, 590 évêques, 270 légats & orateurs envoyez & destinez des Souverains Pontifes & des Rois<sup>224</sup> : les franciscains tiennent leur rang au niveau spirituel où ils participent de la gloire de l'Eglise. Suit le pouvoir temporel des empereurs, puis des impératrices ; des rois, puis des reines ; puis leurs enfants ; puis l'aristocratie : princes, ducs, marquis, comtes ; puis les femmes : archiduchesse, princesse, marquise, comtesse. Le monde terrestre est donc soumis à une hiérarchie analogue à celle du monde céleste : *Se promenant en esprit sur la voûte des cieux, comme de belles galleries, (l'âme) voit au-dessus de soy la majesté royale du créateur, qui influe sans cesse mille grâces sur elles, sans celles qu'il luy garde à l'advenir. Elle voit autour d'elle toutes les troupes des anges et tous les courtisans du roy, qui avec terreur et respect et amour, s'inclinent devant son trosne. Et voyant dessoubs de soy les autres hommes que le fardeau des affections terrestres n'a permis encore de remonter en cette échelle de Jacob, tournoyant comme petites fourmis par les rues et places de ce monde. Les monarques mesmes, eslevez au dessus des autres par leurs grandeurs et prospéritez temporelles luy semblent de fresles mouchérons qui bruissent et volent par l'air avant la pluye, mais aussy tost que la foudre des jugemens de Dieu vient à tomber tout le petit escadron disparaît en un moment<sup>225</sup>»*

Ainsi, le cosmos est ordonné et tout désordre est une atteinte à cet ordre venu de Dieu, qui ne se révèle jamais sans intermédiaire<sup>226</sup>. Cette vision du monde est partagée à l'intérieur de l'ordre par B. de B., qui, dans les vies exemplaires qu'il évoque dans son manuscrit, cite les personnes dans cet ordre hiérarchique, commençant par un type de provincial idéal, puis citant ensuite un gardien, puis un lecteur, puis un prédicateur, puis un simple prêtre, pour finir par les frères lais.<sup>227</sup>

Cette hiérarchisation de la société ne leur est pas propre. On la retrouve par exemple dans la vision de la mystique Marie Teyssonier, dite Marie de Valence, qui voit défiler devant elle tout le monde des humains. « *Vous eussiez dit voir une procession qui passait gravement et modestement, une armée qui filait en bel ordre, enseignes déployées* »[...]Après le Pape, les cardinaux, les nonces, l'épiscopat, les supérieurs d'ordre, les rois, les ambassadeurs, tous les ducs ensembles... les soldats, les gens de justice ; suivaient les médecins à part, les chirurgiens à part, les bourgeois, les

---

223 MS 0275, p. 31.

224 Ibid, p. 31.

225 PIERRE B., *Le Père Joseph: l'éminence grise de Richelieu*, Paris, Perrin, 2007, p. 164.

226 Voir à ce sujet DURAND Y., « Mystique et politique au XVIIe siècle : l'influence du pseudo-Denys », *XVIIe siècle*, 1991, n° 173, p. 323-350.

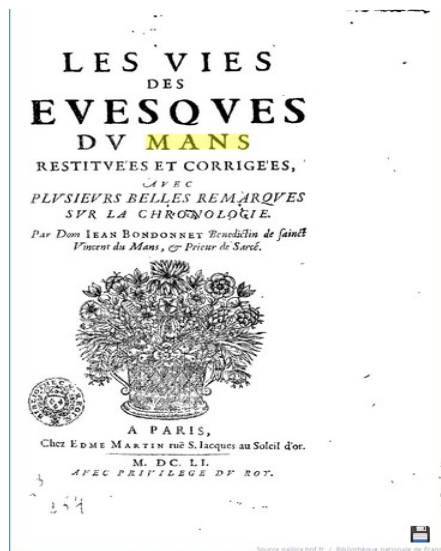
227 MS 0275, p. 16-19.

*marchands, les gens de métier, les villageois et le menu peuple.*<sup>228</sup>

Les franciscains sont ensuite replacés dans leur importante fonction de lutte contre l'hérésie : c'est à ce titre que sont évoqués les inquisiteurs. Puis se trouvent citées les familles franciscaines, conventuels, réformés et observants. C'est au sein de ceux-ci que les capucins sont mentionnés, avant le tiers-ordre, et avant les religieuses.

L'ordre est encore évoqué par le biais de ses réformes, où celle de Matteo Basci, fondateur des Capucins en 1525, est mise en valeur, et ce qu'elles aient abouti ou pas. Enfin, la règle est rappelée par l'incipit de ses trois variantes.

L'autre grand volet généalogique est celui du christianisme dans son ensemble, mais envisagé d'un point de vue purement local : les capucins prennent racine dans un riche terreau mançais. Ils s'y inscrivent dans une longue tradition chrétienne. Dans les quelques lignes qui sont consacrées à saint Julien, le grand ancêtre, premier évêque du Mans, B. nous dit : *St Clement 3<sup>e</sup> Pape l'envoya au Maine apres l'avoir bie(n) instruit l'an de N. Seign. 95e, estant arrivé au Mans bien lassé, il fist sourdre une fontaine, en faueur d'une fille qui alloit a la riviere puyser de l'eau, laquelle estonnee de ce miracle, l'alla publier dans la ville, & tout le monde y accourut, c'est aujourdhuy la Fontaine de St Iulien qui est à la vielle porte*<sup>229</sup>. B. mentionne même que certains l'assimilent à Simon le Lépreux, guéri par le Christ lui-même. C'est aussi ce que dit la Légende dorée<sup>230</sup>, et que reprend Jean Bondonnet, moine bénédictin de l'Abbaye de Saint-Vincent, que B. doit connaître, dans ses « Vies des évêques du Mans » publiées en 1651.



228 BREMOND H., *L'invasion mystique*, op. cit., p. 53. Il y cite l'ouvrage du minime Jean de la Rivière, *Vie et mœurs de Marie Teyssonnier*, paru à Lyon en 1650.

229 MS 0275, p. 37

230 « C'était lui, dit-on, ce Simon, le lépreux que le Seigneur guérit de sa lèpre, qui invita le Seigneur à dîner, et qui après l'Ascension du Seigneur fut ordonné évêque du Mans par les apôtres. » JACQUES DE VORAGINE, *La légende dorée*, Paris, Gallimard, coll.« Bibliothèque de la Pléiade », 2004, p. 171.

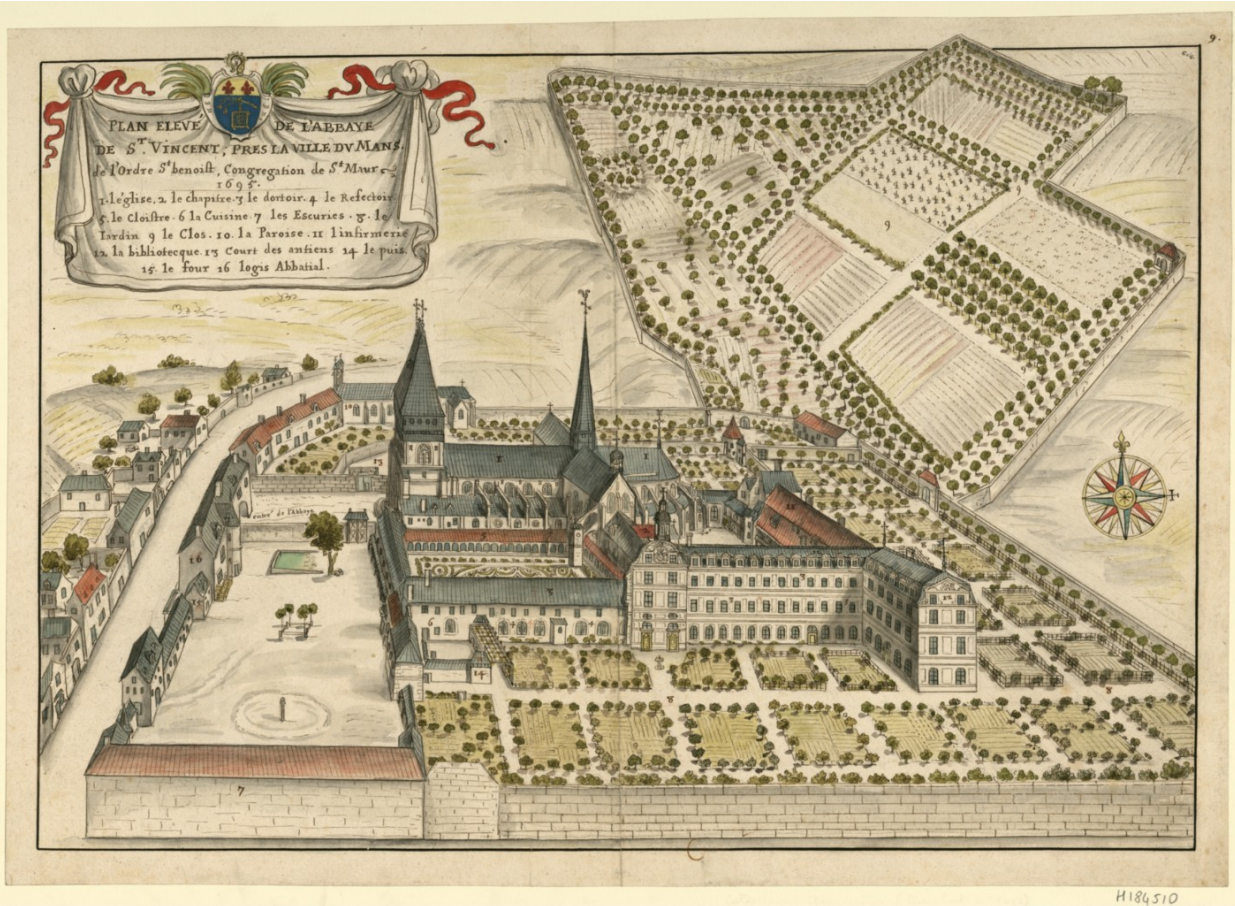
Ce livre est publié en réaction à celui d'un autre historien local, Antoine Le Corvaisier de Courteilles, *Histoire des evesques du Mans*, qui suit la tradition de Grégoire de Tours et place son arrivée en Gaule, comme saint Denis, vers 250, sous les persécutions de Dèce. En choisissant, entre les deux versions, celle qui fait de saint Julien un disciple quasiment direct du Christ, B. légitime encore plus la filiation des abbayes mancelles, Saint-Vincent (572), La Couture (620), Beaulieu (1115) et l'Epau (1229). Les ordres mendiants s'installent au Mans très rapidement après leur fondation : c'est le cas des cordeliers, en 1209 et des jacobins en 1216. Puis des capucins en 1602, et des minimes en 1618. B. mentionne également les oratoriens avec la création du séminaire en 1624. L'Eglise est également à l'oeuvre à l'Hôtel-Dieu fondé sous Henri II d'Angleterre en 1151.

Les femmes sont citées ensuite, avec la fondation de l'abbaye du Pré, en 542, des Filles-Dieu en 660. Mentionnée aussi, la translation au Mans, depuis le Mont-Cassin, des reliques de sainte Scholastique<sup>231</sup>. Emeric-Marc de la Ferté, évêque du Mans (1637-1658) installe les dominicaines en 1646. Les ordres religieux féminins issus de la Contre-Réforme catholique s'installent en force : ursulines, dont B. retrace le parcours de Bordeaux à Laval, puis de Laval au Mans, dont l'église est fondée en 1658, et visitandines qui arrivent au Mans en 1634 et chez qui l'on fête le jeudi 10 mai 1662 la béatification du fondateur de l'ordre, saint François de Sales. Les principaux autres établissements religieux du Maine, masculins et féminins, sont ensuite évoqués.

Ce n'est pas, en fait, le tableau de la Province de Bretagne, qu'il doit connaître relativement peu, que fait B. Autour du couvent capucin du Mans, dont il insiste sur la légitimité en retranscrivant l'ensemble de l'acte de donation, c'est, en cercles concentriques, l'ensemble des couvents et abbayes de la ville, puis de la province du Maine dont il dresse le portrait, celui des innombrables descendants de saint Julien, depuis la fondation de l'évêché aux tout débuts du christianisme, jusqu'à l'événement immédiatement contemporain de la béatification de saint François de Sales chez les visitandines. *Arbor bona fructus bonos facit* : Saint Julien a produit de bons fruits.

---

231 La translation de celles de son frère saint Benoit se fait à l'abbaye de Fleury.



Abbaye de Saint-Vincent du Mans, dessin de Louis Boudan, 1695

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Abbaye de la Couture du Mans, dessin de Louis Boudan, 1695

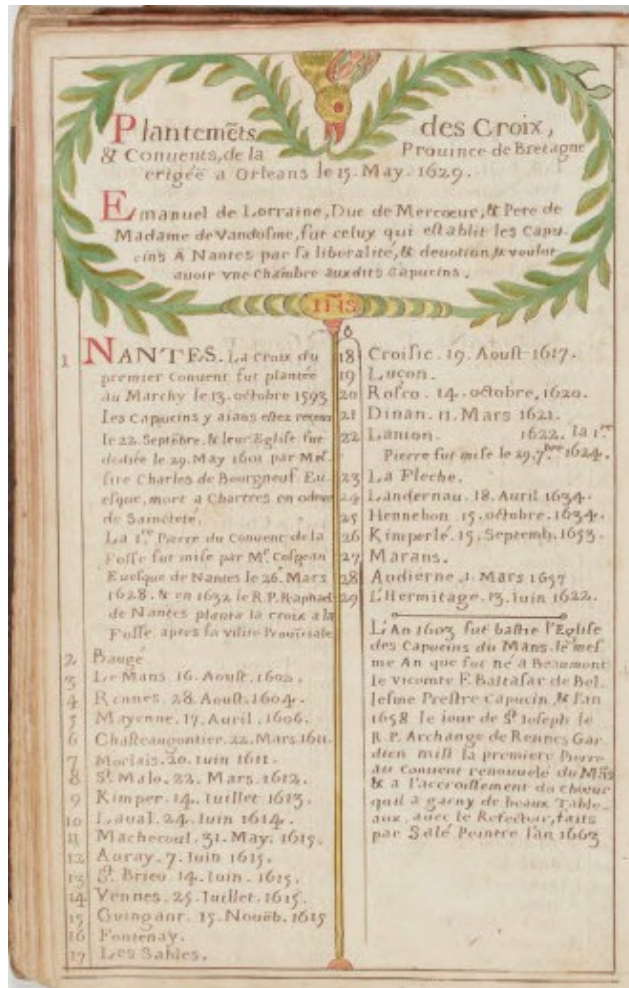


Abbaye de Saint-Julien du Pré, Le Mans, dessin de Louis Boudan, 1695



Abbaye de Beaulieu, Le Mans, dessin de Louis Boudan, 1695





Liste des couvents bretons, MS 0275, p. 28

## II 1 b Une installation rapide des couvents

B. ne fait pas l'histoire de la fondation des couvents. L'on voit même que pour un certain nombre d'entre eux, il ne connaît pas leur date C'est pourquoi, afin de compléter l'information dont il dispose, nous donnons un résumé de leur installation.

Elle résulte souvent de la demande des habitants de la ville, et se déroule parfois de manière progressive : ainsi, appelés au Mans par les échevins lors de la peste de 1601, ils sont ensuite invités à prêcher aux stations d'avent et de carême par le chapitre cathédral de saint Julien. Le succès est tel que le provincial, Léonard de Paris, met à disposition de la ville quelques religieux logés pendant plusieurs années dans une maison aux frais de la ville, le temps de construction du couvent<sup>232</sup>. A Rennes, « le compte-rendu d'une séance tenue le 14 juillet 1604 par l'Assemblée des nobles et bourgeois mentionne qu' un terrain est concédé aux Pères « à titre d'aumône et de charité sans

232 MAUZAIZE J., « Les capucins dans le Maine », *La province du Maine*, avril-juin 1988, Tome 90, 5e série, T. II, fascicule 6, p. 130.

charge d'aucune prière ou fondation<sup>233</sup> ». En 1606, Raphael d'Orléans, depuis son couvent de Paris, répond aux bourgeois de Rennes pour accepter la création d'un couvent dans la ville : *nous avons très volontiers ordonné selon vos desirs une famille entière de nos religieux pour vo(tr)e couvent qu'il a plu a vos charitez de nous bastir afin qu'ilz commencent à l'honneur de Dieu et votre(?) consolation y celebrer le service divin. Dieu nous fera la grace que ne soyez frustrez de l'espérance que vous y pouvez avoir*<sup>234</sup>. A Mayenne, en 1606, l'assemblée de la maison de ville autorise leur venue, mais les dons des habitants sont trop peu nombreux pour aller au-delà de la construction de l'église. Le duc de Mayenne les complète par 1000 livres provenant de la vente de bois de haute futaie<sup>235</sup>. A Chateaugontier, les habitants écrivent au provincial, et leurs dons en argent, en pierre ou en bois, permettent la pose de la première pierre par le prince de Rohan Guéméné en 1611<sup>236</sup>. Au Croisic, en 1616, c'est encore à la suite de prédications, celles de Michel-Ange d'Angers envoyé par l'évêque de Nantes, Charles de Bourgneuf de Cucé, que les habitants demandent l'installation des capucins<sup>237</sup>. Les habitants de Roscoff réclament pendant plusieurs années la création d'un couvent dans leur ville, avant de l'obtenir en 1621<sup>238</sup>. En 1624, les habitants de Quimperlé demandent l'établissement d'un couvent qui, du fait de l'opposition des dominicains, ne pourra finalement s'installer qu'en 1653<sup>239</sup>.

L'évêque peut être directement à l'origine de leur venue *pour l'avancement de la gloire de Dieu et procurer le salut des âmes*, comme Guillaume le Gouverneur à Saint Malo, en 1612<sup>240</sup>, ou le futur cardinal de Richelieu à Luçon en 1619 et aux Sables en 1616. Il subsiste du couvent de Saint Malo la petite chapelle des Capucins, toujours ouverte actuellement<sup>241</sup>.

---

233 FULGENCE DE GOUDELIN, *Capucins bretons : XVIIe-XXe siècles*, Roscoff, Couvent des capucins de Roscoff, 1937, p. 18.

234 AM Rennes, GG 297

235 MAUZAIZE J., « Les capucins dans le Maine », *op. cit.*, p. 139-140.

236 *Ibid.*, p. 143.

237 GLOTIN H., « Les capucins du Croisic pendant la Révolution », *Revue historique de l'Ouest*, 1897, A 13, p. 367.

238 FRANÇOIS DE PAULE, *Les Capucins à Roscoff (1621-1792): le grand figuier*, s.l., s.n., 1937, p. ?

239 RENÉ DE NANTES, *Un capucin breton au XVIIe siècle: le père Joseph de Morlaix*, Couvin, Maison Saint-Roch, 1911, p. 112-113.

240 FULGENCE DE GOUDELIN, *Capucins bretons : XVIIe-XXe siècles*, *op. cit.*, p. 19.

241 Chapelle Saint François, Saint Louis, rue Ville-Pépin, à Saint Servan.



*Intérieur de la chapelle Saint-Louis Saint-François, Saint-Servan, photo Catherine Pichot, septembre 2015*

Quelquefois aussi, les frères demandent à l'évêque de s'établir dans une ville : c'est le cas à Auray, en 1610, ou à la Flèche, où les habitants les soutiennent pour obtenir l'accord de Claude de Rueil, évêque d'Angers, en 1635. Les souvenirs du père Esprit de Beaufort, gardien du couvent, mentionnent : « *Je vous dirai que nous avons été reçus à La flèche dans l'année 1635 par une assemblée publique des habitants qui fut convoquée par monsieur Detemps, maître des requêtes de l'hôtel et intendant de justice, police et finance en Anjou, en vertu de la commission qu'il en avoit eu du roi par lettre de cachet, qu'en conséquence de ce résultat, après avoir obtenu le consentement de monsieur l'évêque d'Angers qui étoit Monsieur Claude du Rueil et les lettres de sa majesté, on choisit pour l'emplacement de ce couvent un lieu anciennement appelé Belleborde<sup>242</sup>* ».

La plupart du temps toutefois, il faut l'intervention d'un fondateur.

Le premier couvent breton est celui de Nantes, fondé en 1593 par le duc de Mercœur : « *En ce temps, à l'instance de Monseigneur de Mercœur Gouverneur de Bretagne, quelques freres y furent envoyez, dont les noms étoient, P. Simplicien de Chaumont, P. Jacques de Paris Bolduc, P. Ambroise de Collomiers Predicateurs, & un F. de Normandie Laïc, qui bâtirent le Convent de Nantes, Ville Capitale de cette province de Bretagne, où l'on en ajouta tant d'autres, dans la suite des années, que cette Province faisant partie de celle de Paris, en fut séparée, l'an 1630, & fit une Province entiere, comme nous dirons ailleurs<sup>243</sup>*. En 1611, à Morlaix, l'établissement des capucins

<sup>242</sup> MAUZAIZE J., « Les capucins dans le Maine », *op. cit.*, p. 222.

<sup>243</sup> CALUZE A., *Les annales des Frères Mineurs Capucins*, A Paris, chez Pierre de Bats, rue saint Jacques, à l'image saint François, 1677, vol. Tome second, p. 787.



fait suite aux prédications du père Joseph du Tremblay<sup>244</sup>. Le fondateur est le marquis de Kerjean, dont les deux fils deviendront capucins sous les noms de Joseph et Séraphin de Morlaix. En 1614, Laurent Peschart, conseiller au Parlement, leur octroie un terrain à Vannes, et le roi complète le don par l'autorisation d'utiliser pour la construction du couvent les pierres du château en ruines de Lestrénic en Sené.<sup>245</sup> La même année, à Laval, Jacques Marest, seigneur des Abatants, et François Bignon, sieur de la Crau, leur cèdent le lieu de Hichebride<sup>246</sup>. En 1615, trois couvents sont fondés, celui de Machecoul à l'initiative d'Antoinette d'Orléans Longueville, celui de Saint-Brieuc grâce au don de Boisboissel : « *Pour la gloire de Dieu, pour la conservation et la prospérité de la religion catholique et romaine, pour le salut des âmes... le donateur fait remise aux capucins de sa maison noble de la Grange-Bannerye, avec son enclos, pourpris et jardins* » Enfin, celui de Guingamp grâce à Mr de Coatrieux qui leur cède son manoir de Penker. Les fondations continuent avec Dinan, en 1621 : *Jean d'Avaugour, sieur de Saint-Laurent, seigneur baron du Bois de la Motte et du Guildo, fils d'un lieutenant général dans l'armée du duc de Mercoeur et qui a commandé la garnison ligueuse dinannaise, est le fondateur du couvent*<sup>247</sup>. Michel Rigaud, seigneur de la Hautière, cède en 1622 le terrain de l'Hermitage à quatre capucins qui y fondent un petit couvent, le deuxième de Nantes. A Lannion, cette même année 1622, Pierre de Coatrédrez donne aux capucins le terrain de Crec'h Plac'h, mais la première pierre n'est posée qu'en 1628<sup>248</sup>. Dans la petite ville de Marans, en 1626, c'est la veuve d'un marchand, Jeanne Clément, qui fait don aux capucins d'une partie de sa maison pour y établir un hospice<sup>249</sup>. En 1634 la plantation de croix se fait à Landerneau, où la première pierre est posée au nom du duc de Rohan en 1636<sup>250</sup>.

En 1634, à Hennebont, le fondateur est François de Cossé-Brissac : « *les habitants de Hennebont nous ont souvent fait supplier de les aider dans l'établissement d'un couvent de capucins qui a leur été consenti en notre faveur par le Rme évêque de Vannes, sébastien de Rosmadec, confirmé par lettres du roi. Nous arrêtons de fonder ce couvent en la dite ville de Hennebont, à l'exemple de quelques-uns de nos aïeux qui ont bâti et doté plusieurs maisons de différents ordres religieux. Les Pères Capucins devront prier pour la santé du roi et le bien de l'Etat, pour la prospérité de la maison de Brissac, pour nous et notre très chère femme, nos enfants et successeurs. Fait à Hennebont le 15 octobre 1634*<sup>251</sup>

244 FULGENCE DE GOUDELIN, *Capucins bretons : XVIIe-XXe siècles*, op. cit., p. 19

245 Ibid., p. 20.

246 MAUZAIZE J., « Les capucins dans le Maine », op. cit., p. 135.

247 OLLIVIER G. et TISSERAND N, *Les couvents et la ville: les fondations dinannaises du XVIIe siècle, de leur origine à la Révolution*, Dinan, G. Ollivier, 1985, p. 27.

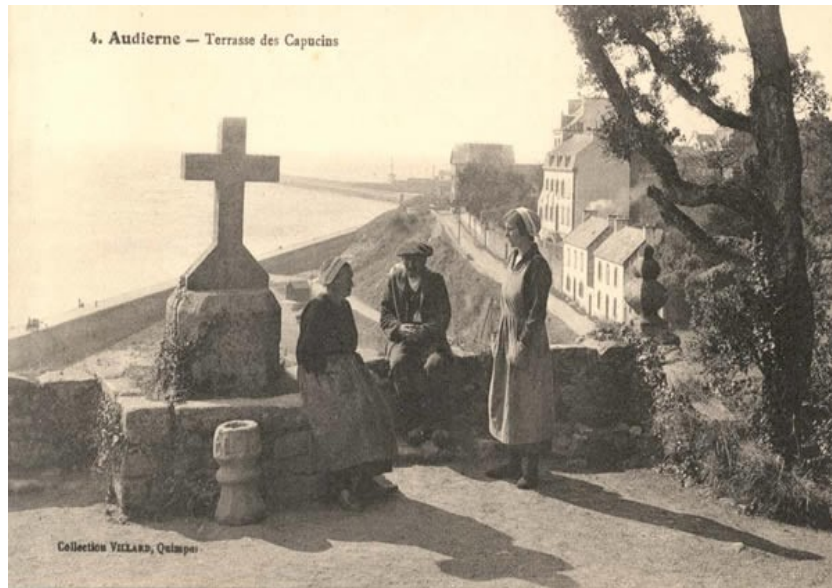
248 LA HAYE P. de, BRIAND Y, DUCHESNE L-C, *Histoire de Lannion...*, Lannion, P. de La Haye, 1974, p. 62-63.

249 FLEURY P., « Le couvent des Capucins de Marans », *Recueil des actes de la Commission des arts et monuments de la Charente-Inférieure*, vol. 16, 1902, p. 490.

250 FULGENCE DE GOUDELIN, *Capucins bretons : XVIIe-XXe siècles*, op. cit., p. 27.

251 LE MOING J.-M., *Hennebont: ses origines, son histoire religieuse*, Paris, Res Universis, 1993, p. 146.

Enfin, le tout dernier couvent est fondé à Audierne en 1657, dans le petit manoir offert par le petit noble Vincent du Menez, qui devient le frère Vincent d'Audierne<sup>252</sup>.

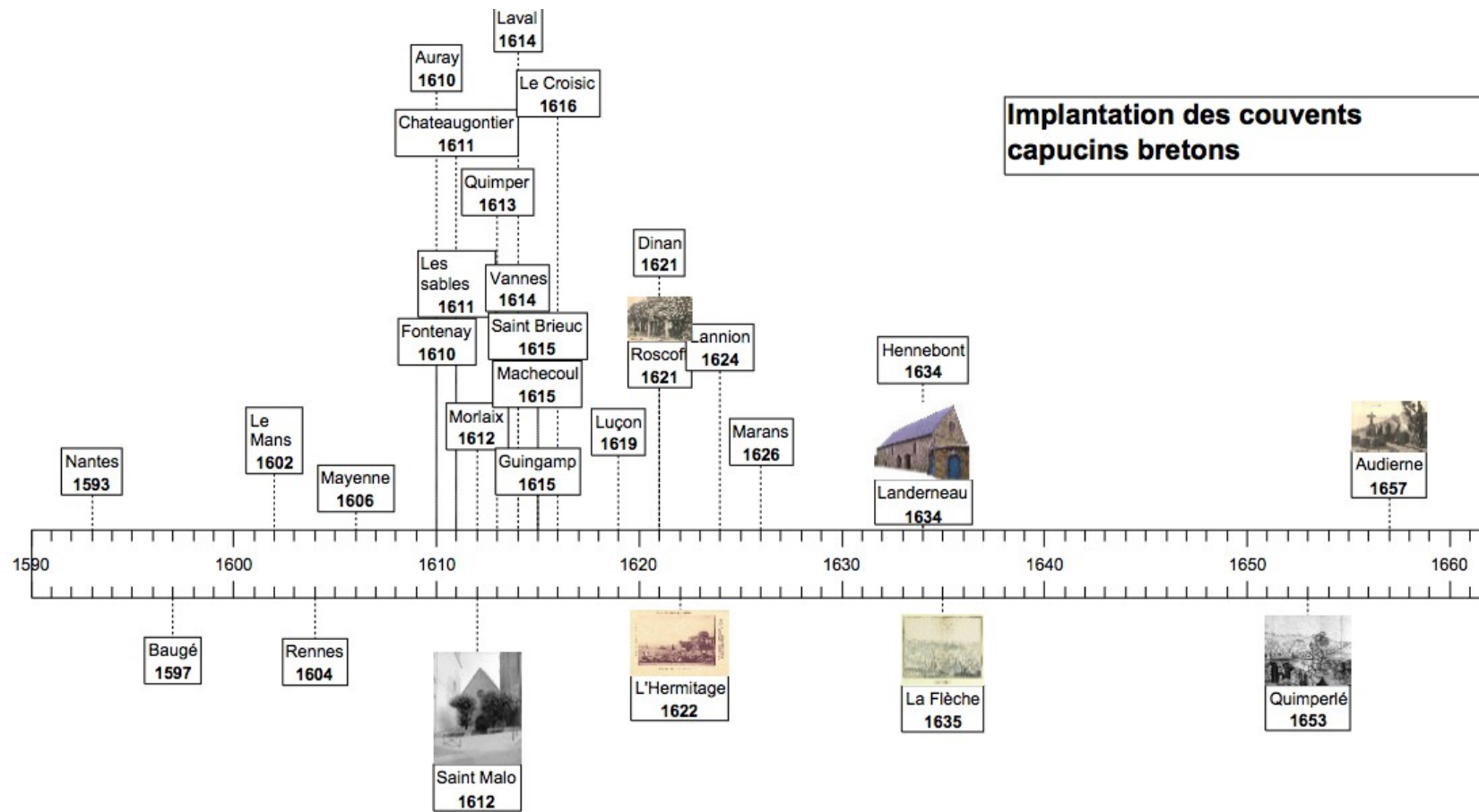


On assiste donc à une diffusion extrêmement rapide de l'ordre en Bretagne, avec une phase créatrice particulièrement impressionnante entre 1610 et 1625.

---

<sup>252</sup> CORNEC P., *Le Couvent des Capucins d'Audierne: 1657-1795 fondation, vie et disparition d'une institution capiste*, Audierne, Éd. Du Cap-Sizun, 2000, p. 5-6.

## Implantation des couvents capucins bretons



## II 1 c Quelques éléments sur la population des couvents bretons

Le frère Balthazar consacre la moitié du manuscrit à dresser la liste des mille premiers capucins de la Province de Bretagne. Voici un extrait du premier catalogue (par ordre alphabétique)<sup>253</sup> permettant de mieux appréhender le travail fait :

Num bre par ti en li er.	NOMS propres des Peres & Freres de la Province.	Quali tez.	Jour & An de la prise de l'habit.	Age de l'entr. en rel.	Age de la mort.
39	Cesarec de Chaulbriant	Pr	31. Nouv. 1632		1659
40	Clement de Moncontour	Pr	23. Nouv. 1632		1662
41	Callien de Dinan	L.	24. Juin 1633	36.A	1658
42	Christoffe de Guingant	L.	8. Juillet 1633	19.A	
43	Cirille de Mayenne	Pr	2. Octobre 1633	23.A	1658
44	Christoffe de Rosca	L.	1. Mars 1634	20.A	
45	Celestin de Laffay	L.	6. Avril 1634	20.A	
46	Charles de Tanzay	L.	4. Nouv. 1634	27.A	
47	Cyprien de la Sule	P.	8. Decemb 1634	34.A	
48	Cyprien de Morlais	Pr	18. Decemb 1634	20.A	
49	Christoffe de Becherel	L.	10. Aoust 1635	22.A	
50	Cirille de Nantes	Cl.	5. Nouv. 1635		1640
51	Cosme du Mans	Pr	11. Nouv. 1635	19.A	
52	Cyrin de Crozon	P.	2. Mars 1636	19.A	
53	Claude de S. Brieu	Pr	10. Janvier 1638		1659
54	Clement de S. Brieu	Pr	29. Fevrier 1638		
55	Cherubin de Moncontour	Pr	10. Janvier 1638		1667
56	Candida de Nantes	Cl.	21. Fevri. 1639		
57	Colomban de Morlais	L.	23. Fevri. 1639	21.A	1663
58	Constantin de Rennes	Pr	1. May 1639		1660
59	Colomban de Landernau	Cl.	5. Aoust 1640		1648
60	Charles de Landernau	Pr	4. Nouv. 1640	24.A	
61	Cyrille d'Auray	Pr	6. Aoust 1641	20.A	

MS 0275, p. 50

On y voit que sont renseignées systématiquement les colonnes en indiquant un numéro d'ordre, le nom de religion, la qualité (prédicateur, prêtre, clerc, frère lai), ainsi que la date de prise d'habit. Nous ne disposons donc pas des noms civils des frères. Ce n'est d'ailleurs qu'en 1667 que des édits royaux obligent les communautés religieuses à tenir les registres de sépulture mais aussi de « vêtements, noviciats et professions<sup>254</sup>. C'est pourquoi un registre de ce type, même si n'y figurent pas toutes les indications que nous souhaiterions y trouver, est particulièrement précieux. A titre indicatif, il n'est particulièrement rien resté pour la Province de Lyon au XVIIe siècle, « à part un petit cahier du noviciat de Romans pour les années 1660, et, surtout, les listes de professions enregistrées dans les Annales du couvent de Grenoble.<sup>255</sup> » Y figurent également, quelquefois, l'âge à la date d'entrée en religion, et la date de mort si celle-ci est antérieure à celle de la confection du manuscrit. Quelquefois est nommé, pour l'honorer, une personne remarquable extérieure à l'ordre : ainsi *Henri III, Roy de Fran[ce], amy de l'ordre*, et à plus forte raison *Jésus-Christ Pere de l'Ordre*

253 L'ordre alphabétique n'est pas strictement respecté, B. se contentant de regrouper les noms de religions par initiale du prénom. MS 0275, p. 42-84. L'extrait figure p. 50

254 URIEN, L., *Les Noms de religion dans les couvents bretons à l'époque moderne*, op. cit., p. 5.

255 DOMPNIER B., *Enquête au pays des frères des anges: les Capucins de la province de Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1993, p. 16.

[est] né l'an du monde 3950<sup>256</sup>. Dans ce cas aucun numéro n'est attribué. Par ailleurs, ce numéro figurant devant chaque nom ne s'incrémente pas sur l'ensemble, mais au sein de chaque lettre de l'alphabet : il y a 137 religieux dont le prénom commence par A, 98 par B, 104 par C, etc...A la fin de chaque rubrique, des dates postérieures à 1662, comme ci-dessous, à la fin de la lettre F, où les derniers noms inscrits sont toujours lisibles, mais d'une écriture moins régulière.

55	Francis de Gungamp	C	29. May	1661
56	Francis de Lant	C	14. Mars	1660
57	Francis de S. Renan	C	2. Avril	1660
58	Francis Marie de Kimper	C	3. Juillet	1661
59	Francis de Renan	C	6. Decéb.	1661
60	Francis Marie de Ploerml	C	8. Avril	1663
61	Felix de Maloffret	L	18. Feb.	1662
62	Felix de Quimperle 2 <sup>e</sup>	L	14. Decéb.	1663
63	Francis de Douarnenez	C	26. Janvier	1664
64	Francis de Maloffret	C	13. Mars	1664
65	Francis de Maloffret	C	6. Decéb.	1664

MS 0275, p. 58

Ce premier catalogue est donc dans un premier temps alimenté jusqu'en 1662, puis complété ensuite<sup>257</sup>. On arrive de ce fait à un total de 1079 noms, auxquels on peut rajouter 4 personnes repérées dans le deuxième catalogue. Les mille capucins sont donc 1083.

Un deuxième catalogue présente les mêmes individus recensés cette fois par ordre chronologique de vêtiture<sup>258</sup>.

Nom de l'Anno	Noms propres des Pères & Freres	Qualité	Jour de la prise de Liberte	Année	Nom de Mort	Nom total
	<b>in Anno Dni. 1577.</b>					
1	Raphael d'orleans	PF	6. Février	1577	1628	1
2	Eliée de Vitre	PF	19. May	1583	1657	2
	<b>1599</b>					
1	Bernardin de Laual	P	26. Juin	1599	1621	3
1	Christofle de chauguier	L	23. Juillet	1629	1647	4
	<b>1600</b>					
5	Confiance d'hybernie	PF	27. Mars	1600	1654	5
	<b>1601</b>					

MS 0275, Début de la liste chronologique, p. 96

A la suite des deux pionniers indiqués à l'encre rouge, les noms de tous les capucins présents au moment de la partition entre Touraine et Bretagne, le 15 mai 1629, et tous ceux qui s'y rajoutent, suivant le modèle suivant.

256 MS 0275, p. 61 et p. 63.

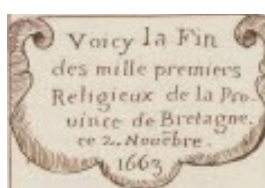
257 On trouve même, p. 52, un « Charles de Douarnenez » entré en 1707.

258 MS 0275, p. 96-159.

Nombre des Membres.	Annuel.	Noms propres des peres & Freres.	qualitez.	jour & An de la Prise de l'habit.	de l'An de Mort.	Nombre total.
129	18	Bernard de Mamers	P.	15. Aoust. 1628		371
77	19	Boniface de Rennes	L.	24. Aoust. 1628		372
150	20	Hyacinthe d'Anceys	P.	6. Septemb. 1628		373
78	21	Lucien d'Aucay	L.	2. Decemb. 1628	† 1653	374
159	22	Eusebe de Kimper	P.	15. Decemb. 1628	† 1666	375
1629						
131	1	Julien de Morlais	P.	8. Janvier 1629	† 1666	376
152	2	Michel de Frelnay	P.	25. Fevrier 1629	† 1642	377
155	3	Joachim de Nantes	P.	30. Mars. 1629		378
134	4	Paulin de Kimper	P.	9. Avril. 1629	† 1650	379
155	5	Anthoine de la Ferté	P.	19. Juin. 1629	† 1652	380
79	6	Pierre de Morlais	L.	6. Juillet. 1629	† 1666	381
80	7	Dominique du croicé	L.	4. Aoust. 1629	† 1660	382
136	8	Joseph de Guerrande	P.	15. Aoust. 1629	† 1645	383
160	9	Anahafe du Mans	P.	5. Decemb. 1629	† 1657	384

MS 0275, p. 120

Balthazar clôt la liste en 1663<sup>259</sup>.



Enfin, un troisième catalogue se poursuit jusqu'en 1667, et permet ainsi de compléter la liste générale. C'est celui des morts<sup>260</sup>. Pour chaque année, on a le nom du frère, sa qualité, sa date d'entrée en religion, et son lieu et sa date de mort, ainsi qu'un numéro d'ordre.

1629						
4	1	Pierre d'Alençon	PR			† A Maroque 22. Mars 1629
1	2	Michel de Yezins	P			† A Maroque 29. Mars 1629
1	3	Marcellin de Moluçon	Cl	18. Janvier 1629		† Au Mans Juin 1629
1	4	Pierre de Naires	L	17. Septemb. 1622		† A Tours 1629
2	5	Machaire de Dinan	L	22. Janvier 1626		† A Dinan Novembre 1629

MS 0275, p. 164.

Si certains particuliers extérieurs à l'ordre ou à la province sont cités<sup>261</sup>, seuls les capucins bretons sont numérotés. B en recense 490, auxquels on peut rajouter 8 frères recensés dans le catalogue 2. On atteint alors 498 morts

Ces trois listes successives et un peu complémentaires permettent de recueillir un certain nombre de données. A partir d'elles, il est donc possible, une fois la saisie effectuée sur tableur, de tirer de multiples informations. Nous nous inspirerons ici des travaux de Bernard Dompnier sur la Province de Lyon<sup>262</sup>, en les adaptant pour la Bretagne d'après les indications d'Alain Croix<sup>263</sup>.

259 MS 0275, p. 158. Un 1001<sup>e</sup> frère, Zacharie de Rennes, sans doute oublié au départ, est rajouté ensuite.

260 MS 0275, p. 164-193

261 Notamment les « particuliers considérables » p. 186-187

262 DOMPNIER B., *Enquête au pays des frères des anges*, op. cit.

263 CROIX A., *La Bretagne aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles: la vie, la mort, la foi*, Maloigne, Paris, 1980, T. 1, p. 130-150.



Des « photos de famille » :

Dans la mesure où ces listes, malgré leur richesse, s'étalent dans le temps, elles mêlent les vivants et les morts. Nous pouvons toutefois trouver, à l'intérieur du manuscrit lui-même, ou par un autre biais, de quoi disposer de 4 « coupes » successives, en 1629, 1643, 1650 et 1667.

Il est nécessaire, au préalable, de distinguer, à l'intérieur de l'ordre, les différentes catégories de frères : si tous embrassent l'état religieux et prononcent les mêmes vœux, et de ce fait sont dans l'absolu considérés comme d'une égale dignité, les clercs se destinent à remplir des fonctions sacerdotales, ce que ne font pas les frères lais, qui assurent la vie matérielle du couvent. N'étant pas amenés à lire les offices, on n'exige pas d'eux la même instruction. Les clercs suivent un cursus d'études de six à huit ans : ils sont dits au début « simples clercs » avant de recevoir au cours de leurs premières années de vie religieuse les ordres mineurs puis majeurs. Ils passent alors dans la catégorie des prêtres. Certains continuent leurs études pour devenir prédicateurs. Cela correspond à trois années de philosophie, plus quatre de théologie, sous la responsabilité d'un lecteur. Une personne entrant dans la catégorie des clercs est donc amenée à évoluer, de simple clerc à prêtre puis, éventuellement, à prédicateur. Il arrive (rarement) que certains restent simples clercs toute leur vie, plus fréquemment qu'ils restent simples prêtres toute leur vie, la fonction de prédicateur exigeant des qualités que tous ne peuvent avoir : c'est le cas de Balthazar.

Celui-ci nous fournit en 1629 un premier tableau comparatif des capucins de Touraine et de Bretagne<sup>264</sup>. Il y indique 502 frères en Touraine et 337 en Bretagne. On peut le résumer ainsi :

	Bretagne	Maine	Ensemble	
Prédicateurs	45	17	62	18, 34 %
Prêtres	77	45	122	36, 10 %
Clercs	61	24	85	25, 14 %
Frères lais	49	20	69	20, 42 %
Ensemble	232	106	338	100 %

Il distingue donc à l'intérieur de la Province de Bretagne le sous-ensemble du Maine.

En 1643, la carte, extraite d'un atlas des capucins<sup>265</sup>, établie par le frère Maximin de Guhen, porte

<sup>264</sup> MS 0275, p. 137. Il y a une erreur d'addition. Le total est de 338.

<sup>265</sup> *Chorographica descriptio provinciarum et conventuum fratrum minorum S. Francisci Capucinatorum, praedicatorum, sacerdotum et laicorum universorum ejusdem ordinis collectio...*, Romae, [s.n.], 1649. Un exemplaire de 1649 se trouve à la bibliothèque Sainte-Geneviève. La photographie du cartouche figure dans



dans un cartouche des indications, en italien, que l'on peut remanier ainsi, pour garder possible la comparaison.

PROVINCIA DI BERTAGNA		
Predicatori	108	25, 78 %
Sacerdoti	147	35, 08 %
Clerici	67	15, 99 %
Laici	97	23, 15%
Ensemble	419	100 %

On a ensuite une « photographie » par une annotation du frère Balthazar, qui fait l'addition de tous les frères capucins à l'occasion du chapitre général tenu à Rome en 1650<sup>266</sup> : les frères de la Province de Bretagne, après la décision d'accroissement de la Province, sont alors au nombre de 514, ainsi répartis :

Prédicateurs	144	28, 02 %
Prêtres	186	36, 18 %
Clercs	58	11, 29 %
Frères lais	126	24, 51 %
Ensemble	514	100 %

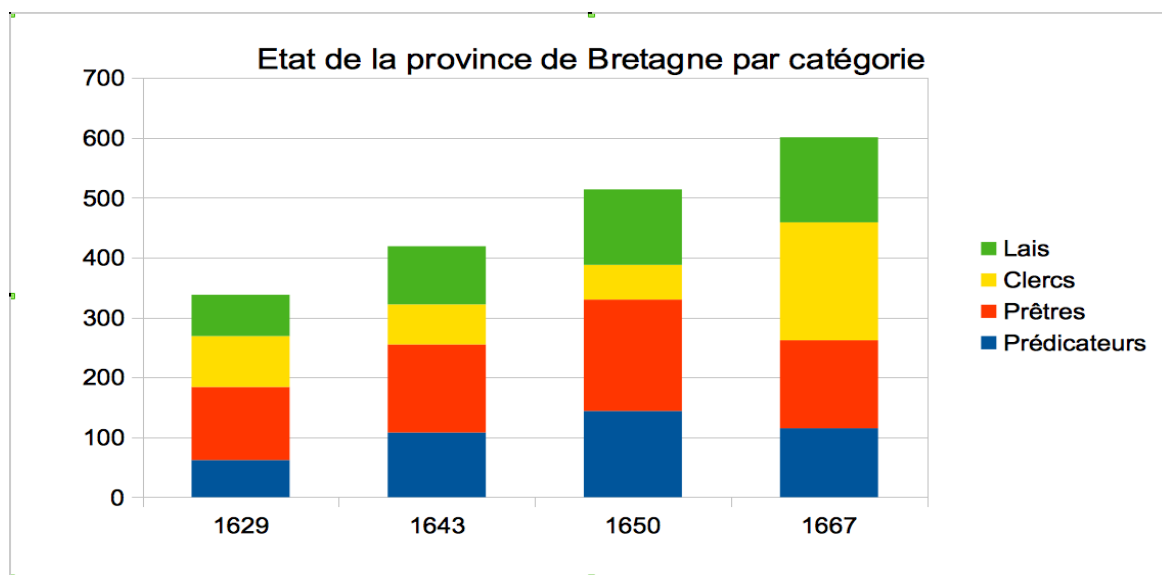
Enfin, un tri effectué dans la base de données établie par Balthazar lui-même jusqu'en 1667, si l'on en ôte tous les frères pour lesquels manque une précision de qualité, et tous ceux pour lesquels une date de décès a été indiquée, donne le résultat suivant :

Prédicateurs	115	19, 13 %
Prêtres	147	24, 46 %
Clercs	197	32, 78 %
Frères lais	142	23, 63 %
Ensemble	601	100 %

On obtient, en regroupant ces chiffres, l' image de l'évolution suivante :

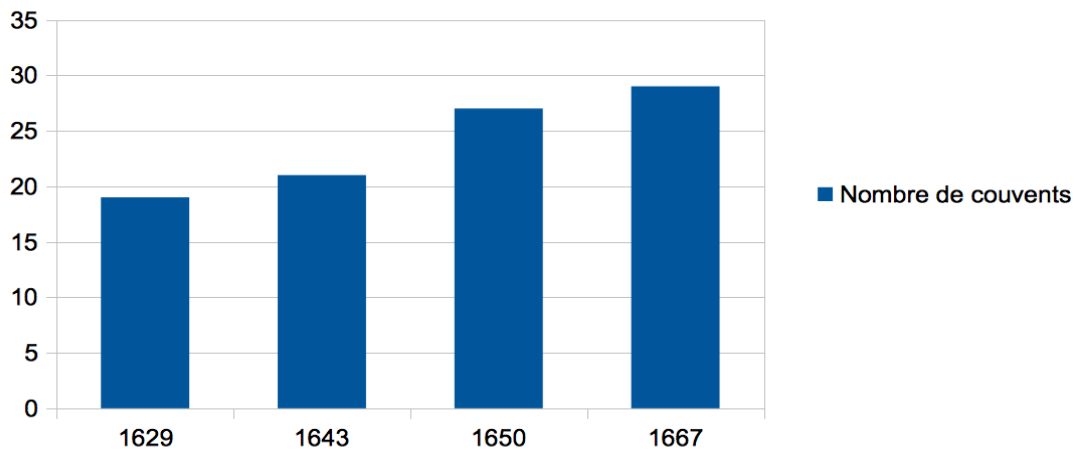
GAUDILLAT C., *Cartes anciennes de la Bretagne : 1582-1800*, Coop Breizh, 1999, p. XXII. La confection de cet atlas est commandée par le général Jean de Montcalieri à trois religieux de la Province d'Aquitaine, Bernardin de Bordeaux, Louis de Montrejeau et Maximin de Guichen. MAUZAIZE J., *Le rôle et l'action des Capucins de la province de Paris dans la France religieuse du XVIIème siècle*, Atelier Reproduction des thèses, Université Lille III, Lille, 1978, op. cit., T. 1, p. 62.

266 MS 0275, p. 30



Peut-être peut-on attribuer le nombre relativement faible de lais, en 1629, au fait qu'il s'agit de la date de création de la province, où le recrutement commence. Sans doute est-ce cette même raison qui explique la forte proportion, si on les regroupe, de clercs et de prêtres, que l'on peut considérer, en partie du moins, en formation. Celle-ci n'étant pas encore terminée, les prédicateurs sont eux aussi proportionnellement peu nombreux, par rapport aux années suivantes. La « photo de groupe » en 1667, fait bien apparaître également une plus forte proportion de religieux en formation (prêtres et clercs) alors que l'on assiste à une diminution du nombre de prédicateurs. S'agit-il ici d'un effet démographique dû à la famine des années précédentes (moins du fait du décès des capucins eux-mêmes que d'un arrêt dans le recrutement, qui reprend plus tard), ou au décès de toute une classe d'âge composée des personnes entrées en religion trente ou quarante ans plus tôt ? Cette augmentation régulière est en tous cas, bien sûr, à mettre en lien avec la fondation des couvents. Le graphique ci-dessous, recensant le nombre de couvents bretons aux mêmes dates, présente une allure globale équivalente.

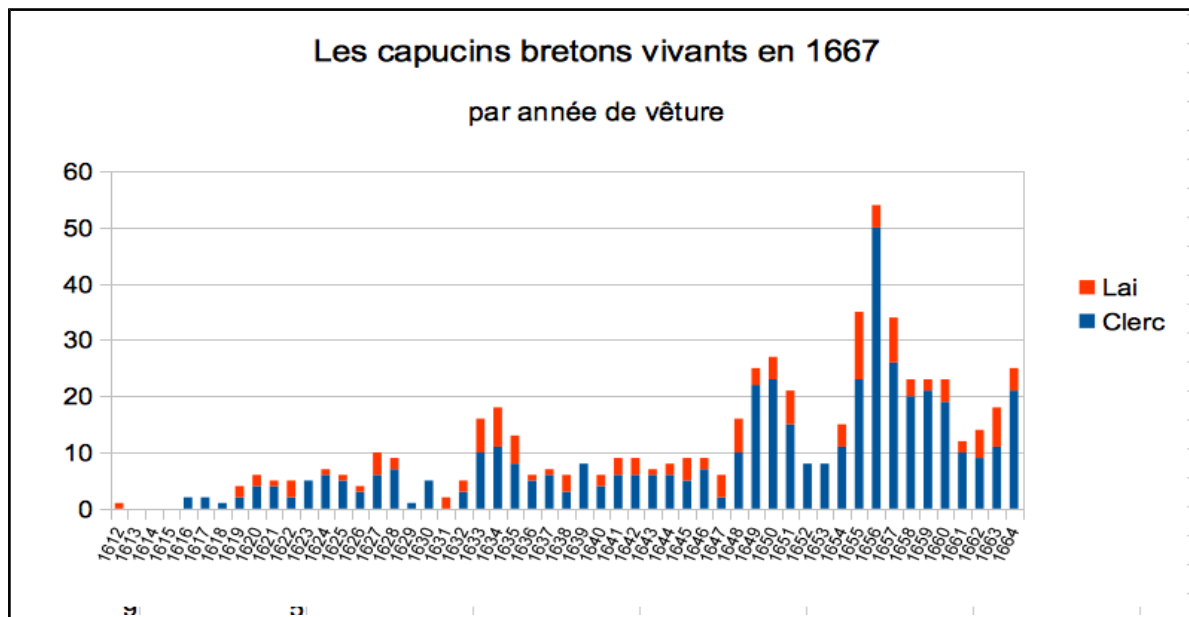
### Croissance du nombre de couvents



Cependant, si on ne remarque que peu de différences entre les années 1629, date de fondation de la province (19 couvents) et 1643 (après la fondation d'Hennebont en 1633 et de Landerneau en 1634, le nombre de couvents bretons s'élève à 21), on observe ensuite un saut quantitatif : 6 autres couvents sont officiellement recensés lors du jubilé de 1650 après l'adjonction d'une partie de la province de Touraine, mais il ne s'agit pas de nouvelles fondations. En effet, Baugé a été fondé en 1597, Fontenay en 1610, Les Sables en 1611, Machecoul en 1615, Luçon en 1619 et Marans en 1626. Le nombre total des couvents est alors de 27. Enfin, les fondations de Quimperlé en 1653 et d'Audierne en 1657 portent le total à 29, nombre inchangé en 1667.

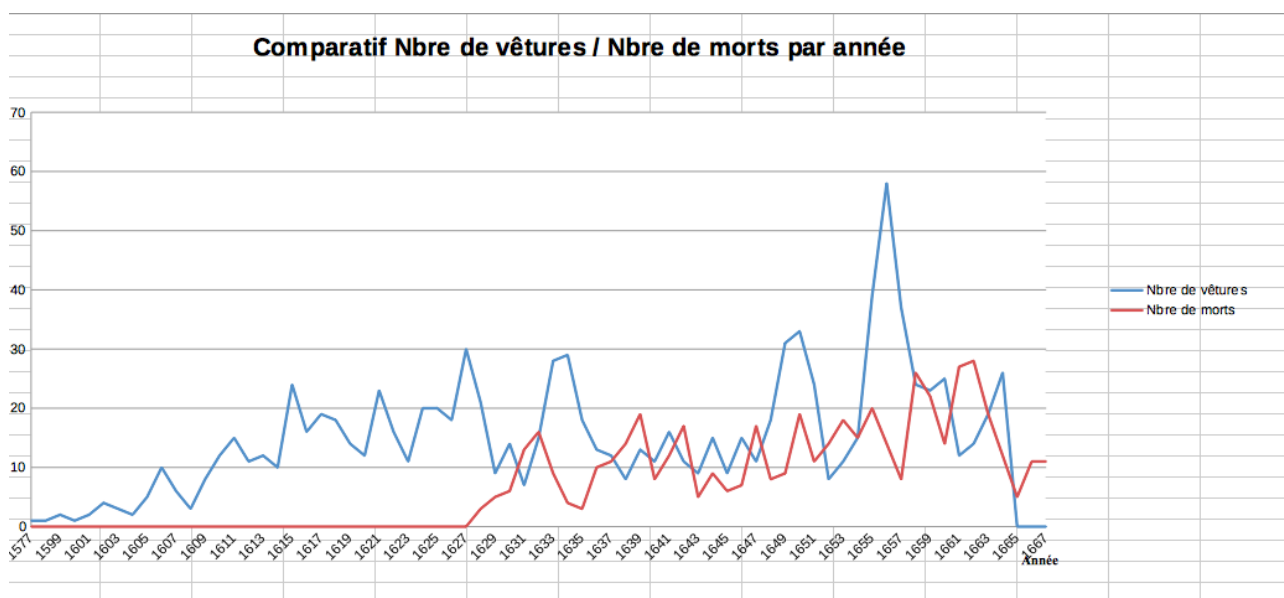
Dans la mesure où, dans l'état religieux, peuvent se succéder pour une même personne les états de clerc, de prêtre, et de prédicateur pour les plus doués, il peut être pertinent de rassembler ces trois catégories dans une catégorie globale de clercs, ce qui permet de mieux visualiser la part occupée par les laïcs.

On obtient alors un « état du personnel » de la province de Bretagne qui, à la fin de la vie de Balthazar, se présente ainsi :



Comme dans les graphiques suivants, on peut remarquer l'irrégularité de la courbe, et faire les premières hypothèses : les débuts modestes des prises d'habit sont peut-être stoppés nets par l'irruption de la peste des années 1629-1632, soit par la mort effective des capucins, soit par l'arrêt des entrées, mais rattrapés dans les années suivantes ce d'autant plus que les couvents d'Hennebont et de Landerneau voient le jour en 1634. Les creux observés en 1652-53 ne correspondent par contre a priori à aucune épidémie, mais sont suivis d'une forte poussée. Nous verrons plus loin qu'il faut en attribuer la cause non à des problèmes épidémiques ou climatiques, mais à des soucis internes : il s'agit d'entrées retardées, puis « rattrapées » du fait de la résolution de l'affaire de Touraine. Cet événement est crucial dans la vie de la province.

Enfin, la crise démographique générée par la famine de 1661-1662 est perceptible sur la courbe. Elle l'est également sur le tableau suivant, qui superpose les courbes respectives des vêtures et des décès. Ceux-ci ne sont comptabilisés que très rarement avant la création en 1629 de la province. Mais la hausse des décès est perceptible en 1631, compensée par une hausse des vêtures durant les années 1633-1635. Le même mouvement de compensation est également observable sur les décès de 1649, rattrapés par les vêtures des années 1651-1652. Il s'agit là d'un paramètre classique dans l'analyse des recrutements. Mais, comme dans la « photo de famille » des capucins en 1657, on repère une très forte poussée des recrutements en 1656, qui ne semble pas liée à un nombre particulièrement élevé de décès.. L'affaire de Touraine, que nous allons présenter plus loin, est bien à l'origine de cette spécificité.



### *Les entrées en religion :*

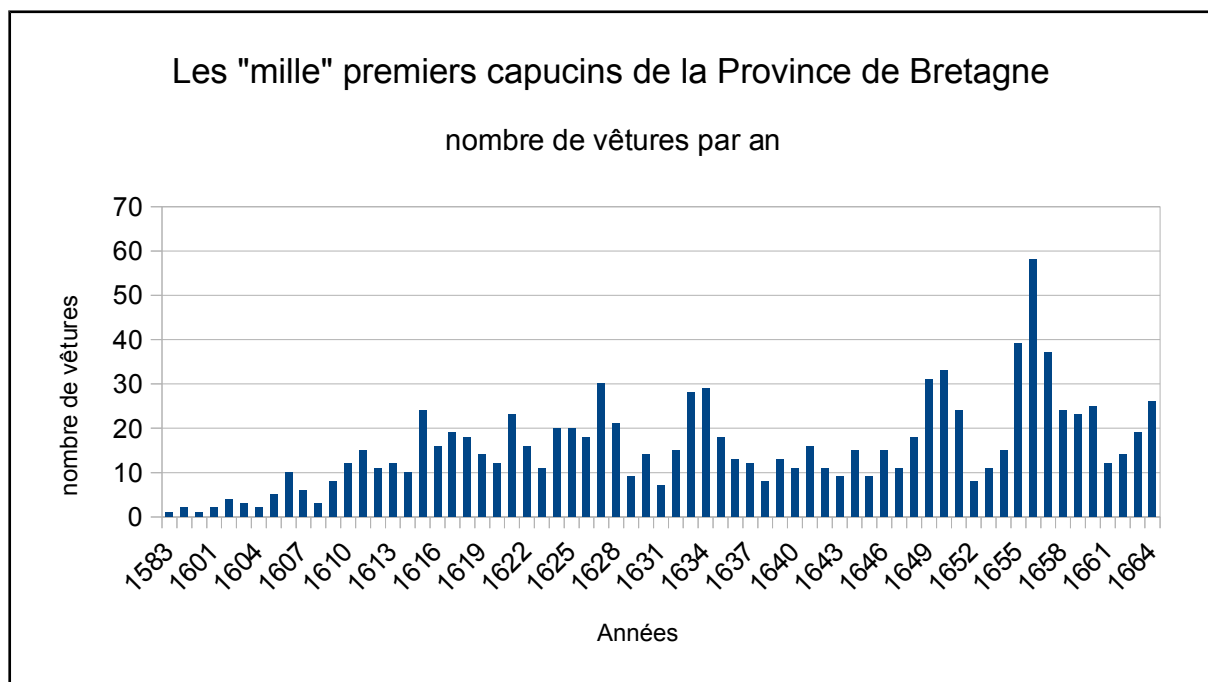
Nous avons vu que les catalogues de B permettaient de comptabiliser 1083 frères. Cependant, il arrive (très rarement) que la date d'entrée en religion ne soit pas indiquée. C'est le cas par exemple de religieux morts au début de la période de constitution de la province, comme dans l'extrait ci-dessus, souvent d'origine étrangère, comme Georges<sup>267</sup> ou Mathieu d'Hybernie<sup>268</sup>, ou de frères lais, comme Justin de Rennes<sup>269</sup> ou Laurent de Dol<sup>270</sup>. Une fois retirés les noms des personnes sans date d'entrée, ou lorsque celle-ci est hasardeuse (graphie difficilement lisible, ce qui est exceptionnel, ou décalage dans les lignes) on obtient 1050 références complètes, qui permettent d'établir la courbe des vêtures.

267 MS 0275, p. 174

268 MS 0275, p. 180

269 MS 0275, p. 63.

270 MS 0275, p. 168



Les débuts sont modestes, s'élevant pendant une dizaine d'années à moins d'une dizaine par an. Il faut cependant prendre en compte le fait que ces premiers religieux font partie d'un ensemble qui a fait profession aux tous débuts de l'implantation de l'ordre en France, et qui ne sont pas originaires de Bretagne, ni même de l'ouest de la France. C'est le cas de Raphaël d'Orléans, comme de Constance d'Hybernie, qui est d'origine irlandaise. L'on peut supposer que les premiers couvents de la province, ceux de Nantes (1593), du Mans (1602), de Rennes (1604) hébergent dans un premier temps des frères de ce type. D'autres frères entrés en religion dans les mêmes années peuvent notamment appartenir, au moment où Balthazar établit la liste, à la Province de Touraine où ils sont demeurés après la division. La courbe commence à se relever à partir des années 1610, puis plus nettement vers 1615-1620, où le nombre de vêtements par an s'établit la plupart du temps entre 15 et 20. Sans doute peut-on lier ces vêtements à la possibilité matérielle d'assurer l'hébergement des nouveaux entrants, à savoir la construction de nouveaux couvents : cette période est celle de la fondation d'une dizaine de couvents bretons, d'Auray en 1610 à Lannion en 1624. Les creux plus ou moins marqués peuvent correspondre à des aléas sanitaires ou climatiques (peste de 1628-1632, dysenterie de 1639, famine de 1661-62<sup>271</sup> très atténuée en Bretagne mais plus grave dans le Maine et l'Anjou). Les pointes leur succédant, par exemple en 1633-34, peuvent correspondre à une recrudescence des entrées destinées à compenser les morts des années précédentes, mais elles correspondent aussi à la construction des couvents de Landerneau et d'Hennebont en 1634. Cet élément est également perceptible par contraste, dans le tassement des entrées de 1635 à 1650

<sup>271</sup> Voir supra,

environ, où aucun nouveau couvent n'est fondé. La fondation du couvent de Quimperlé en 1653 permet peut-être une résorption des entrées des années immédiatement précédentes. L'on retrouve par ailleurs le creux des années 1652-55 constaté dans la « photo de famille » des frères vivants en 1667. Il est suivi de la pointe de 1656, que le frère Balthazar qualifie « d'année nombreuse », et où l'on arrive presque à 60 ! la fondation du couvent d'Audierne en 1657 offre alors une possibilité d'hébergement supplémentaire.

Ces frères capucins, d'où viennent-ils ? Leur nom de religion permet de déterminer leur lieu de naissance. On repère dans la liste certaines provenances lointaines très rares : Dantzig, Genève, Londres, l'Hybernie (c'est-à-dire l'Irlande). Le Sud de la France est très peu représenté (1 en Avignon, 1 en Provence). Certaines incertitudes demeurent, du fait d'homonymies pour certains lieux, mais lorsqu'elles existent, le choix a été fait de favoriser le local : on peut supposer que lorsqu'il est question de Montfort, il s'agit de Montfort-sur-Meu, dans le diocèse de Saint-Malo, et non de Montfort en Provence ou en Aquitaine. Lorsqu'on parle de Moncontour, il s'agit probablement de celui du diocèse de Saint-Brieuc, et non du Moncontour poitevin. Un frère venant de « Cambon » est sans doute, en réalité, originaire de Campbon, dans le diocèse de Nantes, etc...Cependant, pour les natifs de Chateaufort, comment choisir entre Chateaufort d'Ille-et-Vilaine, dans le diocèse de Saint-Malo, ou Chateaufort-du-Faou, dans le diocèse de Quimper<sup>272</sup> ? Parfois, l'homonymie n'est pas gênante : pour Saint-Jouan, qu'il s'agisse de Saint-Jouan-de-l'Isle, ou de Saint-Jouan-des-Guéréts, tous deux dépendant du diocèse de Saint-Malo. Compte tenu de ces incertitudes, qui restent très marginales, on peut tout de même constater que la très grande majorité des frères sont issus de l'ouest de la France. La carte ci-après établit l'origine des mille premiers capucins (1058 exactement) sur la base des diocèses de l'ancien Régime, et, pour la Bretagne au sens strict, d'après le relevé effectué par Alain Croix des différentes paroisses bretonnes<sup>273</sup>.

---

272 Dans ce cas particulier, c'est le premier qui a été arbitrairement choisi.

273 CROIX A., *La Bretagne aux 16e et 17e siècles*, *op. cit.*, p. 135-143. Chaque fois qu'un nom de lieu a été noté, il a été systématiquement vérifié sur la liste des paroisses établie par Alain Croix. Dans le cas où le lieu n'a pas été identifié par ce biais, c'est la carte des neuf diocèses de Bretagne par Hubert Jaillot (1706) qui a servi de source à la vérification.





(74) et Léon (60). Les diocèses périphériques d'Angers (20), Sées (13), Luçon (9) précèdent ceux de Bayeux (6) et du minuscule Dol (6).

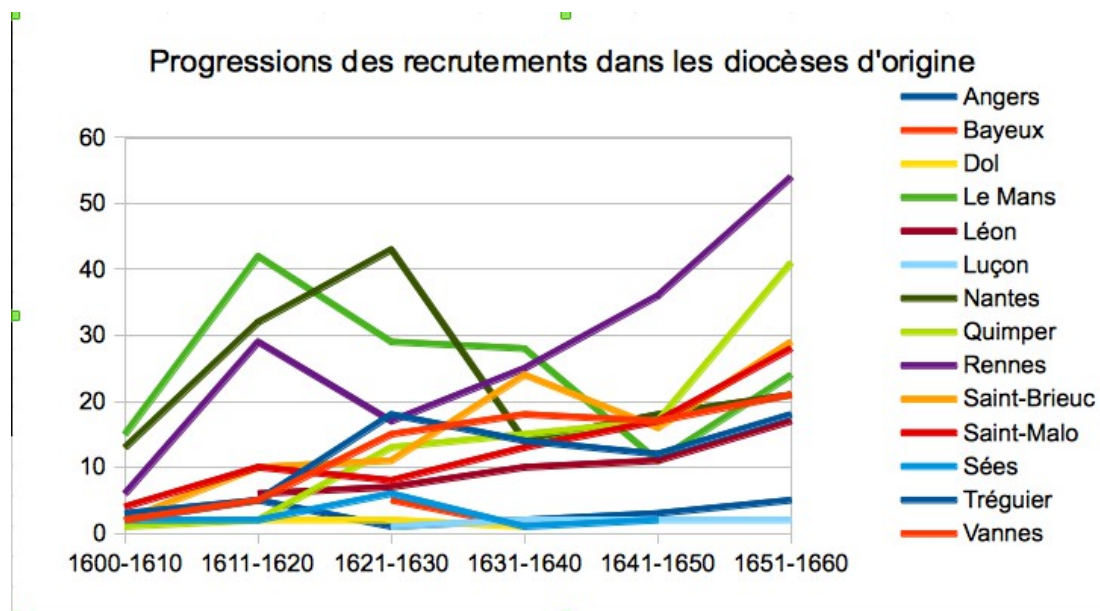
Il s'agit là toutefois de chiffres globaux ne rendant pas compte de l'évolution dans le temps du nombre d'entrées en religion des frères originaires de chaque diocèse.

C'est pourquoi un travail de tri à partir des données recueillies a été établi, en prenant en compte, par diocèse appartenant à la Province de Bretagne, ou en étant limitrophe, les entrées par décennies complètes<sup>274</sup>. On trouve ainsi 967 personnes, ainsi réparties :

Diocèse	1600-1610	1611-1620	1621-1630	1631-1640	1641-1650	1651-1660
Angers		2	5	1	2	5
Bayeux				5	1	
Dol			2	2	1	1
Le Mans	15	42	29	28	11	24
Léon		6	7	10	11	17
Luçon			1	2	2	2
Nantes	13	32	43	14	18	21
Quimper	1	2	13	15	17	41
Rennes	6	29	17	25	36	54
Saint-Brieuc	2	10	11	24	16	29
Saint-Malo	4	10	8	13	17	28
Sées	2	2	6	1	2	
Tréguier	3	5	18	14	12	18
Vannes	2	5	15	18	17	21

Tableau 1: Professions par diocèse et par décennie

Ce qui peut également se présenter ainsi :



274 Ont donc été éliminés les entrées antérieures à 1600 et postérieures à 1660. Ont également été éliminés les lieux d'origine plus « anecdotiques », portant sur le début de la période (étranger, sud de la France), ainsi que les diocèses où le recrutement sur l'ensemble de la période 1600-1660 était inférieur à 5 (Avranches, Coutances, Maillezaïs), ceci afin de ne pas brouiller inutilement la visibilité du graphique.

On remarque bien, alors, comment la forte poussée de départ apparaissant dans les diocèses de Nantes (couvent fondé en 1593), du Mans (1602), et dans une moindre mesure de Rennes (1604) dans la décennie 1611-1620, fléchit pour Le Mans et Rennes dans la décennie suivante, alors qu'elle se maintient et même augmente pour le diocèse de Nantes. Il est possible que cela soit dû à la création du petit couvent annexe de l'Hermitage en 1622, mais aussi au déménagement du couvent de Nantes qui, du Marchix, se déplace à la Fosse pour étendre ses locaux. Il faut sans doute aussi prendre en compte le fait que ces deux villes d'importance équivalente<sup>275</sup> appartiennent à deux ensembles distincts au niveau sanitaire et climatique (pays nantais d'une part, diocèse de Rennes et intérieur du diocèse St Malo d'autre part). Les épidémies se manifestent de façon moins aigüe à Nantes (épidémies chronique de 1625-1632, dysenterie de 1639) qu'à Rennes. Par contre, la crise frumentaire est plus grave à Nantes qu'à Rennes en 1631 ou 1660.<sup>276</sup> Une forte baisse de recrutement, suivie d'un tassement, y est à noter, alors même que l'on assiste à un accroissement considérable du nombre de professions de frères originaires du diocèse de Rennes, qui en 1660 est de loin le plus dynamique de la province. A la fin de la période (1641-1660), les diocèses de Saint-Brieuc, et surtout de Quimper, deviennent également des pourvoyeurs importants. Cette « ruée vers l'Ouest » se traduit dans la dernière décennie par la fondation des couvents de Quimperlé et d'Audierne. En même temps, on constate également une remontée des recrutements dans le diocèse du Mans, à relier à l'agrandissement du couvent du Mans : *Le 19<sup>e</sup> mars 1658 jour de Saint Joseph le RP Archange de Rennes 3<sup>e</sup> deffiniteur & Gardien du Mans a mis le première pierre avec cérémonie & bénédiction au convent renouvelé du Mans, qu'il a rebasty, & réformé tout entier en 3 ans, augmenté le choeur de moitié, & basty la petite chappelle de Saint François, où les PP Dominique d'Hybernie & Balthazar de Bellesme ont célébré les deux premières messes le Dimanche des Rameaux 1661 10 avril & le 9<sup>e</sup> fut plantée la croix au cloistre.*<sup>277</sup>

Il est clair en tous cas qu'il faut tenir compte de l'influence exercée par la présence des couvents capucins : parmi les 1058 capucins retenus avec des données complètes, 651 sont originaires d'une ville où est installé un couvent de capucins. Le tableau ci-dessous (siège de l'évêché en rouge) en fournit la répartition :

---

275 « il semble raisonnable d'attribuer à la ville [de Rennes] une population de 45000 h env, 40 000 à Nantes. » CROIX A., *La Bretagne aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, op. cit.*, p. 144.

276 *Ibid.*, p. 340.

277 MS 0275, p. 240.

Ville	Diocèse	nb d'entrées
Baugé	Angers	4
Chateaugontier	Angers	9
Laval	Le Mans	20
Le Mans	Le Mans	40
Mayenne	Le Mans	29
Roscoff	Leon	13
Landerneau	Léon	15
Les Sables d'Olonne	Luçon	3
Luçon	Luçon	1
Fontenay	Maillezais	1
Le Croisic	Nantes	9
Machecoul	Nantes	1
Nantes	Nantes	87
Audierne	Quimper	7
Quimper	Quimper	34
Quimperlé	Quimper	13
Rennes	Rennes	142
Saint-Brieuc	Saint Brieuc	56
Dinan	Saint Malo	15
Saint-Malo	Saint Malo	29
Alençon	Sees	3
Argentan	Sees	3
Lannion	Treguier	12
Guingamp	Tréguier	18
Morlaix	Tréguier	37
Auray	Vannes	13
Hennebont	Vannes	7
Vannes	Vannes	30

On peut y constater, si l'on se tient aux diocèses intégralement compris dans la Province de Bretagne, que le couvent de Rennes est le seul du diocèse de Rennes, tandis que les diocèses du Léon et de Saint-Malo en comprennent deux, l'équilibre étant encore mieux assuré dans les autres diocèses, qui comptent tous trois couvents : c'est le cas pour Le Mans, Quimper, Nantes, Saint-Malo, Tréguier et Vannes.

#### *Focus sur les diocèses bretons*

Nous avons la chance de disposer, pour approfondir cette analyse des entrées, des données fournies par Alain Croix au début de sa thèse, où il donne, en plus du recensement des paroisses pour chaque diocèse, un ordre d'importance pour chacune, la population probable n'étant pas le seul critère. S'y ajoute en effet, notamment, pour notre étude, le poids du siège de l'évêché, qui fait de Tréguier une petite ville alors même qu'il s'agirait, autrement, d'un gros bourg. Nous y avons retenu toutes celles constituant la ville mentionnée dans le nom de religion. et avons appliqué à la liste la même classification.

Alain Croix distingue :

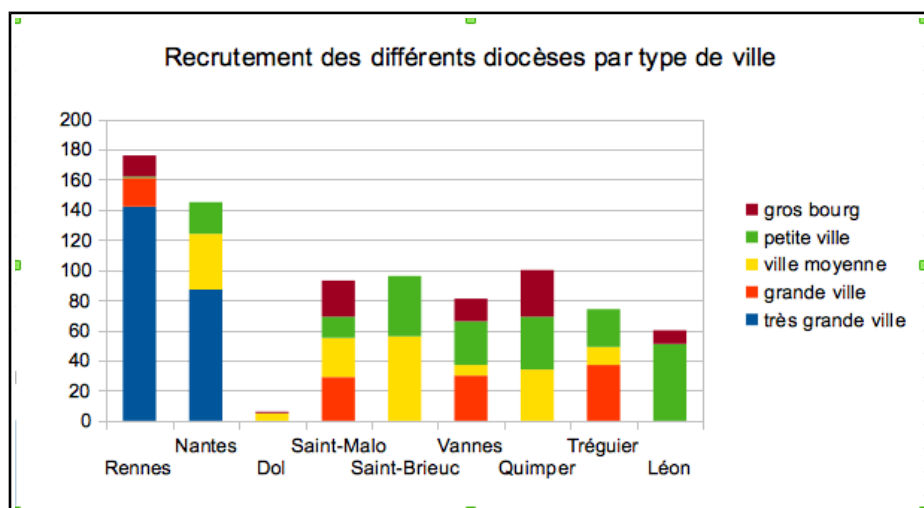
- les très grandes villes : Nantes et Rennes.
- les grandes villes : Saint-Malo et ses 20 000 h, Morlaix et ses 12 000h, Vannes qui en compte 11 000, Fougères et Vitry 10 000 chacun.

- les villes moyennes, entre 6000 et 8000 h : Dinan, Ploermel, Saint-Brieuc, Hennebont, Quimper, Lannion.
- les petites villes, dont la population est inférieure à 6000 h : Ancenis, Chateaubriand, Guérande, La Roche-Bernard, Le Croisic, Guer, Josselin, Monfort, Lamballe, Loudéac, Moncontour, Quintin, Auray, Carentoir, Malestroit, Pontivy, Redon, Carhaix, Quimperlé, Crozon qui ne doit ce rang qu'à son étendue, Guingamp, Tréguier, l'ensemble Roscoff-Saint-Pol-de-Léon, et enfin Landerneau.
- les gros bourgs : par souci de simplification, les autres lieux ne figurant pas dans les listes précédemment citées ont été rentrés dans la catégorie « gros bourgs », même s'il pouvait s'agir de lieux-dits. Certains d'entre eux, comme Brest, se développent, d'autres, en restant modestes, se distinguent par leur fonction : c'est le cas d'Audierne ou de Douarnenez, par exemple.

Si l'on intègre l'ensemble des lieux étudiés suivant la méthode indiquée ci-dessus, on obtient, pour les 832 religieux originaires de l'ensemble de la Bretagne, un tableau de ce type :

Diocèse	très grande ville	grande ville	ville moyenne	petite ville	gros bourg	
Rennes	142	19	0	1	14	176
Nantes	87	0	37	21	0	145
Dol	0	0	5	0	1	6
Saint-Malo	0	29	26	14	24	94
Saint-Brieuc	0	0	56	40	0	96
Vannes	0	30	7	29	15	81
Quimper	0	0	34	35	31	100
Tréguier	0	37	12	25	0	74
Léon	0	0	0	51	9	60
	229	115	177	216	94	832

Celui-ci peut graphiquement se traduire ainsi :



Semble donc apparaître nettement, de cette manière, la prédominance des deux très grandes villes que sont Rennes et Nantes, et qui seraient massivement pourvoyeuses.

C'est notamment le cas de la ville de Rennes, siège de l'évêché et d'un couvent de capucins depuis 1606, et dont les 142 entrées représenteraient 80,68 % des 176 du diocèse. L'importance de ce chiffre peut interroger. En quoi consiste le nom de religion : s'agit-il de la ville natale ? Pas forcément : nous avons le cas de Balthazar de Bellême, né à Beaumont. C'est, le plus souvent, la ville de résidence des parents au moment de la profession. A moins qu'il ne s'agisse du couvent de profession lui-même, ou tout au moins d'une « zone d'influence » de celui-ci. Si l'on prend l'actuel département d'Ille-et-Vilaine, les lieux contenus dans les noms de religion sont les suivants :

Lieux	Distance de Rennes
Fougères	51 kms
Montfort	29 kms
Vitré	37 kms
Bazouges	42 kms
Chateaugiron	17 kms
Janzé	25 kms
Messac	40 kms
La Guerche	54 kms

On constate que, hors le cas de Chateaugiron, les lieux mentionnés sont distants d'au moins 25 kms de la capitale du diocèse.



Par ailleurs, on peut repérer sur cette carte du diocèse en 1650 les bourgs faisant actuellement partie intégrante de Rennes ou de son immédiate périphérie (Saint-Grégoire, Saint-Laurent, Saint-Hélier, Chantepie, Apigné, Saint-Jacques-de-la-Lande) ou un peu plus distants (Vezin, Thorigné, Pacé, Liffré, etc...). Aucun ne figure dans le nom de religion. On peut donc supposer que le terme de Rennes est à tout le moins employé pour désigner le bassin de Rennes, c'est-à-dire la zone

d'influence du couvent. Celui de Rennes, le plus ancien, prend d'autant plus d'importance que les deux autres grandes villes du diocèse, Vitré et Fougères, sont toutes deux le siège d'un couvent de récollets<sup>278</sup> : ces « grandes villes » sont indiquées dans 10, 79 % des noms. Le reste correspond à une petite ville (La Guerche) et à 9 gros bourgs.

Nantes est l'autre très grande ville . Le couvent installé en 1593 est le plus ancien de la province. La ville, siège de l'évêché, attire les candidats à l'entrée dans l'ordre à raison de 60 % des entrées du diocèse. On peut supposer que, comme dans le cas de Rennes, le terme de « Nantes » englobe les ruraux de la périphérie. Apparaît cependant ici un équilibre apporté par les 5 petites villes que sont Ancenis, Chateaubriand, Guérande, La Roche-Bernard et Le Croisic. Comme dans le cas de Rennes, le complément est apporté par 9 gros bourgs.

Bien que Dol, siège du diocèse du même nom, soit classée parmi les villes moyennes, elle ne pourvoit la province que de cinq religieux, le sixième étant originaire du gros bourg de Meillac. Il faut toutefois, évidemment, ramener ces chiffres à la faible étendue de ce minuscule diocèse, malgré ses enclaves.

La ville de Saint-Malo (on y inclut Saint-Servan) est une grande ville qui pourvoit en entrants 31,18 % des capucins d'un diocèse très étendu et à la physionomie variée, où l'on trouve les « entrants » originaires de 2 villes moyennes, Dinan (16, 12%) et Ploermel (11, 82 %), 3 petites villes (Guer, Josselin et Monfort ) et 10 gros bourgs.

Saint-Brieuc, ville moyenne, est le siège de l'évêché : elle draine 58, 33 % des entrées, les 40, 66 % provenant des petites villes de Lamballe, Loudéac, Moncontour et Quintin.

On retrouve un peu plus de variété dans le diocèse de Vannes : la grande ville, siège de l'évêché, pourvoit au recrutement à raison de 37, 03 %. Si une ville moyenne comme Hennebont fournit 8, 77 % des entrants du diocèse, le reste du recrutement se fait plutôt dans les petites villes : Auray (16, 04%), Carentoir, Malestroit, Pontivy, Redon

Quimper, siège de l'évêché, est la seule ville moyenne du diocèse : elle est à l'origine de 34 % des entrées. Les petites villes de Quimperlé (13%) et Carhaix (12%) complètent le recrutement avec Concarneau et la paroisse très étendue de Crozon, le reste des frères étant originaires de gros bourgs, chacun fournissant très peu de candidats, sauf Audierne (7%) où le dernier couvent s'installe en 1657.

Morlaix est la seule grande ville du diocèse de Tréguier. C'est la raison pour laquelle, au contraire de ce qui s'est passé pour tous les diocèses cités précédemment, elle draine à elle seule 50 % des 74

---

<sup>278</sup> Les couvents de ces deux villes sont recensés à la fin du XVIIIe dans la Province de Sainte-Marie-Madeleine, fondée en 1619. MEYER F., « Pour faire l'histoire des Récollets en France (XVIe - XIXe siècles) », *Chrétiens et sociétés. XVIe-XXIe siècles*, 1 janvier 1995, n° 2, p. 83-99.








recrutements. La ville moyenne de Lannion pourvoit à 16, 21%, complétée par les 2 petites villes de Guingamp (24, 32%), et Tréguier (9, 45 %), siège de l'évêché, mais petite ville ne dépassant pas 3500 h.

Enfin, le diocèse de Léon, le plus rural, est essentiellement constitué de petites villes et de gros bourgs. Roscoff et Saint-Pol de Léon, rassemblés, fournissent 45 % du contingent. On trouve ensuite Landerneau, puis Lesneven, suivis des gros bourgs de Brest, Saint-Renan et le Conquet.

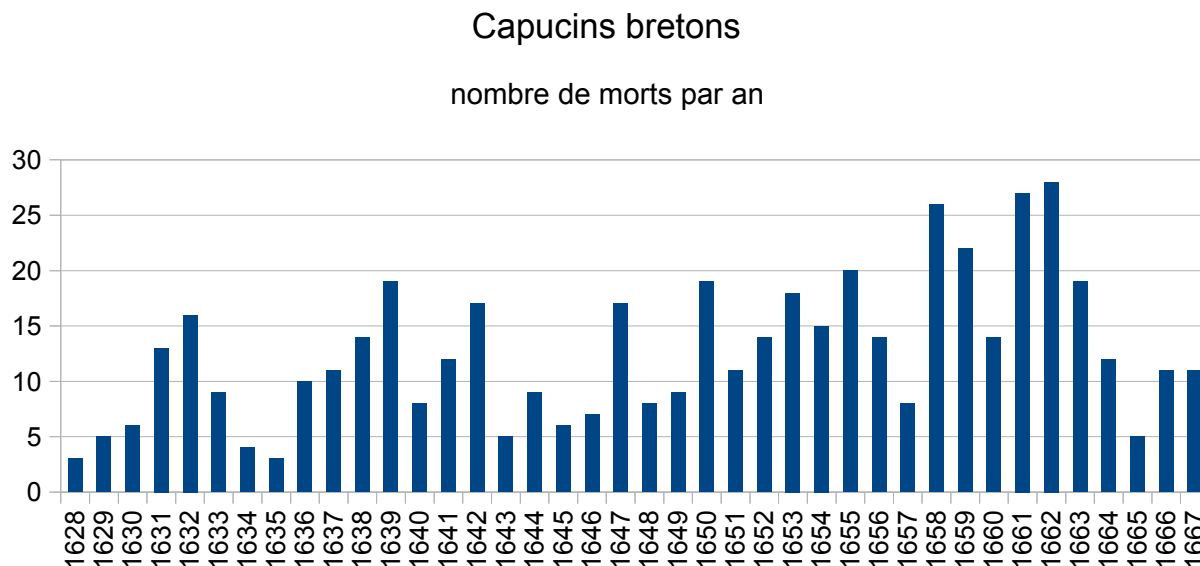
Au fur et à mesure, donc, que s'opère la fondation des couvents, partis de Rennes et Nantes, les plus anciens appartenant à un tissu très fortement urbanisé, on assiste à une plus grande diversification du recrutement dans des villes de plus en plus petites.



Très grandes villes		Grandes villes		Villes moyennes		Petites villes		Gros bourg	
---------------------	---	----------------	---	-----------------	---	----------------	---	------------	---

## Les morts de la Province

Nous l'avons vu plus haut, B. recense 598 frères décédés dans la Province de Bretagne. Ces morts se répartissent ainsi :



Nous avons observé, pour les vêtures, des creux pouvant correspondre à des aléas sanitaires ou climatiques. On retrouve dans les pointes de décès enregistrées lors de certaines années les crises démographiques jalonnant la période : crises épidémiques de 1639 et de 1650, crise frumentaire de 1661-62, et crise mixte de 1631-32<sup>279</sup>. Cette dernière est la plus paroxystique d'un ensemble de crises s'échelonnant de 1625 à 1640. De l'automne 1624 à 1632, l'épidémie de peste se propage partout et sans arrêt. Elle est à l'origine de la mort, au couvent de Guingamp, des frères lais Bonaventure du Mans, le 27 juin 1631, et Eustache de Bellême, le 1<sup>er</sup> ou le 10 juillet 1631<sup>280</sup>. Par contre, bien que le mode de vie des capucins soit particulièrement rigoureux, leur popularité leur assure une alimentation suffisante pour qu'on ne puisse attribuer le nombre de morts de l'année 1632 à la famine due à une mauvaise récolte en 1630 (printemps trop pluvieux), qui se poursuit par un hiver très rude en 1630-31. Mais ils peuvent être touchés, en 1639, par une épidémie de dysenterie liée à une grande sécheresse qui commence au Nord de Rennes et se propage dans la région jusqu'en janvier 1640. Alain Croix estime à 35000 le nombre de morts en 1639, dont 25 000 en septembre, octobre et novembre, presque tous morts de la dysenterie<sup>281</sup>. Une nouvelle attaque,

279 CROIX A., *La Bretagne aux 16e et 17e siècles*, op. cit., p. 253.

280 Les deux hommes figurent dans le catalogue des morts de la Province p. 166 du manuscrit. La cause de la mort est précisée dans le livre de raison d' Yves le Trévidic, bourgeois de Guingamp. FORTIN-LEJEUNE L., *A Guingamp, au XVIIe siècle : Savoir mourir, savoir vivre. Livre de raison d' Yves le Trévidic, bourgeois*, Mémoire de maîtrise, Rennes 2, Rennes, 1995, p. 147.

281 *Ibid.*, p. 317

beaucoup moins virulente, a lieu en Haute-Bretagne entre janvier et mai 1650<sup>282</sup>. Enfin, l'hiver de 1659-60 est exceptionnellement rigoureux. Celui de 1660-61 est très humide, ainsi que le printemps qui suit. Cela génère une mauvaise récolte et de mauvaises vendanges. L'hiver de 1661-62 est de nouveau très froid, mais la Bretagne reste relativement épargnée par la grande famine de 1662<sup>283</sup>, qui touche par contre l'Anjou, limitrophe au Maine. François Lebrun note la « misère effroyable » qui y sévit dans les six premiers mois<sup>284</sup>. Mais là encore, il est difficile d'affirmer que le nombre de morts constatés chez les capucins soit lié à cette misère. Par contre, le tribut qu'ils donnent à la mort peut aussi être dû à leurs pratiques de charité.

Il n'en est jamais question dans le manuscrit où B. privilégie les aspects internes sans développer du tout sur les activités charitables. Pourtant les capucins sont sur tous les fronts : ils sont à l'origine de 16 des 30 offres de service émanant de six ordres ou congrégations différents, présents dans 8 des 11 villes concernées. On note leur présence dans les maisons de santé de Rennes, Nantes, Guingamp, Lannion, Auray, Vannes, Quimper, Morlaix<sup>285</sup>. Nous trouvons dans la liste<sup>286</sup> le frère lai Louis de Morlaix, mort de la peste le 6 juillet 1631 : nous savons qu'il se trouvait volontaire au lazaret de Morlaix<sup>287</sup>. Les bourgeois de Rennes, en 1637, envoient au Provincial de Bretagne une lettre pour lui demander de leur laisser Philippe d'Hennebont qui dirige alors la maison de santé, et dont ils louent « la sage conduite, la prudente economye, et le vertueux et charitables comportemens », ajoutant plus loin : « nous pouvons rendre ce tesmoignage publicq a cet homme de bien, qu'il s'est si parfaitement et dignement acquitté aux années précédentes, que nous avons peine de croire qu'aultre que luy s'en puisse aultant dignement acquitter... au péril de sa vye, laquelle ayant jà une foys couru très grand hazard»<sup>288</sup>. Philippe d'Hennebont a survécu, il est toujours vivant au moment où B. apporte les dernières informations au manuscrit, en 1667.

Cette activité charitable s'exerce dans toute la France : en 1663, des lettres patentes de Louis XIV en remercient les capucins, dont 278 sont morts dans cet exercice<sup>289</sup>. Il est d'autant plus étonnant que B., même reclus pour raisons de santé dans les murs du couvent du Mans, ne le mentionne jamais, pas plus qu'il ne donne d'explication sur les cinquante frères morts à l'étranger. Le schéma ci-après regroupe sous l'appellation « Levant » des appellations diverses comme Grand Caire, Bagdad,

---

282 *Ibid.*, p. 325

283 *Ibid.*, p. 328-339.

284 LEBRUN F., *Les Hommes et la mort en Anjou aux 17e et au 18e siècles: essai de démographie et de psychologie historiques*, Paris La Haye, Mouton, 1971, p. 330. Il se produit à Angers, le premier mai 1662, la même crise de panique lors d'une distribution de pain que celle dont est témoin au Mans Balthazar.

285 CROIX A., *La Bretagne aux 16e et 17e siècles*, op. cit., p. 567.

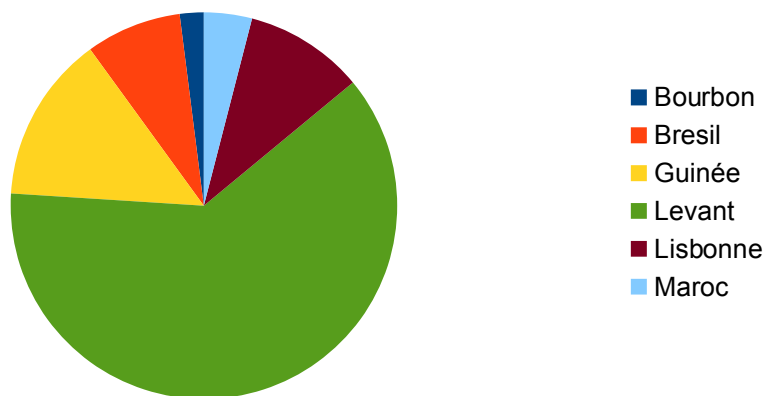
286 MS p. 164-165.

287 LOBINEAU G.-A., *Vies des saints de Bretagne*, Méquignon Junior, 1837, p. 408 et sv.

288 AM Rennes, GG 325.

289 LOUIS XIV, [*Lettres patentes portant confirmation des privilèges, exemptions et immunités dont jouissent les PP. Capucins.*], impr. de Vve Binart (Dôle), 1663, p. 3.

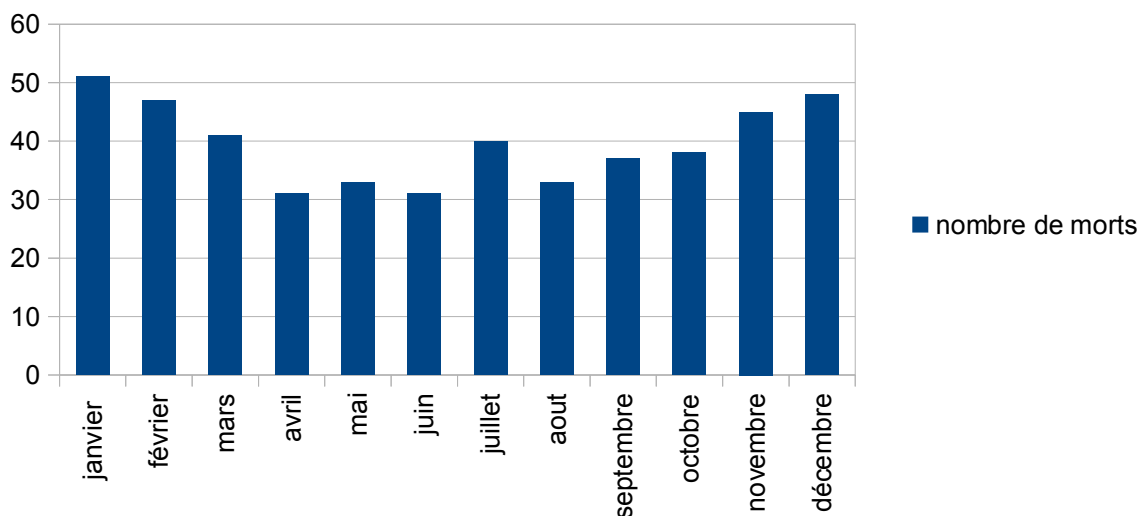
Beyrouth, Damas, Chypre, Ethiopie. De même, l'appellation « Brésil » inclut également « Fernambourg »[i.e.Pernambouc]. Bourbon correspond à l'actuelle Ile Maurice, Lisbonne constitue un « pied-à-terre » sur un trajet vers des destinations plus lointaines. La proportion majoritaire de frères morts au Levant vient de l'attribution de cette terre de mission à la Province capucine de Bretagne.



Les frères peuvent payer un tribut particulièrement lourd : durant la seule année 1658, cinq d'entre eux meurent à l'étranger : Ambroise des Sables à Lisbonne, Louis de Montournois à Beyrouth, Lucien de Chateaugontier au Levant, Maurice de Vannes à Tripoli, Séverin de Morlaix à l'Ile Bourbon.

L'examen du troisième catalogue peut également permettre de dresser un tableau du mouvement saisonnier de la mort. Nous en connaissons en effet la date précise pour 475 des 598 capucins recensés.

Ensemble des morts sur la période, quand le mois en est connu



On y remarque sans surprise un maximum en janvier-février et en novembre-décembre, les mois les plus froids de l'année. Mais le mois de juillet est aussi à noter. Il est difficile cependant d'en conclure quoi que ce soit.

On le voit donc, le manuscrit de Balthazar constitue, à juste titre, un monument à la mémoire de ces mille premiers capucins porteurs, en moins de soixante ans, de Nantes en 1593 à Audierne en 1657, d'un élan tout à fait considérable puisqu'il permet l'édification de 29 couvents.

Une comparaison peut être effectuée avec la province de Lyon, dont Bernard Dompnier donne l'effectif en 1643 (les frères y sont 835<sup>290</sup>) et dont les chiffres fournis par Balthazar lui-même pour le jubilé de 1650<sup>291</sup> sont les suivants : les frères sont 845. La répartition en catégories s'avère toutefois erronée (le total serait de 735, et non de 845, ce qui est impossible étant donné le chiffre fourni pour 1643). Cela nous empêche malheureusement d'effectuer une comparaison entre Lyon et la Bretagne pour l'année 1650.

On constate quoiqu'il en soit, dans cet espace de 7 ans, un relatif tassement des effectifs pour Lyon, alors que dans le même temps, la population des couvents bretons passe de 419 en 1643 à 514 en 1650<sup>292</sup>. Il ne faut toutefois pas oublier qu'un décalage de 20 ans existe entre la date de création du premier couvent à Lyon, en 1574, et celui de Nantes en 1593. Après 1643, seules quatre couvents sont encore fondés pour la province de Lyon<sup>293</sup>. Ce tassement se manifeste également à la fin de la période considérée par Balthazar, avec la seule fondation des couvents de Quimperlé et d'Audierne. Un mouvement analogue existe donc, avec toutefois une forte variante : il n'existe pas dans la province de Lyon de fort ralentissement des recrutements, avec ensuite une pointe analogue à celle constatée en 1656 (presque 60 personnes), ce qui joue par la suite sur les statuts, les clercs se trouvant proportionnellement très nombreux en 1667.

---

290 DOMPNIER B., *Enquête au pays des frères des anges*, op. cit., p. 195.

291 MS 0275, p. 30

292 Voir les « photos de famille » bretonnes des années 1643 et 1650 p. 85.

293 Il s'agit de Vichy, Avallon, Seurre et Tarare. DOMPNIER B., *Enquête au pays des frères des anges*, op. cit., p. 194.

## II 2 Les écueils rencontrés

### II 2 a Le péché à l'intérieur du couvent

Suivre le Christ et ses saints, et poursuivre sa conversion jusque dans l'entrée au couvent : que se passe-t-il ensuite ? Les discours de Balthazar portant sur le péché montrent bien que celui-ci reste pour lui, au sein même du couvent, un souci prégnant. Tout au long du manuscrit, on le retrouve, par exemple ici :

*Quand le soleil se lève, il resiouit les diligents, et contristte les paresseux. Les premiers se lèvent sans marchander avec l'oreiller, travaillent, et s'enrichissent. Les autres ferment les fenestres, tournent le dos au soleil, & a sa lumiere, s'endorment & sont touiours pauvres, indigens & souffreteux. Cet exemple ayant trait à la paresse n'est pas un blâme s'adressant à tous. Il vise ceux qui ne respectent pas la règle : *Je ne doute pas qu'il ne se trouve quelqu'un, lequel sortant de l'obscurité, & venant à parroistre aux rayons de nostre Soleil, n'aperçoive peut-estre, sur sa belle Robbe de la vie religieuse, plusieurs petites et honteuses bestioles, c'est a dire plusieurs immortifications, desreiglements es mœurs régulières, & deffectuosites, capables de luy ietter de la honte, & confusion devant les personnes plus vertueuses*<sup>294</sup>.*

Il met en cause les religieux tentés par la fréquentation des riches, ce qui va à l'encontre du vœu de pauvreté : *com(m)e le Lazare n'a point participé aux richesses, & bonnes cheres du Riche, aussi n a t il point entré en partage avec luy des Peines de la damnation, & qu'il est bien dangereux aux pauvres Evangelicques, de flatter les riches dans leurs plaisirs, & de les canoniser dans leurs plaisirs, & dans leur luxe, sous ombre destre admis à leurs bonnes tables, d'estre dans leurs bonnes graces, & d'en tyrer les petites commoditez temporelles, qui mettent ces Pauvres en grand danger de participer aussi dans l'autre monde aux disgrâces des riches, s'ils ont manqué de les advertir serieusement du grand peril ou les richesses les exposoient, s'ils n'en usoient selon les intentions de Dieu*<sup>295</sup>. Richesse matérielle ou orgueil intellectuel sont analogues dans son discours : *ce que sont les richesses au corps des hom(m)es mondains, cela est la science acquise à l'esprit de l'homme vain & vuide d'humilité. Il est vray, dira un Docte vain, que ie suis pauvre des biens temporels, soit à cause de ma naissance, ou de ma profession, ou de mon vœu, mais ma science supplera aux*

---

294 MS 0275, p. 11. Or, *la règle et la vie de ces frères est celle-ci : vivre en obéissance, en chasteté et sans rien en propre, et suivre l'enseignement et les traces de notre Seigneur Jesus Christ* (Regle de saint Francois, chapitre I.

FRANÇOIS D'ASSISE, VAUCHEZ A. et DALARUN J, ed., *François d'Assise : écrits, Vies, témoignages*, Paris, Ed. du Cerf Ed. franciscaines, coll. « Sources franciscaines », 2010, p. 190.

295 MS 0275, p. 255



*richesses, car avec elle, ie parviendré aux Benefices, charges, & dignitez, qui me feront honorer, & craindre d'un chascun : si ie suis laïc j'irai prescher dans les chaires esclatantes, où ie feray tous les beaux panegyriques des saints, & des personnes qualifiées qui me feront fendre la teste d'une mitre, qui me fera reposer le reste de mes iours, si je suis religieux ie ne seray plus au rang des petits Freres, j'iray me promener quand la solitude me sera ennuyeuse où il me plaira, ie seray bien receu es maisons des grands, & des Riches qui tiendront à honneur de m'avoir proches d'eux, & de me faire assoir a la premiere place de leurs bon(n)es tables, ou ie seray servi des meilleurs & plus delicats morceaux, Quand le choeur me fera mal, & que la psalmodie me sera ennuyeuse, j'iré me divertir a la campagne chez de bons amys, ou ie seray agreablement applaudy, & congratulé d'un chascun. Je m'estudieré a dire, & faire de petits compliments doux & agréables, & a parroistre de bonne humeur, pour ne pas passer pour un rabbat-joye, & ainsy ie coulleray le temps, & devidray la fusée de ma vie, plaisamment & agreablement, & non pas melancholiquement, & tristement comme ces pauvres simples reclus, & cenobites. O Dieu quel raisonnement<sup>296</sup>.*

Il est également sévère contre *ceux du siecle, ou de la Religion, qui sont entrez dans les Offices, charges, dignitez & benefices par la Fenestre des brigues, & non par la porte d'une eslection bien canonique, & qui croyent avoir trouvé la febve au gasteau, estimans qu'il n'y a point de bonheur pareil a celui de commander, & de nestre point commandé de personne, ceux la sont tout a fait trompez dans leur explications selon le sentiment du saint Esprit, qui assure que Dieu fera un iugement très dur, contre tous ceux qui president aux autres<sup>297</sup>*. Pour autant il ne justifie pas la désobéissance à ces mauvais supérieurs : *Un ancien Religieux a conneu par expérience fort extraordinaire, qu'il n'y a rien de plus périlleux pour le salut que de manquer de respec aux superieurs bons, ou mauvais, parce qu'ils tiennent la place de Dieu sur eux, lequel assure, que qui les mesprise, le mesprise, Qui vos spermit me spermit [Qui vous rejette, c'est moi qu'il rejette] Luc 10.16, d'où s'ensuit qu'il fait très dangereux de murmurer contre eux, avec ceux qui ne peuvent pas remedier à leurs deffauts, desquels on ne doit parler ou escrire qu'aux superieurs supresmes & encore avec bien de la circonspection, crainte que la passion s'y rencontre, au lieu du zele, & de la charité, & on doit se souvenir de l'effroyable punition de Coré, d'Athan & Abiron avec toute leur caballe qui furent engloutys vivants es enfers, pour avoir murmuré contre Moyse & Aaron leurs supérieurs.*

Il est donc évident que l'entrée en religion n'est pas un rempart contre tous les dangers d'un monde extérieur qui reste dangereusement présent. Les passions séculières sont à l'oeuvre dans ce qui constitue encore un lourd traumatisme, alors que B. écrit : la division de la Province.

---

296 Ibid., p. 257

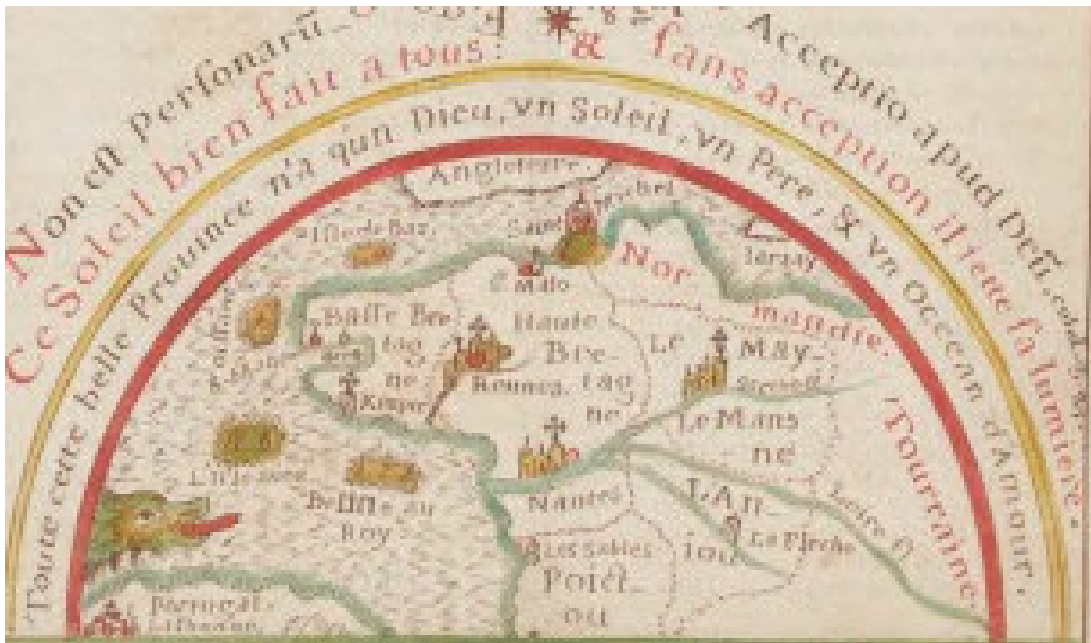
297 Ibid., p. 258

## II 2 b L'affaire de Touraine : restaurer l'unité perdue

Le manuscrit, finalement, parle moins de l'accroissement de la Province de Bretagne, auquel il consacre peu de lignes, que des problèmes générés par la division de la Province de Touraine. Ce problème central dans le ressenti de Balthazar n'apparaît pas de manière immédiate du fait de la dispersion des informations en deux endroits différents, p. 135 et sv à l'aplomb du second catalogue (partie chronologique), p. 221 et sv dans le récit des chapitres de la Province de Bretagne, où ils se trouvent mêlés à un éphéméride des événements du temps. C'est dire l'importance qui leur est accordée.

L'attention à la division a été paradoxalement soulevée par des protestations d'amour et d'unité :

*Toute cette belle province n'a qu'un Dieu, un Soleil, un Père & un Ocean d'Amour<sup>298</sup>, et Ce Soleil bien fait à tous, et sans acception il jette sa lumière.*



Cette carte date de 1662 : on y voit les contours de la Province de Bretagne, entourée des autres provinces de Normandie et de Touraine, indiquées en rouge. On y voit aussi, à l'intérieur, les frontières des parties constitutives de la Province : Haute et Basse-Bretagne, bien sûr, avec les couvents de Rennes, Nantes et Quimper, mais aussi, à ses marges, le Maine, avec le couvent du Mans, l'Anjou, avec celui de La Flèche, et le Poitou, avec celui des Sables d'Olonne. Les limites de la Province sont désormais fixées : les 29 couvents bretons, rayons du soleil divin, brillent sur elle. Parmi eux, ceux de La Flèche et des Sables, qui sont à ses marges, comme 4 autres couvents :

---

298 MS 0275, p. 15

Baugé, Fontenay, Luçon et Marans. Il s'agit là de 6 couvents en cause dans un litige auquel Balthazar a apporté quelques années auparavant sa contribution, puisqu' il a lui-même fourni une première carte quelques années auparavant, et dans laquelle ces couvents ne figuraient pas. Le manuscrit et l'image stabilisée qu'il offre de la province s'inscrit en effet dans une histoire complexe.

La protestation d'amour existe dans la présentation de la liste des couvents de la Province de Touraine<sup>299</sup>, dont est issue celle de Bretagne en 1629. Elle apparaît la première, de façon logique (l'historique de la province est retracé), sur le manuscrit.

B. donne un en-tête élogieux à la « belle et séraphique province de Touraine »



La province de Paris qui, elle-même, apparaît comme la grande ancêtre dont toutes doivent se réclamer, *chef de toutes les provinces*, a aussi connu la division : de la même manière que la Province de Touraine a été divisée pour donner naissance à celle de Bretagne, de même celle de Paris, a été divisée pour donner naissance à celle de Normandie.



Et là aussi, l'unité du cœur *toujours entier* : le grand Arbre de la Province de Paris s'est divisé en

<sup>299</sup> Elle est elle-même issue de la partition de la Province de Paris, le 23 janvier 1610, et actée par le père Général Jérôme de Castelferreti, à la demande des religieux originaires de Touraine. MAUZAIZE J., *Le rôle et l'action des Capucins de la province de Paris dans la France religieuse du XVIIème siècle*, op. cit., p. 64.

*Paris & Normandie, le cœur demeurant tout entier*<sup>300</sup>

D'autres références à l'unité figurent dans le manuscrit, ainsi *Congregavit nos in unum Christi amor*, [L'amour du Christ nous a tous unis en un seul] , mais cette parole mise en valeur par le motif toujours prégnant du cœur, renforcée par le grand motif floral de la tulipe, s'échappe de la bouche d'un religieux solitaire, au sein d'une double page faisant l'éloge de la solitude<sup>301</sup>.



Plus loin dans le manuscrit, les mains tendues des provinces de Bretagne et Touraine, ces dernières figurées par un cœur, se joignent en signe de fidélité d'amour, et cette protestation est même ponctuée d'un petit quatrain .

*La division jamais ne nous divisera,  
Nos cœurs seront unis du lien très aimable  
De la vraie charité, qui tous nous unira,  
Bon gré malgré l'enfer, dans une Paix affable.*

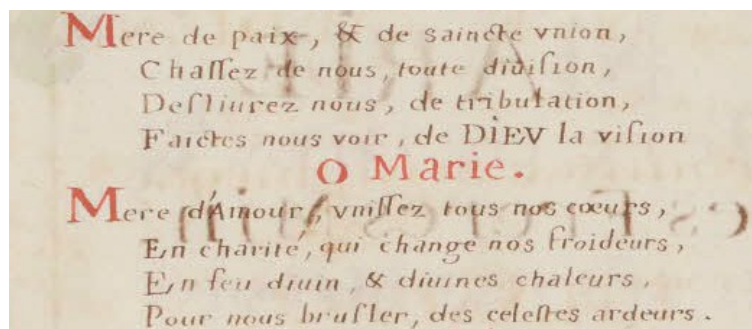


La concordance des citations et la façon insistante avec laquelle elles sont maniées, peut rendre plus attentif à d'autres mots de Balthazar : ainsi, dans la prière à la Vierge ouvrant le manuscrit<sup>302</sup>, on relève de ce fait des allusions à la paix, à l'union, à la division, à l'amour, à la charité, qui, prises isolément, passent inaperçues dans la mesure où elles se recourent avec les valeurs chrétiennes

300 MS 0275, p. 29. Cette partition de la Normandie d'avec Paris a lieu la même année que la partition Touraine-Bretagne, par le même Général Jean Marie de Noto, lors de sa visite en France, le 3 juillet 1629. *Ibid.*, p. 67. La thèse de Jean Mauzaize en fait en aucun cas référence à des soucis particuliers ayant pu soulever la Province de Paris après cette partition.

301 MS 0275, p. 95

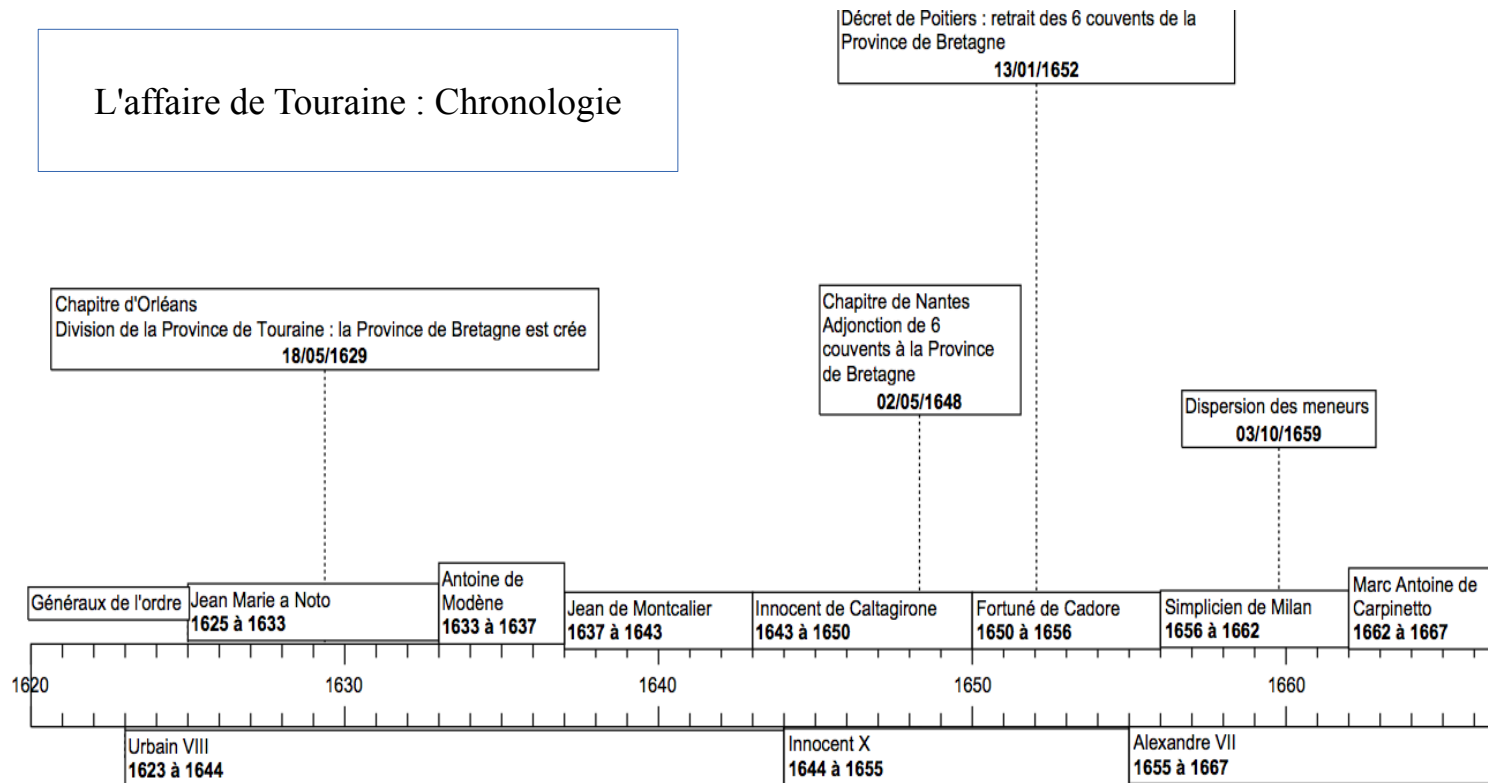
302 MS 0275, p. 8



On pourrait certainement trouver de multiples autres traces de ce souci de restaurer ainsi l'unité perdue, c'est peut-être même la première fonction attendue de ce manuscrit, commandé à Balthazar par ses supérieurs.

En effet, en 1662, la Province de Bretagne sort victorieuse d'un combat long et violent avec celle de Touraine. Ce combat est assez longuement détaillé par Balthazar dans son manuscrit, avec un point de vue nettement « breton ». L'on verra que dès la création de la Province de Bretagne, en 1629, des mécontentements se font jour chez les Bretons peu satisfaits du peu de couvents qui leur sont attribués. Que la satisfaction qu'ils obtiennent en 1648 est par contre de nature à scandaliser les Tourangeaux, qui résistent violemment. Le général, le pape, le roi de France sont tour à tour partie prenante dans une longue bataille dont les derniers rebondissements n'ont lieu qu'en 1659, soit trois ans seulement avant la rédaction du manuscrit. Destiné à redonner son « esprit de corps » à la Province désormais augmentée des six couvents litigieux, le manuscrit n'évite cependant pas les péripéties à rebond de cette affaire traumatisante qu'il peut cependant minorer pour des raisons tout à fait compréhensibles : il n'est pas question de rouvrir les plaies. Pour rendre cette « affaire de Touraine » moins complexe, nous proposons d'abord un résumé des principales étapes : la frise chronologique permet de repérer rapidement dates et intervenants, la synthèse en une page donnant plus de détails. Une fois au fait de cette trame, nous pourrions confronter le point de vue de B. à celui des Tourangeaux, une présentation en deux colonnes permettant de mettre en regard la perception par les camps opposés des mêmes événements.

## L'affaire de Touraine : Chronologie



## L'affaire de la division de Touraine - Chronologie

**1629** 18 mai : décret d'Orléans. Création de la Province de Bretagne par division de la Province de Touraine : 29 couvents et 5 fabriques en Touraine, 16 couvents et 2 fabriques en Bretagne.

**1631** réclamation par vote unanime pour aller au chapitre général.

**1632** Visiteur général à Saint-Malo. Nouvelle réclamation contre la division.

**1633** Affaire portée à la connaissance du général Antoine de Modène.

**1643** Le général Jean de Montcalier appelle à Angers les provinciaux et définiteurs des deux provinces. Un vote à bulletins secrets ne les départage pas. Le statu quo est maintenu.

**1648** Visite du général Innocent de Caltagirone, d'abord en Touraine, puis en Bretagne. A Rennes, on lui présente la carte élaborée par B. Le 2 mai, le décret de Nantes détache de la Touraine 6 couvents supplémentaires pour les donner à la Bretagne : La Flèche, Baugé, Marans, Luçon, Fontenay, Les sables d'Olonne. Les Tourangeaux, intimidés, « signent par force ». Mais l'événement suscite une forte réaction des fondateurs des couvents contestés, des évêques du lieu (La Rochelle, Luçon, Angers) et des gouverneurs des provinces d'Anjou et d'Aunis. Appel au cardinal protecteur.

**1650** Chapitre général à Rome : confirmation du décret de Nantes. Malgré cela, tenue de « conciliabules » des Tourangeaux à Blois, puis Orléans.

**1652** 13 janvier : le général Fortuné de Cadore, sous la pression du garde des Sceaux Molé, annule à Poitiers le décret de Nantes.

23 mars : Un bref du pape Innocent X déclare nul le décret de Poitiers et cite le général à rendre compte. Convocation à Rome des pères de Bretagne et de Touraine « obéissants », refus des rebelles.

**1653** Tenue par les « rebelles » d'un 3<sup>e</sup> conciliabule à Angers.

**1654** 20 janvier : un bref du pape confirme le décret de Nantes et en commande l'exécution. Il commande aux meneurs de se disperser sous peine d'excommunication

10 juin : un arrêt du Conseil, après audience des capucins réfractaires, prévoit l'envoi de lettres de cachet.

**1655** Entrée dans les couvents contestés avec l'aide de la force publique :

10 janvier : La Flèche

15 janvier : Baugé

24 janvier : Les Sables d'Olonne

31 janvier : Marans

14 mars : Fontenay, après forte résistance.

**1657** 17 juin : Un décret du chapitre général commande une nouvelle fois l'obéissance aux rebelles. L'affaire est confiée à la congrégation des cardinaux députés aux affaires des réguliers.

**1659** 3 octobre : Sur décision du pape, du roi et du général Simplicien de Milan, le lieutenant criminel de Saumur se saisit au couvent d'Angers des rebelles, qui sont la nuit même dispersés dans plusieurs couvents éloignés.



Les débuts de l'affaire remontent à l'année 1629, où est créée la Province de Bretagne. La vie de l'ordre est ponctuée de divisions successives destinées à maintenir un cadre « gérable » à la vie des couvents qui se multiplient, et aux devoirs du provincial censé visiter chacun à pied deux fois l'an. La province de Touraine elle-même, par exemple, est issue de la partition de celle de Paris. La cinquantaine de couvents à laquelle elle parvient en 1629 constitue certainement un seuil. La division, sur le principe, n'est pas en cause.

Nous avons la chance de disposer, non seulement des remarques circonstanciées de B., qui reflètent la position des Bretons, mais aussi de la manière dont l'affaire est ressentie dans l'autre camp. La bibliothèque des capucins de Paris dispose en effet de la copie d'un écrit d'une dizaine de pages, non daté mais dont le contenu fait allusion à des événements survenus jusqu'en 1654, élaboré pour servir de défense aux Tourangeaux dans le cadre de l'Instruction de l'affaire des capucins de Touraine. L'original constitue la pièce 776 du fonds Dupuy conservé à la BN. Elle reste anonyme mais constitue visiblement, par la richesse de détails qu'elle contient, un document de première main.

### **La partition initiale génératrice de frustrations envenimées par des querelles d'autorité au sein de la famille capucine (1629-1648)**

Chapitre d'Orléans, 18 mai 1629	
Balthazar	Tourangeaux
<p><i>Le 18 may 1629 la division de Tourraine s'est faite à Orléans fort inégale par le RP Jean Marie a Noto assignant à la Touraine 29 convents et 6 fabricques, &amp; à la Bretagne seulement 16 couvents et 2 fabricques, inegalité qui a causé des troubles si terribles que la postérité s'en doit souvenir pour ne jamais rien faire contre la charité fraternelle et la justice distributive<sup>303</sup>.</i></p> <p><i>En 1630, lors du chapitre de Rennes, on a donné commission aux RRPP custodes [...] par acte fait exprès de <b>tascher d'accroître la Province</b><sup>304</sup>.</i></p> <p><i>En 1631, lors du chapitre de Laval, les vocaux [...] ont publiquement et unanimement <b>réclamé du décret de la division faite à Orléans l'an 1629</b> &amp; ont fait acte de leur réclamation signé de tous les vocaux<sup>305</sup>.</i></p> <p><i>En 1632, à Saint-Malo, on a derechef <b>réclamé de la Division</b>.[...]les pères du Maine demandant d'estre séparez de la Bretagne, si la Province n'est augmentée.</i></p>	<p><i>Cette division se fit : 1° par un général de sainte vie ayant commission pour cela de la définition générale ; 2° par un décret valable a perpétuité; 3° dans un chapitre provincial avec le consentement de tous les religieux de l'une et l'autre Province, qui demurerent <b>chascuns contents de leur portion quatre ans entiers</b>. Cinq ans après les pères de Bretagne se plainirent à la définition générale de l'an 1633 d'avoir été mal partagés<sup>306</sup></i></p>

303 MS p. 221

304 MS p. 221

305 MS p. 222

306 BN Dupuy, 776, F° 55

En 1662, donc plus de trente ans après les faits, B. souligne dès l'abord l'inégalité de la partition, à l'origine d'un traumatisme dont **la postérité doit se souvenir**. Par cet acte, le général porte atteinte, selon B., aux deux vertus de charité et de justice<sup>307</sup>, et se rend responsable de terribles troubles, puisque le recours à son arbitrage n'a pas permis que soit respectée la justice distributive. Selon lui, les chapitres provinciaux successifs de 1630, 1631 et 1632 font tous état d'une volonté de réclamation. B. mentionne même une volonté des frères du Maine de sortir de Bretagne, *si la Province n'est augmentée*<sup>308</sup>. Y-a-t-il eu passage à l'acte ? Ce n'est pas sûr, puisque de leur côté, les Tourangeaux prétendent que les Bretons ne se plaignent à la définition générale qu'en 1633. La situation est en tous cas favorable aux frères de Touraine qui de ce fait favorisent la forme, « légale », par rapport au fond, l'inégalité ressentie comme injuste par les Bretons.

Si la querelle s'éternise, c'est que l'affaire de Touraine survient dans le contexte que Jean Delumeau qualifie de « gallicanisme régalien<sup>309</sup> », et que l'autorité du Général sur les couvents français se trouve discutée. Les canons du Concile de Trente ne sont jamais officiellement reçus en France. En ce qui concerne les capucins en particulier, ils sont très protégés par Urbain VIII, du fait de l'influence de son frère le capucin Antoine Barberini de Florence. Mais le pape privilégie effectivement la « nation italienne ». Là où certaines provinces italiennes bénéficient au chapitre général de 5 représentants (Rome, Ombrie, Marche, Bologne), d'autres de 4 (Venise, Toscane et Naples), d'autres encore de 3 (Basilicate, Foggia, Abruzzes), les provinces ultramontaines ne disposent que de 2 représentants : « Louis XIII interdit ainsi aux capucins français de participer au chapitre de 1637, dans la mesure où l'égalité de voix entre les différentes provinces n'est pas respectée, et où il n'y a pas de poste de définitif pour la France (question de « nationalité »). C'est le cas aussi en Espagne<sup>310</sup> » B. s'en fait l'écho assourdi, puis plus net :

*A la pentecoste 1637 fut tenu le chapitre général où les vocaux de France n'assistèrent point par le commandement du roy & pour des raisons secrettes. Le RP Jean de Moncalier fut esleu général.*

---

307 *La charité est l'une des trois vertus theologales, et celle qui est principalement recommandée aux Chrétiens. Elle consiste à aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soy-même. La justice est l'une des quatre vertus Cardinales, qui se definit en Droit, Volonté ferme et constante de rendre à chacun ce qui luy appartient. On la divise en deux especes : justice commutative, qui est une certaine équité naturelle qui met un prix raisonnable aux choses, et qui fait agir d'une maniere propre à la société civile. La justice distributive est celle où il faut employer une autorité superieure contre ceux qui ne veulent pas suivre cette équité naturelle.* FURETIÈRE A. & al., *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences & des arts... Le tout extrait des plus excellens auteurs anciens & modernes. Recueilli & compilé par feu messire Antoine Furetiere, Abbé de Chalivoy, de l'Academie françoise...* A La Haye et à Rotterdam, Pays-Bas, Chez Arnout et Reinier Leers, 1691. Consulté sur [Classiques Garnier Numériques](http://classiques.garnier-numeriques.com/art/3680/19244), art. 3680/19244

308 C'est la seule allusion du manuscrit de ce type, B. demeurant par ailleurs totalement solidaire de la Bretagne, à moins qu'il faille y voir l'envers d'une profonde hostilité envers les Tourangeaux...

309 DELUMEAU J., « Gallicanisme », *Encyclopédie Universalis en Ligne*, [http://www.universalis-edu.com/distant/bu.univrennes2.fr/encyclopedie/gallicanisme/#titre-i\\_16946](http://www.universalis-edu.com/distant/bu.univrennes2.fr/encyclopedie/gallicanisme/#titre-i_16946), consulté le 22 mai 2016.

310 IRIARTE L., *Histoire du franciscanisme*, Paris, les Éditions du Cerf : Les Éditions Franciscaines, 2004, p. 269 et sv.

En 1638 : *Cette année tous les provinciaux et exprovinciaux de France se sont assemblez à paris le 15 may par l'express commandement de sa majesté où ils ont modifié plusieurs avis du dernier chapitre général. Ils ont aussi proposé de faire un commissaire général pour la France, mais de 17 qu'ils estoient, huict ont été d'avis contraire. Sur la fin de l'assemblée qui a duré jusque sur la fin de juillet le RP général Jean de Montcalier est arrivé à Paris où il a tardé 4 ou 5 mois , ayant deffence d'exercer aucun acte de supériorité, ce qui a duré jusque sur la fin de l'Année*<sup>311</sup>.

En 1639, au Mans : *En ce chapitre le RP général a confirmé les articles de Quimper, & en a fait quelques nouveaux adjoutant à plusieurs le principe de sainte obédience. Il partit de la province le 17 juin, & alla en Espagne, où voulant publier de nouvelles ordonnances & constitutions, il fut obligé d'en sortir incontinent par express commandement du Roy, qui defendit à tous ses sujets, tant espagnols qu'italiens, de le recevoir et de luy obéir en qualité de Général*<sup>312</sup>.

Ce problème de représentation se double de la modification autoritaire des Constitutions par Urbain VIII, en 1638, sans passer par l'approbation du Chapitre général. « Ce n'était pas seulement l'abus d'autorité qui déplaisait, mais aussi la quantité de nouvelles prescriptions qui donnaient à la législation de l'ordre l'allure d'un code pénal, avec des sanctions précises et minutieuses pour chaque transgression, au détriment de l'onction et de la délicatesse du texte primitif »<sup>313</sup>.

De nouvelles constitutions, plus conformes à l'esprit initial, sont adoptées en 1643, mais on le voit, il existe, au moins depuis une dizaine d'années, un différend entre le pouvoir royal et le pape.

### **1648 : les Bretons semblent obtenir réparation :**

Après des retards pris du fait de la succession de plusieurs généraux<sup>314</sup>, c'est finalement quinze ans plus tard, lors du voyage en France du Général Innocent de Caltagirone<sup>315</sup>, considéré comme un

---

311 MS 0275, p. 224

312 MS 0275, p. 226

313 IRIARTE L., *Histoire du franciscanisme, op. cit.*, p. 269.

314 Antoine de Modène, puis Jean de Moncalieri qui procède à un vote en 1643 mais ne change rien du fait de l'égalité des voix qui ressort du vote.

315 *Le RP Général est arrivé en Bretagne par Saint Malo le 21 mars 1648 & a tenu une congrégation à Guingamp la 4<sup>e</sup> semaine de caresme de cet an où les couvents de Quimper, Morlaix, St Brieu, Roscoff, Lannion et Landerneau se sont allés trouver. De Guingamp sa Rce a repassé par Saint Brieu, à Dinan & est arrivé à Rennes la semaine de la Passion, où elle a été visitée d'un nombre incroyable de personnes de toutes qualitez, & a tenu la une congrégation, où les couvents de Saint Malo, Dinan, Vannes, Auray & Hennebont la sont allée trouver.* MS 0275, p. 232. Ce voyage soulève en France un immense enthousiasme : Françoise Simon, la rédactrice en 1648 de notes regroupées sous le titre de *Journal d'un bourgeois de Rennes*, l'évoque, comme au Mans celui de Julien Bodreau : *Il a séjourné trois jours entiers pendant lesquels il est arrivé un grand concours de plusieurs personnes affligées et saines, [ ... ] et le concours et affluence estoit tel qu'encore qu'il fût accompagné de religieux capucins qui l'environnoient, toutefois, il ne pouvoit marcher tant la presse et la foule du peuple estoit grande. On tient que par toutes les villes du royaume il a esté ainsi suivi et que, estant à Paris, la Reine fut nécessitée de luy bailler de ses gardes. Il alla visiter M. L'Esvesque du mans en son manoir espiscopal, et madame l'Abbesse du Pré, et fit ses prières au tombeau du saint Julien.* MAUZAIZE, J., *Les capucins dans le Maine*, La province du Maine, tome 90, 5<sup>e</sup> série, T. II, fascicule 6, avril -juin 1988, p. 137.

saint, que celui-ci accède à la demande des Bretons en accordant six couvents supplémentaires à la Bretagne, par le décret de Nantes du 2 mai 1648. Son autorité morale ne suffit toutefois pas à aplanir les divisions.

Chapitre de Nantes, 2 mai 1648	
<p><b>Balthazar</b></p> <p><i>Le RP General ayant cité à Nantes les Pères de Touraine, scavoir Louis de Champigny, Provincial &amp; les définiteurs Claude de Bourges, Hubert de Thouars, Hubert d'Alençon, Pierre de Poitiers, il a par un Decret publié le 2<sup>e</sup> may, uny à la Province de Bretagne, les convents de La flèche, Baugé, Fontenay, Les sables, Luçon &amp; Marans, à quoy les définitions de l'une &amp; l'autre Province ont acquiescé &amp; souscrit. Et le RP François de Tréguier, Provincial de Bretagne, a esté fait commissaire général sur les familles de desdits convents, jusqu'au chapitre provincial de Touraine tenu à Orléans le 25<sup>e</sup> septembre, dans lequel les vocaux ont appelé du décret du RP Général, &amp; contre son précepte de sainte obédience ont mis des gardiens et familles dans lesdits convents. Pour lesquels la définition de Bretagne assemblée à Vannes a aussi esleu des gardiens, à scavoir pour la Flèche Grégoire de Baugé, &amp; pour Baugé Jean-Baptiste de Chateau du Loir, Fontenay Luc de Pouzaugue, Les sables Germain des sables, Luçon Laurent de Montaigu, Marans Placide de Baugé.</i></p> <p><i>Tous ces gardiens n'ont esté receus les pères de Touraine s'estant maintenus par force en leur possession contre la volonté formelle du RP Général et l'arrest du Privé Conseil<sup>316</sup>.</i></p>	<p><b>Tourangeaux</b></p> <p><i>Le général y procéda <b>par violence et contre toutes les formes de justice</b>, car, ayant visité la Province de Touraine, au chapitre de laquelle jamais il ne témoigna de son dessein, étant en Bretagne, il appela à Nantes le Provincial et définiteurs de Touraine[...]et leur dit d'abord qu'il avait résolu de donner tous leurs couvents aux Bretons.[...] fait un décret par lequel il détache 6 couvents de la Province de Touraine pour les donner aux bretons, et ordonne au Provincial et deffiniteurs de signer son décret. [...] ils luy remonstrent qu'il en arrivera de grands scandales. Le P. G[éné]ral repond « veniant scandala, modo fiat jus<sup>317</sup>. »[...] <b>Eux craignant les scandales et étant tous seuls hors de leurs provinces parmi les bretons avec lesquels ils se sentaient mal assurés, signèrent par force le décret [...].</b></i></p> <p><i>Les Fondateurs des communautés [...] formèrent tous opposition juridique à son décret [...] Au chapitre provincial [d'Orléans] le 25 7bre 1648, ils font signifier aux Pères assemblés [...] que s'ils donnent leurs couvents, ils le donneront à d'autres ou en feront des hôpitaux, plutôt que d'en permettre l'entrée aux bretons.</i></p> <p><i>Messieurs les évêques de La Rochelle, Luçon et Angers, prirent encore grand intérêt dans cette affaire, et même l'un deux pria les pères du chapitre Provincial par une lettre, de ne point abandonner les couvents de son diocèse pour les donner aux bretons, autant en firent les gouverneurs de province, et lieutenants du Roy, disant que ce changement troublait la paix de leur gouvernement<sup>318</sup>.</i></p>

On le voit, une fois satisfaits, les Bretons donnent peu de détails. B. se contente de mentionner le refus des Tourangeaux, mais donne le nom des gardiens légitimement élus, côté breton, pour les

316 MS 0275, p.234. Nous n'avons pas trouvé trace en 1648 de cet « arrêt du privé conseil » qui semble être postérieur

317 « Que les scandales arrivent, du moment que le droit s'accomplit ! »

318 .BN Dupuy, 776, F° 56 et 57

couvents contestés. On remarque par contre une relation beaucoup plus détaillée, par les Tourangeaux, des circonstances dans lesquelles est signé le décret de Nantes. On peut imaginer que l'effet de surprise est sans doute d'autant plus grand pour eux que le général est passé d'abord en Touraine sans évoquer ce point. Il ne faut sans doute pas y voir de machiavélisme, Innocent de Caltagirone ne réalisant que lors de son séjour en Bretagne l'inégalité des deux provinces, peut-être notamment lorsque *le RP Joseph de Vitre lui présente à Rennes la carte des deux provinces de Touraine & Bretagne, que le P. Balthazar de Bellesme lui envoyoit, & dedioit, où l'on voyoit clairement la grande inégalité & injuste Division*<sup>319</sup>. On relève donc ici une implication personnelle de Balthazar, qui dessine lui-même la carte

### **La résistance des Tourangeaux, en opposition au Général (1648-1650)**

Les envoyés des Tourangeaux, convoqués à Nantes où ils se trouvent en minorité, résistent autant qu'ils le peuvent, invoquant leur incapacité légale à signer et le risque de scandales pouvant résulter de la cession des six couvents, mais sont finalement contraints de le faire. Le décret de Nantes ne devant s'exécuter que lors du chapitre de Touraine prévu en septembre, les opposants peuvent s'organiser : l'affaire s'envenime du fait, tout d'abord, des fondateurs, qui restent propriétaires des couvents et menacent de les donner à d'autres, puis des évêques : il s'agit d'abord de Jacques Raoul de la Guibourgère (1589-1661) successivement évêque de Saintes, Maillezais et la Rochelle (le diocèse de La Rochelle est créé le 4 mai 1648), de Pierre III Nivelles, évêque de Luçon de 1637 à 1661, et de Claude de Rueil, évêque d'Angers de 1628 à 1649. Enfin, une fois alertés également les gouverneurs, de conflit interne, l'affaire prend une dimension politique, à partir du moment où le clergé séculier et les représentants du pouvoir royal deviennent partie prenante. Les frères de Touraine, encouragés par un large éventail de soutiens, sont donc à même d'invoquer, pour leur défense, un certain nombre d'arguments juridiques fortement charpentés, dont le premier, portant sur les droits des fondateurs, se réclame d'une incontestable autorité, en invoquant la règle de saint François<sup>320</sup>. Ils passent ensuite aux bulles papales, aux Annales des Capucins, récusent l'autorité du Général. Ils élisent comme provincial, lors du chapitre d'Orléans, le 25 septembre 1648, le père Michel de Nevers. Cependant, l'appel qu'ils sont nombreux à signer, lors du chapitre provincial du

---

319 MS 0275, p. 232

320. *Et quant aux lieux ou maisons qui se concederont ou offriront entièrement, pour l'habitation des frères ou aux frères, par quelque personne particulière, ... qu'ils les quittent quand la volonté du concédant sera changée, & leur aura été manifestée ...ils n'y demeureront que tant que durera la volonté dudit concédant.* FRANCOIS D'ASSISE, *La règle et testament de nostre père Séraphique S. François avec les déclarations des souverains pontifes: & autres explications des Pères de l'Ordre sur ladite Règle. Le tout de nouveau exactement corrigé sur l'original*, de l'imp. de Jean Molin, 1702, p. 66-67

25 septembre, ne rencontre pas le succès escompté, du fait de dissensions internes supplémentaires, au sein même de la Province de Touraine. Si B. est muet là-dessus (il ne fait pas partie de la Province et n'a peut-être pas été mis au courant du détail, ou bien il ne veut pas en faire état pour les raisons de retour à l'unité évoquées plus haut), les détails fournis par l'autre partie sont plus fournis : *un des définiteurs nommé le P. Claude de Bourges, fâché de n'avoir point été élu comme Pro[vinci]al comme il prétendait, se liguant avec un autre définiteur écrivent tous deux sous main au P. G[éné]ral, et lui demandent de ne point confirmer le Pro[vinci]al.[...] c'est cette lettre qui est la cause et la source de tous les troubles. Car le P. Général se voyant espaulé de deux définiteurs, au lieu de déférer à l'appel, envoya des commissaires en Province qui remuèrent ciel et terre pour faire exécuter le décret, et au lieu de confirmer le Provincial élu, il luy ordonna de déposer les sceaux de son office.*

Le document donnant tous ces détails sur l'affaire de Touraine, et incriminant le frère Claude de Bourges, émane certainement de l'entourage proche du Provincial élu à ce chapitre, le Père Michel de Nevers. Les raisons de jalousie invoquées (*fâché de n'avoir point été élu comme Pro[vinci]al comme il prétendait*) recouvrent peut-être une autre réalité, à savoir que Claude de Bourges, avec un autre définiteur qui est sans doute Pierre de Poitiers, ne peut se résoudre à désobéir aux ordres du général qui, effectivement, se trouve conforté dans sa décision. En effet, le général infirme l'élection du Provincial Michel de Nevers. Toutes ces affaires divisent donc profondément la Province de Touraine.

Balthazar	Tourangeaux
<p><i>le RP General refusa de confirmer le P. Michel de Nevers, prévenu d'ailleurs d'avoir brigué les voix. Et ayant envoyé le RP Bonaventure de Tholose com(m)issaire general pour exécuter le décret de Nantes, par ce qu'on a refusé de luy obeir; il a déclaré l'eslection du P. Michel de N. nulle, ou au moins la cassé, et a deffendu de tenir chapitre, en suite de quoy le TRP G(ener)al a en vertu d'un bref nommé le RP Sylvere de Rheims provincial de Touraine, et les RRPP Louys de Champigny &amp; Claude de Bourges custodes pour le chapitre General, mais les Rebelles ont appellé de tout comme d'ab(us), &amp; nonobstant les deffences du Pape, du Roy, et du General, ont fait un chapitre, eu conciliabule à Blois en février de l'an 1650, ou ils ont eslu Provincial Jean François Sevin, deffiniteurs Yves de Nevers, Gilles de Mosnay, Raphael de Nevers, Hilaire de</i></p>	<p><i>[...Le commissaire] lui dit verbalement que de la part du P. G[éné]ral il infirmait son élection de Pro[vinci]al, faite au couvent d'Orléans le 25 7bre 1648, [...]</i>  <i>Le P.g[éné]ral devait bientôt finir le temps de son généralat, et toutes les Provinces de la Religion étant obligées par la Règle et les Constitutions d'élire dans leurs chapitres Provinciaux trois Peres pour aller au Chapitre G[éné]ral, élire un nouveau G[éné]ral, et se plaindre des manquements du G[éné]ral passé, [...il ] obtint de Rome un bref subreptice qui lui permettait de nommer les trois Peres que la Province avait droit d'élire pour aller à Rome [...]; ensuite le P.G[éné]ral nomma comme Pro[vinci]al et custodes trois Peres les plus contraires à la Province qu'il put choisir; entre autres le P. Claude de Bourges qui est le deffiniteur qui avait demandé sous main au P.</i></p>

<p><i>Poitiers. Ce chapitre a été déclaré nul par le Chapitre General &amp; a esté confirmé par le Parlem(e)nt<sup>321</sup>.</i></p>	<p><i>G[éné]ral de ne pas confirmer le Prof[vinci]al élu, et laisse pour visiteur de la Province l'autre définitiveur qui s'était ligué avec le susdit P. Claude.[...] 30 couvents s'opposent à l'exécution dudit bref et font signifier leur opposition aux trois Pères nommés en vertu du Bref [...], et en même temps présentent supplique au pape duquel n'ayant pas reçu une seconde jussion (?), ils assemblent leur concile Provincial à Blois[...]</i></p> <p><i>Le chapitre assemblé s'opposa encore à la nomination du visiteur, comme d'une personne suspecte à la Province, et faite contre l'usage de la Religion et des Constitutions des Capucins approuvées du Pape, au-dessus desquelles n'est point le G[éné]ral. Ensuite on procéda selon la Règle et Les Constitutions aux élections d'un Prof[vinci]al et de deux custodes pour aller à Rome, des définitiveurs, des gardiens et de tout ce qu'on a coutume de faire dans le chapitre.</i></p>
---	---

Là encore, des arguments beaucoup plus développés chez les Tourangeaux que chez les Bretons, où Balthazar, privilégiant l'obéissance, s'en tient aux faits principaux : dans la mesure où le Père général l'a infirmée, l'élection du Père Michel de Nevers est nulle et il est normal que d'autres représentants des Tourangeaux soient élus. L'avis des Tourangeaux n'est évidemment pas le même, le bref nommant les trois « remplaçants » est récusé, appel est fait au pape, et le chapitre prévu à Blois en février, avec les représentants dissidents, a finalement lieu. Cela crée une réaction immédiate de l'autorité : une lettre du général, datée du 14 mars 1650, donc aussitôt après ce concile de Blois, est envoyée pour être lue dans tous les couvents de Touraine :

*Soit toujours loué NS*

*T.V. Pères et bien chers frères en NS. Nous avons appris avec beaucoup de regret que le P. Michel de Nevers contre l'intention du Souverain Pontife, contre l'esprès commandement du roi très chrétien, contre nos ordres réitérés, contre les préceptes de sainte obédience, la peine d'excommunication ipso facto incurrenda fulminée par nostre P. visiteur général, le P. Hubert d'Alençon et contre les protestations de nullitatis capituli faites par quelques bons et zélés pères, avec une hardiesse inouïe a convoqué et célébré un faux chapitre et nul de toutes façons. Nous avons encore appris les elections nulles du provincial, des deffiniteurs, des custodes et des gardiens qu'on a faites dans le même conciliabule. (Etc....Etc) C'est pourquoy nous, desirants poursuivre maintenant ces desordres, avons jugé a propos d'escrire la presente laquelle nous ordonnons et*

---

321 MS 0275, p. 143



commandons qu'on lise publiquement dans le refectoire d'ung chascun de nos couvents de ladite Province de Touraine et à tous les frères d'icelle, et par elle nous déclarons nul le dit chapitre, et nulles pareillement toutes les elections qui y ont esté faictes, tant du Provincial, definiteurs, custodes que Gardiens, et nulles encore toutes les provisions qu'on y a faites. Nous ordonnons et commandons que toutes les choses soient réduites en leur premier estat, comme si ledit faux chapitre n'eust jamais esté célébré<sup>322</sup>

Après de multiples péripéties<sup>323</sup>, où le général ne parvient pas à faire céder le provincial élu, l'affaire arrive en 1650 devant le chapitre général de Rome, où les dissidents ne sont pas représentés.

Chapitre général de Rome, 1650	
Balthazar	Tourangeaux
<p><i>En ce chapitre général tous les vocaux ont employé deux tours à juger le différend entre la Touraine et la Bretagne, &amp; tous ont conclu &amp; iugé que les Peres de Tourraine n'ont deu ni peu appeler du décret du TRP Général faict à Nantes, sept vocaux seulement ont conclu qu'ils pouvaient appeler; mais cependant qu'ils devaient obéir; &amp; ainsi le décret de Nantes ayant esté confirmé, on a esleu au chapitre provincial des gardiens pour les convents contestez, quoyque les Pères de Tourraine les possèdent encore par violence.</i></p>	<p><i>Le P. Gnal ayant appris la tenue de ce chapitre qui brisait tous les desseins qu'il avait eus de <b>nous empêcher d'aller à Rome pour faire nos justes plaintes</b>, ne laissa pas de continuer par des voies encore plus fascheuses, [...] envoyant en Province un commissaire pour en bannir 4 Pères de mérite, [...] et d'implorer à cet effet le secours du bras séculier ; ordre encore au commissaire de destituer plusieurs supérieurs légitimement élus, et d'en instituer d'autres, comme aussi de nouveau de faire exécuter son décret, à quoi ce <b>nouveau commissaire, P. Georges de Paris, se porta avec tant de violence qu'il menaça la communauté des villes qui résistaient de garnison et d'accroissement de tailles. Toutes ces violences [...] obligèrent la Province (se voyant interdite de l'accès à Rome) d'avoir recours à l'autorité de son souverain pour la protéger. C'est pourquoi elle appelle comme d'abus au Parlement de l'exécution du bref qui était la cause de tous ces excès ; Le Parlement donne 3 arrêts en faveur de la Province, commande de ne point troubler ni empêcher le Pro[vinci]al les custodes et autres supérieurs</b></i></p>

### Une résistance Tourangelle appuyée par le roi de France (1650-1654)

La nécessité, pour des raisons de clarté, de confronter les deux points de vue, l'un particulièrement

322 Recueil de manuscrits n° 104, concernant l'affaire de Touraine, Bibliothèque capucine de Paris, f° 9

323 Le texte complet écrit par les « dissidents » se trouve en annexe.

synthétique, l'autre particulièrement argumenté dans le détail, amène à « découper » le déroulé : c'est seulement ici que l'on comprend les propos à première vue contradictoires de Balthazar sur le chapitre de Blois : d'une part, *mais les Rebelles ont appelé de tout comme d'ab(us), & nonobstant les deffences du Pape, du Roy, et du General, ont fait un chapitre, eu conciliabule à Blois en février de l'an 1650* . Et d'autre part : *Ce chapitre a été déclaré nul par le Chapitre General & a esté confirmé par le Parlem(e)nt*. Il semble bien que dans un premier temps le bras séculier soit venu à la rescousse du Général, mais que des abus puissent expliquer la réussite d'appels au Parlement et la confirmation finale du chapitre de Blois par le roi. Or, Balthazar donne des arguments imparables selon lui : l'affaire est remontée au niveau du chapitre général, ce ne sont plus les simples provinces de Province ou de Touraine qui sont saisies de l'affaire, mais bien l'ensemble de la communauté capucine. De plus, les vocaux y ont consacré deux tours, donc la légalité a été respectée. Enfin, de façon très largement majoritaire, le vote a été dans le sens du Général : non seulement les opposants de Touraine auraient dû obéir, mais l'appel lui-même, sauf pour sept vocaux, n'était pas valable. Les Tourangeaux, eux, ont en tous cas le soutien d'Anne d'Autriche : une lettre de la reine au Général, datée du 9 octobre 1650, mentionne : *je vous puis assurer qu'il y a peu de personnes qui n'aient trouvé à redire à cette séparation et au retranchement qu'on a voulu faire des principaux religieux de cette province là, qui ne sont, ce me semble, coupables d'autres crimes, que d'avoir voulu conserver leur province dans son intégrité par les voies accoustumées et conformes à vos statuts et constitutions* <sup>324</sup>.

Un rebondissement a lieu début 1652 avec la venue à Poitiers du nouveau général, Fortuné de Cadore. Voici de nouveau la version des deux parties

Balthazar	Tourangeaux
<p><i>Dans cette année 1652 sont passés de Tourraine en Bretagne environ de 80 religieux à cause de la Persécution &amp; de la désobéissance des Supérieurs Provinciaux au Pape, au Roy &amp; supérieurs généraux. Le RP Général Fortuné, estant intimidé à Poictiers de Mr Molé garde des sceaux fist un</i></p>	<p><i>[Le général]l'an 1651, étant mandé par leurs Majestés à Poitiers où était la cour, pour terminer à l'amiable une affaire qui causait tant de troubles et de scandales, après divers pourparlers en présence de Messieurs le Garde des Sceaux, les évêques de Xaintes, de Périgueux et autres nommés</i></p>

324 RENÉ DE NANTES, *Un capucin breton au XVIIe siècle, op. cit.*, p. 108.

décret qui annulloit celui d'Innocent son prédécesseur, laissant les convents contestez aux Pères de Touraine, de quoy le pape adverty le suspendit de sa charge, & le cita à Rome pour y rendre raison de son peu de courage & de iustice.<sup>325</sup>

L'an 1652, le R.P. Général Fortuné de Cadore est venu en Touraine, où de prime abord on ne l'a pas voulu reconnoistre, mais ayant fait un decret à Poitiers le 13<sup>e</sup> janvier 1652, par lequel il ordonnoit que les convents assignés à la Bretagne par le decret de Nantes demeureroient assignés à la Province de Touraine, & ayant encore par le mesme decret presque approuvé et confirmé le decret de Blois, il a esté reconneu General pour lors, & a convoqué le Chapitre à Orléans pour le 19 avril 1652. Ce qui ayant esté sceu à Rome, Sa Sainteté par un bref expres donné le 23<sup>e</sup> mars, a cassé ou plustot déclaré nul le decret de Poitiers, a defendu au General de tenir chapitre en Touraine, & l'a cité à Rome, ensuytte de quoy il a deffendu aux Peres de Touraine de tenir chapitre, & le P. General s'en est allé re(n)dre compte à Rome, mais nonobstant toutes ces deffences, & censures, les P. de Touraine ont tenu un second conciliabule à Orléans, où ils ont esleu pour Provincial Jean François Sevin, deffiniteurs du Adrien du Lyon d'Angers, Charles de Niort, Ambroise de Rennes, Charles de Chinon. Plus de 20 vocaux ont refusé d'assister à ce conciliabule, & 80 Religieux sont passés de Touraine en Bretagne, où l'estude d'Orléans vint à Laval avec son lecteur, le P. Esprit de Tours, qui y mourut le 9<sup>e</sup> aoust 1652. Ensuite de ce conciliabule, les Peres tant de Touraine, que de Bretagne, ont esté citez à Rome<sup>326</sup>.

entremetteurs par la Reyne, enfin la Province départie de tous les droits qu'elle avait à disputer de nullité de tous les droits du P. Gnal, le reconnaît et l'admet à visiter la Province et lui, en conséquence, fait un acte qu'il signe de sa main, et scelle du sceau de son office, par lequel entre autres articles, il laisse à la Province de Touraine les 6 couvents que son prédécesseur avait voulu séparer par son décret de Nantes. [...] Il le cite [le chapitre] à Orléans au 19 avril 1652, auquel temps tous les vocaux s'étant approchés d'Orléans, il leur défend, sous peine d'excommunication, de tenir chapitre. [...]

se servant de mr le Gouverneur d'Orléans, il chassa par force et par violence 40 vocaux ou plus hors du couvent et les mit sur le pavé où ils passerent une nuit seulement, car le lendemain, le Roy envoya un arrêt du Conseil d'Etat, donné à Gien le 16 avril, ordonnant que le chapitre Poal se célébrerait au jour assigné par le P. Gnal, nonobstant les avis prétendus de Rome. La commission fut adressée à Mr le Lieutenant Général d'Orléans, lequel après avoir fait rentrer dans le couvent tous les vocaux expulsés, somma le P. Gnal de la part du Roy de faire chapitre, et sur son refus, enjoignit aux vocaux assemblés de le tenir sous peine de désobéissance.

Le 19 avril, on fit le chapitre fort paisiblement ; le 21, les élections étant déjà faites, le P. Gnal fit afficher au réfectoire, sans autre signification, la copie d'un bref non homologué, en date du 23 mars, qui lui ordonnait, au lieu de tenir le chapitre, de venir promptement à Rome.

Il est difficile, à cette étape, de juger des intentions réelles du général, intimidé à Poitiers par la cour<sup>327</sup>, et dont le revirement soudain soulève la colère du pape qui le convoque immédiatement à

325 MS 0275, p. 237

326 MS 0275, p. 145

327 Voici le contenu de son décret : « Nous, Fr Fortuné de Cadore, ministre g(é)n(ér)al de l'ordre des FF M. capucins de St François, s'étant élevé plusieurs débats, et ensuivi de très grands scandales tant au dedans qu'au dehors de la Religion, depuis un long tems, en ceste nostre province de Touraine, à l'occasion de quelques couvents attribués à la Province de Bretagne par nostre Prédécesseur, le TRP Innocent de Catalgirone, et du chapitre célébré à Blois le 10<sup>e</sup> février 1650, et nostre intention ayant esté toujours de remettre toutes les choses à l'ancien estat de sainteté, bon exemple et charité fraternelle, pour ce est qu'appelé a cette fin par le Roi très-chrestien, nous avons conclu certains accords qui nous semblent raisonnables.

1<sup>o</sup> que le Roy très-chrestien l'ordonnant ainsy les couvents de Beaugé, La Flèche, Fontenay, Les Sables, Luçon, avec l'hospice de Marans seront laissés et les laissons à la Province de Touraine, ne toucherons point à autres couvents ni hospices mis demeurera en l'état qu'elle possédait avant le décret de Nantes ?

Rome. A-t-il réellement cédé aux injonctions royales ? S'agissait-il simplement de gagner du temps en vue du chapitre général suivant ? En tous cas, il se produit un nouveau revirement entre le 13 janvier 1652 et la date prévue en avril pour le chapitre d'Orléans, puisque finalement, Fortuné de Cadore, sous l'injonction du pape Innocent X, qui intervient par un bref du 23 mars 1652<sup>328</sup>, interdit aux Tourangeaux, sous peine d'excommunication, de s'y rendre, obtenant même le soutien du gouverneur d'Orléans, qui expulse 40 vocaux du couvent. Ce à quoi le roi réagit dès le lendemain, faisant état d'un arrêt du Conseil d'Etat datant du 16 avril. On le voit, l'affaire est suffisamment confuse pour que, du côté de l'Eglise comme du côté du pouvoir temporel, ordres et contrordres se succèdent : le général sermonné par le pape revient sur sa décision, le lieutenant général, sur les instances du roi, réintègre les religieux expulsés du couvent d'Orléans. Toujours est-il que les Tourangeaux ne peuvent plus compter que sur le soutien du roi. Le conseil d'Etat rend finalement trois arrêts en leur faveur : celui de Gien, le 16 avril, mais aussi celui de Corbeil, le 25 avril 1652, et celui de Paris, le 1<sup>er</sup> avril 1653. Un dernier chapitre de Touraine a même lieu à Angers, fin 1653.

#### **Le roi se range à l'avis du pape (1654)**

Le roi entend les dissidents à plusieurs reprises, mais, en juin 1654, l'affaire est tranchée dans le même sens que celui du pape. En effet, le décret du général du 20 janvier 1654 précise :

*I Nous déclarons que tous ceux de la province de Touraine qui, contre la teneur du bref du pape Innocent X du 26 mars 1652, ont concouru au chapitre provincial en la cité d'Angers à la fin de l'an 1653 sont tombés dans les peines et censures contenues au dit bref : et partant ceux qui n'ont pas encore reçu l'absolution des susdites censures par le commissaire apostolique, ou par ceux qui ont été députés par lui suivant la faculté qu'il en avait de la sacrée congrégation ne peuvent et ne doivent participer aux sacrements ni jouir de la voix active et passive et sont inhabiles à tous les offices, grades et dignités de la religion jusqu'à ce qu'il paraisse qu'ils ont reçu l'absolution de notre Saint Père ou d'autre spécialement député ou à députer pour cela.*

*II En outre nous déclarons que les Pères Michel, Yves et Raphaël de Nevers, et Hilaire de Poitiers, lesquels suivant le décret de la deffinition générale de l'année 1650, confirmé par le susdit bref du 20 janvier 1654, devaient être expulsés de la Province de Touraine, sont par effet expulsés et retranchés du corps de la dite province, et ne peuvent demeurer en icelle, ni y être de nouveau incorporés sans la licence spéciale du T. R. P. général, avec le consentement des deffiniteurs généraux. Et nous leur commandons en vertu de sainte obéissance et sous peine d'excommunication, latae sententiae, et de privation de voix active et passive, que suivant les*

---

<sup>2°</sup> Le chapitre Provincial se celebrera, et les elections...

<sup>328</sup> Il est fait allusion à ce bref dans un décret du chapitre général des capucins « pour achever l'exécution du bref de notre S. Père le pape Innocent X d'heureuse mémoire, du 20 janvier 1654, en la Province de Touraine »

*obédiences qui leur ont déjà esté données et celles qui leur seront derechef données de la part du TRP Général ; chacun d'eux respectivement se retire avec les compagnons qui leur sont assignés par le TRP Général dans la province ou couvent assigné, sans retardement et dans le droit chemin ; savoir : le Père Yves, au couvent de Rouen, le père Michel au couvent de Caen, de la province de Normandie, le père Hilaire au couvent de Toulouse et le père Raphaël au couvent de Bordeaux. Et s'ils obeissent promptement, ils seront reçus bénignement et charitablement dans les susdist lieux et traités comme les autres religieux de la famille. Mais au cas (ce que Dieu ne permette) qu'après la signification de ce présent décret ils demeurent encore dans la rebellion, ils seront mis en prison invoquant pour cela (si besoin est) le secours du bras seculier, et si après un an ils ne sont pas dans une vraie resipiscence, qu'ils soient chassés de l'ordre comme incorrigibles, et que personne a l'avenir ne soit si osé de les retenir ou cachés dans aucun couvent de notre ordre, ni leur donner conseil ou faveur, ni fomenter leur rebellion sans de très grièves peines<sup>329</sup>.*

De son côté, le roi se range à l'avis du pape le 10 juin 1654 : un arrêt datant de 1657 mentionne en effet : *Sa Majesté étant aussi informée de la rébellion dans laquelle quelques uns de la dite Province sont demeurés sans avoir voulu jusqu'ici defférer aux obédiences de leurs supérieurs, ni aux décrets de leurs chapitres généraux, ni au bref du pape Innocent X, ni aux arrêts de son conseil, nommément à celui du 10 juin 1654, donné après que les capucins réfractaires eurent été par plusieurs fois ouïs devant nombre d'évêques, conseillers de son conseil et docteurs de Sorbonne, que sa Majesté aurait députés pour cet effet. Ni a ceux des derniers septembre et 27 novembre ensuivants, rendus en conséquence, ni à plusieurs lettres de cachet qui auraient été expédiés à cet effet<sup>330</sup>.*

A partir de ce moment, les couvents litigieux sont rendus, par la force, à la Province de Bretagne B. déclare :

*L'an 1655 en janvier le décret de Nantes, & le Bref de Sa Sainteté donné le 20 janvier 1654 confirmé, ou receu au Conseil le 10 juin 1654 a commencé à estre exécuté, & fusmes entrés dans le convent de La Flèche le dimanche 10 janvier, & dans Baugé le 15<sup>e</sup>. Le RP Joseph de Morlaix prenant possession de ces convents assisté de Monsieur de la Pierre Exempt des gardes le 14<sup>e</sup> janvier Feste du St Nom de Jesus le VP Romain de Saint Brieuc a dit la première messe à La Flèche.*

*On est entrés aux Sables le 24 Janvier. A Luçon le 26 janvier. A Marans le 31 dudit mois.*

*Le RP Joseph de Morlaix Provincial arriva à Fontenay le premier Février 1655, mais pour la résistance des Tourrangeaux on ne print possession de ce couvent que le 14<sup>e</sup> mars<sup>331</sup>*

---

329 Recueil 173 de la bibliothèque capucine de Paris, sur la province des capucins de Touraine, f° 209

330 Ibid, f° 217

331 MS 0275, p. 238

Il est possible que la nomination en 1653 de Joseph de Morlaix comme provincial de la Province de Bretagne, jointe aux relations privilégiées qu'il entretient avec la cour où il est un prédicateur apprécié<sup>332</sup>, explique, au moins en partie, le revirement du pouvoir royal. Son rôle a pu même s'avérer déterminant.

Cependant, même lorsque B. présente cette réintégration des couvents comme immédiate, cela ne va pas sur le terrain sans difficultés : ainsi à Marans, où le gardien Blaise d'Angers, en protestant de son obéissance aux ordres du roi, remet les clés entre les mains de l'héritier de la fondatrice, Nicolas Bernyer, qui tente d'argumenter à la fois sur la réalité de la volonté de celle-ci, trop âgée, et sur le fait qu'elle souhaitait doter les seuls capucins de Marans, et non voir les locaux dont ses héritiers restent propriétaires passer aux mains de religieux d'une autre province. La menace du capitaine de la Pierre d'arrêter Bernyer comme réfractaire aux ordres du roi le fait céder : le provincial Joseph de Morlaix, élu en 1653, entre dans les locaux<sup>333</sup>. Mais même après la restitution des couvents, les « rebelles » ne se rendent pas. En effet, le dernier témoignage sur l'affaire est donné par B. :

*Le 3<sup>e</sup> octobre veille de NPS François 1659 sur les onze heures du soir, par l'ordre de sa sainteté, du Roy, et du RP General Simplicien de Milan, le lieutenant criminel de Saumeur accompagné de 70 fuzeliers se saisit au couvent d'Angers des Peres Michel, Yves & Raphael de Nevers & du frère Jean l'Evangeliste d'Angers, qu'il mena toute nuit à Nantes dans un batteau, d ou le P. Michel fut conduit à saint Malo, le pere Yves au Croisic, & les P. Raphael & Jean resterent à Nantes. Ainsi le T.R.P. Simplicien de Milan General par ce coup de tonnerre mist la paix dans les deux Provinces. Extremis morbis, extrema remedia<sup>334</sup>.*

La soudaineté de l'opération, menée de nuit alors que le couvent d'Angers est plongé dans le sommeil, le nombre d'hommes d'armes employés, le voyage immédiatement entrepris la nuit même sur la Loire pour disperser ensuite les derniers religieux qui résistent envers et contre tout, montre assez la volonté royale de mettre fin à l'affaire, sur laquelle, de la volonté du pape Alexandre VII, un silence définitif doit être gardé<sup>335</sup>.

---

332 Il a prêché l'avent et le carême, dix ans auparavant, à Paris : *Le 4 de ce mois [décembre 1644] la reine de la grande Bretagne alla entendre Vespres aux Capucins de Saint Honoré, où elle fut reçue hors leur porte par leur Gardien, suivi de vingt six religieux, tenans chascun un cierge blanc, qui la conduisirent processionnellement dans leur église, où Sa Majesté britannique ouït la prédication du Père Joseph de Morlaix, Provincial des Capucins de Bretagne, lequel sadite Majesté a choisi pour prescher devant elle dans la grande salle du Louvre.* RENÉ DE NANTES, *Un capucin breton au XVIIe siècle, op. cit.*, p. 91.

333 FLEURY P., « Le couvent des Capucins de Marans », *op. cit.*, p. 225.

334 A maux extrêmes, remèdes extrêmes. MS 0275, p. 123

335 *Litteras Inocentii X praedecessoris circa controversiam Provinciae servari committit, fratres dissidentes non amplius audiri mandat, ac causae silentium imponit : il enjoint que soient suivies les lettres de son prédécesseur Innocent X, ordonne que les frères dissidents ne soient plus entendus, et impose le silence à la cause. Bullarium ordinis ff. Minorum s.p. Francisci Capucinatorum [...].: Tomus quintus divisus in duas partes documenta Provinciarum Galliae & Hispaniae continentes. Pars prima [-secunda] ... 5, typis Joannis Zempel Austriaco-Viennensis prope Montem Jordanum, 1748, p. 81*

L'affaire de Touraine a donc suscité au sein des deux provinces de très fortes dissensions : non seulement entre Bretagne et Touraine, mais au sein de la Touraine elle-même, puisqu' en 1652, 80 religieux Tourangeaux (sur les 611 que comporte la Touraine en 1650, soit 13%) sont passés en Bretagne. Mais 6 couvents litigieux ont résisté très fortement. L'affaire a bloqué les recrutements bretons pendant 7 ans, de 1648 à 1655, ceux-ci ne se trouvant rattrapés qu'en 1656 où près de 60 vêtures ont lieu. Les missions de l'ordre dans la Province s'en sont trouvées largement affectées, un grand nombre de frères se trouvant en formation par la suite et ne pouvant de ce fait assurer sans délai les fonctions de prêtrise et de prédication qui leur incombent. Les interventions successives des différents Généraux, du pape, du Roi de France montrent assez l'importance des enjeux. Les conditions de la réintégration forcée des couvents litigieux, la dispersion des « meneurs » de la rébellion contre le Général, rendent absolument nécessaire la pacification des esprits. C'est ce qui est demandé à Balthazar. Mais en tentant de donner à la Province de Bretagne une identité toute d'amour et d'union qui constitue le discours officiel représenté dans les images du début du manuscrit, il fait ressortir tout autre chose. La célébration de l'unité fait place, au fur et à mesure que l'on avance dans le texte, à une condamnation sans appel des rebelles de Touraine et à la rancœur que lui, Balthazar, mettant au-dessus de tout la valeur de l'obéissance, ressent à l'égard de *ceux du siècle, ou de la Religion, qui sont entrez dans les Offices, charges, dignitez & benefices par la Fenestre des brigues, & non par la porte d'une eslection bien canonique, & qui croient avoir trouvé la feve au gasteau, estimans qu'il n'y a point de bonheur pareil a celuy de commander, & de nestre point commandé de personne, ceux la sont tout a fait trompez dans leur explications selon le sentiment du saint Esprit, qui assure que Dieu fera un iugement très dur, contre tous ceux qui president aux autres*. La dissension subsiste.

## II 2 c Les capucins au cœur d'une religion toujours désunie

### *L'antiprotestantisme vigoureux de Balthazar*

Le « problème protestant » subsiste, non seulement après l'édit de Nantes de 1598, mais même après la chute de La Rochelle en octobre 1628, et l'édit de grâce d'Alès du 28 juin 1629. Le souci d'extirper le « venin de l'hérésie », selon le titre du livre de Bernard Dompnier<sup>336</sup>, existe de façon prégnante jusqu'à la Révocation.

---

336 DOMPNIER B., *Le venin de l'hérésie: image du protestantisme et combat catholique au XVIIe siècle*, Paris, Le Centurion, 1985.



La première allusion faite par B. de B. au protestantisme se trouve vers le début du manuscrit, dans la partie décrivant l'expansion des ordres religieux dans le diocèse du Mans. Elle se situe par contre à la fin de cette partie, après mention d'événements contemporains à B. de B. , comme s'il prenait soin, au moment de clore sa rédaction, de ne pas oublier quelque chose d'important. On trouve d'ailleurs son discours accentué par l'expression qui ouvre la narration d'un épisode tragique de l'histoire manceau :

*Notez cecy : l'an 1562 Merlin calviniste ayant desbauché une religieuse dont il abusoit vint prescher le calvinisme sous les Halles du Mans, où il trouva grand nombres de libertins qui suyvirent sa sensuelle doctrine, & qui en suite se rendirent Maistres de la Ville le 3<sup>e</sup> d'avril 1562, où ils firent des cruautés étranges, spécialement envers les Ecclesiastiques, & les Religieux, ils bruslèrent le couvent des Cordeliers, & pillèrent toutes les Eglises, & surtout celle de St Jullien d'où ils ravirent des richesses immenses, et prirent les orgues qui estoient d'argent, fouillans mesme les tombeaux, estans resolu de renverser & brusler le Beau Temple de St Julien : cette fureur diabolicque dura environ 3 mois, iusques à l'onzième de Juillet, iour de la translation de Ste Scolastique, laquelle obtint de Dieu, qu'une terreur effroyable saisit tous ces Hereticques nouveaux, qui estoient bien 800 tous armez, lesquels furent si espouvantez qu'ils se iettoient dessus les murailles dans les fossez, pour se sauver, les autres s'entretuoient pour sortir aux portes de la ville, & courroient avec tant de precipitation qu'il estoit manifeste aux bons catholiques, que Dieu co(m)batoit pour eux, & la conservation de leurs Eglises, & ces fugitifs hereticques ne cesserent de courir, n'osant regarder derrière eux, pour se sauver, avec leurs confreres, a Alançon, Carentan, au Havre-de-Grace, & iusques en Angleterre : Voilà l'excez de la bonté de Dieu, & de sa servante Ste Scolastique envers les pieux Manceaux, qui en recon(n)oissance instituèrent... Feste dans la Ville, & une belle, & generale Procession, ou on porte la chasse de Ste Scholasticque<sup>337</sup>.*

Tout ce passage circonstancié est extrait du livre de Jean Bondonnet, *Les vies des évêques du Mans*, qui constitue pour B. de B. une source essentielle<sup>338</sup>. L'intérêt de sa reprise par Balthazar témoigne de son sentiment anti-huguenot.

Mais qu'en est-il des protestants manceaux au XVII<sup>e</sup> siècle ? Après l'édit de Nantes, dont le maréchal de Lavardin<sup>339</sup> veille à l'application, un terrain est donné aux protestants pour

---

337 MS 0275, p. 36

338 BONDONNET J., *Les vies des évêques du Mans, restituées et corrigées, avec plusieurs belles remarques sur la chronologie*, A Paris, chez Edme Martin, rue Saint Jacques au Soleil d'or, M.DC.LI., p. 673. Ce livre sert aussi à B pour retracer l'histoire de la Province du Maine (v. supra p. 70) ou donner des détails sur la santé de l'évêque Charles de Beaumanoir (v. infra p. 212)

339 Il s'agit de Jean II de Beaumanoir-Lavardin (1551-1614), gouverneur du Maine et père de l'évêque du Mans Charles de Beaumanoir, dont Balthazar évoque la mort p. 35 du manuscrit.

l'établissement d'un temple en 1610 à La Roche, paroisse de Sainte-Croix<sup>340</sup>. Il subsiste, au Mans, et plus largement dans le Maine, une communauté que G.M. Oury, dans *Histoire religieuse du Maine*, estime à 2500 personnes environ, incluant l'Eglise réformée de Bellême<sup>341</sup>, estimée à 400 personnes vers 1660<sup>342</sup>. Cette estimation est d'autant plus difficile à établir que les limites territoriales définies par les protestants ne recoupent pas celles de la Province. Au Mans même, il s'agit d'un groupe de 30 familles environ, d'après le rapport de Colbert de Croissy, en 1664, le groupe le plus important étant celui d'Ardenay, de 70 familles environ. Les protestants auxquels peut se trouver personnellement confronté le frère Balthazar sont donc peu nombreux, et aucun conflit local majeur n'est à signaler au niveau national jusque vers 1660<sup>343</sup>, date à laquelle commencent à émerger les premières vexations, sous la forme d'interdiction de prêches, particulièrement sur les terres seigneuriales. Cette date correspond donc approximativement à celle du manuscrit...

Les autres annotations concernant les protestants, figurant toutes dans l'éphéméride, sont beaucoup plus courtes, mais très significatives. Ainsi, pour l'année 1634, est mentionné : « *Les grands jours tiennent à Poitiers où les religionnaires furent condamnés à la réparation des églises ruinées, et le temple de Saint Maixent démoli* <sup>344</sup> ». Les protestants ne constituent cependant que 6 à 7 % de la population, localisée dans un « croissant fertile » s'enroulant autour du Massif central (Poitou, Languedoc, Dauphiné) s'ajoutant à la Normandie et à la région parisienne<sup>345</sup>. Mais il faut noter, à Poitiers, capitale d'une terre de mission du Père Joseph<sup>346</sup>, l'existence, comme dans de nombreuses autres villes de France, de la Compagnie du Saint-Sacrement, essentiellement dédiée à développer, comme son nom l'indique, le développement du culte du Saint-Sacrement de l'Autel, auquel se voue B. de B., mais aussi à assurer, en plus des actions charitables envers les pauvres, les prostituées, les galériens ou les prisonniers, un combat sans merci contre ceux que ses membres considèrent comme

---

340 Voir à ce sujet BOUILLERIE S. de, « Les protestants dans le Maine. Le temple et le cimetière de l'Eglise du Mans et l'Eglise d'Ardenay », *Revue historique et archéologique du Maine*, 1888, vol. 24, p. 49-62.

341 OURY G.-M., *Histoire religieuse du Maine*, Chambray-lès-Tours, C.L.D, coll.« Histoire religieuse des provinces de France », 1978, p. 133.

342 MENARD, C, *La communauté protestante de Bellême au XVIIe siècle*, mémoire de maîtrise, Université du Maine, 2004. Cité par BOISSON D., "Les protestants de la province synodale d'Anjou-Touraine-Maine et le Refuge aux XVIIe et XVIIIe siècles", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 113, 2006, p. 43-60.

343 Cela correspond à une tentative d'union des Eglises au début du règne personnel de Louis XIV. Voir à ce sujet ORCIBAL J., *Louis XIV et les protestants*, Paris, J. Vrin, coll.« Bibliothèque de la Société d'Histoire ecclésiastique de la France », 1951.

344 MS 0275, p. 223. Les grands jours sont des « sessions judiciaires exceptionnelles tenues par des commissaires tenues par des commissions du parlement en diverses provinces afin d'y accélérer les appels et de rapprocher la justice du justiciable ». FAVIER J. , « Grands Jours », *Encyclopædia Universalis [en ligne]*, consulté le 18 mai 2014. Il n'y eut au XVIIe siècle que deux sessions de « grands jours » , l'une, la plus connue, à Clermont en Auvergne, en 1665, et l'autre, qui nous concerne ici, en 1634.

345 Voir à ce sujet *Histoire de la France religieuse. 2, Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières: XIVe-XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, coll.« L'univers historique », 1988, p. 445-473

346 Particulièrement actifs dans ces « terres de missions » , les capucins peuvent être l'objet d'agressions de la part des huguenots, comme dans les Cévennes, où, en 1632, « les femmes insolentes leur venaient relever leurs habits par derrière, leur tiraient leur capuches et manteaux, sollicitaient les enfants à en faire de même, les injuriaient, se moquaient d'eux ». GARRISSON J., *L'édit de Nantes et sa révocation: histoire d'une intolérance*, op. cit., p. 113.

les ennemis de la foi, musulmans, juifs, protestants ou athées. « La compagnie du saint-Sacrement faisait un devoir à ses membres de nuire aux réformés chaque fois que l'occasion leur en serait donnée, et cette tactique systématique a obtenu des résultats palpables<sup>347</sup>. »

Les sentiments éprouvés par l'auteur du manuscrit envers les protestants sont également perceptibles dans la mention de ce fait divers survenu en 1637 : « *Le dimanche 26 juillet 1637 jour de Ste Anne sur une heure après midy 50 personnes furent noyées au Nays<sup>348</sup>, le batteau estant trop chargé, Mademoiselle de la Vigne, sa servante avec un avocat furent sauvez, les uns estoient catholiques qui alloient en voyage à Ste Anne, les autres estoient hérétiques qui alloient au presche : voilà des morts bien différents aux yeux de Dieu* ». <sup>349</sup>

Il n'est bien sûr pas indifférent que Balthazar mentionne ici la date précise de la fête de sainte Anne, en l'honneur de laquelle le pèlerinage a pris de l'ampleur depuis la découverte de la statue par Nicolazic dans le champ du Bocenno. Des capucins comme Ambroise de Brest et Césarée de Roscoff ont pris une grande part à sa mise en place, avant de le laisser gérer par les carmes. Pour B. de B., le jour de la fête de sainte Anne, mère de la Vierge Marie, il est inconcevable que l'on puisse se rendre au prêche. Lors du naufrage du bateau, c'est comme si tous étaient victimes d'un jugement immédiat. « *Venite benedicti, ite maledicti* » : les paroles du Christ illustrées par Balthazar dans le manuscrit peuvent aussi certainement s'appliquer aux « bons » catholiques et aux « mauvais » protestants<sup>350</sup>.

L'évocation d'une mort exemplaire est aussi l'occasion, pour le frère B. de B., de faire allusion au protestantisme : « *Henry de Bourbon prince de Condé mourut le 26 décembre 1646 a 9 heures du soir, aagé de 58 ans & 3 mois : estant prié des calvinistes d'estre leur protecteur com(m)e avoient esté son ayeul & son père, il leur respondit : ils vous ont plantez, & ie vous arracheray si ie puis*.<sup>351</sup> »

Effectivement, Henri II de Bourbon (1588-1646), père du Grand Condé, a eu comme grand-père Louis 1<sup>er</sup> de Bourbon (1530-1569), qui avait participé à la conjuration d'Amboise. Il est le fils

---

347 *Histoire de la France religieuse, op. cit.*, p. 458., p. 458

348 Il s'agit du Naye, à Saint-Malo.

349 Ms 0275, p. 224

350 Ces éléments pourraient porter à croire qu'il existe une frontière infranchissable entre les deux sensibilités. Ce n'est cependant pas toujours le cas. En témoigne par exemple la curieuse histoire de Gaspard Martin, le capucin réformé. Né catholique à Carpentras en 1589, entré chez les capucins sous le nom de Sylvestre, il passe au protestantisme en 1614, et devient pasteur. Il raconte les actions de sa vie passée en terres de mission: *Bouffi de la témérité et cafarderie capucine, je faisais fort le fendant et remplissais l'air de bravades et menaces contre les ministres... Je ne faisais en chaire et hors de chaire que braver, mépriser et défier en l'air les ministres, qui étaient bien loin de moi. ... (Après l'arrivée d'un ministre) je renforçais mes bravades, je n'attendis point qu'il me vînt trouver, je fus l'attaquer le premier devant la porte de l'Eglise... Voir à ce sujet MOREIL, F, « Gaspar Martin, le capucin réformé, pasteur de la principauté d'Orange au XVIIe siècle », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 2010, vol. 156, n<sup>o</sup> 1, p. 49-68.*

351 Ms 0275, p. 234.

posthume d' Henri 1<sup>er</sup> (1552-1588), un des chefs des malcontents. Si tous deux étaient protestants, Henri II de Bourbon est, lui, élevé dans la religion catholique, à une époque où beaucoup rentrent dans le rang. Après une période de rébellion contre Marie de Médicis, ce qui entraîne son emprisonnement de 1616 à 1619, le prince de Condé, entre la conspiration de Chalais (1626) et la journée des Dupes (1630) se rapproche de Richelieu. Il est lieutenant général de l'armée de Languedoc, Guyenne, Dauphiné et Lyonnais en 1627, et « il conduisit, sous le commandement du cardinal, l'une des trois forces armées chargées d'écraser les rebelles protestants en 1628-1629. Ses convictions dévotes y trouvaient leur compte et la coïncidence de son ralliement définitif et de ces campagnes militaires n'est pas fortuite. La « ruine des huguenots », c'était le programme politique qu'il préconisait au roi. Il commanda même des médailles qui le représentaient en Hercule terrassant le monstre de l'hérésie. »<sup>352</sup>

Le prince de Condé, intégré au milieu ultra-catholique, est lui aussi un membre actif de la Compagnie du Saint-Sacrement, dont le neveu de sa femme, Henri de Lévis, est un membre fondateur<sup>353</sup>. Aussi ne peut-on s'étonner de sa réponse aux protestants qui le sollicitent : « *ils vous ont plantez, & ie vous arracheray si ie puis* <sup>354</sup> » !

Enfin, cette même année 1646, les nouvelles venues de l'étranger sont une autre occasion de parler des protestants en termes peu amènes : « *le colonel Carlo Vandeich hollandois ayant mené un régiment pour Venise trahit ses gens, & les livra au Turc, puis se retyra en la Canée avec les Turcs, voilà la Fidélité des héréticques pires que les Turcs envers les catholiques* <sup>355</sup> .» Cette allusion de Balthazar. est à mettre en lien avec ce qu'un livre récent a nommé « la dernière croisade <sup>356</sup> », c'est-à-dire la guerre de Candie qui eut lieu de 1645 à 1669 entre la République de Venise et l'Empire ottoman. Candie est l'ancien nom de l'actuelle Heraklion, capitale de la Crète. Depuis 1204, celle-ci faisait partie des possessions vénitiennes. Sa position centrale au cœur de l'espace méditerranéen en faisait un enjeu diplomatique et commercial important. La Crète fut pour cette raison envahie par les Turcs, mais la capitale, Candie, résista plus de vingt ans avec l'aide des nations chrétiennes que la République de Venise avait appelées à son aide. Elle tomba finalement aux mains des Turcs en 1669. L'épisode évoqué se situe tout au début de la Guerre, l'année où a lieu une première expédition militaire française. Il n'en est cependant pas question ici, l'intérêt de la remarque se

---

352 BÉGUIN K., *Les princes de Condé: rebelles, courtisans et mécènes dans la France du Grand Siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 1999, p. 39.

353 *Ibid.*, p. 43-44.

354 On retrouve ici l'appellation d'églises « plantées » faisant allusion aux premières communautés protestantes sans pasteur, tandis que les églises « dressées » bénéficient déjà d'une organisation et d'un ministre à demeure.

355 MS 0275, p. 233.

356 BARDACKJ O., PUGNIÈRE F., DOMENISSE P., *La dernière croisade: les Français et la guerre de Candie, 1669*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

situant dans l'anti-protestantisme dont fait preuve Balthazar.

*L'écho de dissensions internes au catholicisme dans l'éphéméride*

Les affaires de possession : Loudun, Louviers

Les capucins se trouvent également au cœur d'affaires de possession spectaculaires, dans ce premier XVII<sup>e</sup> siècle<sup>357</sup>. Balthazar de Bellême fait trois allusions dans l'éphéméride à des affaires de ce type.

Les deux premières concernent l'affaire de Loudun, et sont ainsi libellées :

*En 1632 : Le 22 septembre les Ursulines de Loudun sont obsédées par les sortilèges d'Urbain Grandier curé de Saint Pierre de Loudun pour n'avoir pu obtenir la direction de ces filles dont il prétendait abuser*<sup>358</sup>.

*Le 18 août 1634 Urbain Grandier curé de Loudun par sentence du Sr Laubardemont conseiller d'Estat fut bruslé, convaincu d'être la cause de la possession des Ursulines par le maléfice de trois épines d'aubépin donné le 22 septembre 1632. Il était aussi chanoine de l'église collégiale de Sainte Croix de Loudun*<sup>359</sup>.

Il n'est pas lieu ici de retracer l'intégralité de cette célébriissime affaire où la supérieure du couvent des Ursulines accuse, avec d'autres religieuses, un curé de les avoir ensorcelées. Michel de Certeau, en 1970, en a donné une étude particulièrement clairvoyante et fouillée<sup>360</sup>. Il montre comment, après le phénomène rural de la sorcellerie, s'installe en Europe le phénomène urbain de la possession, et comment une petite ville poitevine, au cœur d'une région protestante, touchée par la peste, dont Richelieu fait démanteler le donjon, et toute proche de la ville nouvelle qu'il fait bâtir à partir de 1631, devient par ce biais l'enjeu de multiples luttes de pouvoir<sup>361</sup>. Contentons-nous ici de vérifier les dires du manuscrit.

Le premier procès-verbal concernant l'affaire est daté du 7 octobre 1632, et mentionne effectivement, dans la nuit du 21 au 22 septembre, la première apparition des « esprits malins » : « *L'un desquels, la nuit, apparut, depuis une heure jusqu'à quatre, à Soeur Marthe, en forme d'un*

---

357 D'autres affaires avaient déjà soulevé le monde ecclésiastique, comme celle de Marthe Brossier, en 1598 (où Bérulle lui-même participa à la controverse autour des « énergumènes »), ou celle, en 1609-1611, de Louis Gaufridy, curé des Accoules, à Marseille, accusé d'avoir séduit et ensorcelé une jeune fille que ses parents placèrent (déjà!) chez les Ursulines.

358 Ms 0275, p. 222

359 Ms 0275, p. 223

360 CERTEAU M. de, *La possession de Loudun*, Paris, Gallimard, 2005[1970].

361 Une version plus exclusivement politique de l'affaire est donnée par Michel CARMONA dans *Les Diables de Loudun: sorcellerie et politique sous Richelieu*, Paris, Fayard, 1988.

*homme ecclésiastique, revêtu d'un grand manteau et soutane... » « Enfin elles nous ont dit que le premier jour de ce mois, sur les dix heures du soir, ladite prieure étant couchée, la chandelle allumée, et ayant sept ou huit de ses sœurs autour d'elle pour l'assister, à cause des attaques que plus particulièrement elle avait, elle sentit une main, sans rien voir, qui, lui fermant la sienne, y laissa trois épines d'aubespain, qui furent mises, le lendemain, dans les mains de l'un d'entre nous pour prendre avis de ce qu'en devait être fait. Et, deux jours après, fut trouvé bon que la prieure les fit brûler elle-même. Ce qu'elle fit en présence du père Gardien des Capucins de cette ville<sup>362</sup>. »*

On voit donc, dès le début de l'affaire, et avant même que soit désigné nommément le sorcier, l'ennemi, Urbain Grandier, curé de Saint-Pierre du Vieux-Marché, l'intervention des capucins, actifs en cette terre de mission que le père Joseph dispute depuis 1617 aux « hérétiques ». Grandier est un curé libertin, déjà repéré auparavant par Richelieu alors évêque de Luçon, connu de plus comme un séducteur, et auteur d'un *Traicté du celibat par lequel il est prouvé qu'un ecclésiastique peut se marier*<sup>363</sup>, ce qu'il fait en épousant Madeleine de Brou, fille d'un notable de Loudun, dans une cérémonie secrète où il est à la fois époux, officiant et témoin. Les capucins, fers de lance de la Contre-Réforme et tenants d'un extrême rigorisme, ne peuvent tenir d'autre rôle que celui d'adversaires résolus, sur le théâtre de cette possession. Ce rôle, ils le tiennent en assurant l'exorcisme des religieuses. Ils sont là pour en faire sortir les démons. C'est le cas par exemple de Lactance de Limoges, Elisée de Chinon ou Tranquille de Saint-Rémy.

*.. « Après quoi l'exorciste [le père Lactance] a contraint le diable [dans le corps de Jeanne des Anges] d'adorer le Saint Sacrement, et l'a fait mettre en toutes les postures qu'il a voulues, en telle sorte que tous les assistants en ont été comme ravis d'admiration, et même en ce que, par sa parole, il l'a fait mettre ce corps le ventre contre terre, la tête élevée en haut, les bras et les pieds tournés en arrière, joints et enlacés ensemble, et les a fait pareillement déprendre et remettre.*

*Et comme, revenue à elle, la créature était commandée de chanter le verset Memento salutis voulait prononcer Maria mater gratiae, on a entendu soudain sortir de sa bouche une voix horrible disant "Je renie Dieu. Je le maudis". Et ensuite elle s'est mordue la langue, puis au bras, d'une furieuse façon, nonobstant les efforts de l'exorciste pour l'en empêcher.*

*Ce que voyant, le père Lactance a jeté rudement par terre le corps de la possédée, l'a foulé avec grande violence sous ses pieds, puis, un pied sur sa gorge, a répété plusieurs fois : "Super aspidem et basilicum ambulabis et conculcabis leonem et draconem(ie " Tu marcheras sur l'aspic et le basilic, tu fouleras aux pieds le lion et le dragon", Ps 90, 13) . Par là-même, il remplit une fonction qui est encore pratiquée, même à l'époque contemporaine<sup>364</sup>, et qui est également valorisée dans le*

362 CERTEAU M. de, *La possession de Loudun, op. cit.*, p. 38-40.

363 GRANDIER U., *Traité du célibat des prestres: Opuscule inédit*, Paris, René Pincebourde, 1866.

364 COUVELAIRE L., « Exorciste, un métier d'enfer », *M le magazine du Monde*, 11 janvier 2014.



manuscrit de Balthazar de Bellême, par exemple dans la prière à l'Ange gardien qui se trouve au début du manuscrit :

« Ange de Dieu, invincible soldat,  
Du tout puissant, au céleste combat  
Renverse ici le ténébreux forçat,  
Qui nous voudroit accabler tout à plat »<sup>365</sup>.

Ou, un peu plus loin : « *combatre genereusement les Puissances de l'enfer, du monde, de la chair, & de la superbe, sous vos glorieux & invincibles estendars, affin de ne point dégénérer, mais se montrer en tout tres dignes enfans d'un si glorieux Pere [ie Saint François]* »<sup>366</sup>.

C'est également à l'initiative des capucins, qui en avertissent le Père Joseph, que Grandier se trouve accusé d'être l'auteur d'un pamphlet dirigé contre Richelieu, *La cordonnière de Loudun*. Et à partir de ce moment que l'affaire devient politique, avec l'envoi à Loudun de Laubardemont...

Michel de Certeau le souligne : « Un étrange rendez-vous associe, dans un très grand nombre de cas, les possédés ou les « possessionnistes » (convaincus de la réalité de la possession) et les communautés de « spirituels ». Sur la carte française du milieu du XVIIe siècle, on trouve souvent aux mêmes lieux les cas de possession et les groupes les plus « dévots »<sup>367</sup>...

Pour Balthazar, l'affaire semble s'arrêter avec l'exécution d'Urbain Grandier. Or, la « possession » dure encore plusieurs années après<sup>368</sup>, et ne s'arrête que par l'intervention du mystique jésuite Surin<sup>369</sup>. Si Balthazar n'y fait pas allusion, c'est bien parce que l'affaire ne l'intéresse qu'en tant qu'elle implique l'histoire des capucins et qu'elle est digne, de ce fait, de figurer dans l'éphéméride.

Il est à noter en tous cas que le manuscrit comporte une annotation postérieure et d'une autre main<sup>370</sup>, unique dans son genre dans tout l'ouvrage, qui précise, après « *pour n'avoir pu obtenir la*

---

365 MS 0275, p. 9

366 Ibid, p. 25.

367 CERTEAU M. de, *La possession de Loudun, op. cit.*, p. 20.

368 La curiosité y mena Pierre de Keriolet, qui se convertit à cette occasion. Cela est raconté avec force détails dans DOMINIQUE DE SAINTE CATHERINE, *Le grand pecheur Converti: Représenté dans les deux estats de la vie de Monsieur de Queriolet, Pierre de Govello, prêtre, conseiller du roi au Parlement de Rennes, d'après la troisième édition de 1677*, 1830.

369 Capucins et jésuites sont les auteurs de plusieurs ouvrages édités dans la région :

PERE TRANQUILLE, capucin, *Véritable relation des justes procédures observées au fait de la possession des Ursulines de Loudun, et au procès d'Urbain Grandier; avec les thèses générales, touchant les diables exorcisés*, La Flèche, 1634

GRIVEAU, G., *La démonomanie de Lodun [sic]. Qui montre la véritable possession des religieuses ursulines et autres séculières. Avec la liste des Religieuses & Seculieres possédées, obsédées, & maleficiées, le nom de leurs Demons, le lieu de leur residence, & signe de leur sortie. La mort de Grandier; auteur de leur possession*. La Flèche, 1634. Seconde édition augmentée de plusieurs preuves.

*La gloire de Saint-Joseph, victorieux des principaux démons de la possession des Ursulines de Loudun ; où se voit particulièrement ce qui arriva le jour des Rois 1636, en la sortie d'Ysacazon du corps de la mère prieure, par les RR. PP. exorcistes de Loudun*, Le Mans, 1636.

370 D'une écriture que l'on peut dater du début du XVIIIe siècle, la même qui sur la page d'avant-titre du manuscrit, précise l'identité de l'auteur. A ce moment est paru AUBIN N. et A. WOLFGANG, *Histoire des diables de Loudun, ou de*

*direction de ces filles dont il prétendait abuser », «ce qui est regardé aujourd'hui comme calomnie ». Justice est donc rendue, finalement, dans le manuscrit, à Urbain Grandier...*

Une troisième allusion<sup>371</sup> apparaît dans l'éphéméride également : *Cette année 1642 à Louviers diocèse d'Evreux parurent possédées des religieuses par le maléfice de leur confesseur, qui fut deterré un an entier après sa mort, & trouvé entier sans corruption, co(mm)e Sathan a fait envers d'autres qui paroissent saints & pieux co(mm)e celui-cy, pour tromper les simples on le jetta dans un puits.* Elle fait référence à une affaire moins connue, développée essentiellement dans un article assez ancien publié en 1938 par E. Hildesheimer dans la Revue d'Histoire de l'Eglise de France<sup>372</sup>.

Le confesseur des religieuses de Louviers est le curé Picard, qui meurt le 8 septembre 1642. Les cas de possession, qui touchent une quinzaine de religieuses sur cinquante environ, commencent aussitôt après son décès. Des religieuses du couvent l'accusent d'y avoir fait entrer la sœur tourière, Madeleine Bavent, coupable de sorcellerie. L'évêque d'Evreux, François de Péricard, est saisi de l'affaire, retracée dans le livre du Provincial capucin de Normandie, *La piété affligée*<sup>373</sup>, où l'on trouve des témoignages comme celui de la Soeur Marie du Saint-Sacrement : *« Mathurin Picard passant auprès de moy une fois, & m'ayant touché sur l'estomach en la place ou ie porte à present le Sacré Nom de Jesus, ie ne tarde guere de temps après sans estre tourmentée par des pensées qui m'inquiétoient, & estant couchée vers les neuf heures du soir ie vis tomber par trois fois du plancher de grosses étincelles de feu sur nostre couverture, i'eus grande frayeur... »*<sup>374</sup>

Dans cette affaire, encore une fois, les capucins sont au premier rang pour défendre ces religieuses contre les accusations de simulation, et démontrer à toute force qu'elles ont été ensorcelées :

*« estant receues dans le Monastère, une humilité profonde, une prompte obeyssance, une grande pureté, l'austérité, le silence, l'aneantissement de l'amour-propre, le mespris de soy-mesme, la retraite, la mortification des sens, les oraisons ferventes, estoient leurs exercices ordinaires, & les sacrées délices de leurs cœurs ; aussi entre toutes les Religions, elles ont choisi celle de sainte Elizabeth embrasée de l'amour Seraphicque de l' admirable saint François »*<sup>375</sup>. Pour le Père Esprit du Bosroger, des femmes ayant choisi la vie religieuse ne peuvent être ni des malades, ni des

---

*la possession des religieuses ursulines, et de la condamnation & du suplice d'Urbain Grandier, curé de la même ville, A Amsterdam, chez Abraham Wolfgang, près de la Bourse., 1693. Ce livre prend parti pour Grandier contre les représentants de l'Eglise et de l'Etat.*

371 Ms 0275, p. 228

372 HILDESHEIMER E., « Les possédées de Louviers », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1938, vol. 24, n° 105, p. 422-457. Il est le père de Françoise Hildesheimer, spécialiste de Richelieu.

373 DU BOSROGER E., *La piété affligée ou Discours historique et theologique de la possession des religieuses dites de Sainte Elizabeth de Louviers... ([Reprod.]) / par le R.P. Esprit Du Bosroger,...*, J. Le Boulenger (Rouen), 1652.

374 *Ibid.*, p. 156.

375 *Ibid.*, p. 18.

simulatrices, mais seulement des victimes du démon.

Et c'est sur l'instance des capucins que l'évêque fait exhumer le corps de Picard, qu'il fait effectivement jeter à la voirie, au lieu-dit : « le Puits Crosnier<sup>376</sup> ».

Il est possible que le frère Balthazar, qui se trouve au couvent du Mans, ait été informé de l'affaire de Louviers, spatialement relativement proche, parce que des Capucins y étaient intervenus. Il précise que le corps de Picard « *a été trouvé entier sans corruption, co(mm)e Sathan a fait envers d'autres qui paroisoient saints & pieux co(mm)e celui-cy* ». La découverte d'un corps intact après une première sépulture est pourtant en général perçue comme un signe de sainteté. C'est le cas, par exemple, du capucin Jean de Maurienne, de la province de Savoie, qui meurt en 1614. Les miracles ayant lieu sur sa tombe, l'état parfait du corps trois ans après, lors de l'ouverture du caveau pour une autre sépulture, sont à l'origine de l'ouverture d'un procès de canonisation<sup>377</sup>. Cependant, les capucins obtiennent du Parlement de Rouen, en 1647, un arrêt où les décisions suivantes sont prises : « *a déclaré & déclare lesdits Mathurin le Picard & Thomas Boullé deuëment atteinst & convaincus des crimes de Magie, Sortillege, Sacrileges & autres impietez & cas abominables commis contre la majesté divine mentionnez au procez, & la mémoire dudit Picard condamnée comme impie & detestable ; pour punition & reparation desquels crimes, ordonne que le corps dudit Picard & ledit Boullé seront ce iourd'huy delivrez a l'Executeur des sentences criminelles, pour estre trainez sur des clais par les ruës & lieux publics de ceste ville, ... et le corps dudit Picard mis au feu iusques à ce que lesdist corps soyent reduist en cendres, lesquelles seront iettées au vent<sup>378</sup>.*

Dans ces deux affaires auxquelles B. fait allusion en quelques lignes, c'est donc tout une part de l'identité franciscaine qui est en jeu : le combat contre le démon, qui s'attaque particulièrement aux personnes menant au couvent une vie religieuse parfaite.

#### La querelle des réguliers

A l'intérieur même de l'Eglise catholique, il existe une autre occasion de déchirement, beaucoup moins restée dans les mémoires que les spectaculaires affaires de possession, mais qui secouèrent le monde religieux. Il s'agit de ce que l'on a appelé « la querelle des réguliers ». Le manuscrit en garde des traces. Première mention en est faite dans l'éphéméride : « *L'ouvrage des Moynes par Mr du*

---

376 « Ce puits Crosnier est situé à quelque distance de la ville[...] une tradition populaire, qui a existé longtemps, disait que le corps de Picard paraissait plein de vie lorsqu'il fut exhumé, et que du fonds de ce puits il vomissait des flammes qui, la nuit, venaient éclairer la forêt » DIBON P., *Essai historique sur Louviers*, Rouen, 1836, p. 132.

377 DOMPNIER B., « De miraculis et virtutibus : la naissance du culte du vénérable Jean de Maurienne, capucin », *Populations et cultures, Etudes réunies en l'honneur de François Lebrun*, Rennes, Amis de François Lebrun, 1989, p. 297-304.

378 DU BOSROGER E., *La piété affligée ou Discours historique et theologique de la possession des religieuses dites de Sainte Elizabeth de Louviers... (Reprod.) / par le R.P. Esprit Du Bosroger...*, op. cit., p. 456-457.

*Bellay [i.e. de Belley!] est censuré par Mr de Sponde eveque de Pamiers, & est deffendu par le Privé Conseil de l'imprimer sur peine de la Vie*<sup>379</sup>.

L'auteur en est Jean-Pierre Camus, évêque de Belley et disciple de saint François de Sales, qui défend la possibilité pour les laïcs d'accomplir leur salut dans le siècle, mais qui a missionné en Chablais avec les capucins, dont il dit ceci : « Les capucins ont un esprit sévère et rigoureux, et pour bien dire quel est leur esprit, c'est un parfait mépris, quant à l'extérieur, du monde et de toutes ses vanités et sensualités. Ils veulent par leur exemple induire les hommes au mépris des choses de la terre, à quoi sert la pauvreté de leurs habits ; et par ce moyen ils convertissent les âmes à Dieu »<sup>380</sup>. Camus a déjà commencé, en 1630, à mettre en cause les réguliers dans son roman religieux *Le Voyageur inconnu*<sup>381</sup>, où il dit que les capucins « ne peuvent prétendre au monopole de la dévotion »<sup>382</sup>.

Il réitère ses critiques trois ans plus tard dans une traduction d'un ouvrage de saint Augustin, intitulé *De l'Ouvrage des Moines*<sup>383</sup>. Il y apporte sa réponse à une question que l'on se pose alors : « qui est le plus proche de la perfection de l'état religieux ? ». Pour les capucins, c'est bien évidemment l'état monastique qu'ils ont choisi, mais ce n'est pas l'avis de Camus. En condamnant son livre, l'autorité royale semble trancher en faveur des capucins et de tous les ordres réguliers qui, jusqu'à présent du fait d'un clergé encore peu formé, assurent les fonctions de prédication et de confession, s'opposant en cela aux prérogatives de l'évêque. Le Père Joseph cherche cependant à se montrer conciliant, avec la rédaction d'une déclaration commune d'apaisement à l'issue d'une réunion des supérieurs de toutes les congrégations régulières. Le texte signé de tous les participants récuse les écrits s'opposant aux évêques, et accepte de soumettre prédication et confession des religieux à l'approbation des évêques.

Dix ans plus tard, voici ce que note Balthazar de Bellême<sup>384</sup> : « *Le 4<sup>e</sup> aoust [1643] Mr de Bordeaux trouble les religieux, mais le Parlement donna arrest confirmé par le conseil royal, par lequel les religieux iouyroient de leurs privilèges en attendant l'ordre du pape.* »

Il s'agit d'Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, dont le frère, François, avait ordonné prêtre Jean-Pierre Camus. Ses démêlés avec le duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne,

---

379 MS 0275, p. 223.

380 DOMPNIER B., *Le venin de l'hérésie: image du protestantisme et combat catholique au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Centurion, 1985, p. 206.

381 CAMUS J.-P., *Le Voyageur inconnu, histoire curieuse et apologétique pour les religieux, par M. l'évesque du Belley*, A Paris, France, chez D. Thierry, 1630.

382 Voir GOMEZ-GÉRAUD M.-C., « Au bon plaisir de la dévotion : Le Voyageur inconnu (1630) de Jean-Pierre Camus », *Dix-septième siècle*, 9 juin 2011, n° 251, n° 2, p. 205-211.

383 SAINT AUGUSTIN, *De l'ouvrage des moynes ensemble quelques pieces de Sainct Thomas & de S. Bonaventure sur le mesme sujet. Le tout rendu en nostre langue, & assorty de reflections sur l'usage de nostre temps. Par Jean-Pierre Camus, evesque de Belley*, A Paris, France, Chez Fiacre Dehors. M. D. C. XXXIII.

384 Ms 0275, p. 229

eurent un grand retentissement<sup>385</sup>. En août 1643, Richelieu et Louis XIII sont morts, mais la querelle entre séculiers et réguliers persiste. Elle porte notamment sur le point spécifique de la communion pascale qui, au dire de certains canonistes, ne doit avoir lieu que dans les paroisses. C'est en tous cas le point de vue d'Henri de Sourdis, qui se trouve contré :

*Le 9 juillet 1644 les cardinaux condamnèrent Mr de Bordeaux, & déclarèrent que les Réguliers pouvaient valablement confesser les séculiers depuis le dimanche des rameaux jusques au dimanche de l'octave de Pasques inclusive mais seulement qu'ils ne les communient pas le seul jour de Pasques encore qu'ils eussent satisfait à leur paroisse. Boniface IX excommunie tous ceux qui soustiendront opiniastrement telles confessions estre nulles, si elles ne sont faictes avec la permission des curez. Mais le soleil ne sert de rien aux aveugles<sup>386</sup>. On perçoit ici, en filigrane, la satisfaction de Balthazar de Bellème...*

Enfin, la dernière annotation du manuscrit ayant trait à cette affaire concerne toujours Henri de Sourdis, à l'occasion de sa mort : *Le 18 juin [1645] Henry Descoubleau de Sourdis archevesque de Bourdeaux commandeur de l'ordre du saint Esprit, meurt à Antueil [Auteuil?] près Paris, aagé de 51 ans, après avoir veu le Bref donné par Innocent X, du 7<sup>e</sup> février par lequel il confirme le pouvoir aux religieux d'entendre les confessions des séculiers mesme durant la quinzaine de Pasques, & le Roi donna lettres de commission du 11 mars pour l'exécution de ce bref<sup>387</sup>. Les réguliers l'ont emporté : là encore, B. légitime les attributions des capucins. Autant de signes d'une conviction personnelle, sans doute partagée par nombre de ses frères, et qui va à l'encontre de la mention apposée au début du manuscrit, où sont rappelés les cas réservés à l'évêque du Mans en 1663 : *Les papes Innocent X et Alexandre VII, ont estroittement deffendu à tous les réguliers de communier aucun séculier, ou seculière, ny autres que leurs religieux, le propre iour de Pasques lequel seul est reserve<sup>388</sup>.**

Comme à d'autres reprises dans le manuscrit, il y a donc un discours officiel, celui placé au début du manuscrit, destiné à clarifier les attributions respectives de l'évêque et des capucins. Mais si, dans l'éphéméride, sont reprises par trois fois des décisions antérieures favorables à ceux-ci, on peut avoir des doutes sur la profondeur de l'appropriation réelle de ce fait par les capucins, ou au moins par B. lui-même.

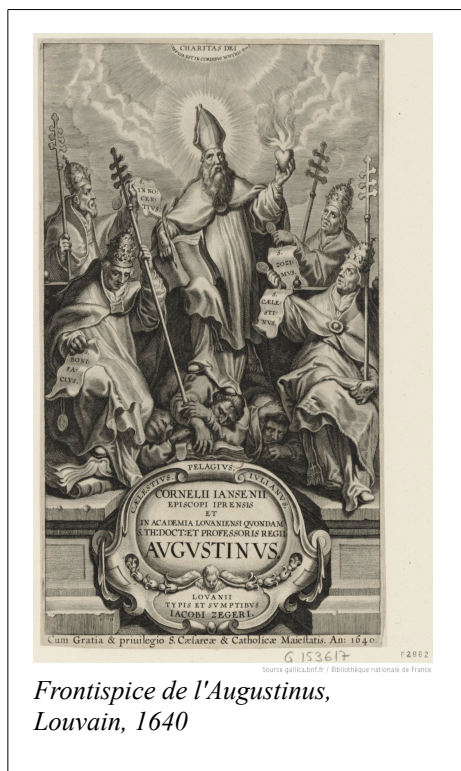
---

385 Le frère Balthazar en parle p. 223 du manuscrit : En décembre [1633] Mr de Bordeaux et Mr d'Epéron eurent grand débat. Voir à ce sujet JOUHAUD C., « Le duc et l'archevêque : action politique, représentations et pouvoir au temps de Richelieu », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1986, vol. 41, n° 5, p. 1017-1039.

386 Ms 0275, p. 230

387 Ibid., p. 231.

388 Ibid., p. 40



Frontispice de l'Augustinus,  
Louvain, 1640

### *L'apparition du jansénisme*

Parallèlement aux affaires de possession où les capucins sont largement partie prenante, et à la lutte de pouvoir entre séculiers et réguliers, un troisième problème émerge dans l'Eglise catholique française, celui de l'apparition du jansénisme.

Nous trouvons dans l'éphéméride une première allusion<sup>389</sup> :

*Cornelius Jansenius evesque d'Ypre meurt en May 1638 ayant soubmis son St Augustin au jugement du Pape, par ces mots. Sentio aliquid difficulter – mutari posse, si tamen romana sedes aliquid mutari velit, sum obediens filius illius Ecclesia(e) in qua semper vixi usque adhunc lectu mortis obediens sum. [Je sens des difficultés à pouvoir en changer quelque chose, si toutefois le siège romain voulait que quelque chose en soit changé, je suis le fils obéissant de cette Eglise dans laquelle j'ai vécu jusqu'à maintenant où je suis, obéissant, sur mon lit de mort]. Ce livre a esté pourtant trouvé semé d'erreurs pernicieuses & deffendu par bulle expresse d'Urbain VIII, & de la Sorbonne, & duquel Mr Haber evesque de Vabres dit ces mots Non est Augustinus sed pestilentissimus Augustini corruptor. [Ce n'est pas l'Augustinus mais le corrupteur pestilentissime*

<sup>389</sup> MS 0275, p. 225

de l'*Augustinus*]. Vous verrez ce livre condamné co(mme) hérétique par Innocent X le 9 juin 1653<sup>390</sup>.

Cornélius Jansen, théologien à l'Université de Louvain et évêque d'Ypres, donne dans ce livre une interprétation particulièrement rigoriste de saint Augustin qui, dès le IV<sup>e</sup> siècle, défendait le principe de la grâce divine, nécessaire à tout homme pour faire son salut. L'homme, du fait de la chute, se trouvant incapable de réaliser par lui-même le moindre bien, il lui faut une prédestination « gratuite » à cela : Dieu choisit les hommes qu'il veut sauver, et les soutient par une grâce efficace, les amenant à faire le bien d'une manière irrésistible. Les conceptions de saint Augustin ayant été largement reprises par les protestants pour contester le principe du salut par les œuvres, l'Eglise catholique, après le concile de Trente qui validait ce dernier, veut se réapproprier saint Augustin. Toutefois, la parution en 1588, par le Jésuite espagnol Molina, du gros ouvrage *De concordia liberi arbitrii cum divinae gratiae donis*, qui cherche à concilier le libre arbitre et la grâce, en introduisant la notion de grâce suffisante, nécessaire pour faire le bien mais ne pouvant agir sans l'assentiment de l'homme qui sur ce point conserve son libre-arbitre, soulève par sa nouveauté suffisamment de controverses pour que soit interdite par une décision du Saint-Office, en 1611, sous le pontificat de Paul V, et confirmée en 1625 sous celui d'Urbain VIII, la parution de tout écrit traitant de la grâce, cela sans condamner officiellement les thèses de Molina<sup>391</sup>.

Or, la notion de grâce se trouve bien au centre du livre de Jansen, paru en 1640, donc après sa mort prématurée, de la peste, le 6 mai 1638, sous le titre *Cornelii Jansenii Episcopi Iprensis Augustinus*<sup>392</sup>. C'est la première raison pour laquelle, en réalité, l'*Augustinus* est interdit à l'origine. Jansen est conscient du danger de condamnation de l'ouvrage par le Saint Siège, du fait surtout de l'action des jésuites qui s'opposent à sa parution. C'est pourquoi il fait preuve de prudence, dans son testament, en le soumettant au jugement du pape, tout en affirmant par ailleurs que rien n'en peut être changé.

Ce jugement est négatif, puisque, nous dit le frère Balthazar, en 1641, « Urbain VIII deffend de lire Jansenius sous peine d'excommunication<sup>393</sup>. »

Les capucins, dont la spiritualité repose en grande partie sur l'importance des œuvres dans l'accession au salut, et dont une des valeurs essentielles est l'obéissance, ne peuvent que suivre les

---

390 C'est effectivement le cas, par la bulle *Cum occasione*. Voir à ce sujet le *Recueil historique des bulles et constitutions, breffs, decrets, et autres actes concernant les erreurs de ceux derniers siècles, tant dans les matières de la Foy, que dans celles des moeurs*, Mons : G. Migeot, 1704, p. 79

391 Voir à ce sujet Cognet L., *Le Jansénisme*, 6<sup>e</sup> éd., Paris, Presses universitaires de France, 1991[1964].

392 JANSENIUS C. et ZEGERS J., *Cornelii Iansenii episcopi Iprensis Avgvstinvs: [seu S. Augustini de humanae naturae sanitate, aegritudine, medicina adversus Pelagianos et Massilienses]*, Lovanii : typis Iacobi Zegeri, 1640.

393 MS 0275, p. 227.

instructions du pape.

L'affaire s'envenime en 1643 :

« *Le Sr Arnauld docteur de Sorbonne fait imprimer à Paris en Aoust 1643 la fréquente communion, composé par Jean Duvergier de Hauranne abbé de Saint Cyran, lequel meurt le XIe d' aoust d'apoplexie sans aucun jugement, le Sr Barcos son (?) nepveu le fist enterrer dans S. jacques du haut Pas au Fauxbourg St Jacques : il estoit vain, amateur de nouveautez contre l'usage de l'Eglise, grand enemy des religieux, sur tout des jesuites, & enfin est mort de mort funeste*<sup>394</sup>. »

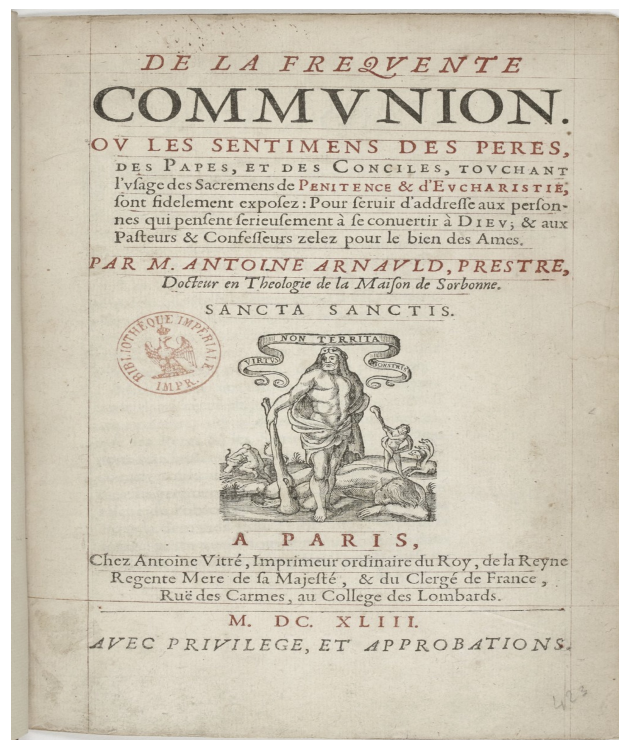
Saint-Cyran est ami de Jansen, mais il fait surtout partie, depuis 1620 où il a lié amitié avec le cardinal de Bérulle, de l'entourage du fondateur de l'Oratoire, qui en formant de nouveaux prêtres, s'en prend dans une certaine mesure au périmètre d'activité des jésuites. Bérulle est augustinien, mais il est aussi chef du parti dévot qui défend une politique catholique et dans ce sens s'oppose à la politique extérieure de Richelieu. Après la mort de Bérulle, en 1629, Saint-Cyran devient le nouveau chef du parti dévot et combat une tendance des catholiques à alterner état de grâce et état de péché en usant couramment du sacrement de pénitence et d'une communion fréquente, préconisant quant à lui un temps de pénitence plus long où l'on est privé de communion, ce qui permet un « renouvellement ». Cette vision des choses est partagée par la grande famille parisienne parlementaire des Arnauld, particulièrement avec l'aîné, Robert Arnaud d'Andilly, dont il devient l'ami, puis par sa sœur, la mère Angélique, abbesse de Port-Royal, dont il devient le directeur de conscience, et dirige enfin le dernier frère, Antoine Arnauld, dit plus tard « le grand Arnauld », dans des études en Sorbonne reprenant les thèses augustinienes de Jansénius, en 1635. Il s'agit là du « sieur Arnauld docteur de Sorbonne » dont fait état le frère Balthazar, et qui, sous l'influence de Saint-Cyran, fait paraître *De la fréquente communion*<sup>395</sup>.

---

394 MS 0275, p. 229

395 ARNAULD A, *De la Fréquente Communion. : Où les sentimens des Peres, des papes, et des conciles, touchant l'usage des sacremens de penitence et d'eucharistie, sont fidelement exposez : pour servir d'adresse aux personnes qui pensent serieusement à se convertir à Dieu ; & aux pasteurs & confesseurs zelez pour le bien des ames...*, à Paris, chez Antoine Vitré, 1643





Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La mort de Saint-Cyran, en août 1643, a lieu quelques mois après sa libération survenue après la mort de Richelieu, qui l'avait fait emprisonner pour des raisons ayant plus trait au problème de la communion qu'à celui de la grâce.

Lorsque le frère Balthazar parle de « *sans aucun jugement* », ce peut être pour souligner le fait que selon lui, un jugement de condamnation aurait du avoir lieu, ce qui n'a pas été le cas, soit du fait de l'orthodoxie de Saint-Cyran, qui ne permettait pas à la Sorbonne de le condamner, soit du fait de sa mort prématurée. Cependant, lorsqu'à la suite du portrait qu'il en fait (« *il estoit vain, amateur de nouveautez contre l'usage de l'Eglise, grand enemy des religieux, sur tout des jesuites* »), il évoque une « *mort funeste* », celle-ci sonne comme un jugement divin qu'on peut supposer d'autant plus sévère que la mort est survenue trop rapidement pour que les derniers sacrements aient pu être administrés. On voit en creux, dans les reproches faits à Saint-Cyran, l'obligation d'obéissance des religieux, qui les conduisent, quelques années plus tard, à signer le formulaire condamnant les cinq propositions contenues dans l' *Augustinus* :

« *Le 20 juillet 1661 Philibert Emmanuel de Beaumanoir evesque du mans envoya signer à toute la famille des capucins du Mans le formulaire de Foy qui sensuit **que tous signèrent.***

« *je me sousmets sincèrement à la Constitution du Pape Innocent Xe du 31<sup>e</sup> May 1653 selon son veritable sens qui a été déterminé par la constitution de Nostre saint père le Pape Alexandre VII du 6<sup>e</sup> octobre 1656. Je reconnois que je suis obligé en conscience d'obéir à ces constitutions, &*

*condamne de cœur & de bouche la doctrine des cinq Propositions de Cornelius Jansenius contenue dans son livre intitulé Augustinus, que ces deux Papes & les evesques ont condamnée, laquelle doctrine n'est point celle de Saint Augustin que Jansénius a mal expliquée contre le vray sens de ce docteur. »Voici les Signez (liste) : 45 signatures<sup>396</sup>.*

L' évêque Philippe-Emmanuel de Beaumanoir est surtout attentif à l'aspect politique du problème. Il a participé en 1658 à une Assemblée restreinte du clergé, chargée d'étudier les moyens de réduire la dissidence<sup>397</sup>. Le 20 juillet 1661, tous les capucins du couvent du Mans signent donc le formulaire. Cela s'avère cohérent avec leur vision du monde, plus humaniste que celle des jansénistes, et où les œuvres tiennent une part importante...

L'opération est renouvelée trois ans plus tard : « *Le 27<sup>e</sup> octobre 1664 le VP Pierre de Guingamp Gardien du Mans a signé avec toute la famille le formulaire de foy contre les Jansenistes, comme l'on fist le 20 juillet 1661 par ordre de Philibert Emmanuel evesque du mans<sup>398</sup>.* »

## II 3 Les échos du monde profane

*L'homme curieux, seculier ou religieux, a la veuë de l'enygme du Monde, croit qu'il n y a point de pareil contentement, que celui de sçavoir tout ce qui se passe au monde ; il est touiours au pourchas des nouvelles estrangeres, & domesticques, son esprit n'est iamais en repos, s'il ne scait ce qui se passe aux armées, dans les combats, à la cour des roys, & des Princes. Il s'informe soigneusement des mariages, des duels, des ballets, des carrousels, des naufrages, des genealogies de toutes les familles ; de tous les officiers, & offices des Parlemens, & Presidiaux, de leur prix & valeur, de leurs gages & revenu, voire iusques aux Sergens, & recors, on diroit a le voir discourir, qu'il a le calcul de tous les offices, & du reveneu de toutes les maisons de l'Europe : <sup>399</sup> c'est ainsi que Balthazar parle des curieux et désireux de nouvelles fraiches, et gazettes. Il donne cependant une large part à ces nouvelles, sans doute dans la mesure où, impuissant à empêcher la pénétration de celles-ci à l'intérieur des murs du couvent, il tente de maîtriser le phénomène en les filtrant. L'éphéméride des événements du temps prend en réalité peu de place dans le manuscrit : une vingtaine de pages<sup>400</sup>, sur les 257 pages écrites que comporte le manuscrit, c'est-à-dire moins de 10 %. Encore faut-il la plupart du temps amputer ces pages des éléments internes à l'ordre. En effet,*

---

396 MS 0275, p. 241. A noter que le nombre de signatures nous donne celui des frères présents au couvent du Mans ! Le contenu de ces cinq propositions de la bulle « Cum occasione » est disponible dans HILDESHEIMER F., *Le jansénisme en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Publi-sud, coll.« Courants universels », 1991, p. 59.

397 OURY G.-M., *Histoire religieuse du Maine, op. cit.*, p. 135.

398 MS 0275, p. 246.

399 MS 0275, p. 259

400 MS 0275, p. 221-243

ceux-ci sont en fait l'objet initial unique de l'éphéméride, si l'on s'en tient à l'intitulé du début de la rubrique. Et cela serait conforme à la théorie largement développée par B. :

*Curieux que servira a ta mort d'avoir sceu,  
Les nouvelles du Monde, & gazettes curieuses,  
Sinon que tu verras, souvent avoir conçu  
Du trouble en ton esprit, & choses dangereuses<sup>401</sup>.*



Mais en pratique, la chronique des événements survenus dans le siècle, qui recouvre les années 1630 à 1662, complète celle des faits survenus au sein de la communauté capucine. Autrement dit, si peu de choses sont à signaler en interne, l'éphéméride est plus développé. Si au contraire, il y a en interne beaucoup à dire, les échos du monde extérieur se font plus ténus.

Chaque page se trouve divisée en deux colonnes correspondant chacune le plus possible à une année. Le nombre de lignes (courtes, de 25 à 30 signes) faisant allusion aux événements du temps s'élève à 1072, ce qui correspond, une fois saisies, à 33 087 caractères<sup>402</sup>, soit une quinzaine de pages.

Nous avons recensé 135 faits, plus ou moins nombreux suivant les années. Ceux-ci, dans leur grande majorité, ne sont pas relatés au moment même où ils se passent, ou même peu après : on le repère quasiment dès l'entrée, avec la mention suivante relative à l'année 1634 : *Cet an le Sr Julio Mazarino arrive en France comme nonce apostolique, & meurt cardinal au bois de Vincennes le 9 mars 1661, après divers & grands revers de fortune<sup>403</sup>*. L'édition détaillée de l'ensemble se trouve en annexe. Nous présentons ici un rapide relevé des événements, qui fait apparaître une grande

401 Ibid., p. 94

402 40 267 avec les espaces. La saisie du manuscrit, hors les espaces consacrés aux listes (qui constituent à peu près la moitié du manuscrit), donne 185117 caractères. Dans ce cas, on peut estimer à 18 % environ le pourcentage des caractères consacrés à la narration des événements du monde profane.

403 MS 0275, p. 223.

variété : la politique internationale (guerre et paix) voisine sans surprise avec les événements notables de la vie des grands personnages (naissances, mariages, décès), mais l'on trouve aussi des faits divers, le plus souvent à dimension locale, le tout se trouvant largement imprégné d'une dimension religieuse.

1632	Voeu roi à la Vierge	1641	Mort du comte de Soissons
	Exécution de <a href="#">Marillac</a>		Exécution de <a href="#">Saint-Preuil</a>
	Exécution de Montmorency		Mort du prêtre Claude Bernard
	Possédées de <a href="#">Loudun</a> (début)		Urbain VIII défend <a href="#">Jansénius</a>
1633	Mesure du livre de Camus	1642	Mort d' <a href="#">Eperon</a>
	Meurtre du frère Basile		Mort d' <a href="#">Alincourt</a>
	4 matelots de Morbihan		Mort de Marie de Médicis
	Querelle <a href="#">Sourdis/D'Eperon</a>		Mariage de <a href="#">Lavardin</a>
	Débordement de l'Aude		Victoire de <a href="#">Guébriant</a>
1634	Arrivée Mazarin en France(et mort)		Victoire de La Motte <a href="#">Houdancourt</a>
	Possédées de <a href="#">Loudun</a> (fin)		Exécution de Cinq-Mars et de <a href="#">Thou</a>
	Remparts de Paris		Mort du Père <a href="#">Suffren</a>
	Grands jours de Poitiers		Mort des frères <a href="#">Le Gault</a>
	Gaston d'Orléans		Possession de <a href="#">Louviers</a>
1635	Déclaration de guerre à l'Espagne		Siège de Perpignan
	<a href="#">Cospeau</a> évêque de Lisieux		Mort de Richelieu
	Richelieu abbé de Cîteaux		<a href="#">Lingendes</a> évêque de <a href="#">Sariat</a>
1637	Noyade en patache St Malo		Mariage du duc de <a href="#">Longueville</a>
	Noyade du <a href="#">Naye</a> à St Malo		Le pape et la guerre
	Mort de Charles de <a href="#">Gonzaque</a>		<a href="#">Houdancourt</a> à <a href="#">Lérída</a>
	Mort du duc de Savoie	1643	Mort de Louis XIII
	Victoire La capelle (Cardinal de <a href="#">Sourdis</a> )		Le pape supprime des fêtes
1638	Mort de <a href="#">Jansénius</a>		Exécution du prêtre de Fougères
	Voeu du Roi à la Vierge		Baptême du Dauphin
	Reine-mère en Angleterre		Bataille de <a href="#">Rocroi</a>
	Mort du Père Joseph		Mort du chirurgien de Richelieu
	Naissance de Louis XIV		Naissance du duc d'Albret
	Jean roi du Portugal		<a href="#">Sourdis</a> contre les capucins
	Mort de l'archevêque de Lisbonne		Les Jésuites et l'Université
	Mort de <a href="#">Zaga</a> Christ roi d'Ethiopie		Fréquente communion
1639	Mort de Campanella		Mort de <a href="#">Saint-Cyran</a>
1640	Prise de <a href="#">Hesdin</a>		Mort du <a href="#">Guébriant</a>
	Rébellion des catalans		<a href="#">Lescot</a> évêque de Chartres
	Siège d'Arras		<a href="#">Cordelier</a> pendu à Londres
	Naissance du duc d'Orléans		Enfant prodige de Tours
			Grimaldi fait cardinal par le roi
			<a href="#">Servien</a> et <a href="#">Avaux</a> à Munster

	Fiançailles du duc de <u>Nemours</u>		1651 Départ de <u>Bellémois</u> pour le Canada
	Arrestation du duc de Beaufort		1652 Sièges du Mans
	Mort d'Urbain VIII		1655 Conversion de Christine de Suède
1644	Condamnation de <u>Sourdis</u>		Paix entre France et Angleterre
	Mort de <u>Berthou</u>		Mort d'un chanoine du Mans
	Mort de <u>Vialart, év d'Avranches</u>		Mort d'un provincial
1645	Mort du Cardinal de la Rochefoucauld		Départ de capucins pour la Palestine
	Mort du carme Le <u>Vésier</u>		1656 Sièges de Valenciennes
	Marie de <u>Gonzaque</u> reine de Pologne		1657 Entrée des mauristes à la Couture
	Guerre de Candie		Mort du gouverneur de <u>Bellême</u>
	Mariage de la reine de Pologne		Départ pour le Canada
	Anne-Marie de <u>Scurmène</u>		Mort du vicomte de <u>Bellême</u>
	Retour d'Alger des capucins		1658 Mort de Cromwell
	Edition de la grande Bible polyglotte		2 hommes aux Halles du Mans
1646	Départ du préfet de Rome		1659 Reprise de l'abbaye de la Couture
	Condamnation des religieux de la Merci		Incendie du Dauphin du Mans
	Entrée reine de Pologne		Fusillade à la Couture
	Mort de <u>Cospeau</u>		Entrée dans la Couture
	Mort d' <u>Estresse</u>		Paix avec l'Espagne
	Tremblement de terre dans les Pouilles		1660 Mort de <u>Bourgneuf de Cucé</u>
	Mort moines de St Jean de Latran		1661 Naissance du Dauphin
	Assassinat du gardien des cordeliers		1662 Mort de Le <u>Vayer</u>
	Arrivée en France du Prince de Galles		Morts à une distribution d'argent
	Guerre de Candie		Exécution de <u>Brindeau</u>
	Siège de <u>Lérída</u>		2000 morts de faim
	<u>Orbitello</u>		Morts de 2 riches
	Couronnement de Marie de <u>Gonzaque</u>		
	Prise de <u>Piombino</u>		
1648	Mort de Condé		
	Bataille de Lens		
	Paix		
1649	Mort du roi d'Angleterre		
	Exécution de la comtesse de <u>Vignory</u>		
	Retour du roi à Paris		
	Violence à Saint-Germain		
1649	Mort de 8 chanoines du Mans		
1650	Siège de Bordeaux		

La grille de lecture adoptée a été la suivante : nous avons noté toutes les fois où il était question :

- de religion : Cospeau fait évêque de Lisieux en 1635, condamnation de Jansénius par Urbain VIII en 1641, édition de la grande Bible polyglotte en 1645.
- des grands et de l'Etat : Gaston d'Orléans en 1634, la reine-mère en Angleterre en 1638.
- de naissance ou de baptême : naissance de Louis XIV en 1638, du duc d'Orléans en 1640.
- de fiançailles ou de mariage : fiançailles, en 1643, du duc de Nemours, mariage, en 1645, de la reine de Pologne.
- de mort : par exemple les morts accidentelles (les noyades de Saint-Malo en 1637, l'erreur médicale conduisant à la mort de Campanella en 1639).
- de nouvelles de la guerre et de la paix: sa déclaration en 1635, les grandes batailles (Victoire de La Capelle en 1637, prise de Hesdin en 1640, Servient et Avaux à Munster en 1643).
- des faits divers : l'enfant prodige de Tours en 1643, le tremblement de terre dans les Pouilles, en 1646.
- des nouvelles locales : une altercation dans une paroisse du Mans en 1659, l'incendie de l'auberge du Dauphin en 1659.

Les exemples pris ci-dessus revêtent plus ou moins une dimension unique. Ce sont en fait les moins



fréquents. On voit tout de suite que la plupart des événements ne peuvent se réduire à une facette.

La plupart d'entre eux revêtent deux aspects :

- les vœux de Louis XIII en 1632 et 1638 sont le fait du roi et entrent ainsi dans la catégorie « grands/Etat », mais ont une dimension essentiellement religieuse, et sont aussi notés comme tels.
- les exécutions de Cinq-Mars et de Thou, en 1642, entrent à la fois dans la catégorie « mort » et celle de « grands /Etat ».
- la querelle entre l'archevêque de Bordeaux et le duc d'Epemon oppose un religieux et le représentant du roi dans la province.
- le siège du Mans en 1652 constitue en fait un épisode de la Fronde...

Certains mêmes peuvent être considérés comme tridimensionnels, ou plus : l'exécution d'Urbain Grandier en 1634 peut entrer dans les catégories de la mort, de la religion, du pouvoir de l'Etat. La noyade du Naye est un fait divers local, mais la dimension religieuse (mérite respectif des catholiques et des protestants) y est essentielle. Dans le cas de *quatre matelots de Morbihan tuent dix-sept Turcs, valeureusement, et se sauvent avec la navire en Espagne*, il est question de mort, de guerre, mais de plus le fait divers revêt une dimension religieuse (il s'agit de chrétiens faits prisonniers par des « infidèles »), et locale : les matelots sont originaires du Morbihan, et l'on peut supposer que c'est la raison pour laquelle Balthazar. le relève.

Dans la catégorisation adoptée (religion, grands / Etat, naissances, mariages, morts, guerre / paix, faits divers, dimension locale), chaque événement se trouve donc recensé une ou plusieurs fois.

Année	Événement	religion	Royauté/Etat	Naiss./Bap	mariage	mort	Guerre / paix	faits divers	autres (m)	dimension locale
1649	Mort du roi d'Angleterre		1			1				2
	Exécution de la comtesse de Vignory	1				1		1		4
	Retour du roi à Paris		1				1			2
	Violence à Saint-Germain					1		1		3
1649	Mort de 8 chanoines du Mans	1				1				3
1650	Siège de Bordeaux		1			1	1			3

On obtient de ce fait, au bout de l'analyse :

- 66 faits relatifs d'une manière ou d'une autre à la religion.
- 46 ayant trait à la royauté ou aux grands, en France ou à l'étranger, dont 5 naissances ou baptêmes, 4 fiançailles ou mariages .
- 66 morts
- 28 faits ayant trait à la guerre ou à la diplomatie
- 15 faits divers.
- 31 faits à dimension locale, ces derniers se trouvant principalement regroupés à la fin de la période.
- deux faits soulignant l'intérêt de B. pour la médecine : il s'agit de la mort de Campanella et de celle du chirurgien de Richelieu.

Il est fait très peu de place aux naissances ou baptêmes. Ne sont mentionnés que ceux qui ne peuvent guère être passés sous silence : il s'agit de la naissance de Louis XIV en 1638 et de son baptême trois ans plus tard, de la naissance du duc d'Orléans et de la naissance du dauphin en 1661. La mention de la naissance du duc d'Albret, en 1643, est peut-être à mettre au compte de l'attachement que manifeste B. aux Condé, dont les terres sont normandes, comme lorsqu'il fait l'éloge d'Henri II de Condé à sa mort en 1646. Les fiançailles ou mariages, quant à eux, sont encore moins nombreux : le mariage du marquis de Lavardin, en 1642, est certainement mentionné du fait qu'il s'agit du petit-fils du maréchal, gouverneur du Maine, et du neveu de Philippe de Beaumanoir, évêque du Mans. Le second mariage mentionné, la même année, est celui du duc de Longueville avec la princesse de Condé, le troisième celui du duc de Nemours avec mademoiselle de Vendôme et le quatrième, sur lequel beaucoup plus de détails sont portés, celui de Marie de Gonzague qui devient reine de Pologne. Il est possible que cela soit dû à la piété manifestée par son père qui meurt en habit de capucin, ou à la présence dans son entourage de la maréchale de Guébriant, dont le mari, breton, est cité à deux reprises, pour une victoire comme pour une mort héroïque.

A travers le manuscrit se font en effet entendre les échos du conflit avec l'Espagne, depuis la déclaration de guerre en 1635 jusqu'à la paix conclue lors du traité des Pyrénées en 1659. Entre ces deux dates, de multiples allusions aux victoires qui la ponctuent, de la prise de La Capelle, Hesdin, Turin, Kempen, au siège de Lérida, à la bataille de Rocroi, celle-ci faisant l'objet d'un grand luxe de détails, ou à celle de Lens. Les tentatives de paix dès 1643, avec l'envoi des diplomates Servien et d'Avaux, sont également mentionnées. D'autres éléments ont trait à la Fronde (épisodes du retour du roi à Paris, du siège de Bordeaux ou de celui du Mans).

Ces éléments ayant trait aux relations internationales ou aux nouvelles de la Cour ressemblent, indéniablement, à ce qui pourrait être relaté dans le *Mercure François* (1605-1644) ou la *Gazette* (à partir de 1631). On retrouve également, plus ou moins détaillés, dans ces premiers périodiques, de nombreux événements signalés dans le manuscrit : c'est le cas des affaires d'Etat constituées par exemple par la mort du maréchal de Marillac, relatée très en détail sur 7 pages du *Mercure*<sup>404</sup>, ou plus rapidement (18 lignes) dans la *Gazette*<sup>405</sup>. Mais on observe pour d'autres, les plus nombreux, une dimension religieuse très marquée : dans ce manuscrit rédigé par un capucin, il semble logique que cet aspect soit surdimensionné.

On y retrouve par exemple les échos des controverses religieuses : l'interdiction de l'ouvrage de l'évêque de Belley, Jean-Pierre Camus, qui nie la supériorité de la vie monastique, ou celle de l'*Augustinus* de Cornelius Jansen, interdit par le pape Urbain VIII<sup>406</sup>, et dont nous avons traité plus

---

404 *Mercure François*, T. 18, 1632, p. 88-93

405 *Gazette*, 1632, p. 190

406 v. supra, p.

haut. Mais aussi, plus simplement, la mention du sacre de plusieurs évêques : Cospeau à Lisieux en 1635<sup>407</sup>, Lingendes à Sarlat et Le Gault à Marseille en 1642<sup>408</sup>, Lescot à Chartres en 1643<sup>409</sup>, ou, par la suite, celle de leur mort : Cospeau meurt en 1646, mais sa disparition est évoquée rapidement<sup>410</sup>. Ce n'est pas le cas de celle de Jean d'Estresses, évêque de Lectoure : la mort édifiante de celui-ci, après une vie de grande austérité, est l'occasion d'un grand développement sur le rejet de la vie mondaine<sup>411</sup>. Cela se produit aussi en 1644 à propos de Charles Vialart, évêque d'Avranches, qui reproche également aux hommes de rechercher les plaisirs comme s'ils n'avaient pas à mourir<sup>412</sup>. Est mentionnée également la mort du « pauvre prêtre » Claude Bernard<sup>413</sup> alors très populaire pour sa charité, en 1641, ou celle du jésuite Suffren, confesseur de Marie de Médicis, et dont l'humilité est soulignée<sup>414</sup>. En 1645 meurt également le cardinal de La Rochefoucauld<sup>415</sup>, loué du pape comme de l'archevêque de Paris. Une mort en martyr est également à souligner : *Le RP François le Bol [i.e. Le Bel] cordelier observantin est pendu à Londres pour la foy*<sup>416</sup>

On le voit, nombreuses sont les morts d' ecclésiastiques, dont toutes ne revêtent pas ce caractère exemplaire : est ainsi évoquée de façon très rapide la mort du père Joseph, de façon un peu plus circonstanciée mais peu élogieuse celle de Richelieu, comme celle de Sourdis, archevêque de Bordeaux. ... Nous n'épuisons pas ici les exemples ayant trait à la religion ou à la mort, et qui entrent chacune dans la « composition » de 66 événements, soit la moitié de l'ensemble, et ce très souvent de manière conjointe. Dès lors se pose la question de la, ou des sources, utilisées par Balthazar. En effet, le spectre ayant trait à la religion est très large et ne se cantonne pas aux seuls événements capucins dont Balthazar aurait connaissance directement, par exemple lors des rencontres annuelles des chapitres, ou des visites de provinciaux. Les faits relatés sont quelquefois exprimés de manière très rapide, d'autres fois avec un grand luxe de détails que l'on ne retrouve pas dans la presse contemporaine. De ce fait, certains détails trouvés dans le texte apparaissent d'autant plus importants à exploiter qu'ils sont très précis et en décalage par rapport aux propos habituels de Balthazar. Notamment des notations sur les femmes, sans cohérence avec un discours massivement négatif, et presque haineux, et cela de façon récurrente. Des détails de première main, du type :

- pour l'année 1637 : *& furent trouvées 12 fem(me)s parmy les morts en habit de soldat.*<sup>417</sup>

---

407 MS 0275, p. 224.

408 MS 0275, p. 228.

409 MS 0275, p. 229.

410 MS 0275, p. 232.

411 MS 0275, 52 lignes p. 233.

412 MS 0275, p. 230.

413 MS 0275, p. 227. Pierre Ragot, curé de la paroisse du Crucifix au Mans pendant la grande famine, a été l'un de ses proches.

414 MS 0275, p. 228.

415 MS 0275, p. 231.

416 MS 0275, p. 229.

417 MS 0275, p. 224



- pour l'année 1640 : *Mr de Harcourt prend Thurin le 24 septembre 1640 : une fille flame(n)de belle com(m)e le jour, fut tuée en une sortie qu'elle fist avec le Prince Thomas, d'un coup de Sabre, desguysée, & com(m)andant une co(m) pagnie, qui fut bien estonée d'avoir esté conduite par une fille, qui ne voulut aucun cartier, & qui s'estoit battue en duel plusieurs fois a son honneur*<sup>418</sup>.

Que Balthazar reprenne ce type de détails suppose qu'ils proviennent nécessairement d'une source autorisée. C'est finalement grâce à quelques lignes sur *Bertou, bourgeois de Paris*<sup>419</sup> que nous avons retrouvé cette source : il s'agit du *Thrésor chronologique et historique de Pierre de Saint-Romuald*<sup>420</sup>, un moine feuillant né Pierre Guillebaud<sup>421</sup>. Les écrits d'un homme appartenant à cette austère congrégation, née en 1577 d'une réforme très rigoureuse de l'ordre cistercien<sup>422</sup>, dont le mode de vie est très proche de celui des capucins, et qui s'adonne également à la prédication, sont utilisés en confiance par Balthazar. En effet, feuillants et capucins, dont les couvents parisiens de la rue Saint-Honoré sont contigus, après avoir pris une part active à la Ligue, partagent désormais une même vision du « catholicisme d'Etat » préconisant l'obéissance au monarque de droit divin et valorisant une stricte distinction entre temporel et spirituel.

L'auteur, Pierre Guillebaud, est évoqué à plusieurs reprises par Benoist Pierre dans sa thèse sur cette branche de l'ordre des Cisterciens<sup>423</sup>. D'abord prêtre séculier et chanoine d'Angoulême<sup>424</sup>, il entre chez les Feuillants en 1615, et fait profession au monastère de Saint-Bernard de Paris sous le nom de Pierre de Saint-Romuald le 14 février 1616. Il se consacre dès lors à l'étude. Son *Thrésor*, énorme compilation reprenant de manière ambitieuse l'ensemble des événements qu'il estime digne de mémoire depuis la création du monde, comporte dans les cent dernières pages de sa troisième partie la période qui nous intéresse, de 1632 à 1646 (le livre est édité en 1647)<sup>425</sup>. Tout ce qu'il

---

418 MS 0275, p. 226

419 MS 0275, p. 230. La requête a été effectuée dans *Google livres* sur tous les mots significatifs ne figurant pas dans la *Gazette* pour le même événement, entre guillemets pour retrouver les expressions, en utilisant la troncature pour les éventuelles variantes orthographiques, ou en « additionnant » le plus possible de termes spécifiques : date, noms propres de personnes ou de lieu, jusqu'à « Bertou bourgeois Paris mort Vitry septembre 1644 » permettant de retrouver Lenfant D., *Histoire générale de tous les siècles de la nouvelle loy...* par David Lenfant, 1684, où l'auteur cite p. 44 sa source, *Thresor chronolog.*

420 GUILLEBAUD P., *Tresor chronologique et historique. Contenant ce qui s'est passé de plus remarquable & curieux dans l'estat tant sacré que profane, depuis le commencement du monde, jusques à la naissance de Jesus-Christ. Le tout diuisé en cinq aages. Par le pere dom Pierre de S. Romuald ...*, op. cit.

421 Pierre Guillebaud, Angoulême 1585 – Paris 1667. Il reste considéré comme très utile car faisant état de faits ou de dates non mentionnées par ailleurs. PREVOST M., ROMAN D'AMAT J.-C., TRIBOUT DE MOREMBERT H. & AL., *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey et Ané, 1933, p. 247.

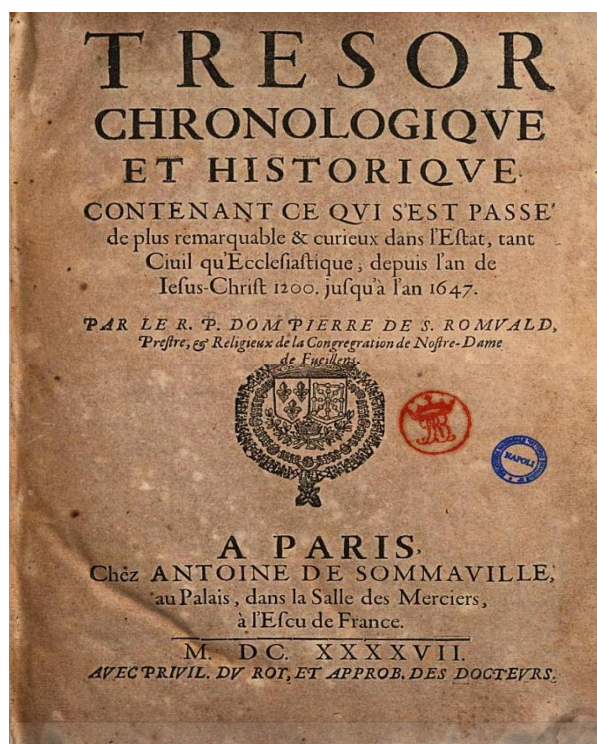
422 GERHARDS A., *Dictionnaire historique des ordres religieux*, Paris, Fayard, 1998, p. 245-246.

423 PIERRE B., *La bure et le sceptre. La congrégation des Feuillants dans l'affirmation des Etats et des pouvoirs princiers, vers 1560- vers 1660*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2006.

424 Son oncle est un prêtre d'Angoulême qui tente de dissuader Ravailiac d'assassiner Henri IV. *Ibid.*, p. 353.

425 Comme le manuscrit de B., il est dédié à la Vierge : *O Vierge des vierges, favorable Protectrice d'une congregation qui milite sous vos etendards, & en laquelle j'ai le bonheur d'être enrôlé pour votre service, assistez celui qui espère tout de vos bontés, obtenez de cet unique soleil de justice & de paix, votre incomparable fils, qu'il m'envoie un rayon de sa lumière en l'esprit, afin qu'en estant éclairé, comme j'ai à rapporter plusieurs choses, dont les unes sont à suivre, & les autres à fuir, je dirige de telle sorte mes pensées & ma plume, que rien ne s'y glisse, qui ne tende à sa gloire, à votre honneur, & au salut de ceux qui en feront lecture.*

raconte n'est pas repris par B., beaucoup s'en faut, mais quasiment tout ce que B. nous raconte des échos du monde extérieur provient de cette source, précieuse pour délimiter ses apports personnels qui s'avèrent relativement rares tant que B. peut reprendre dans le *Trésor* les éléments qui l'intéressent. Dans l'éphéméride, les détails qu'il donne sur la vie locale au Mans de la Fronde à la grande famine du début du règne sont certes plus frais dans sa mémoire au moment de la rédaction du manuscrit, mais peut-être n'en aurions nous pas bénéficié si B. avait eu en main une quatrième partie du *Trésor*.



Guillebaud, *Trésor chronologique*, 1647, page de titre

La présentation chronologique des événements masque une partition marquée entre les religieux et le reste de la société : pour B., la vie religieuse est la seule parfaite, sans doute est-ce pour cette raison que les événements de la vie profane sont relativement peu évoqués. Toutefois, dans la vision ordonnée du monde qui est celle de B., il existe une hiérarchie implicite que l'on peut peut-être reconstituer, en considérant les nombreuses morts citées dans le manuscrit.

Tout en haut, il y a les grands de la terre : en général, B. les évoque assez brièvement, sauf dans le cas du roi d'Angleterre dont la mort tragique par exécution constitue un écart par rapport à la marche habituelle du monde.

Ainsi, il mentionne seulement l'information principale :

*Le 27 juillet 1637, Ferdinand II, empereur, meurt à Vienne*<sup>426</sup>.

426 MS 0275, p. 224

*Louys XIII roy de France meurt le jeudy 14<sup>e</sup> may 1643 iour que mourut Henri III & meurt à Saint Germain en Laye<sup>427</sup>. : ce qui le frappe le plus semble être la coïncidence des deux dates du 14 mai.*

*La reine mere Marie de Médicis meurt à Cologne aagée de 70 ans après de longues expériences de la vanité des grandeurs de ce monde & de leur inconstance<sup>428</sup>.*

*Les catalans se rebellent contre Philippe III & massacrent le comte de Ste Colombe leur vice Roy, pour se voir surchargez d'imposts contre leurs privilèges<sup>429</sup>.*

La mort du roi d'Angleterre est évoqué de manière plus circonstanciée : les nouvelles de la guerre civile précèdent la relation détaillée de l'exécution qui fait l'objet d'un titre spécifique.

*Le Prince de Galles se sauve & arrive à Caen le 8 juillet 1646, & de là à St Germain en Laye ou estoit sa mère, qui s'estoit aussi sauvée peu auparavant, on ne leur fist aucune entrée solennelle eu égard à la fortune présente, le roy d'Angleterre s'estant enfuy desguysé d'Ofxort où il estoit assiégé, pour se réfugier dans l'armée des escossois, qui en firent peu d'estat, & l'envoyerent sous bonne escorte a Neufcastel<sup>430</sup>.*

*Le sabmedy 6 febvrier 1649 Charles Stuart petit-fils de Marie Stuart roy d'Angleterre fut mené dans la sale de Westminster où il fut interrogé mais n'ayant voulu recon(n)oitre le Parlement pour son iuge, il fut mené chez le chevallier Robert Cotton où le président le traita de rebelle de ne pas vouloir respondre aux crimes atroces dont il estoit chargé, & après avoir receu de grands affronts, le mardy 9<sup>e</sup> sur les 10 h du matin il fut conduit la teste nue de St Iames, en la Gallerie de Whitehall ou il fit les prières dans son cabinet, print un peu de vin ayant communié a sa façon, puis s'entretint un peu avec le Sr Iuxson evesque de Londres, docteur en théologie sur l'estat de sa conférence (sic), puis fut mené sur l'échafaud paré de noir environné de cavallerie & infanterie, ou il pria le colonel Tomlinson, qu'on ne le fist pas languir, là il se justifia & déclara qu'il mouroit chrestien de l'Eglise anglicane, il print son bonnet de nuit, & avec l'executeur y enferma ses cheveux, puis d'un seul coup il eut la teste coupée que l'exécuteur montra au peuple, le colonel Hacker ayant charge de la gendarmerie. & le vendredy 19 mars 1649 le comte de Holland, le duc d'Hamilton & le barron Capet eurent aussi la teste tranchée au Palais de Westminster, & deffence sur peine de la vie de proclamer aucun Roy<sup>431</sup>. On observe donc ici, bien qu'il s'agisse d'un roi anglican, un grand luxe de détails de temps, de lieux, de personnes (c'est non seulement de l'exécution du roi qu'il est question, mais de celle de plusieurs grands nobles de son entourage)*

---

427 MS 0275, p. 223

428 MS 0275, p. 228

429 MS 0275, p. 226

430 MS 0275, p. 233, Thresor p. 1004.

431 MS 0275, p. 235. La source, ici, n'est plus le Thresor qui s'arrête en 1646, mais dans doute un opuscule comme il y en eut plusieurs d'édités lors de la mort de Charles 1<sup>er</sup>, par exemple *Relation veritable de la mort barbare et cruelle du roi d'Angleterre, arrivee a Londres le 8 fevr. 1649.*, A Paris, chez François Preuveray, 1649, où l'on retrouve le détail du bonnet de nuit.

Enfin, la mort d'un inconnu est évoquée surtout dans la mesure où son identité est peu sûre et même sujette à plaisanterie : *Zaga Christ Roy d'Ethiopie aage de 24 ans, qui avoit fui le tyran Susnée, meurt à Rueil, ayant esté 3 ans en France, le Sr Botru doubta(n) s'il estoit tel mist sur sa tombe Cystigist du Roy d'Ethiopie, l'original, ou la copie*<sup>432</sup>...

Peu de remarques significatives aussi autour de la mort de Charles de Gonzague ou de Victor-Amédée de Savoie, en dehors des soucis dynastiques générés par leur mort. Une remarque toutefois sur la piété de Charles de Gonzague, enterré avec le simple habit de capucin :

*Charles de Gonzague duc de Mantoue & de Nevers, meurt à Mantoue en septembre & est enterré avec le simple habit de capucin, laissant son fils aagé de 8 ans dans sa place*<sup>433</sup>.

*Victor Amédée duc de Savoye meurt à Turin & laisse 2 fils sous la tutelle de leur mère sœur du Roy, l'aisné Louys Amédée meurt & Charles Emmanuel règne*<sup>434</sup>.

La mort des grands ministres est également mentionnée. Celle de Mazarin, en 1661, est évoquée à l'occasion de son arrivée en France en 1634 et donne lieu à peu de commentaires : *Cet an le Sr Julio Mazarino arrive en France comme nonce apostolique, & meurt cardinal au bois de Vincennes le 9 mars 1661, après divers & grands revers de fortune*<sup>435</sup>. Celle de Cromwell est également lapidaire : *Le 15 septembre 1658 Cromwel milhord protecteur & le grand tonnerre d'Angleterre est tombé & est mort après avoir fait bien du bruit*<sup>436</sup>.

Le décès de Richelieu donne part contre lieu à plus de détails, et aussi à un curieux commentaire que l'on peut prendre pour une remarque personnelle alors qu'elle est en fait reprise du *Thrésor* :

*Le Jeudy 4<sup>e</sup> décembre 1642 Jean Armand du Plessis de Richelieu cardinal mourut dans son palais à Paris aagé de 58 ans, le 6<sup>e</sup> jour de sa maladie : il fut porté à la Sorbone; il expira à midy et aussi tost le P. Leon Carme, dist Messieurs ainsi passe la gloire du monde, vous venez de perdre le meilleur maistre de la Terre, demandez à Dieu la grace d'imiter non les grandeurs de sa vie mais les exemples de sa mort. Les plus sages n'ont dit de lui ni bien ni mal, quand on voit un passage glissant vaut mieux le saulter que passer dessus*<sup>437</sup>.

Le monde de B. est un monde entièrement soumis aux desseins de Dieu, dans un ordre strictement établi où s'exerce sa justice.

La justice divine intervient fréquemment comme un châtement par le biais des morts soudaines : la

---

432 MS 0275, p. 225.

433 MS 0275, p. 224.

434 MS 0275, p. 224.

435 La formule est proche de celle utilisée pour Marie de Médicis.

436 MS 0275, p. 240.

437 MS 0275, p. 228. Thresor p. 957-958.

peste frappe en 1638 Jansénius<sup>438</sup>, Saint Cyran meurt *sans jugement* d'apoplexie en 1643<sup>439</sup>, Berthou, bourgeois de Paris, succombe en 1644 pour avoir joué la comédie<sup>440</sup>, un tremblement de terre renverse la ville de Manfredonia et l'île de Tremeti dans le golfe de Venise : *effet manifeste de l'ire de Dieu*<sup>441</sup>. Lors de la grande famine de début du règne, *en mai, la mort se jetta sur les riches, peut-être pour n'avoir pas assez assisté les pauvres*<sup>442</sup>.

La punition découlant de la désobéissance aux desseins de Dieu peut aussi être appliquée par la justice humaine, qui punit le plus gravement les atteintes à Dieu lui-même : ainsi sont brûlés pour crime de sorcellerie les prêtres Urbain Grandier en 1634<sup>443</sup> ou Mathurin Trullier, de Fougères<sup>444</sup>, tandis que le corps du curé Picard, déterré en 1642 un an après sa mort<sup>445</sup>, est jeté dans un puits. Puni également, pour crime de blasphème, le tailleur Brindeau, qui a la langue coupée, est pendu, puis brûlé en 1662, et ses cendres dispersées au vent<sup>446</sup>.

La justice frappe également les puissants tout d'abord, décapités pour une rébellion au roi avérée ou invoquée : c'est le cas de Marillac, Montmorency<sup>447</sup>, Saint-Preuil<sup>448</sup>, Cinq Mars et de Thou<sup>449</sup>.

La justice royale sévit également pour punir les crimes de sang, d'autant plus signalés qu'ils sont le fait de personnes appartenant à la communauté religieuse : celui commis par le frère Basile sur son compagnon en 1633<sup>450</sup>, et pour lequel il est roué, celui commis par les cordeliers de Guingamp sur leur prieur en 1646, qui ont le poing coupé, puis sont pendus<sup>451</sup>. On peut supposer que le crime commis par la comtesse de Vignory et sa fille sur un conseiller au Parlement en 1649, est mentionné, outre son caractère local, du fait qu'il touche de près la communauté capucine, la meurtrière ayant épousé en premières noces le neveu du père Pascal de Morlaix<sup>452</sup>. Ces deux dernières nouvelles touchant la famille franciscaine, ne sont pas tirées du *Thrésor* : B. en a été le témoin direct. Nous pouvons donc les replacer au sein de son monde, et leur donner l'importance

---

438 MS p. 225

439 MS p. 229

440 MS p. 230.

441 MS p. 233.

442 Plus généralement, toute affliction envoyée aux hommes est perçue comme une correction divine en réponse aux péchés commis par les hommes : *les peines que méritent le péché, telles sont les guerres, les pestes, les famines, les afflictions* ». .... *Dieu purifie par là ses élus : ce n'est pas alors un juge qui punit, c'est un père qui corrige et qui châtie. Ainsi les maux deviennent de grands biens.* Catéchisme du diocèse de Nantes, cité par LEBRUN F., *Se soigner autrefois : médecins, saints et sorciers aux XVIIe et XVIIIe siècles*, 2e édition., Paris, Éd. du Seuil, 1995 (1983), p. 12.

443 MS p. 223.

444 MS p. 229.

445 MS p. 228.

446 MS p. 243.

447 MS p. 222.

448 MS p. 227.

449 MS p. 228.

450 MS p. 223.

451 MS p. 233.

452 MS p. 235.

qu'elles revêtent dans sa propre vie. C'est pourquoi nous intégrons ces événements dans le déroulé de sa vie, où la régularité de la vie conventionnelle se trouve bouleversée, sur les dernières années relatées, par de multiples violences.

### III Balthazar de Bellême





B. prend l'habit en 1627. Il est âgé de 24 ans. Il meurt certainement en 1667, âgé de 63 ans. Vers la fin de sa vie, en 1662, il remet à ses supérieurs un manuscrit étrange et composite.

Les valeurs mises en œuvre par les capucins, la pauvreté notamment, l'indifférence à laisser des traces aux hommes qui suivront explique la rareté des documents dont nous disposons. Cela rend d'autant plus précieux ce manuscrit où la part essentielle donnée au discours officiel recouvre en partie le vécu d'un homme singulier dont nous tenterons ici de retracer le portrait, aussi parcellaire soit-il.



Beaumont et Bellême, extrait de la carte du diocèse de Sées, 1718, Gallica

Nous ignorons l'identité de Balthazar. C'est pour nous, comme son successeur du XIXe siècle qui vécut lui aussi à la lisière de la forêt de Bellême<sup>453</sup>, un inconnu que son année et son lieu de naissance (à Beaumont-le-Vicomte, en 1603) ne permettent pas d'identifier : les registres paroissiaux des années 1598-1628 ont disparu<sup>454</sup>. C'est déjà le constat que fait au 19<sup>e</sup> siècle un autre capucin<sup>455</sup>.

C'est pourquoi nous tenterons un « portrait en creux » qui, à défaut de l'identifier « civilement » se base sur un repérage des lieux où il a vécu et qu'il a vus de ses yeux. Le Perche tout d'abord, où il naît, avec les deux villes de Beaumont-le-Vicomte et de Bellême, son voyage de jeunesse à Quimper et Quimperlé, puis les lieux familiers de la ville du Mans : la cathédrale et les vieilles rues

453 CORBIN A., *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot: sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998.

454 AD 72, registres paroissiaux de Beaumont -sur-Sarthe.

455 EDOUARD D'ALENÇON, « Un goutteux content de l'être : le père Balthazar de Bellême, capucin ». *Bulletin de la Société Historique et archéologique de l'Orne*, 1896, Tome 15, p. 137-144.



de la Cité qui l'entourent, avec les troubles qui influent largement sur la fin de la rédaction du manuscrit.

### III 1 Les lieux familiers

#### III 1 a Les paysages du Perche

Né à Beaumont, où l'on ne sait s'il est resté, il a vu le château et sa vieille tour qui le surmonte. D'où peut-être le « beau mont » représenté p. 22 de manière allégorique, et qu'un château couronne. La ville de Bellême se présente sous un aspect similaire : *La ville de Bellesme est composée d'un chasteau fort ancien, dans lequel il y a un donjon qui a été autrefois une grande forteresse, bastie sur un petit mont en forme de pavillon, garni de quatre tours de chaque costé... dans lequel chasteau encore, est l'église Saint Léonard... la maison du gouverneur et les prisons royales.*<sup>456</sup> Le château a disparu au XVIII<sup>e</sup> siècle, il reste de sa seconde enceinte (d'où le nom de Ville-Close) une porte, « Le Porche », datant du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle<sup>457</sup>. Même si Nogent-le-Rotrou est la ville la plus importante économiquement, Bellême dispute à Mortagne la qualité de capitale du Perche<sup>458</sup>, mais connaît un lent déclin depuis le XVI<sup>e</sup> siècle où Mortagne devient siège d'une élection. C'est aussi le siège de la vicomté, tandis que Bellême n'a qu'un bailliage secondaire. Certaines belles demeures datent cependant du XVII<sup>e</sup> siècle.

B. a contemplé les paysages du Perche tels que les décrit un ouvrage paru en 1620, au temps de son adolescence : *Le grand Perche, dont nous parlons, ioinct d'un costé la Normandie, & en est séparé par la rivière de Sarthe, d'autre costé le Sonnois & le Maine, & devers la Fra(n)ce la pays chartrain. La plus part d'iceluy pays est fertile en toutes sortes de bleds, gras en pasturages, agréable à cause des tertres & colines qui y sont en grand nombre, au pied desquelles sont plusieurs prairies arrosées d'infinies fontaines & ruisseaux. Il y a trois grandes forests Royales, l'une qui tient son nom du pays mesme & s'appelle le Perche, l'autre Reno, au deda(n)s de laquelle est basty le monastere du Val-Dieu des Chartreux. Et celle de Bellesme, qui en quantité & qualité de bois excelle les autres de beaucoup, & dans laquelle sont bastis les Monasteres & convents de S.*

456 BRY DE LA CLERGERIE G. et LE MUR P., *Histoire des pays et comté du Perche et duché d'Alençon, où est traité des anciens seigneurs de Bellesme, comtes du Perche... et des Rotrous, vicomtes de Chasteaudun... ensemble des princes de la maison royale qui ont tenu lesdites provinces depuis S. Louys jusques à présent*, A Paris, de l'imprimerie de Pierre Le-Mur, dans la Cour du palais, devant les Eleus. M. DCXX, 1620, p. 18.

457 SIGURET P. et FLEURY M., *Histoire du Perche*, Ceton, Fédération des amis du Perche, 2000, p. 190.

458 En 1725, Belleme compte 5951 habitants et Mortagne 5138. DUPAQUIER J., *La population rurale du Bassin Parisien à l'époque de Louis XIV*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales Publications de l'Université de Lille III, Paris Lille, 1979, p. 160-161

*Martin du vieil-Bellesme & de Chesngallon, les prieurés de S. Lienard, de la Cheze & autres*<sup>459</sup>.

Un environnement, donc, déjà fait de solitude, au sens où le sont les forêts au XVIIIe siècle, et dont les grands arbres se retrouvent peut-être dans l'importance qui leur est accordée au sein des enluminures du manuscrit<sup>460</sup>. Un autre capucin, Yves de Paris, les célèbre en des termes saisissants : *Si nous nous enfonçons dans la profonde solitude d'une forest, parmi le silence, & à l'aspect des grands arbres, qui portent une certaine majesté dans le haut de leur tige, & les vastes étendues de leurs branches, aussitost nostre esprit se réveille en luy, nostre cœur sent des émotions inaccoutumées, & tout le corps qui frémit d'une crainte respectueuse, nous advertit de la présence d'une grandeur infinie, qui par ces devoirs que la nature luy rend sans contrainte, nous demande les libres hommages de nos volontés*<sup>461</sup>. Une solitude où se trouvent déjà nombre de monastères et couvents, dont la chartreuse du Val-Réno, aujourd'hui du Val-Dieu, où mourra son frère Michel en 1657<sup>462</sup>. L'abbé de Rancé, né en 1626, entrera à l'abbaye de Perseigne, là encore en bordure de la forêt, en 1663, avant de réformer la Trappe<sup>463</sup>.

Les lieux n'ont cependant pas toujours respiré le calme. B., dans son enfance et son adolescence, a forcément entendu parler des événements survenus pendant les guerres de religion<sup>464</sup>, à Mortagne tout d'abord, en mars 1562 : *Ces cruantez espouvanterent tellement les chartreux du Val Dieu, qui est à une lieue dudit Mortaigne, que tous, fors ung, nommé le cartusian, aagé de quatre vingt dix ans et plus, sortirent de ladicte maison, se cachant les ungs dedans des cavernes soub terraynes, autres au plus fort et espoys de leurs boys. A la faveur de ceste armée plusieurs volleurs tant huguenotz que aultres du pais pillerent la dicte maison, jetterent et mirent hors d'icelle ledict chartreux qui depuis son entrée (y avoit plus de cinquante ans) n'en estoit sorti, le tuerent hors et devant la porte de la dicte maison d'un coup de pistolet dedans la teste, le despouillerent. Fut enterré devant la porte d'icelle maison et, six jours après de terre, trouvé entier sans putréfaction et renterré dedans le cimeticrre de la dicte maison*<sup>465</sup>, puis à Bellême, en juillet : *au mois de juillet*

---

459 BRY DE LA CLERGERIE G. et LE MUR P., *Histoire des pays et comté du Perche et duché d'Alençon, où est traité des anciens seigneurs de Bellesme, comtes du Perche... et des Rotrous, vicomtes de Chasteaudun... ensemble des princes de la maison royale qui ont tenu lesdites provinces depuis S. Louys jusques à présent*, op. cit., p. 11-12.

460 MS p. 22, 29, 95, 97.

461 YVES DE PARIS, *La théologie naturelle. Tome premier, divisé en deux parties. La première traictant de l'existence de Dieu et la seconde de la création du monde. Par le P. Yves de Paris,...* 4e édition, reveuë et corrigée par l'autheur, Vve N. Buon (Paris), 1640, p. 67.

462 MS, p. 182-183.

463 KRAILSHEIMER A.J., *Armand-Jean de Rancé, abbé de la Trappe 1626-1700*, Paris, Ed. du Cerf, 2000, p. 37.[trad de l'oeuvre parue à l'origine en anglais, en 1974]

464 Philippe Joutard a bien montré comment survivent dans une mémoire collective des souvenirs précis transmis de manière orale jusqu'au XXe siècle : il évoque ainsi une enquête en 1967, chez les descendants des Camisards, où on lui a montré le chemin par lequel étaient venus les dragons . JOUTARD P., *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983, p. 123.

465 BART DES BOULAIS L., *Recueil des antiquitez du Perche, comtes et seigneurs de ladicte province... / par Bart des Boulais ; publ... et annoté par M. Henri Tournoüer,...* ; précédé d'une notice biographique par M. Besnard, Pichard-Hayes (Mortagne), 1890, p. 238.

1562, ce chasteau ayant été saisi par ceux de la Religion prétenduë réformée, des canailles de la lie du peuple & de la ville & des environs, sans adveu ny cognoissance des chefs, arrachent ces précieux ossements [les reliques de Saint Léonard se trouvant dans la chapelle] du lieu de leur repos, les mettent insolemment au feu, saccagent les riches chasses, les pillent et les butinent<sup>466</sup>. Dix ans plus tard, le père de Gilles Bry de la Clergerie est seul témoin oculaire du meurtre du bailli du Perche, Jacques Courtin, dans la forêt.<sup>467</sup> Il est très probable que ces souvenirs collectifs soient à l'origine de la haine de B. à l'égard des protestants, déjà évoquée partie II<sup>468</sup>.

Le nom de religion correspond la plupart du temps au lieu de naissance, ou à celui de la prise d'habit. Il n'y a de couvent de capucins ni à Beaumont, ni à Bellême, distant de 35 kms<sup>469</sup>. L'essai d'installation d'un hospice à Beaumont en 1631 échouera<sup>470</sup>. Mais les capucins sont présents à Alençon, Mortagne, Falaise, Argentan<sup>471</sup>. B. les a immanquablement vus prêcher. Nous ne saurons sans doute jamais pourquoi il choisit, comme son frère, de porter le nom de Bellême. C'est sans doute le berceau de sa famille, et un lieu auquel il est attaché car, pour plusieurs époques de sa vie, il en fait mention<sup>472</sup>.

### III 1 b L'incursion à Quimperlé

On peut imaginer qu' il entre en religion de manière non seulement volontaire, mais enthousiaste. C'est ce que laisse supposer, en tous cas, l'introduction au deuxième catalogue , où l'on voit combien de Religieux ont esté receuz chasque Année, & quels compagnons de noviciat un chascun a eu, pour se ressouvenir de ce premier Esprit, & zèle de feu, qu'on avoit pour lors, de se sanctifier, & de donner un rare exemple de vertu a un chascun en servant Dieu, & la religion, avec ferveur, &

---

466 BRY DE LA CLERGERIE G. et P. LE MUR, *Histoire des pays et comté du Perche et duché d'Alençon, où est traité des anciens seigneurs de Bellesme, comtes du Perche... et des Rotrous, vicomtes de Chasteaudun... ensemble des princes de la maison royale qui ont tenu lesdites provinces depuis S. Louys jusques à présent*, op. cit., p. 49.

467 Ibid.

468 Cette haine est également perceptible dans la relation de certains événements évoqués dans le Trésor, et dont Balthazar ne fait aucune mention : la conversion d'Andelot, ou la mort de Sully, dont Guillebaud fait un long éloge, le qualifiant de « courageux, sage et discret ». GUILLEBAUD P., *Tresor chronologique et historique. Contenant ce qui s'est passé de plus remarquable & curieux dans l'estat tant sacré que profane, depuis le commencement du monde, jusques à la naissance de Jesus-Christ. Le tout diuisé en cinq aages. Par le pere dom Pierre de S. Romuald ...*, op. cit., p. 949.

469 Ce pourrait tout à fait être le cas, compte tenu de la relative importance de la ville : un rapport de 1725 établit sa population à 5951 h. DUPAQUIER J., *La population rurale du Bassin Parisien à l'époque de Louis XIV*, op. cit., p. 160. Il s'agirait donc presque, selon la classification d'Alain Croix, d'une ville moyenne (6000 à 8000 habitants). CROIX A., *La Bretagne aux 16e et 17e siècles*, op. cit., p. 144.

470 « Cette année on a pris un hospice à Beaumont le Vicomte, ou le VP Leon de Vennes a esté supérieur & F. Anthoine de Rennes son compagnon, ce qui n'a pas reussy » MS p. 200.

471 HOMMEY L.P., *Histoire générale ecclésiastique et civile du diocèse de Sées ancien et nouveau: et du territoire qui forme aujourd'hui le département de l'Orne*, Alençon, E. Renaut-De Broise, 1898, vol. 4, p. 238.

472 Par exemple lors du départ, en 1651, d'habitants de Bellême pour le Canada (MS p. 236) ou à l'occasion de la mort en 1657 du gouverneur et du vicomte de Bellême (MS p. 239)

*pureté d'intention, sans aucun esgard a son interest particulier*<sup>473</sup>. » Le deuxième catalogue ne donne pas le lieu de prise d'habit. Il y a peu d'indications dans le manuscrit sur l'année 1627, puisque la province de Bretagne n'est pas encore créée. Cependant, dans la liste des généraux donnant quelques éléments sur Jean Marie a Noto, B. précise : *Sous ce général le RP Michel d'Angers gardien et P. Maistre des novices au Mans donna l'habit de capucin à F. Balthazar de Bellesme le 9 janvier 1627, dont Dieu en soit beni et remercié à jamais*<sup>474</sup>. On sait aussi que c'est au Mans qu' a lieu, en mai 1628, le dernier chapitre de la Province de Touraine avant la division. B. y mentionne la présence de 200 capucins : les a-t-il comptés personnellement ? Il rajoute : *Le P. Epiphane d'Orléans fit l'oratoire à Saint Julien, avec Fr Balthazar de Bellesme son compagnon*<sup>475</sup>. Est-ce au même moment ? Car on le retrouve à Quimperlé cette même année 1628, au sein d'un petit groupe de cinq hommes : *Le 15 septembre 1653 la croix des capucins a esté plantée pour la 2e fois à Kimperlé, y ayant déia esté plantée le XIe juin iour de la Pentecoste 1628 par le VP Bonaventure de Morlaix accompagné des VVPP Théophile de Kimper & Lucilien de Vitré, & des FF Balthazar de Bellesme & Yves d'Angers Clercs. Mais ayant plante la Croix et s'en estant allés à Kimper (Coren)tin les peres Jacobins l'arrachèrent dès la première nuict, et na t on peu y rentrer qu'en cette année 1653, où on a mis pour supérieur le VP Agathange de Morlaix*<sup>476</sup>. On peut à cette occasion imaginer que B., soit a déjà fait profession au couvent du Mans (lors de la prise d'habit, on est envoyé dans un autre diocèse que son diocèse d'origine, et Bellême dépend de l'évêque de Sées), soit est alors entré au couvent de Quimper, fondé en 1613 et évoqué par Dubuisson-Aubenay en 1636<sup>477</sup>. Et ce serait à partir de ce couvent déjà bien établi que serait parti ce petit groupe pour planter la croix à Quimperlé.

Un autre capucin, René de Nantes, donne en effet sur l'affaire des détails supplémentaires. Par une délibération de ville, le 1<sup>er</sup> avril 1624, les habitants, avec l'autorisation du roi, de l'évêque de Cornouaille, et de l'abbé de Sainte-Croix de Quimperlé, ont accordé 3000 livres pour l'établissement d'un couvent. Le 3 juin 1628, Sébastien de Rosmadec, évêque de Vannes, confie au doyen de Guidel le soin de planter la croix d'un couvent de capucins à Quimperlé, en un lieu

---

473 MS, p. 93.

474 MS, p. 119. Cette date du 9 janvier est proche de l'Epiphanie, ce qui peut expliquer le choix du nom de Balthazar, l'un des trois rois mages.

475 MS, p. 221.

476 MS p. 237.

477 *La Terre aux Ducs. Au-dessus et plus loin, sont les Capucins, et tout cecy, de ce costé du quay, est dans le fauxbourg de la Terre au duc, ainsy dit alors qu'il est tout entier dans le fief et la mouvance du duc de Bretagne qui est à présent le roy, au lieu que la ville est le fief de l'évesque. Ce fauxbourg est grand et fort beau, ayant à son entrée, proche la porte de ville, dite porte Mertdar, une place assez grandette, bastie de petites maisons ornées de quelque peinture, de mesme parure et de fort bonne grace. Il y a un fort beau jeu de paume un peu plus avant, et le quay et port de vaisseaus sert de grand ornement* DUBUISSON-AUBENAY F.-N.B., BABIN, J-B et CROIX A, *La Bretagne d'après l'« Itinéraire » de monsieur Dubuisson-Aubenay*, Rennes, Presses universitaires Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2006, p. 374.

dépendant de son diocèse, *pourvu qu'il apparaisse du désir des habitants en leur assemblée légitime, et du consentement des recteurs primitifs, Abbé et religieux de l'Abbaye de Ste Croix*. Louis Grumet, doyen de Guidel, vient à Quimperlé le jour de Pentecôte 1628, y bénit la croix en l'église de Saint-Avit, et la porte *au haut de la rue du Reclus, au bout du pavé y étant et sur le grand chemin près de deux croix de pierre, et là elle fut plantée avec les cérémonies requises et accoutumées, le tout avec grande multitude de peuple qui y assistoit en dévotion*. La croix est cependant arrachée dans la nuit. Dès le lendemain, une réunion de la communauté de ville précise qu'en raison des charges nombreuses qui pèsent sur la ville de Quimperlé, il sera interdit à tous religieux de s'y établir, sans le consentement des habitants et de l'évêque, et avant l'obtention des lettres patentes du roi, vérifiées au Parlement. Les frères Bonaventure de Morlaix et Théophile de Quimper repartent à Hennebont<sup>478</sup>. Sont-ils accompagnés du jeune Balthazar ?

On retrouve en tous cas B. à Quimper, où a lieu le chapitre de 1634, et où *il fait l'Oratoire à saint Corentin avec son compagnon F. Anaclette de Lassay Clerc*<sup>479</sup>.

Cette expression « faire l'oratoire » est employée une troisième fois en 1636, où le chapitre a de nouveau lieu au Mans : *F. Baltasar de Bellesme fist l'Oratoire à St Julien dont Feré menuysier eut dix escus pour la charpente*<sup>480</sup>. Que ce soit pour Quimper ou pour le Mans, il est question de la cathédrale. Il est possible qu'il s'agisse d'un décor, relativement imposant, puisque l'on a besoin de faire appel aux services d'un menuisier, et mis en place à l'occasion des quarante heures<sup>481</sup>. Cette hypothèse serait très compatible avec des enluminures comme celle où l'on retrouve par exemple deux grandes tulipes décorant un calice avec la mention *Loué soit le Très Saint Sacrement de l'Autel*<sup>482</sup>.

### III 1 c La cathédrale du Mans et ses environs

B. a donc, au moins à deux reprises, « fait l'oratoire à saint Julien ». Il passe la plus grande partie de sa vie au couvent du Mans, et les capucins participent de manière active à la vie de la cité. Il connaît donc très bien la cathédrale.

---

478 RENÉ DE NANTES, *Un capucin breton au XVIIe siècle, op. cit.*, p. 112-113. C'est le père Joseph de Morlaix qui, élu provincial en 1653, réussit 25 ans plus tard à obtenir la fondation du couvent. A Hennebont, il n'y a pas encore de couvent proprement dit, celui-ci ne verra le jour qu'en 1634.

479 MS p. 223. C' est peut-être lors de ce séjour à Quimper qu'il fait la connaissance de Bonaventure de Saint-Méen, dont il fait l'éloge de l'exemplaire esprit de pauvreté, au tout début du manuscrit p. 16.

480 MS p. 224.

481 C'est en tous cas ce que suppose Edouard d'Alençon (v. supra, note 3, p. 238) et qui est corroboré par ce que dit Bernard Dompnier des mises en scène baroques orchestrées à l'occasion des quarante heures, avec mise en place d'un édifice temporaire « proprement accommodé d'un beau frontispice, égayé de divers fêtons de feuillages et de gentilles peintures ». DOMPNIER B., « Un aspect de la dévotion eucharistique dans la France du XVIIe siècle : les prières des Quarante-Heures », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1981, vol. 67, n° 178, p. 11.

482 MS p. 127



Ce sont d'ailleurs les chanoines qui ont fait don du terrain pour y élever le couvent : *Les capucins furent reçus au Mans en l'an 1602 et le P. Ambroise de N., gardien de Chartres, obtint pour eux des messieurs de St Julien le Champ de la Moranne, à condition de donner tous les ans le jour de Saint Jacques 25e juillet un bouquet sur le chef de St Julien , que deux frères doivent porter ce jour à six heures du matin à la sacristie dudit Saint Julien, et le présenter aux messieurs qui s'y trouvent, ce jour est celui de la translation de saint Julien le grand apôtre du Mans*<sup>483</sup>.

---

483 MS 0275, p. 34.

Chacun peut voir actuellement à Saint Julien cette sacristie, maintenant ornée de belles boiseries du XVI<sup>e</sup> siècle illustrant la vie du Christ, de l'Annonciation à l'Ascension. S'y ajoutent la Pentecôte et le Jugement dernier. B. les a certainement vues, mais à un autre endroit de la cathédrale. Il s'agit en effet des « dossiers » des stalles<sup>484</sup> du chœur, sculptées pour remplacer les dégâts iconoclastes de 1562<sup>485</sup>.



*Chœur de la cathédrale du Mans, Le Maine et l'Anjou pittoresques, 1862. Fonds ancien BU Rennes 2*

De la même façon, B. a pu voir d'autres pièces du mobilier qui nous sont toujours accessibles, comme la série de tapisseries contant la vie et la mort des jumeaux saint Gervais et saint Protais, ou les deux grandes tentures présentant aux yeux des fidèles les miracles de saint Julien<sup>486</sup>. Sur l'autel de sainte Marthe, il a vu la statue de terre cuite de sainte Cécile, commandée en 1633 par le chanoine Bernardin Le Rouge, qui lance également un concours de motets à chanter tous les ans en l'honneur de la sainte patronne des musiciens<sup>487</sup>. Il a bien sûr aussi vu les anges musiciens de la

484 Ces boiseries ne se trouvent dans la sacristie que depuis l'épiscopat de Mgr Grente (1918-1959) MENARD, M. *Le mobilier de la cathédrale du Mans*, 303, 2001, 70, p. 184

485 *Ils brisèrent le couvent des Cordeliers, & pillèrent toutes les Eglises, & surtout celle de St Jullien d'où ils ravirent des richesses immenses, et prirent les orgues qui estoient d'argent, fouillans mesme les tombeaux, MS p. 36.*

486 MENARD, M. *Le mobilier de la cathédrale du Mans*, op.cit., 303, 2001, 70, p. 184

487 GRANGER S., «La Feste de madame sainte Cécile (Le Mans, 1633)» *Les cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque*, DOMPNIER B, dir., p. 113-132.



chapelle Sainte Catherine, non encore recouverts d'un badigeon qui les occulte au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>488</sup>. Et, dans la chapelle Saint-Pierre, une mise au tombeau de Gervais Delabarre, actuellement remplacée, depuis sa destruction en 1793, par un groupe analogue se trouvant auparavant aux Cordeliers.



*Photo Manon Pichot, juin 2015*

Ce qui a disparu, par contre, et qui ne se retrouve qu'en partie (le corps central) à l'entrée de la sacristie, c'est le jubé de Jacques Bagier, datant de 1610, remplacé en 1768, et dont deux statues de terre cuite, toujours de Gervais Delabarre, identifiables ont survécu, celles des évangélistes Jean et Mathieu<sup>489</sup>.

---

488 Sur les anges musiciens, voir l'article de Jean Delumeau dans *Eglise, Education, Lumières : Histoires culturelles de la France (1500-1830) en l'honneur de Jean Quéniart*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, p. 99. et BUVRON J.-M. & al., *Les anges musiciens de la cathédrale du Mans*, Le Mans, Ed. de la Reinette, 2003.

489 Le BOEUF F., *Le décor sculpté de Gervais Delabarre dans l'ancien jubé*, 303, 2001, 70, p. 204-211.



*La maison de Scarron, photo Manon Pichot, juin 2015*

De la même façon, nous pouvons maintenant parcourir les alentours de Saint-Julien : la place Saint-Michel, où à l'actuel n° 1 se trouve la maison où vécut de 1633 à 1638 le poète Scarron, qui faisait partie de l'entourage immédiat de l'évêque du Mans, Charles II de Beaumanoir, et reçut une charge de chanoine à Saint-Julien. B l' a peut-être croisé<sup>490</sup>.

Il nous est possible, également, de voir ce qui est actuellement le palais épiscopal, c'est-à-dire l'hôtel de Sceaux, construit vers 1551 à la demande du chanoine Jean Perrot, et considéré comme la plus belle maison de la ville<sup>491</sup>. Un temps loué par la ville au maréchal de Lavardin, gouverneur de la province du Maine, il est ensuite la demeure de l'historien et lieutenant général criminel Antoine Le Corvaisier de Courteilles, né le 13 mai 1608 au Mans, neveu de René le Vayer, et auteur en 1648 d'une « Vie des évêques du Mans », qui y reste de 1653 à 1660.

---

490 Les capucins apparaissent dans le *Roman comique*, paru en 1651, où une petite troupe de comédiens (Le Destin, La Rancune et la Caverne) arrivent sur la place des Halles, et donnent au tripot de la Biche un spectacle qui se termine en bagarre : « *mais ils se séparèrent de lassitude, outre que deux pères capucins qui se jetèrent par charité dans le champ de bataille, mirent entre les combattants, non pas une paix bien affermie, mais firent au moins accorder quelques trêves, pendant lesquelles on put négocier.* » SCARRON P., *Le roman comique*, Paris, Flammarion, 1981, p. 70. Il est assez ironique de penser que Scarron représente tout ce que B. doit détester. Il est aussi amusant de constater que la notice que lui consacre, dans son célèbre dictionnaire, le cardinal Grente, évêque du Mans de 1918 à 1959, n'est pas aussi élogieuse que d'autres qui lui sont consacrées habituellement! PAUPHILET A., BARROUX R., PICHARD L., et GRENTE G., *Dictionnaire des lettres françaises, Dix-septième siècle*, Paris, A. Fayard, 1954, p. 930-932.

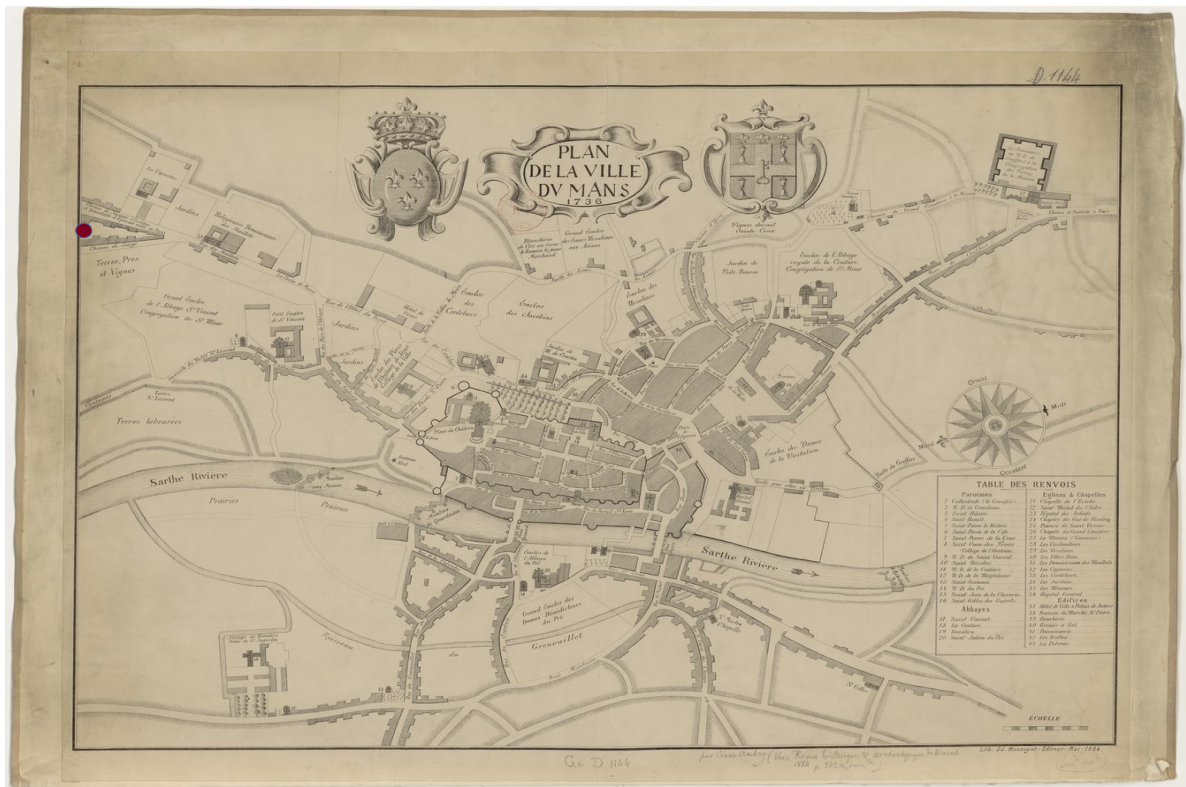
491 Il sert à deux reprises, en 1614 pour Marie de Médicis et Louis XIII enfant, et en 1626 pour Gaston d'Orléans, de lieu d'hébergement à la famille royale.





*Hôtel de Sceaux, Le Mans, inscription sur façade, photo Manon Pichot, juin 2015*

Il s'agit d'un bâtiment dont l'aspect extérieur a très peu changé depuis son origine, et dont les dernières restaurations ont visé à lui rendre son aspect d'origine. En se rendant à la cathédrale, B. l'a vu comme nous le voyons actuellement, et peut-être a-t-il pu lire les inscriptions qui ornent sa façade...



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Ce plan de la ville du Mans date de 1736. Il est donc largement postérieur à l'époque considérée. Mais on y voit bien les murailles enserrant la Cité, et le couvent des capucins qui se trouve à

l'extérieur de la ville, sur le chemin de Savigné-l'Évêque et de Bonnétable<sup>492</sup>, derrière l'enclos de l'abbaye Saint-Vincent. Nous avons très peu d'éléments sur le couvent lui-même, à part ce qu'en dit Balthazar : *L'an 1603 fut bastie l'église des capucins du Mans, le mesme An que fut né à Beaumont le Vicomte Fr B. de B. prestre capucin, & l'an 1658 jour de Sainct Joseph le R. P. Archange de Rennes Gardien mist la premiere pierre au couvent renouvelé du Mans & à l'accroissement du Choeur qu'il a garni de beaux tableaux, avec le refectoir, faits par Salé peintre l'an 1663*<sup>493</sup>. Ces quelques indications peuvent laisser supposer qu'entre la fondation et le « couvent renouvelé » le couvent s'est accru et enrichi, puisqu'il s'orne alors de plusieurs tableaux. Quand B. et ses frères se rendent à la cathédrale, ils prennent la rue des Maillets jusqu'à la Croix de Pierre, puis longent la rue des murs de l'abbaye et du Faubourg Saint Vincent, ou passent par la rue des Cordeliers.

On peut également imaginer B. dans le cortège des religieux défilant dans les rues de la Cité, comme lors des Fêtes-Dieu dont le trajet reste identique depuis le Moyen Âge, sans la plupart du temps dévier en fonction de l'emplacement des nouveaux ordres installés, unissant dans un rituel à la fois religieux et civique toute la population de la ville qui accompagne le Saint-Sacrement, *avec bienséance et bon ordre : il convient que cela soit surtout observé dans la Sainte Eglise de Dieu, qui doit toujours paraître comme une armée rangée en bataille.*<sup>494</sup> Sans doute peut-on, au XVIIe siècle, assister à des processions comme celle que décrit le chanoine Nepveu un siècle plus tard : *Le 30 May 1771 jour de la feste Dieu Mr l'Evesque du Mans a assisté à la procession ; la pluie nous a pris en chemin, nous avons été obligés d'aller à l'abbaye de la Coulture. Il y a eu un Capucin qui s'est trouvé prest à prescher ; on y a dit aussi la grande Messe, où Mrs de Saint Pierre ont assisté : on ne leur a donné ni encens, ny livre d'Evangile, ny pain. C'est Mr Trotté Chanoine qui a dit la grande Messe ; j'y ai fait diacre. On est partis pour s'en retourner avec la pluie qui a finy avant l'arrivée à Saint Julien. Tout fut fini à midy et demy.*<sup>495</sup>

492 Indiqué par un point rouge.

493 Le peintre François Salé connaît alors, sur le plan local, une petite réputation. Voir à son sujet PALONKA-LAVENANT A., « François Salé (+ 1665) », *Revue historique et archéologique du Maine*, 1997, n° 17, p. 161-176.

494 Saint François de Sales, 1604, cité par SIMIZ S., « Une grande cérémonie civique et dévote : la Fête-Dieu aux XVIIe et XVIIIe siècles », in *Les cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2009, p. 47-62.

495 NEPVEU DE LA MANOUILLÈRE R.-P., GRANGER S., HUBERT B., et TARONI M., *Journal d'un chanoine du Mans: (1759-1807)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 174. Nepveu évoque également, la même année, la grande fête des Rameaux : *Le 24 mars 1771, le dimanche des Rameaux, nous sommes partis des Jacobins pour aller à Saint Vincent avec Mrs de Saint Pierre comme c'est l'usage, et nous sommes entrés processionnellement avec le crucifix à St Julien, on y a dit la Grande messe, suivant le nouveau cérémonial. Ibid., p. 169.* Une note très détaillée nous dit que lors de cette *grande fête religieuse et populaire au Mans, Le vendredi, l'évêque conduit à St Vincent le crucifix, porté par douze bourgeois, appelés les mézaigers. Le dimanche des Rameaux, à partir de 9 h, se déroule la procession : successivement les enfants de chœur, le clergé et les chapitres, les joueurs de flûte, de hautbois et de violons, le crucifix couronné de fleurs porté par les douze mézaigers, les curés du Crucifix, de Gourdain et de Saint Ouen, le prévôt, les francs-bouchers et les sergents. Après l'office célébré à la cathédrale, les douze francs-bouchers se rendent au palais des comtes du Maine, puis aux halles avec douze sergents fieffés et le*

Peut-être pourrait-on, au temps de sa jeunesse, voir B. comme les éditeurs de son journal voient au XVIIIe siècle le chanoine Nepveu : *On peut aussi penser, tout simplement, qu'il raffolait des cérémonies, des fastes, des déploiements de solennités, du fracas des cloches au matin, de la cathédrale parée de fleurs et de tapisseries, de la musique qui emplit l'espace ecclésial, de l'encens à profusion... On constate à travers son journal qu'il savourait les hiérarchies manifestées par le placement dans l'espace et les déplacements ritualisés*<sup>496</sup>

### III 1 d Une période troublée

L'ordonnement du monde de B se trouve bouleversé par les événements survenus au Mans et dont il se trouve le témoin direct : ce sont ceux que nous évoquons ci-dessous, après l'évocation de la jeunesse de B. et la description des lieux familiers.

La vie du couvent tout d'abord : à dix ans d' intervalle, en 1645 et en 1655, les mouvements ayant trait aux missions. D'abord des mésaventures survenues à certains des frères : *Le samedi 9<sup>e</sup> septembre 1645 arriverent d'Alger au Mans les VVPP Anaclette de Lassay & Theophile de Rennes avec Fr. Hylarion de Roscoff prisonniers, & partirent d'Alger le jour de la saint Jean, arrivans à Marseille le jour de son octave avec 30 autres esclaves desquels estoient Mr de la Tour & Mme de la Saussaye de Nantes. Les 3 capucins coûtèrent 90 escus, le F. Laïc 150 escus, les autres le reste, puis cent escus pour la sortie, somme tout mille escus & le lundy 16<sup>e</sup> octobre 1645 partirent du Mans pour la Palestine le VP Joseph de Fresnaye avec F. Urbain de Rennes & les VP Anaclette de Lassay & Théophile de Rennes retournèrent aussy*<sup>497</sup>. On a là un exemple précis et chiffré du « rachat des captifs » , auquel se consacrent alors principalement deux ordres, celui de la Merci et celui de la très sainte Trinité, pour le rachat régulier de chrétiens pris comme esclaves. Vers les années 1630, leur activité connaît une recrudescence, du fait d'un piratage accru en Méditerranée<sup>498</sup>. La captivité vécue par Anaclette de Lassay, puis son long voyage de retour, ne le dissuadent pas de repartir pour la Palestine presque aussitôt. La participation des capucins du Mans à l' activité missionnaire en Orient existe toujours dix ans plus tard, en 1655 : *Le jeudy 29 juillet partirent du Mans pour la Palestine le VP Brice de Rennes & le P. Simphorien de St Brieuc*<sup>499</sup>. Pas plus que pour

---

*prévôt.*

496 Ibid., p. 34. Le souci du placement apparaît dans le manuscrit de B. à plusieurs reprises, notamment dans les prééminences à respecter pour les anciens.

497 MS 0275, p. 234.

498 Voir à ce sujet LE FUR E., « La renaissance d'un apostolat : l'Ordre de la Trinité et la rédemption des captifs dans les années 1630 », *Cahiers de la Méditerranée*, 15 juin 2003, n° 66, p. 201-214. et PROVOST G., « L'horizon barbaresque des Bretons (XVIe-XVIIIe siècle) », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 2011, vol. 89, p. p. 301-327.

499 Ibid, p. 238. Brice de Rennes est prédicateur, âgé de 50 ans au moment de son départ (MS p. 47, où il a 19 ans au moment de sa prise d'habit, en 1624). Symphorien de Saint Brieuc, le frère lai de 44 ans qui l'accompagne, meurt quatre ans plus tard, le 8 mai 1659, à Damas (MS p. 77 et 184).

la prédication au sein de la Province, ou pour la charité exercée lors des période de peste, B. ne donne d'indication plus précise. Ces pans de l'activité ne semblent pas l'intéresser.

D'autres départs sont également évoqués, qui concernent B. de manière plus personnelle. Ce sont ceux de compatriotes originaire de Bellême comme lui : *Le mercredi 31 may 1651 Mr du Plessis Kerboudot<sup>500</sup> avec sa femme, ses enfans, ses deux belles-soeurs, & environ 60 soldats entre lesquels estoient Jean & François les Peuvrets<sup>501</sup>, Srs de Mergontier et Menneu de Bellesme, partirent d'Auray pour le Canada, où alla aussi Mr de Loson conseiller d'estat avec son fils le chevalier<sup>502</sup>, Mr de Longueil page du Roy, & le Sr Fournier parisien<sup>503</sup>. Première mention de départs pour le Nouveau Monde, que l'on retrouve encore en 1657, pour un propriétaire terrien des alentours de Beaumont : & le... Novembre est party pour le Canada Mr de Serillac Vice-roy dans la Martinique<sup>504</sup>.*

On a là des traces discrètes mais prégantes des liens gardés avec la patrie d'origine, que l'on retrouve dans la mention en 1657 des morts qui y surviennent : *Le 10e novembre 1657 est mort Mr de la Reynière gouverneur de Bellesme<sup>505</sup>... Le lundy 26 novembre est mort subitement Mr le vicomte de Bellesme<sup>506</sup>.*

B est un peu plus disert sur un épisode de la Fronde touchant directement la ville du Mans, en 1652 : *Le 1r de mars 1652 Mr de Beaufort avec son armée composée de six mille hommes<sup>507</sup>, la*

---

500 Il s'agit de Guillaume Guillemot, dit Plessis Kerbodot, qui est proposé en janvier 1651 par la Compagnie des Cent-Associés comme gouverneur des Trois-Rivières. Il est pris dans une embuscade et tué par les Iroquois en 1652. BROWN G.W., *Dictionnaire biographique du Canada: George W. Brown...*, 2e tirage., Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, p. 359.

501 Les frères Jean-Baptiste Peuvret, Seigneur du Mesnu, et François Peuvret, sieur de Margontier, sont originaires de Bellême. François se noie en 1657, en se baignant. Jean-Baptiste est le secrétaire de Jean de Lauson. Il revient en France en 1659 où il se marie à Bellême, puis repart à Québec où il mourra en 1697. *Ibid.*, p. 554-555.

502 Jean de Lauson père (1584-1666) est un des premiers membres de la Compagnie des Cent-Associés, il est nommé gouverneur de la Nouvelle-France le 17 janvier 1651. Il nomme son fils, prénommé Jean comme lui, grand sénéchal de la Nouvelle France. Il est tué pendant un raid iroquois à l'île d'Orléans le 22 juin 1661. *Ibid.*, p. 439-441.

503 *MS 0275*, p. 235.

504 Il s'agit de Jean de Faudoas, devenu depuis 1653, comte de Sérillac par érection en comté de sa châtellenie de Courteilles, près de Beaumont-sur-Sarthe (actuel Beaumont-le-Vicomte, ville native de B.), qui cherche à s'offrir, au sein de la Compagnie des îles d'Amérique, la seigneurie d'une île en Amérique : c'est la Grenade, dont il est nommé gouverneur le 4 mai 1657. Le comte de Sérillac n'est donc pas le vice-roi de la Martinique. BRESSON B., *Histoire de l'Isle de Grenade en Amérique: 1649-1659*, Montréal, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975, p. 10 et sv.

505 Il y a deux Reynière gouverneurs de Bellême successivement : c'est d'abord Pierre, compagnon d'armes d'Henri IV (JOUSSET, *Le Gouverneur de Bellême au siège de la Ferté-Bernard, 1590*, Mortagne, [s.n], [s.d]). Il s'éteint en 1610, laissant la place à son fils René, qui est donc gouverneur de la place pendant 47 ans.

506 *MS 0275*, p. 239.

507 Un premier épisode de la Fronde a eu lieu en 1649 où, malgré le passage du marquis de Lavardin, lieutenant du roi, les habitants du Mans se sont ralliés aux frondeurs du marquis de La Boulaye, tandis que l'évêque Philibert de Beaumanoir de Lavardin a pris la fuite. La ville est reprise en avril par le marquis de Jarzé, petit-fils du maréchal de Lavardin, dont les quatre régiments de soldats pillent la ville. LÉVY A., *La Sarthe: des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Bordessoules, 1983, p. 219. Le second est celui évoqué ici, où le duc de Beaufort assiège le Mans, mais le chiffre avancé par B. est sans doute surévalué. Une lettre du comte de Tresmes à Mazarin précise : « Tous mes avis sont que les troupes de M. de Beaufort sont de 4000 hommes, qu'il a quatre pièces de canon ». Le comte de Tresmes, alors âgé de 73 ans, défend effectivement bien la ville, mais le siège est surtout levé du fait de la capitulation à Angers du duc de Rohan. Beaufort, après la reprise des Ponts-de-Cé par l'armée royale, se replie sur

cavallerie logée à Savigné, & l'infanterie a Yuré [ie Yvré, banlieue Est du Mans] vint pour assiéger le Mans, & l'ayant prise s'en alla faire lever le siège d'Angers révolté que le Roy tenoit assiégé contre Mr de Rohan, qui en estoit gouverneur tenant le party des Princes, mais il contoit sans son hoste, car il trouva que Me le comte de Tresmes y estoit accompagné d'environ 500 braves Cavalliers, & de bon nombres de bourgeois bien résolus de se déffendre, & que la ville et les fauxbourgs estoient en bonne deffence, voire que pour avoir trop tardé Angers s'estoit déjà rendu au Roy, & ainsi, il se contenta ayant fait une embuscade au-delà des Capucins, d'envoyer 60 cavalliers jusques à la porte de Mme de la Cherouvrie, qui tyrerent un coup de pistolet pour donner l'allarme, comme ils firent, pensans qu'on sortiroit après eux, mais Mr de Tresmes expert à ces souplesses de guerre, ne voulut point permettre a notre ieune & bouillante noblesse de sortir, & ainsy se voyant trompez par un vieux capitaine, ils s'en allerent fort honteux, & confus<sup>508</sup>. Le vacarme du monde arrive donc ainsi aux abords immédiats du couvent, dont les habitants se trouvent sollicités quelques années plus tard par un fait divers relaté avec réalisme par B. : *Le lundi 22<sup>e</sup> septembre 1659 sur les 9 heures du Soir print le feu au Dauphin du Mans qui brusla 30 maisons<sup>509</sup>, le feu estant si grand qu'on voyait fort clair au dortoir des capucins. Mr Loyseau chirurgien y perdit environ 6000 # & le lendemain mardy 23<sup>e</sup> sur les 4 heures du soir le commissaire voulant forcer la cousture avec environ 400 soldats, les religieux donnèrent le Tocsin, & tyrerent environ 20 coups de fuzils, dont furent tuez un sergent de compagnie d'Evron, & plusieurs soldats, comme aussy le Sr Olivier Marchant par Nepveu Religieux fils du grand provost du Mans, qui luy donna un coup de pistolet dans le ventre<sup>510</sup> : cet accident fut présagé par le feu précédent, ou les capucins se signalèrent à l'esteindre<sup>511</sup>, & entre autres les VV Pères Albert de Montfort, Victorin de La Rochebernard,*

Orléans *Ibid.*

508 MS 0275, p. 235.

509 « Vers les huit heures du soir, le feu prit dans les écuries de l'hostellerie du Dauphin, en laquelle demeure le nommé Renault, hoste. Dans une heure, avec une violence presque incroyable, il embrase jusqu'à dix-sept maisons, considérables et de grand prix, particulièrement la maison de la Teste-Noire, au droit de la halle, où il y avait un grand porche, où plusieurs marchands vendaient des denrées, plus l'hostellerie de Saint Denis, récemment baillée à rente au sieur Loiseau, chirurgien ». Les habitants, appelés sur les lieux, ont recours à la chasse de sainte Scholastique, qui selon les témoins maintient le feu circonscrit jusqu'à deux heures du matin, ce qui permet de l'éteindre. TRIGER R., « L'ancienne hôtellerie du Dauphin au Mans », *Revue historique et archéologique du Maine*, 1920, série 2, 1, p. 263.

510 Là encore, le journal de Julien Bodreau étudié par M. Barilly-Leguy, confirme les dires de B. : une centaine d'hommes commandés par trois moines réformés anciens de la Couture (Nepveu, Sallier et Guérin) bloquent l'accès à la grande porte de l'abbaye pendant que les autres, conduits par Me Arnoul Pillon, avocat des réformés, tentent d'escalader le mur de l'abbaye « au derrière des murs de la Coulture vers le grand cimetièrre ». Un coup de fusil tiré de l'intérieur de l'abbaye tue un notaire qu'enterrera le lendemain Pierre Ragot, curé de la paroisse du Crucifix. Le moine Nepveu tue le marchand Jacques Olivier. Les moines réformés retournent pendant 2 ans à St Vincent. BARILLY-LEGUY M., « *Livre de mes Anciens grand pères* » : le livre de raison d'une famille mancelle du Grand Siècle, 1567-1675, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006, p. 313.

511 Une des rares notations de B. évoquant une mission des capucins en direction du monde extérieur, qu'ils remplissent alors dans toute la France. Voir à ce sujet, par exemple, DINET D., *Religion et société: les Réguliers et la vie régionale dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (fin XVI<sup>e</sup>-fin XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1999, p. 532. ou encore VARRY D., *L'introduction des capucins en Franche-Comté et le "miracle" de Faverney*, mis en ligne sur HAL-SHS le 1er décembre 2008.

*Dorothee et Bernardin du Croisic, Candide de Rennes, F. Pierre de Nantes & F. Michel de Rennes*<sup>512</sup>.

On voit ici quel est le monde de signes dans lequel vit B. : l'incendie précède immédiatement une violente altercation ayant trait, une fois encore, au monde religieux local, puisqu'elle concerne l'abbaye de la Couture . Cet épisode fait partie du mouvement de la réforme bénédictine mise en œuvre au Mans sous l'épiscopat de Philibert Emmanuel de Beaumanoir (1649-1671), et qui connaît plusieurs péripéties. Le 13 novembre 1656, l'abbé commendataire de la Couture signe un concordat avec les moines réformés de Saint-Maur, mais l'installation n'est effective qu'en septembre 1657. « Le corps de ville reproche aux moines réformés d'être à la charge du public, et d'autre part les anciens moines de la Couture jouissent d'une grande popularité due aux aumônes qu'ils prodiguent<sup>513</sup> ». B. mentionne cette installation : *Le 8 septembre 1657 sont entrez dans La Cousture du Mans les Peres de saint Maur reformez*<sup>514</sup>. Ce n'est pas fini puisque, deux ans plus tard, les anciens moines reprennent possession des lieux : *Le 21 may 1659 les Anciens se sont saisis de l' Abbaye pendant que les Reformez estoient allez en Procession à Saint Vincent*<sup>515</sup>. Soutenus par une partie des habitants, ils y restent finalement non seulement jusqu'à ce mardi 23 septembre 1659, lendemain de l'incendie, mais même jusqu'en 1661 : *Enfin le sabmedy 9 avril 1661 veille des Rameaux les Religieux de St Maur reformez sont rentrez tout à fait dans la Cousture par un arrest du Roy, les anciens ayant 200 # de pension*<sup>516</sup>.

La ville du Mans est également touchée par la grande famine du début du règne de Louis XIV : *Le mardy 28 febvrier 1662 est mort au Mans René Le Vayer jadis intendant d'Arras & Pere de Mr le Lieutenant General, & le vendredy suyvant a une don(n)ée de sols marquez il sy trouva une si grande foulle de pauvres qu'il y en eust 17 tuez dans la presse et plusieurs blessez*<sup>517</sup>. Lors des obsèques des personnages importants, il y a distribution d'argent. Ici, les pauvres doivent s'y rendre d'autant plus nombreux que la faim commence à se faire sentir après deux hivers successifs très pluvieux où les grains ont pourri : « La stérilité de 1661, quoique grande, ne se fit proprement sentir qu'au commencement de l'année 1662, lorsqu'on eut consommé, pour la plus grande partie, les blés des années précédentes : mais alors elle affligea tout le royaume au milieu de ces premières prospérités, comme si Dieu qui prend soin de tempérer les biens et les maux eût voulu balancer les

---

512 MS 0275, p. 240.

513 BARILLY-LEGUY M., « *Livre de mes Anciens grand pères* »: le livre de raison d'une famille mancelle du Grand Siècle, 1567-1675, op.cit, p. 312.

514 MS 0275, p. 239.

515 MS 0275, p. 240.

516 MS 0275, p. 240. Les anciens religieux sont condamnés par l'avocat général Omer Talon, et un arrêt du Parlement du 26 février 1661 ordonne la réintégration des réformés, contre l'indemnité indiquée par B., dans l'abbaye. BARILLY-LEGUY M., *Livre de mes Anciens grand pères*, op. cit., p. 313.

517 Ibid., p. 240.



grandes et heureuses espérances de l'avenir par une infortune présente<sup>518</sup> ». Cet épisode particulier est aussi raconté par Julien Bodreau<sup>519</sup>. La famine dure jusqu'à la récolte suivante : *Depuis le mois de mars iusques à la récolte de l'an 1662, la Famine a fait mourir au Mans près de 4000 Pauvres<sup>520</sup>, le gros pain de 12 # vallant 42 sols, on les enterroit dix à dix chaque jour, & en may la mort se ietta sur les Riches dont il mourut grand nombre peut-être pour n'avoir pas assez assisté les Pauvres. Le sr de la Candie mourut le 14 juin 1662<sup>521</sup>, & son fils un peu devant* : on retrouve ici la mort « châtement », reflet de la justice divine, que B. valorise déjà dans nombre de morts signalées par Guillebaud dans le *Thrésor*. Un profond pessimisme donc dans ces lignes, imprégné de la mort qui touche l'entourage de B. de manière massive : *Mr Le Bert chanoine de St Julien est mort en sortant de disner tout subitement iour de St andré<sup>522</sup> 1655 & de mesme le RP Martial de Paris provincial à St Jacques le 3<sup>e</sup> décembre<sup>523</sup>. En l'an 1649 il mourut 8 chanoines de St Julien du Mans le 1 Mr du patys 2 Brindeau 3 Trouillart 4 Anger 5 Gouault 6 Chereau 7 Passés 8 Le Principal de St Benoist<sup>524</sup>*. Aucune réflexion n'est faite, alors, sur le « pourquoi » de ces morts : peut-être, dans la mesure où il connaît ces chanoines qui appartiennent comme lui au monde religieux, le jugement est-il plus difficile que pour les riches...

### III 2 Une personnalité discrète

#### III 2 a Un religieux « artiste »

Nous avons déjà constaté, tout au long de notre lecture du manuscrit, et ce aussi bien par l'examen

518 LOUIS XIV, *Mémoires pour l'instruction du Dauphin*, ed. par P. GOUBERT, Paris, Imprimerie nationale, coll. « Acteurs de l'histoire », 1992, p. 113.

519 « Et le vendredy 3 Mars 1662, Monsieur le Lieutenant général a fait donner aux povres, suivant le testament de feu Mons<sup>r</sup> son père, lesquels se sont trouvés jusques au nombre de plus de trois mille, en sorte que, depuis l'église du Grand S<sup>ct</sup> Pierre et toute la rue de S<sup>t</sup> Flaceau jusques au bas et au droit de l'horloge de La Cigoigne, en estoit remplie et affin de distribuer à chaque povre quelque argent, selon l'ordonnance dernière du deffunct, on a fait entrer tous les povres en l'église de S<sup>ct</sup> Pierre l'Enterré. Mais il s'est trouvé une si grande quantité, qu'entrans à la foule, ils passaient les uns sur les autres, en sorte qu'il s'en est trouvé de morts et étoufféz en la presse jusques au nombre de quinze et six ou sept de blesséz et demi morts, ce qui a causé beaucoup de compassion ». BARILLY-LEGUY M., *Livre de mes Anciens grand pères*, op. cit., p. 76

520 Bien que cette famine ait effectivement été une catastrophe, le chiffre paraît surdimensionné par rapport à une ville de 10 000 habitants environ et dont on estime la population à 14615 en 1725. DUPAQUIER J., *La population rurale du Bassin Parisien à l'époque de Louis XIV*, op. cit., p. 160-161. Mais non loin de là, à Angers, la population tombe de 32000 h vers 1660 à 26500 au terme du XVII<sup>e</sup> s. LE ROY LADURIE E., *Histoire humaine et comparée du climat*, Paris, Fayard, 2004, p. 452.

521 MS 0275, p. 240. Il s'agit en fait de Jacques Chouet, sieur de la Gandie, beau-frère de René Le Vayer. CHARDON H., *Scarron inconnu et les types des personnages du roman comique*, Paris, Champion, 1903, p. 157.

522 Le 30 novembre.

523 Il doit s'agir du provincial de la province de Paris, puisque le couvent de Saint-Jacques est mentionné. En effet, le provincial de Bretagne est alors Joseph de Morlaix (MS p. 212) et celui de Touraine Claude de Bourges (MS p. 147)

524 MS 0275, p. 238.

des enluminures que par celui du texte, écrit tout entier avec une extrême régularité, tout le soin apporté à un ouvrage modeste dans ses dimensions et ses composants, mais d'une très grande ambition quant à ses buts : redonner l'unité à la province par l'évocation des racines et le rappel de la règle. Les matériaux employés sont l'encre et le papier : un papier ordinaire, relativement fin, sur lequel a été utilisée en majorité une encre brune, avec pour les images et certains en-têtes des encres d'autre couleur : rouge, jaune, vert, du bleu en petites quantités. Cette encre quasiment indélébile rend impossible l'effaçage qui trouerait le papier fragile. Seule la retouche est possible. Malgré le soin extrême apporté, les inattentions ne sont pas exclues, ni les maladresses. Ce peut être sur la largeur d'une tête de colonne, ou sur quelques gouttes d'encre tombées dans une marge. L'erreur est alors rattrapée en la soulignant à l'encre rouge, ou en étendant la surface de la tache pour lui donner une forme décorative : à deux reprises apparaissent ainsi dans le manuscrit des demi-fleurs de lys rouges<sup>525</sup> ou des arabesques brunes<sup>526</sup>. Il arrive aussi qu'un onglet mal découpé se révèle trop important par rapport aux autres : c'est alors un ornement vert qui, tout en réduisant l'espace écrit, unifie l'ensemble en adoptant la même nuance de vert que celle qui se trouve sur une image<sup>527</sup>. Quelquefois une tache ronde tombée dans une marge se retrouve pupille d'un œil<sup>528</sup>. Détails infimes qui portent à notre attention un tempérament d'une extrême méticulosité, capable d'une grande concentration et d'un goût de bien faire visant à la perfection, que doivent sans nul doute troubler les échos du monde et, à plus forte raison, les dissensions survenant à l'intérieur même du couvent.

Cette habileté manuelle, mise en œuvre dans la jeunesse de B dans les décorations d'autel ou les monuments temporaires érigés lors des grandes fêtes, se redirige sans doute, par la suite, compte tenu de ses problèmes de santé, dans des ouvrages plus modestes mais dont l'emploi peut s'avérer décisif pour la province. Ainsi, en 1648, lors de sa visite au couvent de Rennes, le Général Innocent de Caltagirone reçoit une carte des deux provinces de Touraine et de Bretagne, exécutée par B<sup>529</sup>. Cette carte est présentée à l'appui des revendications d'extension de la Bretagne. Ce savoir-faire de cartographe est également utilisé dans le manuscrit lui-même<sup>530</sup>.

---

525 MS 0275, pp. 10 et 21

526 Ibid, p. 77

527 p. 121 pour l'onglet représentant l'année 1631, et reprenant le vert de l'image p. 95.

528 C'est le cas p. 134.

529 *Le RP Joseph de Vitre lui présenta à Rennes la carte des deux provinces de Touraine & Bretagne, que le P. Balthazar de Bellesme lui envoyoit, & dedioit, où l'on voyoit clairement la grande inégalité & injuste Division.* MS p. 232

530 MS p. 15 (Toute cette belle province) et, de manière plus approximative, une minuscule carte du monde p. 254.



*La province capucine de Bretagne, MS 0275, p. 15*

La carte présentée ici, dite « lavée » car manuscrite et enluminée, est très schématique, et comprend même de notables erreurs : c'est le cas de la presqu'île du Cotentin, dont la forme disparaît quasiment, d'une Bretagne amputée de la presqu'île de Crozon, et du Loir, identifié par la présence de La Flèche mais qui, d'affluent de la Sarthe, devient affluent de la Loire, et se trouve déplacé vers le Sud. Si Belle-Île (dont on remarque l'appellation « au Roy » faisant allusion à la toute récente confiscation à Fouquet), Ouessant et Batz sont relativement bien placées, ce n'est pas le cas de l'île d'Yeu qui, elle, se trouve déplacée vers le Nord. Toutes les îles, dont ni la forme ni l'orientation ne sont respectées, sont largement surdimensionnées, comme l'est aussi le Mont-Saint-Michel. L'emplacement du Portugal et de l'Angleterre, également, est erroné. Destinée à illustrer l'unité de la Province, cette carte a peut-être surtout une valeur décorative, où la volonté d'exactitude est secondaire. A moins qu'elle n'ait été dessinée de mémoire ?

Elle respecte en tous cas les conventions alors en usage décrites par François de Dainville<sup>531</sup> : c'est le cas des rivages hachurés puis lavés en bleu, ainsi que des rivières flanquées de la mention « fl », comme fleuve (il n'y a pas à cette époque la distinction que nous faisons actuellement). L'estuaire de la Loire est signalé par des petits points, la mer, laissée en blanc, comporte des moirures en usage dans les cartes flamandes des années 1570-1620. Le monstre marin qu'on y voit est fréquent sur les cartes marines, où il représente les dangers encourus par les voyageurs.

On distingue, sur la terre, des différences entre de grandes villes comme Le Mans, Nantes et

<sup>531</sup> DAINVILLE F. de, *Le langage des géographes: termes, signes, couleurs des cartes anciennes, 1500-1800*, Paris, A. et J. Picard, 2002 [1964].

Rennes, et de plus petites comme Saint-Malo, Quimper, ou Brest. Les sièges d'évêchés sont signalés par la croix ancrée, un établissement religieux comme l'abbaye de Saint-Mathieu est également marqué de la croix.

La surface sur laquelle se trouve ramassée la province toute entière est très réduite. Pourtant, le Maine, l'Anjou, le Haut-Poitou sont indiqués, ainsi que, en rouge, les provinces limitrophes de Normandie et de Touraine. De ce fait, il reste peu de place pour figurer l'ensemble des éléments significatifs : c'est là, sans doute, que s'opère le choix personnel de B. Il réside au couvent du Mans, dans une ville qui, de ce fait, revêt sur le dessin la même importance que les très grandes villes de Nantes et de Rennes. Les autres villes indiquées sont Quimper, que B. connaît puisqu'il s'y est rendu au début de sa vie religieuse, Brest, qui n'est encore qu'un gros bourg ne renfermant alors aucun couvent de capucin, mais qu'il a peut-être vu, tout de même, lors de cette incursion en Basse-Bretagne. Plus explicable peut-être est la présence de l'abbaye Saint-Mathieu, qui, après une longue période de prospérité, connaît le délabrement avant une restauration en 1655 par les bénédictins de Saint-Maur. Il est très possible que B. en ait eu connaissance du fait de la restauration parallèle, à la même époque, de l'abbaye de la Couture, au Mans, dont il fait état dans l'éphéméride. Si, peu après la résolution de l'affaire de Touraine, il semble normal que B. mentionne les Sables et La Flèche, deux couvents récemment recouverts, pourquoi, par contre, le choix de Saint-Malo, plutôt que celui de Morlaix ou de Vannes, par exemple ?

Et c'est toujours en raison des dons qu'il manifeste (dons graphiques ou poétiques) que le manuscrit lui a été demandé : *Si Dieu a mis un si beau & nécessaire soleil, au com(m)encement, & a la teste de son livre, pour en découvrir les merveilles, & les secrets aux hommes, n'est-il pas raisonnable qu'à son imitation, ie pose a la teste de ce livret l'image du soleil de justice, & de grace divine, Iesus-Christ, sans la lumière duquel, tout ce qui est dans ce livre de plus rare, & précieux, demeurera inconneu, & inutile dans les tenebres, mais avec laquelle on connoistra que la justice demandait de moi que je n'enfouisse pas cet unique et petit talent que Dieu m'a donné, sur peine d'encourir le blasme & le chastiment du mauvais & paresseux serviteur qui n'ayant qu'un talent, l'avait enfouy sans le faire profiter et produire au public*<sup>532</sup>.

Il rejoint à cet égard d'autres religieux qui sont ses contemporains, et qui eux aussi utilisent leurs talents à célébrer la gloire de Dieu. C'est le cas, par exemple, du jésuite flamand Daniel Seghers (1590-1661) très célèbre à l'époque comme peintre de fleurs. Celles qu'il représente peuvent faire l'objet d'une composition où elles figurent seules ou, plus fréquemment, constituer un encadrement destiné à valoriser une scène religieuse, souvent en grisaille. Dans ce cas, la symbolique des

---

532 MS p. 14. B. y fait allusion à la parabole des talents (Mathieu, 25, 14-30)

végétaux rejoint la scène figurée : ainsi, roses et lys encadrent une Vierge à l'enfant, ou des plantes épineuses comme des chardons ou des églantines rappellent la Passion, mais jointes au feuillage persistant du lierre qui, lui, évoque la résurrection. On peut citer, dans un tout autre genre, le chartreux espagnol Juan Sanchez Cotan (1560-1627) entré en religion l'année même de la naissance de B., grand peintre de natures mortes d'une extrême sobriété, où quelques légumes se détachent sur un fond sombre que des critiques récents ont vu comme l'équivalent de la nuit mystique et par là comme l'objet même du tableau<sup>533</sup>.

Mais à vrai dire on ne sait, lorsque B. fait allusion à ce talent, s'il n'évoque pas plutôt le talent littéraire dont il use tout au long du manuscrit, particulièrement dans les passages en vers. Ce talent littéraire est en tous cas celui d'autres religieux qu'il célèbre comme Urbain VIII, à l'occasion de la mort de celui-ci, avec un emportement manifeste contre ses détracteurs, et une volonté nette de lui trouver de glorieux prédécesseurs : *Il a esté blasmé de quelques petits Esprits de ce qu'il s'estoit addonné à la Poésie. Mais il n'a rien fait en cela qu'imiter un Damase, un Grégoire de Nazianze, un Sinesius, un Sydonius, un St Bernard & un St Thomas, com(m)e encores un David, un Salomon, un Ieremie ou un Moyse, qui ont tous fait de beaux vers; Enfin ceux qui l'ont blasmé sont des ignorans qui n'ont pas l'esprit d'en faire : quicquid ignorant blasphemant [Ils blasphement ce qu'ils ignorent], dit l'Apostre*<sup>534</sup>.

La référence est faite aux grands ancêtres, que le temps et la reconnaissance par l'Eglise légitiment aux yeux de B. L'on peut se demander si, à l'intérieur de la province de Bretagne où il réside, il connaît d'autres religieux qui y vivent alors, et dont les qualités poétiques sont largement célébrées : c'est le cas de Jean de Saint-Samson (1571-1636), carme aveugle au couvent de Rennes et reconnu comme un grand mystique<sup>535</sup>, du récollet Zacharie de Vitré<sup>536</sup>, ou du talent de traducteur du carme Cyprien de la Nativité de la Vierge<sup>537</sup>. Mais sans doute ignore-t-il, au sein même de l'ordre, Martial de Brive, un autre capucin mort en 1650, dont les *Oeuvres poétiques et saintes*, et notamment les paraphrases des Litanies de la Vierge, sont celles d'un très grand artiste.

A plus forte raison ne fait-il pas mention des contemporains n'appartenant pas au milieu religieux. Il

---

533 QUIVIGER F., « Signifier le vide », *op. cit.*

534 Épître de saint Jude, 10. MS p. 230.

535 JEAN DE SAINT-SAMSON et L.P. DONATIEN DE SAINT-NICOLAS, *Les Oeuvres spirituelles et mystiques, du divin contemplatif F. Jean de S. Samson... avec un abrégé de sa vie, recueilly et composé par le P. Donatien de S. Nicolas*, Rennes, P. Coupard, 1658.

536 ZACHARIE DE VITRÉ, *Essays de méditations poétiques sur la passion, mort et résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ. (Par le P. Z.D.V., récollet), Paris, F. Muguet, 1659.* Ses poésies figurent dans de nombreuses anthologies, comme celle de Jean Rousset. Voir à ce sujet ROUSSET J., *Anthologie de la poésie baroque française*, Paris, A. Colin, 1971. Il existe une réédition toute récente : ZACHARIE DE VITRÉ, DONALDSON-EVANS L.K. ED., *Les Essais de méditations poétiques sur la passion, mort et résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVIIe siècle », n° 3, 2015.

537 JEAN DE LA CROIX, *Les Oeuvres spirituelles*, traduit par CYPRIEN DE LA NATIVITÉ DE LA VIERGE, Paris, Chevalier, 1641.

ne reprend ainsi aucunement dans son éphéméride les faits ayant trait à la poésie ou à la peinture évoqués dans le *Thrésor* de Pierre Guillebaud :

*Ce fut aussi en ce temps qu'un menuisier de Nevers nommé Adam Billaut commença de fleurir en la Poësie, iusqu'à rendre toute la Cour, pour ne pas dire toute la France également resjouie et estonnée de le compter parmi les Poëtes plus ingénieux. Il n'a point étudié dans les Universitez, néantmoins il semble non seulement esgaler, mais encore surmonter en l'aymable mestier des Muses les plus grands génies qui s'y adonnent*<sup>538</sup>.

L'intérêt de B. pour la poésie aurait pu l'amener à faire état de ce fait. Cependant, Balthazar connaît surtout la poésie spirituelle. Et Adam Billaut, en s'élevant au-dessus de sa condition, contrarierait la vision ordonnée du monde qui est celle de B., où chacun reste à sa place.

*En ce mesme temps plusieurs excellens esprits fleurissoient aussi en la Peinture, qui est comme la sœur germaine de la Poësie, puisqu'on la définit une Poësie muette, de mesme que l'autre une Peinture Parlante*<sup>539</sup> : Guillebaud cite ainsi, en Flandres Pierre Paul Rubens, en Italie Salvatore Rosa ou Pierre de Cortone, ou le *sieur Nicolas Poussin, Normand de nation, admirable à bien faire les grands tableaux*<sup>540</sup> : alors qu'il semble souvent que dans l'ensemble foisonnant des faits ou des personnes qui sont mis à sa disposition par le *Thrésor*, B. en sélectionne certains en fonction de leur aire géographique d'origine (Maine, Normandie, Bretagne : c' est le cas notamment des chefs de guerre), la qualité de normand de Nicolas Poussin n'aide aucunement à sa prise en compte : on peut en conclure que, pour la poésie comme pour la peinture, l'appartenance à l'état religieux est un élément essentiel pour Balthazar.

A une seule reprise, il évoque une grande bibliothèque, celle du Hollandais Adriaan Paw, alors même que les bibliothécaires sont souvent évoqués chez Guillebaud, par exemple Gabriel Naudé<sup>541</sup>, Jean Descordes, chanoine limousin, dont la bibliothèque est rachetée tout entière par Mazarin à sa mort<sup>542</sup>, ou encore Jacques Chifflet<sup>543</sup>.

On pourra certes expliquer ces réticences par le peu de prix que les capucins accordent à un vain savoir ou à des possessions terrestres.

---

538 Trésor p. 930

539 Trésor p. 931

540 Il fait aussi état de la mort du dessinateur Dumonstier « plus excellent crayonneur de l'Europe ». Trésor p. 1003. Sur cet artiste relativement peu connu, voir LECOEUR D. et H. ZERNER, *Daniel Dumonstier, 1574-1646*, Arthema, Paris, 2006.

541 Trésor p. 934

542 Trésor p. 955-956

543 Trésor p. 960



### III 2 b Le couvent, un rempart ?

#### Un homme attaché à la vie contemplative



Le beau mont des vertus, MS 0275, p. 22



"Congregavit nos", MS 0275, p. 95

Matteo Basci, lorsqu'il fonde au XVII<sup>e</sup> siècle l'ordre des capucins, le voit comme devant remplir un double office : *Et ainsi faisant, tantost servant au ministère de Marthe, et tantost au silence de Marie, ensuyvront Jesus-Christ en vie meslée: lequel après avoir prié sur la montagne, descendoit au temple pour prescher : ainçois descendoit du ciel pour sauver les âmes*<sup>544</sup>. Cet équilibre idéal entre deux tendances opposées est bien illustré, en 1662, par Yves de Paris : *La Providence qui nous donne successivement le jour et la nuit, la police qui a des places publiques et des maisons particulières, nous enseignent à mettre des bornes à nos actions, à rentrer chez nous après le commerce que nous avons eu avec les autres. C'est le propre d'un vagabond d'être continuellement*

544 CHATELLIER L., *La religion des pauvres: les missions rurales en Europe et la formation du catholicisme moderne XVIe-XIXe siècle*, Paris, Aubier, 1993, p. 22.



*dehors, d'un lâche et d'un incapable de se tenir toujours caché sans jamais oser paraître*<sup>545</sup>.

Mais dans la réalité, le nombre des capucins s'accroissant, les fonctions sont cependant amenées à se spécialiser. Si la vie monastique reste essentielle, les prédicateurs sont plus tournés vers le monde et l'action. B., lui, est un simple prêtre. Il n'a pas de ministère, ni de juridiction pour donner le sacrement de pénitence. Il suit, comme les clercs, une vie d'observance de la règle, au sein même du couvent, c'est un « prêtre du bréviaire »<sup>546</sup>. C'est pour lui le plus important, et c'est aussi ce dont il souligne la difficulté, peut-être du fait d'une trop grande valorisation accordée, selon lui, aux missions d'apostolat. Sans doute est-ce la raison de l'extrême brièveté de la notation consacrée, dans l'éphéméride, à la mort du père Joseph : *Le RP Joseph de Paris meurt à Rueil le 18 décembre 1638 et son général l'enterre*<sup>547</sup>. Il évoque *toutes les provinces, les villes, les couvents, et demeures, où ont habité tant de généreux frères mineurs, qui sont maintenant canonisés au ciel, comme autant de glorieux martyrs et confesseurs, lesquels ont souffert dans ces lieux, non pas des prisons et des martyres d'une heure, par la corde, par la potence, ou par le tranchant de l'épée, mais de 30.40.50.60 & de 74 ans, & enfin de toute leur vie qui n'a été qu'une perpétuelle prison & un continuel sacrifice de leur volonté, si précieuse à l'home, & une privation quotidienne de tous les plaisirs sensuels de la nature, avec une pratique forte, & constante des vertus plus sublimes, & des vœux seraphiques, qui a chaque moment donnoient la mort à leurs sens, souvent plus sensible, & fascheuse, que la mort prompte, & sanglante de plusieurs martyrs*<sup>548</sup>.

La vie religieuse de 74 ans est celle d'Elisée de Vitré, mort à cent ans, qui représente pour lui le provincial idéal, avec *sa devotion incroyable a bien celebrer la sainte Messe tous les iours, avec des preparations ravissantes, avec des ceremonies gravement religieuses, & sans confusion ny iamais aucune precipitation, la celebrant comme s'il eust esté au milieu du paradis, en la presence de Dieu, & des Anges, & ensuite rendant à Dieu, en profond silence, & repos de corps, & d'esprit, des actions de graces de ce benefice incomparable, si longues, si amoureuses, qu'il y eust passé toutes les matinées entières, si l'obeissance ne l'eust obligé à quitter Dieu pour Dieu*<sup>549</sup>.

Cet éloge de l'oraison glisse, lorsqu'il évoque Gabriel d'Ernée, qui est prédicateur, vers une autre dimension : *il n'estimait pas moins le couvent l'élément de son salut, & de la vie de grâce, que le poisson fait l'eau, hors laquelle il est en continuel danger de sa vie, et d'estre dévoré des chiens*<sup>550</sup>

---

545 Cité dans DOMPNIER B., « Tensions et conflits autour des missions chez les capucins du XVIIe siècle », in *Religione, conflittualità e cultura . Il clero regolare ne'll Europa d'antico regime*, Giannini, Massimo Carlo, dir, Roma, Bulzoni 2006, p. 13.

546 MAUZAIZE J., *Le rôle et l'action des Capucins de la province de Paris dans la France religieuse du XVIIème siècle*, op. cit., p. 217.

547 MS 0275, p. 225. Le Père Général des Capucins est à Paris et préside à l'inhumation au Couvent Saint-Honoré.

548 MS 0275, p. 26

549 MS 0275, p. 14-16

550 MS 0275, p. 16

Une violence dans l'expression qui mesure à quel point le couvent constitue pour B. le refuge absolu, où l'on est *a l'abry de ces peuples mutins*<sup>551</sup>.

Et quand bien même les religieux sont amenés à fréquenter le monde, ils doivent y rester le moins longtemps possible :

*Ces anciens religieux n'alloient jamais en ville,  
Que par nécessité, ou pour un bien utile,  
Au salut du prochain, lors que les Supérieurs  
Le jugeoient à propos, & non les inférieurs,  
Aussitôt qu'ils avoient accompli l'obédience  
Ils retournoient soudain, dans le lieu d'assurance  
Craignant de contracter le mal contagieux  
Du monde & des mondains, subtils et fallacieux.*<sup>552</sup>

De Marthe ou de Marie, B. est donc incontestablement Marie. Tout au long du manuscrit, on retrouve l'éloge de la vie contemplative, perceptible graphiquement dans les deux grandes enluminures de religieux en oraison, mais aussi dans de nombreuses notations, où il appuie ses convictions par un recours à l'autorité : c'est le cas dès le début du manuscrit, où les frères envoyés à Rome reviennent avec la nouvelle suivante :

*Dedans l'an mil six cent soixante deux, à Rome,  
A tenu le chapitre, auguste & general,  
Ou le pape Alexandre a fait voir tout en somme  
Que l'oraison estoit notre esprit principal [...]  
Puisque donc la retraite, & la vraye Solitude,  
Le Silence sacré, & la sainte Oraison,  
Sont l'Esprit qui nous doit sortir de servitude  
Embrasons-en nos cœurs, comme un bruslant tyson*<sup>553</sup>

L'autorité en question est le chapitre général tenu en présence du pape, mais B. se réclame également de la Bible : *Sedebit solitarius et tacebit, quia super se levabit*<sup>554</sup> Et des Pères. Pour lui, *tous les meilleurs esprits ont aymé la retraite, l'humilité profonde, et de vivre en cachette*<sup>555</sup>. Ainsi saint Jérôme, pour qui la ville est une prison, et le désert un paradis : *Unusquisque ducitur sensu*

---

551 MS 0275, p. 42

552 MS 0275, p. 87

553 MS 0275, p. 10

554 *Que le solitaire s'asseye à l'écart, et se taise quand on le lui impose.* (Lamentations, 3, 28, cité p. 94)

555 MS 0275, p. 85. Ce goût du retrait du monde est alors partagé par les Solitaires de Port-Royal, et le poème de Jacqueline Pascal, « *Sombres déserts, retraites de la nuit* » reprend la même thématique.

*suo. Oppidum mihi carcer & solitudo paradisus*<sup>556</sup>.

### *Les remontrances à la jeunesse*

C'est sans doute la raison pour laquelle il apparaît troublé à la fin de sa vie. B. revient fréquemment, au sein du couvent, sur des avertissements en direction de la jeunesse, dont il regrette le manque de respect envers les aînés, ainsi que le manque d'enthousiasme pour les rigueurs de la vie monastique. Dans la partie du manuscrit intitulée *Testament admirable des grandes et précieuses richesses*<sup>557</sup>, il écrit ainsi :

*Jeunesse prenez garde à ce qu'ont fait vos Pères,  
Pendant que Dieu les a exempté des misères  
De la faible vieillesse et de ses maux fascheux  
Faites ce qu'ils ont faict, & quand vous serez vieux,  
Vous serez ce qu'ils sont, peut-être à grand -peine,<sup>558</sup>  
Leur moisson est cueillie, et leur grange en est pleine,  
Mais vous si vous pensez, comme eux vous reposer,  
Vous vous trouverez gueux, et ne pouvant payer  
les devoirs qui sont dus à la terre promise  
Vous ny entrerez pas, sinon nuds en chemise  
Car nul n'y est admis, qu'il n'ait bien travaillé,  
Au temps de sa jeunesse, et des biens amassé,  
Pour enrichir son âme, & la rendre bien digne  
D'aller devant son Dieu qui rejette l'indigne<sup>559</sup>  
Le jeune est vraiment fol, qui ne veut amasser,  
Et qui veut en vieillard déjà se reposer ;  
Une plante qui croît n'est pas chargée de grainne,  
Comme un épi de bled, ou celui de l'aveyne ;  
Chaque chose a son temps, les vieux ont travaillé,  
Et se sont enrichis, d'un or tout émaillé  
Jeunesse c'est à vous de travailler sans cesse,  
Si vous voulez comme eux vous charger de richesses<sup>560</sup>.*

Il importe évidemment de considérer que plusieurs conditions sont réunies pour que B. se trouve amené à produire ce discours : il est âgé (58 ans), et l'ordre se trouve certainement à une période charnière qui voit la fin de l'époque « héroïque » et de la fondation de nouveaux couvents, tandis que les professions se multiplient avec, peut-être, une moindre exigence dans le recrutement. Il est

---

556 JEROME DE STRIDON, « Lettre 125 au moine Rustique », in *Lettres, Tome IV*, Paris, Les Belles Lettres, 1954, p. 121, cité p. 95 du manuscrit.

557 MS 0275, p. 85-88. Cette partie, constituée de 184 lignes en vers, s'interrompt brusquement. Elle est suivie d'une page blanche.

558 On ne peut s'empêcher de penser à Corneille et aux Stances à Marquise, comédienne de Molière, en 1658 :  
*Souvenez-vous qu'à mon âge, vous ne serez guère mieux*

559 B. fait ici par exemple référence à Matthieu, 3, 12 : *il a la pelle à vanner dans sa main, et il nettoiera son aire, et il ramassera son blé dans le grenier ; quant aux bales, il les consumera dans un feu qui ne s'éteint pas*

560 MS 0275, p. 88

possible d'ailleurs que ce discours à la jeunesse s'inscrive dans la tentative de reprise en mains après les désordres occasionnés par la partition de la Province de Touraine. En effet, les instructions officielles visent à maintenir le plus possible l'état des choses : la XXVe session du concile de Trente prône le retour à la seule vie monastique traditionnelle : *car si ces choses qui constituent la base et le fondement de toute discipline régulière ne sont pas observées avec exactitude, l'édifice entier s'écroulera nécessairement*<sup>561</sup>

Cependant les remarques ne sont pas que de pure forme et s'augmentent de notations prises sur le vif, et dont l'amertume est d'autant plus forte que le souvenir en est tout récent : ainsi du Chapitre du Mans du 8 septembre 1662, qui est la date officielle de remise du manuscrit<sup>562</sup> :

*Dans ce chapitre fut faite une proposition par quelques jeunes vocaux, bien contraire à l'humilité. des FF mineurs, qui doivent désirer les dernières places, & non affecter les premières avec Lucifer ; A sçavoir qu'es chapitres tous les vocaux gardiens, & discrets, pour jeunes qu'ils fussent, précédassent au choeur, au refectoire & aux processions tous ceux de la famille, quelques anciens qu'ils peussent estre, & est à noter qu'entre les vocaux il y en avait beaucoup de forts jeunes com(m)e de 18 à 20 ans, & dans la famille il y avoit des religieux prestres, & prédicateurs, tous blanchis au service de la Religion, les uns de 50 ans, & les autres de 42, 40, 38 & 37 ans de profession. Cette proposition ne fut si tost prononcée que tous les vrais enfant de S François en fremirent de crainte, & conneurent que cela venoit de quelqu'un de la race des Rabbys de la superbe Synagogue de Satan, c'est pourquoy on ferma les oreilles à ce sifflement orgueilleux, & tout opposé au contraire à ce qui se pratique à Rome aux chapitres généraux, ou nonobstant que les vocaux soient tous généraux, provinciaux, deffiniteurs, & les plus considérables de la religion, si est ce que la famille les precedde partout, au choeur, au refectoire, ou elle fait tous les signes (selon la resolution qu'en a donnée la sacrée congrégation de Ritibus (ie des rites)) es processions & par tout, ce que tous ces RR pères pratiquent avec autant d'humilité, que quelques jeunes peu religieux voudroient renverser pour se voir au dessus des testes blanches de leurs pères, qu'ils ne sont pas dignes de regarder<sup>563</sup>. Scriba' & Pharisa' amant primos recubitus in coenis, & primas cathedras in Synanogis, & salutationes in foro, & vocari ab hominibus Rabbi. [Les scribes et les pharisiens aiment le premier divan dans les dîners, les premières places dans les synagogues, les salutations sur les places publiques, et être appelés Rabbi par les hommes] Vos autem (humiles capucini) nolite vocari rabbi. [Pour vous (humbles capucins) ne vous faites pas appeler Rabbi], Qui enim se exaltaverit, humiliabitur [Celui qui s'élève sera abaissé] Math 23, 6. C'est ce qui est arivé a ces jeunes amateurs, & proposeurs de nouveautez, qui sont restez confus de leur sourcilleuse proposition, ce qui doit servir d'exemple à la postérité, pour ne jamais rien attenter contre*

561 RAPLEY E. et MELANCON C, *Les dévotes: les femmes et l'Église en France au XVIIe siècle*, S.I., Bellarmin, 1995, p. 42.

562 MS 0275, p. 244. Cela pose la question de la datation réelle de cet écrit, dont la page de titre mentionne cette date, mais que B. garde par la suite pour le compléter. L'a-t-il en fait vraiment remis ?

563 Ce problème des prééminences au choeur et au refectoire se pose sérieusement dans tout l'ordre depuis un certain temps : en 1637, le général de l'ordre, Jean de Montcalier, doit donner les directives suivantes : *Pour éviter les confusions qui naissent au temps des chapitres soit généraux, soit provinciaux, on renouvelle l'ordre déjà pratiqué au chapitre général précédent, à sçavoir : que durent le dit chapitre général, lorsque le TRP général ne se trouvera pas au choeur ou au réfectoir, le premier deffiniteur aura soing de faire le signe et autres fonctions nécessaires ; et, manquant celuy cy, succedera le second et ainsi successivement, le mesme s'observera aux chapitres provinciaux. Mais si par cas fortuit, tous les TRP de la deffinition estoient empeschés aux chapitres généraux, le RP Provincial de la province fera le signe.* Bibliothèque Capucine de Paris, Recueil de manuscrits 172, concernant la province de Touraine, *Ordonnances, advis et déclarations faits à notre chapitre général en 1637 en notre couvent de l'Immaculée Conception à Rome par le TRP Jean de Montcalier ministre général et par les RRPP deffiniteurs généraux, fol. 77-78*

*l'humilité séraphique la base de la Religion.*<sup>564</sup>

L'indignation de B. apparaît nette, et son propos même agressif. Il est évident que si pour lui le couvent doit être un îlot de sécurité au milieu des *peuples mutins*, ce n'est peut-être plus pour lui le cas, au Mans, en 1662. Lors du chapitre provincial, certes, mais aussi dans sa vie quotidienne de simple prêtre à rôle plus contemplatif qu'actif, du fait peut-être de son tempérament, mais à coup sûr de sa maladie.

Nous avons en effet la chance de connaître, de manière indirecte, le nombre de frères présents au couvent du Mans en 1661, par le biais de la liste des signataires du Formulaire de condamnation des cinq propositions de Jansénius<sup>565</sup>. Ils sont 45 à signer, à l'unanimité, le formulaire. C'est donc à 45 que s'élève, en 1661, le nombre des capucins présents au couvent du Mans, dont nous avons aussi le nom. Cela permet de se reporter au catalogue pour y trouver l'année de profession de chacun, et quelquefois l'âge au moment de la profession, ce qui permet de rétablir, dans une certaine mesure, l'âge des frères du couvent en 1661, c'est-à-dire, à peu de choses près, l'état du couvent en 1662.



*Villes d'origine des frères présents au couvent du Mans en 1661. Celles entourées d'un cercle sont celles d'où proviennent les frères ayant fait leur profession dans la décennie 1610-1620*

On y voit une dizaine de frères entrés en religion dans les années 1610-1620, dont le plus âgé est Cosme de Durtal (né en 1593, 68 ans et 49 ans d'« ancienneté en religion») Les données sont beaucoup moins complètes par la suite. Sans doute peut-on en déduire que Balthazar connaît bien les plus âgés qu'il fréquente depuis longtemps, par exemple Anaclette de Lassay, qui vient, comme

564 MS 0275, p. 244.

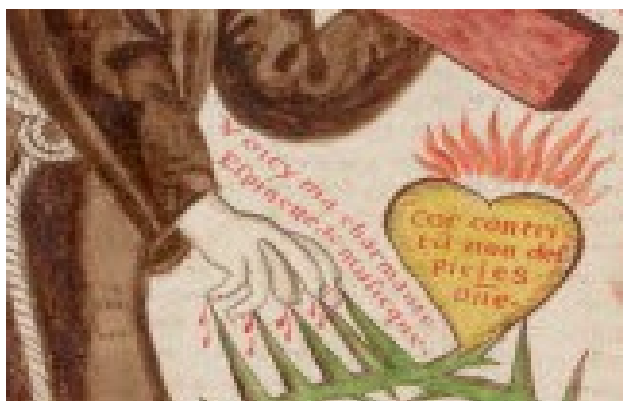
565 MS 0275, p. 242

Ange de Mamers, Cosme de Durtal, Antonin du Mans ou Florent de Mayenne, de villes proches de son lieu d'origine. L'âge des autres frères n'est pas indiqué (manque d'intérêt, découragement devant l'ampleur de la tâche face à l'accroissement des professions?) mais pour une vingtaine d'entre eux, la date d'entrée en religion est postérieure à 1650. On peut, si l'on adopte la moyenne d'âge au moment de la profession retenue pour l'ensemble des 348 frères du catalogue (20-21 ans), tabler sur une vingtaine d'années : la moitié des frères du couvent du Mans, dont le nombre a du s'étoffer de manière relativement récente, a en 1661 entre 20 et 30 ans. Compte tenu de l'expansion de la province, ils viennent de lieux plus éloignés : de Rennes, de Vannes, mais aussi de Saint-Brieuc, de Lamballe, du Croisic ou de Crozon... Les frères lais, dont il fait état à la fin de la liste, sont, comme B., relativement âgés, mais il n'en n'est pas question puisque, littéralement, ils n'ont pas voix au chapitre<sup>566</sup>.

On peut au vu de ces indications, considérer peut-être que sinon dans la réalité (qu'en est-il de l'âge des frères entrés au couvent dans les années 1630-1640?) du moins dans le ressenti de B., il existe au sein du couvent du Mans une fracture générationnelle entre les pionniers ayant connu les petits couvents de dix à quinze frères, et les derniers arrivés pour lesquels l'entrée en religion ne revêt pas la même signification. En tous cas, B. leur reproche, toujours en ce chapitre du Mans de 1662, de vouloir introduire la musique dans le couvent :

*Dans ce chapitre fut faict déffence estroite, & par ste obédience de n'avoir, ny tenir es couvents vielles, viollons, espinettes & semblables instrumens musicaux pour en iouer, & ordonné a ceux qui en avoient de les rendre, ou brusler. Ce com(m)andement a chassé un démon qui pretendoit faire tenir le bal tous les soirs es convents de la Province, & chasser l'esprit de larmes et de componction [...] Va'illi, per que scandalum venit Math. 18-17<sup>567</sup>.*

Ce refus de la musique est également patent dans la grande enluminure du Portement de croix, où la main droite du religieux se trouve ensanglantée du contact avec les épines : *Voicy ma charmante espinette & musique* .



*Voicy ma charmante espinette, MS 0275, p. 20*

Mais en dehors du cercle religieux, où les questions ayant trait à la discipline conventuelle interfèrent nécessairement avec l'aspect générationnel, on peut relever des notations ayant trait à la

<sup>566</sup> Voir liste complète en annexe.

<sup>567</sup> *Malheur à celui par qui le scandale arrive*, cité p. 244.

jeunesse dans le monde profane :

- quand B. reprend dans son éphéméride des informations données par Pierre Guillebaud :

*On fait cette année 1642 un traité avec le Roy d'Espagne, ou furent compris le duc de Bouillon, le grand escuyer fils du feu mareschal d'Effiat, qui du feu d'une trop grande jeunesse s'estoit engagé dans une mauvaise affaire au sceu de Mr de Thou. Le viel Proverbe dit que Beauté avec chasteté, jeunesse avec solidité, & vieillesse sans maladie, sont rarement de compagnie<sup>568</sup>.*

- quand il les complète, au moment de la mort de Charles Vialart, évêque d'Avranches : dans l'éloge qui lui est fait et qui comprend des considérations générales sur le courant de chaque vie , G. indique :

*La vie humaine, disoit-il, a ses temps distinguez comme le jour; elle a son matin, son midy, son soir & sa nuict. Bienheureux qui la passe sans expérimenter les inconstances & vissicitudes des mondains , B. rajoute : la jeunesse est sotte qui veut jouir du repos de la vieillesse, & qui veut user de ce qu'elle n'a point encore acquis<sup>569</sup>.*

- quand, au contraire, il ne les reprend pas : lorsque G. signale la victoire de Rocroi, il fait état ainsi du jeune âge du duc d'Enghien : *A quelque temps de là, le Roy envoya une armée en Picardie, dont il fit général le duc d'Anguyen, bien que non encore parvenu à l'aage de vingt ans. ... A la vérité cette charge de General estoit grande et pesante pour l'esprit d'un si jeune prince, mais sa majesté le mesura au naturel des anciens dieux, qui (comme dit Pindare) parvenoient à la perfection par un chemin beaucoup plus court que les hommes<sup>570</sup>.*

Pas de compliment de ce type chez B., qui d'ailleurs parle de bataille mais non de victoire, retenant surtout la mort, dans le camp adverse, du vieux comte de Fuentes, goutteux comme lui. La même réserve s'applique à d'autres nouvelles ou remarques transmises par G. et dont il ne fait pas du tout état, ainsi de l'attribution au futur cardinal de Retz du doctorat en théologie : *c'est un prélat jeune d'ans, mais vieux de mœurs.*<sup>571</sup>

Enfin, dans le manuscrit figure un récit des troubles de la Fronde au sein même de la ville du Mans : en 1652, le duc de Beaufort assiège la ville, mais doit se retirer grâce à l'expérience du vieux duc de Tresmes :

*Ainsi, il se contenta ayant fait une embuscade au-delà des Capucins, d'envoyer 60 cavalliers iusques à la porte de Mme de la Cherouvrie, qui tyrent un coup de pistolet pour donner l'allarme, comme ils firent, pensans qu'on sortiroit après eux, mais Mr de Tresmes expert à ces souplesses de guerre, ne voulut point permettre a notre ieune & boullante noblesse de sortir, & ainsy se voyant trompez par un vieux capitaine, ils s'en allerent fort honteux, & confus<sup>572</sup>.*

Au-delà de ce qui apparaît comme une réelle réticence de B. vis-à-vis des jeunes, peut-être peut-on aussi replacer son discours dans le contexte beaucoup plus large d'une société où commence à se

---

568 MS 0275, p. 228

569 MS 0275 p. 230, Trésor p. 977-978

570 Trésor p. 956

571 Trésor p. 970

572 MS 0275, p. 236



moduler le droit de correction paternelle<sup>573</sup>, alors même que se développent, par exemple dans la littérature, des personnages de fils rebelles comme *Dom Juan*, à qui son père s'adresse :

*Nous n'avons part à la gloire de nos ancêtres qu'autant que nous nous efforçons de leur ressembler, et cet éclat de leurs actions qu'ils épandent sur nous, nous impose un engagement de leur faire le même honneur, de suivre les pas qu'ils nous tracent, et de ne point dégénérer de leurs vertus, si nous voulons être estimés leurs véritables descendants*<sup>574</sup>.

### *La haine des femmes*

Le thème des vanités existe dans le livre. Une grande enluminure y représente notamment le crâne et le miroir<sup>575</sup>, qui sont les principaux attributs, dans ce premier XVIIe siècle, d'une figure essentielle de l'Écriture, la Madeleine, toute-puissante dans l'art de l'époque, que ce soit dans l'art pictural, par exemple chez Champaigne ou chez La Tour, ou dans la poésie mystique, chez des auteurs religieux comme Bérulle<sup>576</sup> ou Charles de Saint Paul<sup>577</sup>, c'est-à-dire Charles Vialart, évêque d'Avranches, que B. encense par ailleurs. Si le rejet du péché revient constamment dans le manuscrit, la Madeleine constitue la figure principale principale du repentir et de la conversion. Elle figure au pied du calvaire figurant au bout d'une allée, dans le couvent des capucins d'Audierne, fondé en 1657<sup>578</sup>. Or, B. ne l'évoque jamais.

---

573 DELUMEAU J. et D. ROCHE, *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, coll. « Mentalités, vécus et représentations », 1990, p. 114.

574 Molière, *Oeuvres complètes II*, Gallimard, 2010, p. 889 (1665)

575 MS 0275, p. 163

576 BÉRULLE P. de, *Élévation sur sainte Madeleine*, Paris, France, les Éd. du Cerf, coll. « Foi vivante », n° 224, 1987.

577 VIALART C. et J.-L. BOUCHERAT, *Tableau de la Magdelaine en l'état de parfaite amante de Jésus: 1628*, Grenoble, J. Millon, coll. « Petite collection Atopia », n° 11, 1997.

578 CORNEC P., *Le Couvent des Capucins d'Audierne: 1657-1795 fondation, vie et disparition d'une institution capiste*, Audierne, Éd. Du Cap-Sizun, 2000, p. 15-16.



Philippe de Champaigne, *Madeleine pénitente*, 1657.  
Rennes, Musée des beaux Arts



Georges de la Tour, *Madeleine au Miroir*, 1635-1640,  
Washington, National Gallery of art

Tout se passe comme si ce que B. prend uniquement en compte, c'est le péché, et non la conversion<sup>579</sup>.

Il est certain que les capucins font partie d'une mouvance qui rejette le monde de façon particulièrement radicale, et singulièrement les femmes, présentées de manière univoque et massive comme si leur seule et unique fin consistait à détourner les hommes du droit chemin. Dans le manuscrit, près de quatre cent lignes, parfois très violentes, leur sont consacrées, et ce à plusieurs reprises.

---

<sup>579</sup> Il se comporte de la même manière avec les protestants, passant sous silence des conversions comme celle d'Andelot que G. mentionne.



On peut s'étonner de ce que, dans un écrit destiné à des hommes appartenant déjà à un ordre religieux, une si grande place soit faite aux femmes dont il ne devrait plus être question, puisqu'il s'agit d'un ordre masculin qui s'adonne en grande part à la contemplation. Cependant, par leurs activités de prédication ou de confession, les capucins peuvent être amenés à fréquenter les femmes. Leur rejet apparaît dans une image<sup>580</sup>, où l'« aversion des femmes parées » est lié par opposition à « la pureté angélique » et apparaît comme une étape préalable à l'union avec Dieu. Ce qui apparaît, dans ce « mont des vertus » est bien la tentation toujours présente, même dans une « fuite du monde exacte ».

Le frère Balthazar n'est pas un prédicateur, mais un prêtre que ses soucis de santé maintiennent certainement au couvent. Cependant, il n'est pas avare de conseils destinés à éviter la mort spirituelle, *que les Religieux rencontrent aysement en iouans avec des femmes & filles bien attiffées, & cajoleuses, le vray venin des Personnes consacrées à Dieu, com(m)e sont les Religieux, & tous*

<sup>580</sup> MS 0275, p. 22

*les prestres, qui devoient avoir éternellement en horreur ces lieux qui scandalisent leurs ordres, & leurs caracteres*<sup>581</sup> et se fait le porte-parole d'un religieux à qui l'on demande pourquoi parmi les femmes qui viennent le voir ne se trouvent plus que des *pauvres vieilles, chassieuses & décrépites, que les mendiante, les pauvres servantes, chambrières, et autres filles fort simples, et modestes*, et qui en réponse tient le discours suivant, dont nous citons le début, l'intégralité du texte, et sa « traduction » en une approche visuelle que j'espère parlante, se trouvant en annexe.

*Vous devez sçavoir, que prenant je ne sçay quel plaisir, & vaine satisfaction dans l'entretien de ces belles & bien mises creatures, Un Rayon de nostre Soleil de Grace divine, me passant des yeux au coeur, me fist sentir, & goûter en un instant, le danger, ou ie m'exposois par mes complaisances envers ces muguetes, & delicates, me disant interieurement que ces creatures au jugement de Dieu, m'arracheroient les yeux pour avoir veu le mauvais chemin, qu'elles tenoient pour leur salut, sans les en avoir bien serieusement adverties, & corrigées, & qu'elles en demanderoient à Dieu iustice, & vengeance co(n)tre moy, & mes semblables.*

*Ce rayon fut si pénétrant, & si vif, qu'il me fist prendre de bonnes resolutions, & en effet deux cajoleuses, m'estant venües voir avec leurs bras decouvers jusques aux coudes, & ornées de tout le vain attirail de ce sexe mondain ; animé de l'esprit principal, exempt de toute molle lascheté, & vain respec, ie leur dys : or sus, com(m)e vous m'avez parlé de vos affaires, ie veux aussi vous parler en vray & bon frere chrestien, & plus veritable Amy du Salut de vos ames, escoutez-moy donc.*

*Croyez-vous, en bonne conscience, d'estre au chemin du ciel, & d'aller en Paradis, ayans les bras tous nuds jusques aux coudes, les espaules, & le sein tout decouvert, avec des toiles claires & transparentes, pour en adoucir la veuë, & rendre ces parties plus sensuellement delectables a la concupiscence, avec tant de galands, & rubens sur vos gands, & sur tout vostre corps, avec tant de dentelles de grand prix, avec de si riches iuppes de satin, avec des patins tous brodez d'or, & de soye, & avec tant de merceries, & folles beatilles, & enfin bien plus semblables a des comediennes, & basteleuses de theatres, qu'a des chrestiennes filles d'un Iesus Christ crucifié ?*

On voit là l'image que se font les capucins des femmes, image souvent liée au luxe de vêtements et accessoires portés par les dévotes qu'ils voient lors des prédications, ou qu'il suivent en confession. Ils ne sont pas les seuls à les critiquer. Dans la famille franciscaine, le prédicateur cordelier Michel Menot<sup>582</sup>, aux sermons duquel l'on se presse à la fin du XVe siècle, l'affirme : « *pour se faire voir du monde, la femme aura toute sorte de vains ornements : de grandes manches, la tête pomponnée, la poitrine decouverte jusqu'au ventre avec un fichu léger, au travers duquel on peut voir tout ce qui*

---

581 MS 0275, p. 17

582 Sur lui, voir par exemple LARMAT J., « La facétie chez Michel Menot. Discussion », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, 1977, vol. 7, n° 1, p. 53-59.

ne devrait être vu de personne [...].C'est dans un tel dévergondage d'habits qu'elle passe, son livre d'heures sous le bras, devant une maison où il y a une dizaine d'hommes qui la regardent d'un air de convoitise. Eh bien il n'y a pas un seul de ces hommes qui ne tombe à cause d'elle dans le péché mortel ». <sup>583</sup> Jean Eudes évoque ces « amazones du diable qui s'arment de pied en cap pour faire la guerre à la chasteté et qui, par leurs cheveux frisez avec tant d'artifices, par leurs mouches, par la nudité de leurs bras, de leurs épaules et de leurs gorges, tuent cette princesse du ciel dans les âmes qu'elles massacrent aussi avec la leur toute première <sup>584</sup>. » Et au début du XVIIIe siècle, elles sont également visées dans les cantiques de Louis-Marie Grignon de Montfort :

*Madame entre, place , place  
A son train, à son coussin,  
Chacun se range, elle passe  
Et tous regardent son train.  
Voilà l'idole parée  
Près d'un autel décoré  
De tous elle est adorée,  
Dieu n'est pas considéré  
Préférer le corps à l'âme  
Le temps à l'éternité  
C'est ce que le luxe infâme  
Fait par sa malignité<sup>585</sup>.*

Les belles courtisanes ne tentent pas seulement le clergé régulier, le séculier peut également en être victime. Ainsi, B. de B. fait le portrait d'un évêque méritant, à l'occasion de sa mort , et lui attribue des propos qui, effectivement, pourraient être tenus par un pieux évêque soumis à la tentation et ayant lui-même charge d'âme. Il faut avoir retrouvé le document d'origine, c'est-à-dire le Trésor de Pierre Guillebaud, pour constater qu'il y a là une déviation du discours original tenu par G. : Le début du récit est le même, mot pour mot : *Le 12 avril 1646 Messire Jean d'Estresses évesque de Lectoure meurt à Miredour ville de son diocèse aagé de 64 ans, trouvé au lit de mort chargé d'une chaisne de fer garnie de poinctes, & son cabinet meublé de disciplines, haïres, et cilices : tous les soirs il donnoit la question à son âme pour lui faire rendre compte étroit de tout ce qu'il avoit fait, dict, & pensé pendant la journée.* Mais la suite diffère. Là où G. poursuit : *C'estoit de peur de tomber en trois malheurs, dont Dieu menasse figurativement dans le Cantique des Cantiques l'ame qui se desmelant de connaître beaucoup de choses, ne tasche pas de se connoistre elle-mesme, par l'examen journalier de sa conscience. Si (luy dit-il) tu ne te connois pas, ô la plus belle d'entre toutes les femmes, sors d'icy, vas t en après la piste des troupeaux de tes compagnons, pais les chevreuils proche les logetes des pasteurs : c'est-à-dire : sors de ma maison, où les seules âmes*

<sup>583</sup> DELUMEAU J., *La peur en Occident: XIVe-XVIIIe siècles une cité assiégée*, Paris, Fayard, 1978, p. 412.

<sup>584</sup> DELUMEAU J., *Ibid.*, p. 413.

<sup>585</sup> Cité par J. MEYER dans *Histoire religieuse de la Bretagne*, Chambray-lès-Tours, CLD, coll.« Histoire religieuse des provinces de France », n° 3, 1980, p. 159.

*pures font leur séjour, sors de la paix du cœur dont elles jouyssent, & de la protection que ie leur donne quand elles se connoissent et me connoissent*<sup>586</sup>... , B. fait des commentaires pour le moins plus charnels. Le sens donné à la femme, allégorie de l'âme, par G. est celui traditionnellement attribué dans les commentaires du Cantique des cantiques, comme peut le faire Saint Bernard<sup>587</sup>. Or, ce n'est pas ainsi que l'entend B., qui, lui, poursuit : « *ce n'estoit pas un prélat de cour qui se plaist parmi les dames douillettes qu'il fuyoit comme la mort, sachant trop bien que c'est hameçon pour prendre & perdre les prestres & les asmes consacrées à Dieu : celui la est ennemy de son ame, & de son salut, disoit-il, qui se plaist au cajol des femmes belles & bien parées, si un tel prestre, evesque, ou religieux se sauve, ce sera par grand miracle ; & plus grand que de voir des etoupes bien seiches au milieu des flammes sans brusler : un evesque, prestre, religieux désireux de l'éternité bienheureuse, & qui en a goutté l'importance, fuyt la cour, & les belles femmes, comme les précipices de son salut* »<sup>588</sup>

Un autre passage très impressionnant, et qui manifeste une vraie haine des femmes, est celui-ci :

*En effet que voit-on dans une belle fem(m)e qu'une marchandise fardée, & un fumier très puant couvert de neige, considerez que dans peu de temps vous verrez tous ses beaux atours par la(m)beaux sur des fumiers pourris ; penetrez sous ces jupes de satin, & vous y verrez des intesttins & boyaux pleins de matière si horriblement puante qu'elle vous fera bondir le cœur. Iettez les yeux sur ceux de ces pimpantes qui vous charment, & sur ces lèvres de corail, & vous verrez tout cela, avec ces gorges d'ivoire, en un instant flestry comme une fleur, & les vers grouiller là-dessus aussi tost que la mort y aura passé, qui sera peut estre le mesme iour que vous admirez cette carcasse & trompeuse beauté, qui damne & reprouve souvent ceux qui y prennent plaisir & l'admirent ainsi que l'asseure le St Esprit, Speciem mulieris alien[ae] multi admirati, reprob[is] facti sunt ; colloquium enim illius quasi ignis exardescit Eccl 9 [beaucoup, admirant la beauté d'une femme étrangère, ont été réprouvés ; leur commerce en effet consume comme un feu]*<sup>589</sup>

Il est difficile de distinguer ici ce qui ressort de la personnalité propre de B d'une misogynie féroce mais partagée par d'autres : l'un des types de religieux idéal, selon B., est frère Prothais de Rennes, « *si modeste, et retenu avec les femmes, qu'il ne leur parlait qu'en bégayant, et par monosyllabes, sans jamais les regarder, ayant toujours les yeux en terre, & étant aussy tremblant auprès d'elles que s'il eut été proche de quelques coulevres ou serpents véneneux.* ». Il est entré au couvent en 1611, à l'âge de 19 ans. Il ne s'agit pas là d'un cas isolé. A la même époque, à l'autre bout de la

586 Trésor p. 1002.

587 Ainsi dans une édition contemporaine de B., BERNARD DE CLAIRVAUX, *Les Sermons de Saint Bernard sur le Cantique des Cantiques*, op. cit.

588 MS 0275, p. 233. Il s'agit de Jean d'Estresses, évêque de Lectoure.

589 *Ecclésiastique (Siracide)*, 9, 11-13. MS 0275, p. 260.

France, mourait en 1614 Jean de Maurienne, un autre capucin vénéré pour son extrême vertu. Il sembla avoir eu, lui aussi, une « *profonde hantise de la souillure* »<sup>590</sup>.

Jean Delumeau souligne dans un long chapitre de « *La peur en Occident* » l'assimilation de la femme à un agent de Satan. Il y voit un « *diagnostic formulé avec une malveillance particulière – et surtout diffusé comme jamais auparavant grâce à l'imprimerie - par une époque où pourtant l'art, la littérature, la vie de cour et la théologie protestante paraissaient conduire à une certaine promotion de la femme* »<sup>591</sup>.

En effet, si le Christ ne manifeste que des sentiments positifs envers les femmes<sup>592</sup>, l'Eglise porte sur elles un jugement extrêmement sévère, que véhiculent les ordres mendiants qui préconisent leur soumission entière aux hommes, en utilisant les paroles de saint Paul : « *Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur ; en effet, le mari est chef (la tête) de sa femme, comme le Christ est chef de l'Eglise, lui, le Sauveur du corps ; or, l'Eglise se soumet au Christ ; les femmes doivent donc, de la même manière, se soumettre en tout à leurs maris* »<sup>593</sup>. C'est un franciscain, Bernardin de Sienne, qui tient le discours suivant : « *Y a t-il à balayer la maison ? - Oui, oui, fais-là lui balayer. Y a t-il à relaver les écuelles ? - Fais-les-lui relaver. Ya t-il à tamiser ? - Fais-là tamiser, fais-là donc tamiser. Y a t-il à faire la lessive ?- Fais-la lui faire dans la maison. Mais il y a la servante ! - qu'il y ait la servante. Laisse faire à elle, l'épouse : non par besoin que ce soit elle qui le fasse, mais pour lui donner de l'exercice. [...]. Ne lui laisse pas ses aises, je te dis. Tant que tu la maintiendras en haleine, elle ne restera pas à la fenêtre, et il ne lui passera pas par la tête tantôt une chose, tantôt une autre.*»<sup>594</sup>

Et c'est encore un franciscain, Alvaro Pelayo, qui, dans *De Planctu Ecclesiae* donne à la misogynie déjà ancrée dans l'Eglise un fondement canonique, en compilant toutes les citations bibliques ou patristiques pouvant argumenter ce jugement, et faisant de la femme un être nocif, mère du péché, arme du diable, « *filet du chasseur* », magicienne, impie, insensée, criarde, inconstante, bavarde, querelleuse, coléreuse, ivrogne et tyrannique<sup>595</sup>. Le frère B. de B. assimile la leçon qu'il ressort dans une partie du manuscrit, *Des hom(m)es sensuels et charnels*<sup>596</sup>, dont nous citons ici le début, l'ensemble du texte se trouvant en annexe :

*Si l'on donne aux sensuels l'énigme du monde à explicquer, ils diront qu'il n'y a rien à comparer à*

---

590 DOMPNIER B., « *De miraculis et virtutibus : la naissance du culte du vénérable Jean de Maurienne, capucin* », Populations et cultures : mélanges offerts à François Lebrun, Rennes, Amis de François Lebrun, 1989, p. 297-304.

591 DELUMEAU J., *La peur en Occident*, op. cit., p. 398.

592 Par exemple envers la Samaritaine, la femme adultère, la veuve qui fournit au temple une petite obole, la pécheresse aimante dont on fera le personnage de la Madeleine...

593 Eph. V, 22-24.

594 DELUMEAU J., *La peur en Occident*, op. cit., p. 412.

595 *Ibid.*, p. 414.

596 MS 0275, pp. 260-261

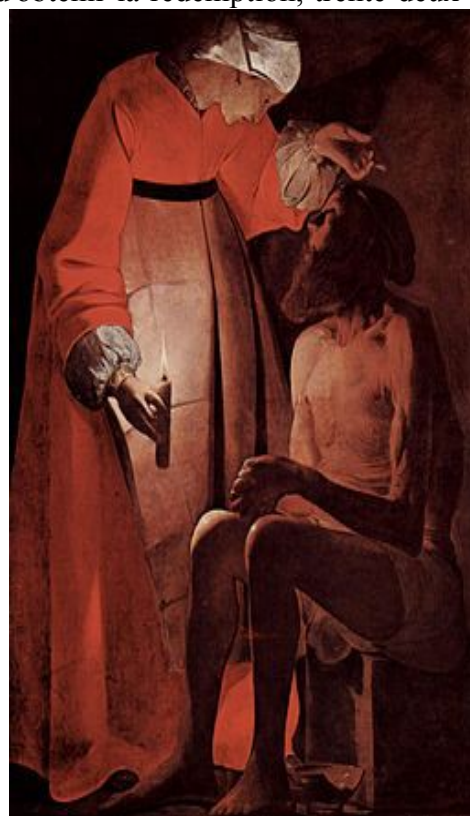


*une belle femme, bien parée, & bien attiffée, & cependant il en est tout rebours au iugement du St Esprit, & du sage, qui assurent ny avoir rien de si amer que la Femme, qui est plus amere que la mort mesme ; que c'est un lacet des chasseurs, c est à dire des démons pour prendre & perdre les hommes fols, & sensuels ; que son cœur est une sesne pour attraper les hom(m) es comme des poissons, & que les mains de la femme sont des liens, & des chaines pour les garrotter, & les mener en esclaves en enfer, apres les avoir rendus malheureux toute leur vie. Inveni amariorem morte mulierem, quae laqueus venatorum est, & sagena cor illius, vincula sunt manus illius Eccl 7<sup>597</sup>.*

*St Hierosme dit qu'une belle femme est la porte du Diable, le chemin d'iniquité, la piqûre du scorpion, un genre très nuisible qui enflame l'hom(m)e fol qui s'en approche de trop près, com(m)e le feu fait l'estoupe seiche<sup>598</sup>, qui corromp la co(n)science de l'hom(m) qui demeure avec elle & qui brusle, & consomme les fondemens des montagnes, cest a dire, qui renverse les hommes les plus dictes, les plus sages, & les plus chastes qui s'y fient. Mulier pulchra est janua diaboli, via iniquitatis, scorpionis percussio. & c(aetera)<sup>599</sup>...*

Sont cités, pour étoffer le propos, l'Ecclésiaste, saint Jérôme, saint Bernard, saint Jean Chrysostome, saint Augustin. Enfin, dans les dernières pages du manuscrit, pourtant dédiées à un tout autre sujet, l'excellence de la goutte, qui permet à l'homme souffrant d'obtenir la rédemption, trente-deux vers célèbrent la chance du célibataire :

*Que ie plains un pauvre hom(m)e, attaché à la femme,  
 Insolente et hautaine, & sans aucun respect,  
 Son mal est plus fascheux, que la goutte et la flame,  
 Car il a son Demon, sans cesse pour object.  
 Vrayment<sup>600</sup> c'est un Thresor qu'une femme bien sage,  
 Respectueuse & bien humble envers son bon mary,  
 Si elle est injurieuse, elle est un feu sauvage,  
 Plus bruslant que la Goutte, & pire qu'un aspic.  
 Jamais Tobie et Job<sup>601</sup> n'eurent si grands tourments,  
 Dans leurs afflictions, que de leurs propres femmes  
 Un goutteux qui n'en n'a n'a que du passe-temps  
 Mais celuy qui en a est toujours dans les flames.  
 L'Homme qui a trouvé une femme rioteuse<sup>602</sup>,  
 Est dans le grand chemin, pour devenir martyr;*



*Georges de La Tour, Job raillé par sa femme, Musée départemental des Vosges*

597 Je trouve la femme plus amère que la mort, parce qu'elle est un piège, et son cœur un filet, et ses bras sont des liens. (Ecclésiaste, 7, 25).

598 L'image de l'étoupe qui prend feu est encore employée

599 Saint Jérôme, *Epistula ad Oceanum* « de Vita clericorum », 42 [Lettre à Oceanus à propos de la vie des clercs]

*Il souffre plus de maux que la goutte fascheuse,  
 En mille ans n'en feroit, a un goutteux souffrir.  
 Femmes qui refusez d'honorer vos maris,  
 Apprenez qu'envers vous ils ont de Dieu la place,  
 Si vous les iniuriez, vous verrez le courroux,  
 Tomber de Dieu sur vous, & toute sa disgrâce.  
 Femme ne pense pas, estre vraiment devote,  
 Ny bien aymer ton Dieu, iniuriant ton mary  
 Prens garde qu' a la fin, un noir démon t'emporte  
 Et qu'il ne soit un iour, ton cruel favory.  
 Deux Reynes pour avoir mesprisé leurs marys,  
 Vasthi perd la couronne<sup>603</sup>, & Michol est stérile<sup>604</sup>  
 Dieu rejettant de soy, comme fumiers pourris,  
 Les superbes esprits, des femmes plus subtiles.  
 Qu'une mauvaise femme, est fascheuse à un homme,  
 Goutteux tu n'en scay rien, si tu n'es point marié  
 Tes gouttes sont des fleurs, ou doux fruits de l'automne,  
 Comparés aux tourmens, de cet homme engarié.  
 Judith, très pieuse veufve, ayant bien obey*



Artemisia Gentileschi, *Judith décapitant Holoferne*, Musée Capodimonte, Naples

600 Quand Tobie devient aveugle, sa femme Anne livre son travail de tisserande et reçoit un jour, en plus du paiement, un chevreau que Tobie pense être volé. « D'où vient ce cabri ? Ne serait-il pas volé ? Rends-le à ses propriétaires. Nous n'avons pas le droit, nous, de manger quoi que ce soit de volé. » Elle me dit : « Mais c'est un cadeau qu'on m'a donné fait en plus de mon dû ! » Je ne la crus pas, et je lui ordonnai de le rendre aux propriétaires ; j'en rougissais pour elle. Alors, prenant la parole, elle me dit : « Où sont donc tes aumônes ? Où sont tes œuvres de justice ? On sait maintenant ce qu'il en est de toi. » . Tobie, 2, 11-14

601 Job, homme riche et intègre, est touché de multiples malheurs qu'il subit sans s'en prendre à Dieu. Enfin, « Le Satan sortit de devant Yahvé, et il frappa Job d'un ulcère malin, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête. Job prit un tesson pour se gratter, et il se tint assis au milieu de la cendre. Sa femme lui dit : « vas-tu encore persister dans ton intégrité ? Maudis Dieu et meurs ! Mais il lui dit : « tu parles comme une femme insensée. Nous recevons de Dieu le bien, et nous n'en recevrons pas le mal ! ». En tout cela, Job ne pécha point par ses lèvres. » A.T. , JOB, 2, 7-10. Job raillé par sa femme est l'objet d'un célèbre tableau de Georges de la Tour.

602 RIOTTEUX, EUSE. adj. Qui est difficileux, de mauvaise humeur, pointilleux, sujet à quereller, à se fâcher pour des choses légères.(Furetière, 1661/19244)

603 « Le roi Assuérus [... ] Jordonna d'amener en présence du roi la reine Vashti, portant le diadème, pour voir sa beauté aux peuples et aux chefs ; car elle était agréable à voir. Mais la reine Vashti refusa de venir suivant l'ordre du roi transmis par les eunuques. Le roi fut très irrité et sa fureur s'enflamma. Le roi s'adressa aux sages [... ] « Selon la loi, que doit-on faire à la reine Vashti, pour n'avoir pas exécuté les ordres du roi Assuérus transmis par les eunuques ? »

Mémoukan dit en présence du roi et des chefs : « ce n'est pas seulement contre le roi que la reine Vashti a mal agi, mais contre tous les chefs et toutes les provinces du roi Assuérus. Car la conduite de la reine viendra à la connaissance de toutes les femmes, et fera mépriser leurs maris à leurs yeux... » . AT, Esther, I, 10-20. -Vashti est répudiée, et remplacée par Esther.

604 Michol= Mikal, fille de Saül, épousée par David. Elle sauve son mari que Saül veut faire mettre à mort. Mais elle se moque de lui quand il danse devant l'arche. AT, 2 Sam 6-16 . Pour sa punition, elle reste stérile.

*A son deffunct mary<sup>605</sup>, deslivra la patrie,  
Et eut ce grand honneur, de tuer son ennemy,  
Femmes imitez-là, un goutteux vous en prie.*

On voit dans les exemples ci-dessus que la seule personne à échapper aux foudres de Balthazar se trouve être la veuve Judith, personnage de la femme forte dont la vertu est une telle arme qu'elle lui permet de s'attaquer au tyran Holopherne<sup>606</sup>.

La vision que les capucins, et singulièrement Balthazar, ont des femmes est donc particulièrement pessimiste. Entre la jeune courtisane parée, et déjà pourrissante, et la vieille décrépite aux yeux chassieux, il n'y a pas de place pour elles, sauf si elles sont des héroïnes bibliques, des femmes fortes. On peut souligner également que la maternité n'est jamais envisagée (sauf par opposition pour Michol, stérile). La seule mère citée, c'est la Vierge Marie.

L'autre femme citée de manière élogieuse est Catherine de Sienne, stigmatisée comme saint François, que B. associe à Marie dans la douleur du calvaire :

*Envisagez un peu, les extremes douleurs,  
Que la Mere de Dieu souffrit sur le Calvaire,  
Et vous confesserez que toutes vos ardeurs,  
Sont des presens du ciel, & de Dieu nostre Pere.  
IESUS Christ honora, Catherine de Sienne,  
Dans ses pieds dans ses mains & dedans son costé,  
De ses vifves douleurs, cherissant cette peine,  
Bien plus que les plaisirs d'une entiere santé.  
Voudriez-vous Goutteux, estre plus delicats,  
Que cette ieune fille, & sainte généreuse,  
Non non présentez-vous, dessous le coutelas,  
Et souffrez de bon cœur, pour la Vie bienheureuse.*

Ce qui fait résonance alors chez Balthazar, c'est cette douleur semblable à la sienne propre.

La misogynie de B. se manifeste également « en creux ». Dans le récit des événements du temps, le *Trésor historique et chronologique* fait fréquemment référence à des femmes. Mais la plupart des temps, lorsque Guillebaud signale leur mort, B. ne les mentionne pas : c'est par exemple le cas de

---

605« Son mari, Manass, de sa tribu et de sa famille, était mort aux jours de la moisson des orges ; comme il surveillait ceux qui liaient des gerbes dans la plaine, l'ardeur du soleil frappa sa tête, il s'alita et mourut à Béthalie, sa ville. ... Judith, devenue veuve, vécut dans sa maison trois ans et quatre mois. Elle s'était faite une tente sur la terrasse de sa maison, elle avait mis un sac sur ses reins et elle portait ses vêtements de veuve. Elle jeûnait tous les jours de son veuvage, sauf les veilles de sabbat, les sabbats.... »AT, Judith, 8, 5-6.

606 Le meurtre d'Holopherne par Judith concerne 40, 5% des représentations féminines positives inspirées de l'Ancien Testament dans l'estampe du XVIIe siècle. Voir à ce sujet MATTHEWS GRIECO S.F., *Ange ou diablesse: la représentation de la femme au XVIe siècle*, Paris, Flammarion, 1991, p. 153.

l'archiduchesse Isabelle de Savoie<sup>607</sup>, de la sœur de Richelieu<sup>608</sup>, de la reine Elisabeth d'Espagne, sœur de Louis XIII<sup>609</sup>, de Marie de Gournay, dont Guillebaud vante la culture<sup>610</sup>, ou de Marie d'Autriche, épouse de l'empereur Ferdinand III<sup>611</sup>, pourtant enterrée dans la crypte des Capucins de Vienne.

B. peut y faire allusion sans les nommer, alors même qu'il dispose dans le *Trésor* de l'information : c'est le cas, lors de la fuite de Rome des Barberini, en 1645, d'Anna Colonna, femme du préfet de Rome. Il peut aussi « résumer » une information déjà succincte dans le Trésor : ainsi, en 1641, à propos de l'exécution de Saint-Preuil, Guillebaud indique : *à cause de quelques excez qu'il avoit commis dans Arras à l'opprobre d'une fille d'honorable maison*<sup>612</sup>. B. note simplement : *pour quelque excez fait à une fille*.

Enfin, ce qui en est l'exemple le plus frappant : lors de la mort de Marie de Médicis, à Cologne, en 1642<sup>613</sup>, G. écrit une vingtaine de lignes où apparaît en filigrane l'embarras qu'il éprouve à dire du bien d'une reine qui a beaucoup soutenu les feuillants, mais qui, après la journée des Dupes, perd leur approbation du fait du désordre que sa conduite apporte dans le royaume.<sup>614</sup> Il résoud alors la difficulté en disant qu'il n'est pas digne de faire l'éloge d'une si grande reine, et développe par contre sur les qualités de patience, propres à assurer son salut, qu'ont générées chez elle ses multiples tribulations. B. s'embarrasse moins : *La reine mere Marie de Médicis meurt à Cologne aagée de 70 ans, après de longues expériences de la vanité des grandeurs de ce monde et de leur inconstance*<sup>615</sup>.

Beaucoup de signes, donc, d'un désintérêt pour les femmes qui ne rendent que plus étonnantes les notations sur des femmes courageuses, comme celles vues plus haut et mortes à la guerre. Peut-être ces guerrières se rapprochent-elles des femmes fortes de la Bible. Il est possible aussi que Balthazar en fasse état dans la mesure où elles constituent dans son paysage une sorte d'aberration, digne comme telle d'être signalée, même s'il ne recopie pas à leur sujet les remarques de Guillebaud pour lequel les qualités dont elles font preuve sont de nature animale, ou qu'il s'agit d'un changement de sexe<sup>616</sup>.

---

607 *Trésor* p. 917

608 *Ibid.*, p. 925

609 *Ibid.*, p. 979

610 *Ibid.*, p. 985

611 *Ibid.*, p. 1003

612 *Ibid.*, p. 949

613 *Ibid.*, p. 952

614 L'attitude des feuillants est la même pour l'entourage de Marie de Médicis, et donc pour le parti dévot. Il sont certes là au moment de l'exécution de Louis de Marillac, en 1632, mais c'est plutôt pour prévenir des réactions de ses partisans. PIERRE B., *La bure et le sceptre*, op. cit., p. 431.

615 MS 0275, p. 228.

616 *Celles-là montrent qu'elles étoient du naturel des serpens, des ourses, des panthères et des tigresses, qui sont plus fortes et courageuses que non pas les mâles qui s'enfuient les voyant frappées. Ibid*, p. 933. Ou, plus loin, *C'est à dire qu'elle estoit devenue homme, et eux femmes, car on appelle femmes les hommes lâches. Ibid*, p. 952.

La seule, finalement, dont il parle à trois reprises est Marie de Gonzague, qui devient reine de Pologne<sup>617</sup>. C'est d'ailleurs à cette occasion qu'il fait état d'Anne Marie de Schurmann, à qui elle rend visite, femme cultivée, et de surcroît calviniste, alors qu'il ne dit rien de Marie de Gournay. Pourquoi ne fait-il pas l'impasse là-dessus ? Est-ce la magnificence du mariage ? Est-ce dû au fait qu'elle est la fille de Charles 1<sup>er</sup> de Gonzague, particulièrement pieux et mort en habit de capucin en 1637<sup>618</sup> ? de la présence dans l'entourage de Marie de Gonzague de la veuve du maréchal de Guébriant, breton dont il célèbre à deux reprises les exploits<sup>619</sup> ? Il est difficile de le savoir...

Si pour les femmes, le mystère reste entier, nous pouvons repérer dans le passé lointain de Balthazar des événements à l'origine de la haine qu'il manifeste envers les protestants, et dans son présent d'autres éléments pouvant expliquer son irritation lorsqu'il évoque la jeune génération. Peut-être, pour ces trois phobies, peut-on trouver un éclaircissement supplémentaire dans les graves soucis de santé, qui le tourmentent véritablement et peuvent contribuer à le rendre irascible.

### III 3 Balthazar, un homme souffrant

#### III 3 a Les méfaits de la goutte



*Le bois salutaire aux goutteux, MS 0275, p. 253*

617 MS 0275, p. 231, 232, 233.

618 MS 0275, p. 224.

619 MS 0275, p. 228 et 229.

Sur cette grande enluminure ouvrant une troisième partie plus personnelle, la croix, *bois très salubre aux gouteux* est toujours là, sur un mont semblable au Golgotha et pareillement ornée de l'image traditionnelle du crâne d'Adam, le premier homme. Mais ce crâne représente ici plus largement la mort qui guérit de tous les maux. Cependant le Christ est physiquement absent. C'est de l'emplacement des mains du crucifié, simplement symbolisé par l'inscription INRI (Iesu Nazarenus, Rex Iudaeorum, i.e. Jésus de Nazareth, roi des Juifs) que coulent des gouttes de sang remplissant deux cornues dont la forme rappelle celle des tulipes<sup>620</sup>, contenant l'une le *suc très précieux de la patience divine*, l'autre le *baume de Judée et tout divin du désir de bien souffrir*, et reposant respectivement sur la tige de deux plantes effectivement cultivées à l'époque pour leurs vertus médicinales, l'aloès, reconnaissable à ses larges feuilles dentelées, et la rhubarbe, dont la ressemblance est moins évidente, mais qui est corroborée par la figuration des feuilles fanées de couleur rosâtre, à moins qu'il ne s'agisse du rhizome.

Le rhizome de rhubarbe, arbre chinois, apéritif et laxatif, dont les Hollandais sont les seuls importateurs européens, fait partie au XVIIe des « drogues et épiceries »<sup>621</sup>. Quant à l'aloès, il fait partie des remèdes courants, et il est longuement décrit dans la *Pharmacopée royale galénique et chymique*<sup>622</sup> de Moïse Charas, un des premiers ouvrages de pharmacie. Il est clair en tous cas que c'est à cette époque que se théorise et se classe la science des remèdes, et que de grands progrès sont constatés. L'on peut à cet égard citer l'apothicairerie de l'Hôtel-Dieu de Baugé (qui ne se trouve d'ailleurs pas très loin du Mans, et où il y a un couvent de capucins) encore visible actuellement dans l'état où elle se trouvait lors de sa création vers 1675.

Les capucins eux-mêmes, dont les couvents se trouvent à proximité des villes, mais qui disposent de terres pour leur propre subsistance, y cultivent également des plantes médicinales dont ils font usage au cours de leurs activités charitables. Ils en deviennent même dans une certaine mesure des spécialistes reconnus, dont l'activité porte ombrage aux apothicaires locaux<sup>623</sup>.

Madame de Sévigné, notamment, qui fait partie du public cultivé s'intéressant aux acquis de la médecine, est une fervente partisane des remèdes élaborés par les capucins du Louvre, les pères Henri de Montbazon et Tranquille d'Orléans, originaires de Touraine et recommandés au roi par le prince de Condé, qu'elle fait venir en Bretagne et qu'elle surnomme dans ses lettres les « Pères Esculape ». Elle célèbre l'eau de la reine de Hongrie qu'ils préparent, ou le baume Tranquille, du

---

620 En cela l'image se rapproche, par sa symétrie, de *Louez soit le saint Sacrement de l'autel*, p. 127

621 LEBRUN F., *Se soigner autrefois*, op. cit., p. 69.

622 CHARAS M., *Pharmacopée royale galénique et chymique ([Reprod.]) / par Moyse Charas*, 1676, p. 731-734.

623 Voir à ce sujet GUÉGUEN É., « Les Pères Capucins du Louvre en Bretagne au XVIIe siècle », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1960, vol. 48, n° 164, p. 290-292.



nom de Tranquille d'Orléans<sup>624</sup>.

C'est à juste titre que B. cite l'aloès et la rhubarbe. Ils sont décrits au XVIII<sup>e</sup> siècle par le médecin angevin François Paulmier<sup>625</sup> comme entrant dans la composition des *pilules angéliques*, un remède contre la goutte. Il s'agit d'une forme spécifique d'arthrite, déjà connue et bien décrite, mais alors sans remède possible. Elle est souvent présentée actuellement comme atteignant essentiellement les hommes trop bien nourris, mais François Paulmier en parle comme d'« un cruel tyran qui exerce son empire dans tout l'univers sans respecter personne, qui s'insinue sans trouver d'obstacles dans le palais des rois comme dans la chaumine des pauvres<sup>626</sup>. ». La description de la goutte, appelée aussi podagra, figure dans de nombreux traités de médecine de l'époque<sup>627</sup>. Due à l'accumulation de l'acide urique, elle se manifeste par des crises extrêmement douloureuses, qui s'en prennent aux articulations, en commençant en général par le gros orteil, puis s'étendant à l'ensemble des pieds, et pouvant également atteindre les mains. Les crises durent plusieurs jours et, si elles ne sont pas soignées, deviennent de plus en plus fréquentes. Dans le cas de Balthazar, la maladie a atteint un stade très avancé, puisqu'elle l'handicape et peut aller jusqu'à l'immobiliser entièrement sur son grabat<sup>628</sup>, et déformer son corps<sup>629</sup>. Il en souffre au moins depuis 1657, *lors que F. Balhazar de Bellesme estoit malade à mort des Gouttes, l'hyver estant fort violent.*<sup>630</sup> Il parle d'oignons, de « purons » qui sont peut-être ces excroissances nommés actuellement tophus. Or, il suit un mode de vie d'une extrême sobriété qui est déjà le plus indiqué pour combattre la maladie : *Goutteux mangez bien peu, beuvez encore moins*, dit-il<sup>631</sup>. Rien ne peut le guérir de cette maladie qui, pour n'être pas mortelle, n'en est pas moins pour lui infiniment douloureuse, et cela de façon constante.

Cette souffrance vécue au quotidien peut peut-être expliquer les diverses notations ayant trait à la médecine dans le manuscrit, d'autant plus qu'un goût spécifique du grand public cultivé existe indéniablement à l'époque.

---

624 Elle le conseille à Madame de Grignan dans une lettre datée du 5 novembre 1684, où elle réside aux Rochers : « pour votre côté, j'ai envie de vous envoyer ce que j'ai de baume tranquille par notre abbé Charrier [...] Ce baume est souverain ». Ces remèdes sont rassemblés dans un livre publié après la mort du père Tranquille. ROUSSEAU, *Secrets et remèdes éprouvez. Dont les préparations ont été faites au Louvre, de l'ordre du roy ... Avec plusieurs expériences nouvelles de physique et de médecine*, Paris: J. Jombert, 1697.

625 PAULMIER F., *Traité méthodique et dogmatique de la goutte: divisé en 3 parties ...*, Louis-Charles Barrière, 1769, p. 251

626 LEBRUN F., *Les Hommes et la mort en Anjou aux 17<sup>e</sup> et au 18<sup>e</sup> siècles: essai de démographie et de psychologie historiques*, Paris La Haye, Mouton, 1971, p. 280.

627 La bibliothèque numérique de la Bibliothèque Inter Universitaire de Médecine comporte une trentaine de titres au XVI<sup>e</sup>, et autant au XVII<sup>e</sup> siècle, dont la tête de chapitre se rapporte à cela.

628 *Sur son lit arrêté*, MS 0275, p. 264. *Sur son lit attaché*, MS 0275, p. 265.

629 Il parle p. 267 d'un *goutteux contrefait* et il semble en butte aux moqueries : *Toy qui sans cesse rit, d'un goutteux misérable, Voyant ses pieds et mains, chargez de gros oignons*

630 Ibid, p. 239. Alors que dans l'ensemble du manuscrit, B. ne donne pas son nom, c'est une des seules rares fois où il le fait. On peut supposer que la souffrance a été mémorable !

631 Ibid, p. 271.



Stéphane Haffemayer, dans son livre *L'information dans la France du XVIIe siècle : la Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, montre à quel point l'on pousse alors le soin passé à décrire l'état de santé des grands de ce monde<sup>632</sup>. Celui-ci apparaît tout d'abord chez Balthazar de Bellême au tournant d'annotations diverses ayant trait à la mort de certaines personnalités. Ainsi, à propos de l'évêque du Mans, Charles de Beaumanoir, qu'il a sans doute connu :

« Il mourut le 17 novembre 1637 après onze jours d'une rétention d'urine, causée par deux pierres tombées des reins dans les uretaires, sans douleur, aagé de 52 ans.<sup>633</sup> »

ou encore, dans les événements mémorables du temps concernant l'année 1642. « *Le Jeudy 4<sup>e</sup> décembre 1642 Jean Armand du Plessis de Richelieu cardinal mourut dans son palais à Paris aagé de 58 ans, le 6<sup>e</sup> jour de sa maladie : il fut porté à la Sorbonne : il expira à midy*<sup>634</sup> ».

mais surtout, en 1639, pour la mort de Campanella : « *En may le Père Campanella dominicain meurt à Paris aagé de 71 ans, aux jacobins reformez de Saint Honoré, ayant pris deux prises d'antimoine d'un meschant charlatan qui le tuèrent en 15 heures . Une thèse ou presida Mre Guy Patin docteur regent en médecine à Paris le 17 dece(m)bre 1643, dit cecy Vinum ex stibio vere stygium & tartareum est venenum inhumanu(m) & lethale Paracelsi & agirtarum inventum [i.e. inventum] cuius maleficio non tam sordes eluuntur, quam venae aperiuntur, & viscera disruptuntur. [le vin à base d'antimoine, vraiment funeste (cf Styx, le fleuve des enfers) et infernal (cf Tartare, aussi fleuve des Enfers), est l'invention d'un poison inhumain et mortel de Paracelse et de charlatans, par le méfait desquels les impuretés ne sont pas tant éliminées que les veines ouvertes, et les viscères rompus ]: enfin ce remède est un mauvais poison qui deveroit estre deffendu par edit public. Ne ab eius usu, perea(n)t etiam perire volentes[afin que par l'usage de celui-ci ne périssent pas même ceux qui veulent périr] Mercurialis docteur medecin italien l'appelle medicament diabolique ; Fernel, un peur poison, aussi Mr Ranchin<sup>635</sup>. »*

Des indications données par le frère Balthazar, on retire la précision des informations apportées, sur l'âge du patient, la durée du mal, et, pour le cas de Beaumanoir et de Campanella, sa cause. La mort en 1639 du dominicain Campanella, personnalité controversée<sup>636</sup>, peut se voir comme un des épisodes de la fameuse « querelle de l'antimoine », qui soulève le monde médical durant le premier XVIIe siècle<sup>637</sup>. Elle oppose les partisans conservateurs de l'école de médecine parisienne, tenants

---

632 HAFFEMAYER S., *L'information dans la France du XVIIe siècle: la gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, H. Champion diff. hors France: Editions Slatkine, Paris Genève, 2002, p. 306-312.

633 MS 0275, p. 35.

634 MS 0275, p. 228L'évènement est bien sûr relaté, quoiqu'avec moins de détails (heure, jour de la maladie) par Guillebaud dans le Trésor, p. 948.

635 MS 0275, p. 226. B. reprend là encore les propos de Guillebaud dans le Trésor, p. 940-941

636 DELUMEAU J., *Le mystère Campanella*, Paris, Fayard, 2008.

637 Guillebaud va jusqu'à dire que Paracelse brouille la médecine au même titre que Luther et Calvin ont brouillé la

des médecins antiques Galien ou Hippocrate, médecine essentiellement livresque (la vraie science est théorique, de même que l'âme est supérieure au corps !<sup>638</sup>), à ceux de l'école plus novatrice de Montpellier, sensible aux influences arabes et plus portée à l'empirisme (plantes, puis minéraux).

A la tête de l'école parisienne, le fameux régent Guy Patin, qu'Elisabeth Labrousse et Alfred Soman décrivent ainsi : « Obtusément conservateur (ne récusait-il pas la circulation du sang?) et passionnément attaché aux traditions de l'Université de Paris, Patin détestait l'Ecole rivale de Montpellier ; on connaît ses conflits avec Théophraste Renaudot, dont il avait triomphé en 1643, après que la mort de Richelieu ait privé le gazetier d'un puissant protecteur. Patin en tenait pour les 3 S « La saignée, le séné, l'eau de son »<sup>639</sup>. Champion de la médecine purgative consistant à purger le corps du surplus d'humeurs peccantes dont il est censé souffrir, et souvent tournée en risée par Molière, par exemple dans le personnage de Purgon, médecin ridicule d'Argan dans *Le malade imaginaire*<sup>640</sup>, il n'hésite pas à préconiser de fréquentes saignées, « celles-ci pouvant aller jusqu'à trente fois, y compris chez les vieillards et les enfants à la mamelle »<sup>641</sup>.

Il s'agit donc d'un médecin conservateur ne prenant pas en compte les dernières avancées de la médecine, celles mises en œuvre par Vésale, Harvey ou Paracelse<sup>642</sup>. S'il est logique que le frère Balthazar, peu friand de nouveautés, appuie son discours par des autorités du XVI<sup>e</sup> siècle comme Fernel ou le médecin italien Mercuriale, tenant comme Patin de Galien ou d'Hippocrate, il est plus étonnant de le voir citer comme adversaire de l'antimoine son contemporain Ranchin<sup>643</sup>, directeur de l'Ecole de Montpellier.

L'antimoine est une des premières thérapeuthiques chimiques, à base minérale. Pour Paracelse, ayant le pouvoir de purifier l'or, il peut également purifier l'organisme humain. Du fait d'accidents dus à des impuretés (traces d'arsenic) dès le XVI<sup>e</sup>, il est l'objet de l'opposition de la faculté. Il est cependant ingéré sous forme de minuscules pilules perpétuelles que l'on loue en pharmacie (antimoine, tartre blanc, salpêtre), provoquant des contractions de l'estomac. Il sera autorisé par un arrêt du Parlement de Paris en 1666, à la suite de la guérison de Louis XIV lors du siège d'Amiens,

---

religion.Trésor, p. 940.

638 Significatif est à cet égard le positionnement des protagonistes de la *Leçon d'anatomie*, qui certes, étudient en 1632 un corps réel, mais le font en le comparant au livre ouvert qui se trouve devant eux, et vers lequel tous ont les yeux tournés.

639 SOMAN A. et LABROUSSE E., « La querelle de l'antimoine : Guy Patin sur la sellette », *Histoire, économie et société*, 1986, vol. 5, n° 1, p. 31.

640 Argan, voulant devenir bachelier en médecine, y répète à la fin de l'acte III le credo confessé par Monsieur Purgon : « Clisterium donare, postea seignare, ensuite purgare »

641 LEBRUN F., *Se soigner autrefois, op. cit.*, p. 18.

642 Les découvertes de Vésale portent sur l'anatomie, celles de Paracelse sur l'efficacité de la médecine chimique (dont l'antimoine) et celle d'Harvey sur la circulation du sang. A cet égard, voir PETER, Jean-Pierre, « Du corps redécouvert à l'éveil clinicien », in SICARD D. et VIGARELLO G., *Aux origines de la médecine*, Paris, Fayard, coll.« Aux origines de », 2011, p. 85 et suivantes.

643 DULIEU L., « Le chancelier François Ranchin », *Revue d'histoire des sciences*, 1974, vol. 27, n° 3, p. 223-239. est suffisamment proche des capucins pour leur léguer sa bibliothèque, à sa mort, en 1641.

en 1653<sup>644</sup>. Mais le « trépied thérapeutique » reconnu, par exemple dans le Journal de santé du roi Louis XIV, reste « la purge, le lavement, la saignée »<sup>645</sup>.

Les remèdes connus à l'époque de B. ne sont d'aucune utilité. Balthazar, par ailleurs, semble rétif aux miracles. La comparaison du Trésor avec le manuscrit met ainsi en lumière certains phénomènes dont le Trésor nous fournit de multiples exemples : c'est le cas des miracles et des reliques dont Guillebaud fait état. Mais Balthazar, lui, ne parle pas de la mort de Gerard Gedoin, qui touchait les écrouelles pour le roi<sup>646</sup>, ni ne fait la relation détaillée d'un miracle au tombeau de saint Céré, d'où jaillit une fontaine<sup>647</sup>, ni ne mentionne la découverte des reliques de sainte Théodechilde<sup>648</sup>, ou le don d'une relique de saint Placide à l'abbé de Saint-Germain-des-Prés<sup>649</sup>, ni ne fait allusion à l'histoire d'un homme qui, à Chaumont, en cherchant des pierres pour faire bâtir une chapelle, trouve une carrière de marbre blanc, ce qui génère chez Guillebaud toute une réflexion sur la récompense divine<sup>650</sup>. De même, Guillebaud nous parle de miracles à Agen et aux Ponts-de-Cé, où une statue de la Vierge éteint des incendies<sup>651</sup>. Or, Balthazar mentionne le rôle joué par ses frères capucins dans la lutte contre l'incendie de l'auberge du Dauphin, au Mans, en 1659<sup>652</sup>, mais ne nous parle pas de la procession où l'on porte la chasse de sainte Scholastique, à qui d'autres attribuent un rôle essentiel dans l'extinction des feux. *A neuf heures du soir, les chanoines de Saint Pierre la Cour, en habits sacerdotaux, suivis des échevins tenant chacun leur flambeau, et d'une très dévote assistance, apportent la châsse au-devant du feu [...] Sur le champ, le peuple connaît de quel mérite sont les intercessions de sainte Scholastique. Il se fait un miracle visible à tous les spectateurs. Le feu, si grand et si allumé qu'il soit, ne passe plus outre, bien que le vent porte les flammes du côté de la châsse.*<sup>653</sup>

Comme souvent dans ce travail, il est difficile de distinguer entre ce qui est propre à une personne, et les croyances que peuvent partager les autres capucins, comme d'ailleurs les autres religieux et même l'ensemble de la société. Toutefois, on peut noter que sur des exemples très célèbres alors,

---

644 Son nom vient de l'arabe *athmond* latinisé en *antimonium*. Il est connu des alchimistes sous le nom de « lion noir ». Selon une légende, Basile Valentin, moine du couvent d'Erfurt, aurait remarqué que les porcs à qui il donnait des déchets d'antimoine provenant de ses travaux d'alchimiste devenaient plus vigoureux. Un essai infructueux sur ses du couvent, qui en moururent, donna naissance au nom d'antimoine. Voir à ce sujet POULIQUEN Y., *Madame de Sévigné et la médecine du Grand Siècle*, Paris, O. Jacob, 2006, p. 325.

645 Ibid, p. 317

646 *Trésor* p. 947

647 Ibid p. 960

648 Ibid p. 966

649 Ibid., p. 968

650 Ibid., p. 971

651 Ibid, p. 990

652 MS 0275, p. 239

653 Procès-verbal officiel cité par TRIGER R., « L'ancienne hôtellerie du Dauphin au Mans », *Revue historique et archéologique du Maine*, 1920, série 2, 1, p. 263.

tels que le miracle de Faverney, en 1608<sup>654</sup>, les capucins de Vesoul sont appelés comme témoins . De même, lors de l'invention de la statue de sainte Anne d'Auray, en 1625, ce sont les capucins du couvent de Vannes, sous la conduite de leur gardien Charles Borromée, qui « expertisent » les dires de Nicolazic et concluent à la véracité du miracle<sup>655</sup>. La réticence de Balthazar à évoquer tous ces faits dont il a obligatoirement connaissance peut laisser augurer un large manque d'adhésion à ces phénomènes. A moins qu'il ne faille prendre en compte que les miracles ou les reliques attirent les foules de « mondains » que Balthazar rejette ? Ou y voir un signe de son esprit scientifique, déjà perceptible dans son intérêt pour la cartographie ou la médecine ? Il lui faut en tous cas bien voir dans la souffrance subie dans l'obéissance le seul remède possible.

### III 3 b Le religieux martyr

C'est là le sens de cette enluminure, où le religieux souffrant (toujours des épines au contact de sa tête et d'une de ses mains) trouve un *bon appuy* dans *la très ferme béquille de la confiance en Dieu* :

---

654 Lors d'un incendie qui prend sur un autel où est déposé le Saint Sacrement, l'ostensoir contenant deux hosties consacrées reste suspendu trente-trois heures au-dessus de l'autel de question. Un millier de personnes disent avoir assisté à l'événement. VARRY D., « L'introduction des capucins en Franche-Comté et le "miracle" de Faverney », *Autour du miracle de Faverney (1608) : colloque national*, mai 2008.

655 BULÉON J. et LE GARREC, E., *Sainte-Anne d'Auray: Histoire d'un village*, Vannes, Lafolye, 1924, p. 76-78



Très ferme béquille de la confiance en Dieu, MS 0275, p. 162

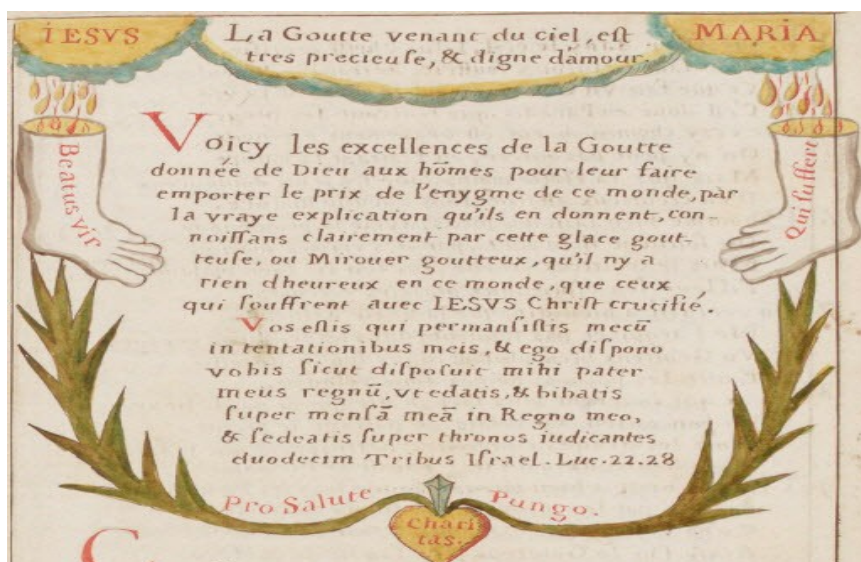
Blaise Pascal compose en 1659 une *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies* : *Si j'ai eu le cœur plein de l'affection du monde pendant qu'il a eu quelque vigueur, anéantissez cette vigueur pour mon salut, et rendez-moi incapable de jouir du monde, soit par faiblesse de corps, soit par zèle de charité, pour ne jouir que de vous seul*<sup>656</sup>. François Lebrun décrit bien comment les catéchismes élaborés par les évêques à l'égard des fidèles reprennent cette croyance <sup>657</sup>:

*Demande. Pourquoi Dieu nous envoie-t-il des maladies ? Réponse 1 c'est pour mortifier notre corps et le rendre obéissant à l'esprit. 2 Pour nous détacher de l'amour des créatures et nous convertir à lui. 3 Pour nous préparer à bien mourir.*

Si ce discours est tenu aux simple fidèles, à plus forte raison est-il tenu à des religieux dont le choix initial est celui d'un ordre austère où les mortifications sont essentielles.

656 REY R., *Histoire de la douleur*, Nouv. éd. (1e ed 1995), Paris, La Découverte & Syros, coll.« La Découverte poche », 2000, p. 103 et sv.

657 Manuel de Claude Joly, évêque d'Agen, en 1677, cité par LEBRUN F., *Se soigner autrefois*, op. cit., p. 11.



Excellences de la goutte, MS 0275, p. 263

B. glorifie la souffrance en attribuant même à la goutte, signe de l'amour divin (charitas) une sorte de devise, *Pro salute Pungo* [Je pique pour le salut], et des épines apparaissant presque comme constitutives d'un blason. Il évoque la goutte, de manière plus ou moins directe, sur plus de vingt pages<sup>658</sup>. Suivre le Christ constitue pour lui la valeur suprême. Il apparaît donc normal qu'il offre ses maux à Dieu, et ce d'autant plus que les souffrances qu'il endure, localisées aux mains et aux pieds, le rapprochent de Jésus crucifié, au point de l'amener à opérer une véritable identification à celui-ci :

*Christus (ait D. Augustin ?) in transfixione factus est velut Podagrosus & chiragrosus. O mi fratres, si non estis gustosi effectum, estote voluntate, permanentes cum constantia in solitudine super grabbatu, ad innumerabilia vitanda vitia, & coronas aeternales acquirendas.*

[Le Christ (dit D(octor) Augustin?), est devenu par la crucifixion comme un podagre et un chiragre<sup>659</sup>. O mes freres, si vous n'êtes pas gouteux de fait, soyez-le par volonté, vous tenant avec constance dans la solitude, sur votre grabat, pour y vivre des souffrances innombrables, et y gagner des couronnes éternelles]<sup>660</sup>.

*Jesus-Christ est le Prince, & le Roy des Goutteux,  
Lorsqu'aux pieds et es mains, pour nous tous il endure,  
Des douleurs et des maux, si violens, si fascheux,  
Qu'il ne s'en est point vu, de pareille nature<sup>661</sup>.*

658 MS 0275, p. 255-278, et particulièrement à partir de la page 263, où les termes « goutte » et « goutteux » sont utilisés plus de 100 fois. .

659 « Podagre » fait allusion aux pieds, « chiragre » aux mains.

660 MS 0275, p. 263. Il est peu vraisemblable que cette pensée soit de saint Augustin. B. souhaite renforcer son propos par l'invocation d'une autorité, mais le point d'interrogation qu'il prend soin de mettre laisse augurer d'une liberté prise personnellement...

661 *Ibid*, p. 263.

Puis, un peu plus loin :

*Si un petit moment, d'une douleur cuisante,  
Opere dans le ciel, un plaisir éternel,  
Goutteux ne dois-tu pas, avoir l'âme contente,  
De souffrir pour un bien, vrayment sempiternel.  
Trois grands amis de Dieu, IESUS, Pierre<sup>662</sup> et François  
Sont entrez dans les cieux, aux pieds & mains la goutte,  
Pour vraiment enseigner à nos goutteux gaulois  
Que c'est un don de Dieu, d'aller par cette routte.*

Ce n'est donc plus seulement ici un goutteux qui, dans ses souffrances, imite le Christ crucifié et, par extension, Pierre crucifié la tête en bas, et François stigmatisé. Ce sont eux qui deviennent, comme lui, goutteux. On peut supposer que la souffrance est extrême pour que s'opère ainsi ce retournement. Par la maladie B. devient un de ces martyrs qui, *la palme à la main, vont triompher aux cieux*. La souffrance qu'il ressent, pressante, violente, extrême, il l'offre à Dieu :

*Si de jour & de nuict, tes douleurs sont pressantes,  
Fais en un sacrifice, a Dieu dedans ton cœur,  
Invoke son saint Nom, et ces peines violentes,  
Se changeront bientost, en succe et en douceur.  
Le Royaume du ciel, est pour les courrageux,  
Il endure violence, & des travaux extremes,  
Or qui fait mieux cela, qu'un très patient Goutteux,  
A luy donc appartient, ce Royaume supresme<sup>663</sup>*

Pour supporter toutefois ces maux, il a besoin de modèles qu'il reprend dans le Christ lui-même, mais aussi chez Etienne, le premier martyr, mort lapidé, puis chez des saints qui s'infligent à eux même des supplices (Benoît, Bernard), avant de se référer au pape Grégoire le Grand, seul parmi ses modèles qui ait réellement souffert de la goutte :

*Le glorieux Saint Benoist, pour amortir sa chair,  
Et pour gagner le ciel, se rulloit es espines,  
Veux-tu aussi goutteux, briller comme un esclair,  
Souffre les picquants traits de tes Gouttes malignes.  
Saint Bernard tout bruslé de gouttes tres ardentes,  
Se iettoit tout vestu, dans un estang glacé,  
Appaise comme luy, tes humeurs mordicantes,  
Pour n'estre dans l'enfer, tout vivant enfoncé.  
Saint Gregoire le Grand, & Prince des Goutteux,  
Au fort de ses douleurs, s'envolloit de pensée,  
Jusqu'au throsne de Dieu, ou d'un cœur amoureux,  
Il lui offroit ses maux, & son ame affligée<sup>664</sup>.*

---

662 BOVON F. (dir.), *Écrits apocryphes chrétiens*, Paris, Gallimard, 1997, p. 1110.

663 *Ibid*, p. 265

664 *Ibid*, p. 271 Ses dernières années sont marquées par de continuelles souffrances physiques : en juillet 600, il se plaint de la goutte auprès d'Euloge, patriarche d'Alexandrie. La maladie le garde alité. Il ne peut se lever que 3 h par



Catherine de Sienne est également présentée comme modèle, dans la mesure où elle est elle aussi stigmatisée :

*IESUS Christ honora, Catherine de Sienne,  
Dans ses pieds dans ses mains & dedans son costé,  
De ses vifves douleurs, cherissant cette peine,  
Bien plus que les plaisirs d'une entiere santé.  
Voudriez-vous Goutteux, estre plus delicats,  
Que cette ieune fille, & sainte généreuse,  
Non non présentez-vous, dessous le coutelas,  
Et souffrez de bon cœur, pour la Vie bienheureuse<sup>665</sup>.*

Le souci de la hiérarchie apparaît encore une fois chez lui dans les prières suivantes, où il appelle comme intercesseurs dans sa prière le Christ, Marie, son ange gardien, saint François, patron des capucins, saint Grégoire, patron des goutteux, saint Antoine de Padoue, pour retrouver la santé, et enfin tous les saints.

*IESUS Maria Jesus, o IESUS mon sauveur,  
Venez me secourir, hastez vous las ie pasme,  
Iesus assistez moy, appeisez la fureur,  
De ce grand feu goutteux, qui menace mon ame.  
MARIA mater graciae, mater misericordiae &c.  
Sainte Vierge Marie, & mere pitoyable,  
Des Goutteux affligez, & de tous les Pecheurs,  
Secourrez mon ennuy, chassez de moy le diable,  
Aydez moy à ma mort, & essayez mes pleurs.  
Angele Dei qui custos es mei etc..  
O Esprit bienheureux, o mon ange gardien,  
Qui m'avez préservé d'un million de miseres  
Deffendez sil vous plaist de l'ennemy ancien,  
Vostre client goutteux, par vos saintes prières.  
Sancte Francisce propera, veni Pater accelera, & c  
Mon Pere saint Francois accourrez ie vous prie,  
Et venez secourir, vostre tres cher enfant,  
Que vous voyez du ciel, au péril de sa vie,  
Bruslé d'un feu goutteux, très vif & tres cuysant.  
Sancte Gregori, ora pro nobis  
O glorieux Saint gregoire, a qui tous les Goutteux,  
Ont recours dans leurs maux, com(m)e a leur très doux Pere,  
Priez mon Dieu pour moy, presentez luy mes vœux,  
Et qu'il veuille loger, mon ame dans sa gloire.  
Si qua'ris miracula &c*

---

jour pour assurer la liturgie lors des grandes solennités (Lettre X, 14). Il dit « L'amertume de mon âme et l'exaspération continuelle et, pendant cela, la douleur de la goutte m'affectent tellement que mon corps est desséché comme s'il était dans la tombe » (lettre XI, 26, l. 33, février 601). « L'attente de la mort est pour moi la seule consolation » (lettre XIII, 24. l. 11). HENNE P., *Grégoire Le Grand*, Paris, Les Ed. du Cerf, 2007, p. 262.

<sup>665</sup> *Ibid.*, p. 271

*Bieng heureux Sainct anthoine, appelé de Padoue,  
 Vous avez le credit, de faire retrouver,  
 Tout ce qu'on a perdu, quand à vous on se voue :  
 faictes que la santé, revienne en moy loger.  
 O(mn)es sancti & S(anc)ta(e) Dei, intercedite pro Nobis.  
 Grands saints Amys de Dieu, qui possédez la gloire,  
 Aux depens d'un million de penibles travaux,  
 Obtenez moy au ciel par vostre humble prière,  
 Le don de supporter ioyeusement mes maux.*

Les prières de B. restent cependant inopérantes. A la fin du manuscrit, il voit dans la mort la seule solution à ses maux, qui deviennent suffisamment envahissants pour ne plus lui laisser la force, ou le temps, nécessaire à l'embellissement du manuscrit : il n'y a plus alors de couleurs...

### III 3 c L'appel à la mort et l'espoir du Paradis



*Ossements, MS 0275, p. 279*

*Mourons mon cœur mourons, ne craignons plus la mort,  
 C'est la porte de vie, & de vie bienheureuse,  
 C'est elle qui conduist, très seurement au port,  
 L'ame qui craint son Dieu, dans cette vie fascheuse.  
 Allez chere Ame allez embrasser cette Parque,  
 Elle ne fait point mal, à tous les bons esprits,  
 Elle vous conduira, au ciel dedans ma Barque,  
 Comme elle fait vraiment, tous ceux qui sont contrits.  
 Logez donc chere mort, mon corps dans le tombeau,  
 Et envoyez mon ame, aux célestes délices<sup>666</sup>*

Dans ces mots de Balthazar se retrouvent les images baroques du voyage dangereux de la vie, de Morta, la troisième parque, la plus âgée, celle qui coupe le fil des destinées humaines, et de la barque de Charon, le nocher des Enfers. L'appel de la mort se poursuit, comme sur une scène de théâtre où B. fait aussi la mise en scène :

*Enfin voicy la mort qui arrive.*

---

666 MS 0275, p. 280

*Chere Ame me voici, ne tremble point de peur,  
 Je suis ta bonne amie, entre dedans ma barque,  
 Je m'en vais te conduire, à IESUS ton sauveur,  
 Et te faire espouser, à ce divin Monarque.  
 Ne crains point de venir, ie ne suis pas terrible,  
 A l'ame comme toy, qui a servy son Dieu,  
 Je suis très redoutable, aux seuls incorrigibles,  
 Mais non aux gens de bien, dy donc au monde adieu<sup>667</sup>*

Le long poème se poursuit sur une dizaine de pages reprenant en majorité les thèmes déjà évoqués du rejet du péché, mais avec aussi une vision étonnante du Paradis, lieu de lumière, où volent les corps à toute allure, des corps ressuscités, eux aussi transparents :

*Le Soleil est bien prompt, a pousser ses rayons,  
 Du bout du monde a l'autre, et pourtant nous verrons,  
 Que nos corps volleront, encore bien plus viste,  
 Ou ils voudront aller, faire quelque visite.  
 Les gouttes n'auront plus, sur nous aucun pouvoir,  
 Ainsi qu'elles ont eu, dans ce mortel manoir.  
 Alors nos corps seront, plus cleres et diaphanes,  
 Que ne sont les cristaux, qu'on voit es cours prophanes,  
 Que ne sont les diamants, & que n'est le soleil,  
 Obiect tout ravissant, pour contenter nostre œil ;  
 Dans un corps bienheureux, nous y verrons les veines,  
 Les os, & les tendons, & les artères plaines,  
 D'un sang rouge & plus beau que n'est pas le coral  
 Le cœur, foye, & poulmons, la ratte & l'estomach.  
 Le fiel, les intestins, roignons & mesentaire,  
 Se verront tout a clair, & la trachée artère ;  
 Ce qui ravira l'oeil, ce sera le cerveau,  
 Qu'on verra tout a clair, comme un riche tableau,  
 dans lequel on verra, les Sinus ou Cellules,  
 des facultez de l'ame, exemptes de fistules,  
 Au devant parroistra, premier le sens commun,  
 Et puis la Fantaisie, en lieu très opportun,  
 Pour y bien conserver, toutes sortes d'espèces,  
 Dont l'imagination, se sert avec adresse,  
 Pour former les desseins, & les raisonnemens,  
 Qu'en suite elle presente au clair entendement,  
 Qui a sa chambre a part, & un peu inférieure,  
 Au palais royal ou la volonté demeure,  
 Mais derrière la teste, est le grand magazin,  
 Ou la mémoire loge, en tout temps son butin,  
 Et tous les grands thrésors, pour fournir de matières  
 A tous les beaux discours, & sermons ordinaires :  
 Enfin le corps sera, comme un cristal luisant,  
 Comme un brillant soleil, obiect très ravissant<sup>668</sup>.*

Le lieu décrit ici est, à l'origine, la Jérusalem céleste décrite dans l'Apocalypse de saint Jean : « Et il

667 Ibid, p. 280.

668 Ibid, p. 285.

me montra la Ville, la Ville sainte, Jerusalem, qui descendait du ciel, d'auprès de Dieu, avec la gloire de Dieu. Son éclat est semblable à une pierre très précieuse, comme à une pierre de jaspe cristallin<sup>669</sup> ». Elle devient ensuite l'Empyrée, un ciel au-dessus du ciel visible, habité par les anges, théorisé par Basile de Césarée, Bède le Vénérable, puis Hugues de Saint-Victor, et ainsi décrit par Thomas d'Aquin : « la terre sera, à sa surface, transparente comme le verre, l'eau comme le cristal, l'air comme le ciel, le feu comme les astres du ciel... L'excès de la lumière sera délectable, parce qu'elle n'est pénible qu'à cause de la débilité de l'organe visuel, laquelle n'existera plus dans la vie nouvelle. L'air ne sera pas clair comme s'il projetait des rayons, mais comme une chose diaphane pénétrée par la lumière. La terre, bien que opaque par nature, revêtira sur sa surface, par la vertu divine, une gloire de clarté sans préjudice de son opacité<sup>670</sup> ». Les habitants de l'Empyrée sont doués d'une « gloire corporelle inaugurée dans un corps préservé dès le début de la servitude de la corruption et du changement, et doué d'une totale luminosité, conformément à ce que la créature corporelle s'attend à devenir après la résurrection. Et c'est pourquoi ce ciel est appelé empyrée, c'est-à-dire de feu, non parce qu'il brûle, mais parce qu'il resplendit<sup>671</sup> ». Pour le jésuite Suarez, malgré les découvertes de Copernic et de Galilée, il ne s'agit pas d'un lieu symbolique, mais d'un lieu matériel<sup>672</sup>. Sans doute est-ce aussi l'avis de B., qui adapte à sa vision des corps glorieux certaines précisions anatomiques : les veines, les os, les tendons, les artères, le sang, le cœur, le foie, les poumons, la rate et l'estomac, le fiel, les intestins, les rognons, le cerveau où il distingue différentes zones... Ce qui produit un très curieux mélange !

B. en tous cas implore Dieu de venir à son aide en lui accordant le bienfait de la mort. Ce sont sur ces mots que se clôt le manuscrit :

*Delisvrez o Seigneur, mon ame de prison,  
Tyrez moi de ce corps, logez moi dans la gloire,  
Ou m'attendent vos Saints, de cœur & d'affection,  
Pour vous louer avec eux, vous nostre tres bon Pere.  
Allons mon ame allons, d'une crainte filiale,  
Nous ietter dans les bras, de Jesus crucifié,  
Mourons comme il a fait, d'une façon royale,  
Et montons avec luy dans le ciel Empyré. Amen<sup>673</sup>.*

---

669 *Apocalypse*, 21, 10-11

670 DELUMEAU J., *Une histoire du paradis*, T. 3, Que reste-t-il du Paradis, Paris, Fayard, 2000, p. 134

671 DELUMEAU J., *Une histoire du paradis*, op.cit., p. 48.

672 *Ibid.*, p. 385.

673 MS 0275, p. 289.



*Anges musiciens, chapelle sainte Catherine, cathédrale du Mans. Par Selbymay — Travail personnel, CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=21643049>*

Qui est finalement Balthazar ? La vertu capucine d'humilité que célèbre le manuscrit empêche que ressorte nettement sa personnalité. On aimerait le voir comme un homme sensible mais inhibé, dont la souffrance l'emporte sur l'empathie envers ses semblables, plutôt que comme une personne méticuleuse et soucieuse du détail et de l'obéissance, non à l'esprit franciscain mais à la lettre d'une règle qu'il concevrait comme un règlement. Il est en tous cas, sans nul doute, malheureux. L'existence au sein des listes de son frère Michel, entré à la chartreuse du Val-Réno, et qu'il perd en 1657, prouve un attachement fraternel décelable peut-être à d'autres reprises, quand il évoque le chagrin de Michel de Marillac à la mort de son frère, ou la mort des frères Gault, évêques de Marseille, qu'il a sans doute connus au séminaire du Mans. Il se sent seul. Pour Balthazar, l'enfer n'existe déjà-t-il pas sur terre, sans qu'il ose vraiment le dire ? Quand il dessine, en taille réduite, au revers et au bas d'une feuille initialement prévue pour recevoir du texte, vers la fin du manuscrit, comme en cachette, une carte sans couleurs<sup>674</sup> ? Pour lui, à l'encontre d'un discours officiel que ses supérieurs lui ont demandé de diffuser, la belle province où est revenue l'union fraternelle, ne fait-elle pas partie d'un monde tout entier aux mains du Malin ?



MS 0275, p. 254

---

674 MS 0275, p. 254.



## Conclusion

Au terme de cette étude d'un manuscrit dont nous n'avons pas épuisé la richesse, l'impression d'incohérence a pu être levée en partie. Les contradictions internes qui apparaissaient au premier abord, et qui donnaient à ce document une certaine étrangeté, ont trouvé des explications. Le méticuleux travail de graphie et d'enluminure de Balthazar, son goût pour la poésie, a été mis au service d'une célébration des valeurs spirituelles des capucins : dans le discours officiel, Dieu, sa mère, les anges et les saints protègent une Province prospère où est revenu l'ordre et où domine l'unité. Le soin apporté par Balthazar à la confection des nombreuses listes (fondation des convents, recensement des frères, résultats des élections aux chapitres) nous a permis de tracer un portrait plus approfondi de la Province. Mais l'examen du manuscrit a montré les dissensions persistantes entre Bretagne et Touraine et le relâchement de la discipline. L'édition de l'éphéméride a fait ressortir tout le poids de la mort dans la société du temps. Le rempart du couvent ne protège pas d'un mode baroque bipolaire dont les échos retentissent jusqu'à l'intérieur, et où s'opposent certes violemment hommes et femmes, jeunes et vieux, catholiques et protestants, riches et pauvres, malades et bien-portants, mais plus encore vie séculière et vie régulière, paradis et enfer. Les convictions chrétiennes professées par Balthazar, sa volonté de sublimer par la prière sa continuelle souffrance, ne parviennent pas à dominer sa rancœur : le soleil luit-il vraiment pour tous dans la belle Province ?

Le manuscrit recèle cependant des richesses que nous n'avons pas forcément exploitées au sein de ce travail : la liste des frères élus aux chapitres de la Province, de 1629 à 1667, provinciaux, définitifs et gardiens<sup>675</sup>, comporte de précieuses informations : son exploitation approfondie aurait pu permettre de dresser à la fois une chronologie et une carte de l'implication de certaines personnalités qui déploient dans la province, notamment au début de la période, une énorme activité : le pionnier Archange de Blin, par exemple, remplit durant plus de 30 ans, de 1629 à 1662, des mandats de gardien qui le mènent souvent sur un triangle constitué par les couvents du Mans, de Rennes et de Nantes, en passant par Laval, mais avec également des incursions beaucoup plus lointaines, vers Quimper en 1636 ou Morlaix en 1650. Assez rapidement toutefois, lorsque les capucins sont bien installés, le périmètre d'activité des gardiens se trouve plus limité : Benjamin de Roscoff se déplace, de 1637 à 1653, entre Roscoff, Lannion, Guingamp et Morlaix. A la fin de la période, Paul de Beaumont exerce de 1656 à 1664, entre Baugé, Machecoul et les Sables. Il est vrai que nous ne savons rien de son activité antérieure...

L'étude des noms de religion n'a pas été développée du fait qu'elle avait déjà été menée par une

---

675 MS 0275, p. 200-216.



autre personne lors d'un travail précédent. Mais si les « familles » angéliques, franciscaines, mariales, apparaissent de façon visible, un premier examen plus attentif des noms isolés (une seule occurrence) pourrait peut-être en faire ressortir la qualité de martyr, ce qui viendrait confirmer le poids de la mort au sein de l'ordre.

L'étude du manuscrit a également amené à la découverte de « manuels de conversion » comme ceux de Philippe d'Angoumois, dont l'utilisation effective nous aurait amenés un peu loin de notre objet d'étude. Mais un livre comme « Les triomphes de l'amour de Dieu en la conversion d'Hermogène », destiné à emporter l'adhésion à la conversion des grands par le truchement d'un dialogue combatif entre Junon, l'Orgueil défendant la vie profane, et Pallas, Sagesse de la vie religieuse, peut constituer une extraordinaire source à une anthropologie du luxe régnant à la Cour durant le premier XVIIe siècle...

« Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement<sup>676</sup> »: c'est en 1665 que paraît la première édition des Maximes de La Rochefoucauld. Le soleil, source de vie, éclaire la terre et par là même donne aux êtres vivants la vision du monde qu'ils habitent. Pour Balthazar et ses semblables, il est l'image de Dieu. Mais de la même manière qu'il est impossible de regarder le soleil en face, du fait de son éclat excessif pour des yeux humains, Dieu reste l'inconnaissable. La mort, elle, est omniprésente. Elle n'épargne personne : *Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre est sujet à ses lois / Et la garde qui veille aux barrières du Louvre n'en défend point nos rois*<sup>677</sup>. Mais on n'est jamais témoin que de la mort des autres. Les prédicateurs de la Cour comme ceux oeuvrant auprès du petit peuple breton engagent chacun à regarder en face sa propre mort, et ce sont quelquefois les mêmes : Joseph de Morlaix prêche l'avent en 1644 dans la grande salle du Louvre, mais retiré à l'Ermitage de Nantes, « il presche dans une dévote solitude, sur les bords de la rivière de Loire, comme St Jean sans le désert, sur les bords du Jourdain<sup>678</sup> » Terme inéluctable du parcours, la mort reste cependant, pour les vivants de la terre, la porte toujours fermée sur l'inconnu éclatant du jugement.

---

676 LA ROCHEFOUCAULD F. de, R. KANTERS, MARTIN-CHAUFFIER L. et MARCHAND J., ed., *Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll.« Bibliothèque de la Pléiade », n° 24, 1964, p. 406.

677 MALHERBE F. de, ADAM, A., ed., *Oeuvres*, Paris, Gallimard, coll.« Bibliothèque de la pléiade », n° 231, 1971, p. 41.

678 RENÉ DE NANTES, *Un capucin breton au XVIIe siècle: le père Joseph de Morlaix*, Couvin, Maison Saint-Roch, 1911, p. 118.

## Sources et bibliographie

### Sources Manuscrites

Bibliothèque Nationale de France :

*La Guirlande de Julie*, 1641.

Bibliothèque de Rennes Métropole :

Manuscrit 0275, « *DON TRES HUMBLE ,& et de très pure charité faict à la Séraphique PROVINCE DE BRETAGNE, & aux RR PERES SUPERIEURS d'icelle esleus au Chapitre du Mans le Vendredy 8<sup>e</sup> de septembre, iour de la Nativite N.DAME. 1662. Par F. B. de B. le plus petit & plus indigne Prestre des Enfans de cette Province* ».

Archives Municipales de Rennes :

GG325

*Lettre missive du frère Raphaël, provincial des Capucins adressée à MM les habitants de la ville de Rennes, par laquelle il leur annonce l'arrivée de ces religieux en cette ville, 1606.*

*Rôles des personnes atteintes de la peste qui furent à la santé en 1631.*

*Installation de deux pères capucins à l'hôpital de la santé, pour assister les malades de contagion.*

*Document non daté concernant Philippe de Hennebont.*

Bibliothèque Franciscaine des capucins

*Recueil de manuscrits 104, concernant la province de Touraine , comprenant notamment une copie de l'Instruction de l'affaire des capucins de Touraine (BN fonds Dupuy n° 776)*

*Recueil de manuscrits 172, concernant la province de Touraine*

*Recueil de manuscrits 173, concernant la province de Touraine*

### Sources imprimées :

*La Bible*, traduit par Émile OSTY et Joseph TRINQUET, Paris, Seuil, 1973.

ALCIAT A., éd. par LAURENS P., et VUILLEUMIER LAURENS F., *Les emblèmes*, Paris, Klincksieck, 1997.

[Reprod. en fac-sim.de l'éd. de Lyon, M. Bonhomme, 1551].

BART DES BOULAIS L., *Recueil des antiquitez du Perche, comtes et seigneurs de ladicte province... / par Bart des Boulais ; publ... et annoté par M. Henri Tournoüier,... ; précédé d'une notice biographique par M. Besnard*, Mortagne, Pichard-Hayes, 1890.

BENOÎT DE CANFIELD, *La Règle de perfection*, Paris, Presses universitaires de France, 1982.

BERNARDIN DE PARIS, *Le parfait novice instruit des voyes qu'il doit tenir pour arriver à la perfection de son estat*, A Paris, chez la vefve (sic) Denys Thierry, 1648.

- BONAVENTURE DE BAGNOREGIO, *La triple voie*, Paris, les Éd. franciscaines, 1998.
- BONDONNET J., *Les vies des evesques du Mans, restituées et corrigées, avec plusieurs belles remarques sur la chronologie*, A Paris, chez Edme Martin, 1651.
- BORDEAUX C., BORDEAUX J., SYMON F., et DUCHEMIN R., éd. par ISBLED B, *Moi, Claude Bordeaux : Journal d'un bourgeois de Rennes au 17e siècle*, Rennes, Apogée, 1992.
- BOUCHER J., *Bouquet sacré, composé des roses du Calvaire, des lys de Bethléem, des jacintes d'Olivet, et de plusieurs autres rares et belles pensées de la Terre Sainte*, Rouen, P. Cailloué, 1657.
- BOVERIO Z. et CALUZE A., *Les Annales des Frères Mineurs capucins (par le P. Boverio)*, Paris, P. de Bats, 1675.
- BOVON F. (dir.), *Écrits apocryphes chrétiens*, Paris, Gallimard, 1997.
- BROUSSE J., *La vie du reverend Pere, P. Ange de Joyeuse, predicateur capucin, autrefois duc, pair et mareschal de France, & lieutenant general pour le Roy en Languedoc*, A Paris, chez Louis Boulenger, 1621.
- BRY DE LA CLERGERIE G., *Histoire des pays et comté du Perche et duché d'Alençon, où est traité des anciens seigneurs de Bellesme, comtes du Perche... et des Rotrous, vicomtes de Chasteaudun... ensemble des princes de la maison royale qui ont tenu lesdites provinces depuis S. Louys jusques à présent*, A Paris, de l'imprimerie de Pierre Le-Mur, 1620.
- Bullarium ordinis ff. Minorum s.p. Francisci Capucinatorum seu Collectio bullarum, brevium, decretorum, rescriptorum oraculorum &c. quae a Sede Apostolica pro ordine Capucino emanarunt ... Variis notis, & scholiis elucubrata a p.f. Michaelae a Tugio ... Tomus primus -septimus] ... Tomus quintus divisus in duas partes documenta Provinciarum Galliae & Hispaniae continentes. Pars prima [-secunda] ... 5, typis Joannis Zempel Austriaco-Viennensis prope Montem Jordanum, 1748.*
- CALUZE A., *Les annales des Frères Mineurs Capucins*, A Paris, chez Pierre de Bats, 1677, Tome second.
- CATHERINE DE SIENNE, *Le dialogue*, Paris, les Éd. du Cerf, 1992.
- Le catéchisme du concile de Trente*, A Paris, chez Guillaume Desprez, 1673.
- CHARAS M., *Pharmacopée royale galenique et chymique*, Paris, chez l'auteur, 1676.
- CHASSIGNET J.-B. et H.-J. LOPE, *Le mespris de la vie et consolation contre la mort*, Genève, Droz, 1967.[Besançon, Nicolas de Moingesse, 1594.]
- CHAVATTE P.I. et A. LOTTIN, « *Chronique mémorial des choses mémorables par moy Pierre-Ignace Chavatte* »: 1657-1693 le mémorial d'un humble tisserand lillois au Grand Siècle, Bruxelles, Commission royale d'histoire, 2010.
- CHERUBINI L., *Magnum bullarium romanum : ab. Leone Magno usque ad S. D. N. Clementem X. Tome 3 / opus Laertii Cherubini, praestenssimi juriconsulti Romani & à D. Angelo Cherubino Monacho Cassiensi, novissimè vero à RR. PP. Angelo à Lantusca, & Joanne Paulo à Roma... quinti Tomi editione illustratum, & auctum*, J. P. Arnaud, Lyon, 1672.

- CHIFLET L., *Le psautier de la vierge Marie*, 1658.
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Le protreptique*, 2e éd., Paris, les Éd. du Cerf, 1949
- CONSTANTIN DE BARBANSON, *Secrets sentiers de l'amour divin*, A Paris, chez Sébastien Huré, 1649.
- DAN P. et ROCOLET P., *Histoire de Barbarie, et de ses corsaires [...]. Ensemble des grandes miseres et des cruels tourmens qu'endurent les chrestiens captifs parmy ces infideles. Par le R. P. Fr. Pierre Dan, [...] ministre & superieur du convent de l'ordre de la S. Trinité & redemption des captifs*. A Paris. Chez Pierre Rocolet, 1649.
- DENYS L'ARÉOPAGITE, éd. par DULAC J., *Oeuvres de Saint Denys l'Aréopagite [...]*, Paris, Martin Beaupré frères, 1865.
- DUBUISSON-AUBENAY F.-N.B., BABIN J.-B., et CROIX A., éd., *La Bretagne d'après l'« Itinéraire » de monsieur Dubuisson-Aubenay*, Rennes, Presses universitaires, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2006.
- ÉGÉRIE, éd. par MARAVAL P., *Journal de voyage : itinéraire*, Paris, les Éd. du Cerf, 1982,
- ESPRIT DU BOSROGER E., *La piété affligée ou Discours historique et theologique de la possession des religieuses dittes de Sainte Elizabeth de Louviers... ([Reprod.]) / par le R.P. Esprit Du Bosroger...* Rouen, J. Le Boulenger, 1652.
- FRANÇOIS D'ASSISE, *Saint François d'Assise: documents écrits et premières biographies*, 3e édition revue et corrigée, Paris, les Éd. Franciscaines, 2002.
- FRANÇOIS D'ASSISE, DALARUN J., éd., *Cantique de Frère Soleil*, Paris, Alma, 2014.
- FRANÇOIS D'ASSISE, *Fioretti*, Seuil, 1994.
- FRANÇOIS D'ASSISE, *La règle et testament de nostre père Séraphique S. François avec les déclarations des souverains pontifes: & autres explications des Pères de l'Ordre sur ladite Règle. Le tout de nouveau exactement corrigé sur l'original*, de l'imp. de Jean Molin, 1702.
- FRANÇOIS D'ASSISE, éd. par VAUCHEZ A. et J. DALARUN J., *François d'Assise: écrits, Vies, témoignages*, Paris, Ed. du Cerf, Ed. Franciscaines, 2010.
- FRANÇOIS D'ASSISE, *Saint François d'Assise: documents écrits et premières biographies*, 3e édition revue et corrigée, Paris, les Éd. Franciscaines, 2002.
- FRANÇOIS DE SALES, *Traité de l'amour de Dieu*, Paris, Blageart, 1639.
- FRANÇOIS DE SALES, *Introduction a la vie devote, par François de Sales, evesque de Geneve. Seconde edition, en laquelle le tout a esté reveu, corrigé & augmenté par l'auteur*, A Lyon, chez Pierre Rigaud, 1609.
- FRANÇOIS DE SALES, R. DEVOS, et A. RAVIER, *Introduction à la vie dévotte. Traité de l'amour de Dieu. Entretiens spirituels*, Nouv. éd., Paris, Gallimard, 1986.
- FRET L.J., *Antiquités et chroniques percheronnes: ou recherches sur l'histoire civile, religieuse, monumentale, politique et littéraire de l'ancienne province du Perche, et pays limitrophes*, Mortagne, Glaçon, 1840.
- GUILLEBAUD P., *Thresor chronologique et historique. Contenant ce qui s'est passé de plus*

*remarquable & curieux dans l'estat tant sacré que profane, depuis le commencement du monde, jusques à la naissance de Jesus-Christ. Le tout diuisé en cinq aages. Troisième partie de 1200 jusqu'à l'an 1647. Par le pere dom Pierre de S. Romuald, Paris, chez Antoine de Sommaville, 1647.*

GUILLERMOU A., *Saint Ignace de Loyola et la Compagnie de Jésus*, Paris, Seuil, 2007.

IGNACE DE LOYOLA, éd. par SMETS A., et ALDUNATE C., *Exercices spirituels*, Versailles, Saint-Paul, 2002.

JACQUES DE VORAGINE, *La légende dorée*, Paris, Gallimard, 2004.

JEAN DE LA CROIX, *Les Oeuvres spirituelles*, trad. par CYPRIEN DE LA NATIVITÉ DE LA VIERGE, Paris, Chevalier, 1641.

JÉRÔME DE STRIDON, *Lettres, Tome IV*, Paris, Les Belles Lettres, 1954.

LA BRUYÈRE J. de, *Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1951.

LE LABOUREUR J., *Histoire du mareschal de Guébriant... contenant le récit de ce qui s'est passé en Allemagne dans la guerre des couronnes de France et de Suède...*, Paris, R. de Nain, 1656.

LE MASSON I. et FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à la vie religieuse et parfaite, distribuée en cinquante-trois leçons tirées de l'Écriture Sainte, de l'Introduction à la vie dévote de saint François de Sales et de l'Imitation de Jésus-Christ, avec des réflexions et des annotations...*, Lyon, F. Comba, 1677.

LEFÈVRE DE LEZEAU N. *La vie de Michel de Marillac: 1560-1632, garde des sceaux de France sous Louis XIII*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007.

MARCELLIN DE PISE L.P., *Annalium seu sacr. historiarum ordinis minorum Sancti Francisci qui Capucini nuncupantur tomus tertius, in quo universa quae ad ejusdem ordinis progressum spectant, ab anno 1612 exclusive ad anorum 1634 inclusive... traduntur, auctore R. P. Marcellino de Pise,...*, Lugduni, sumptibus ff. Anissoniorum, 1676.

MARCHETTI F. *La vie de messire Jean Baptiste Gault, évêque de Marseille*, à Paris, chez Sébastien Huré, 1649.

MARTIAL DE BRIVE, *Les œuvres poétiques et saintes: 1653*, Grenoble, J. Millon, 2000.

MICCOLI G., FRANÇOIS D'ASSISE, et M. BOBBERA-ALBERT, *Le « Testament » de saint François*, Paris, Éd. Brepols, 1996.

*Missale romanum, ex decreto sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, Pii V jussu editum et Clementis VIII. Auctoritate recognitum*, Coloniae Agrippinae, sumpt. Cornelii ab Egmond, 1629.

MOLIÈRE, *Le malade imaginaire*, Paris, Gallimard, 1999.

NEPVEU DE LA MANOUILLÈRE R.-P., GRANGER S., HUBERT B., et TARONI M., ed., *Journal d'un chanoine du Mans: (1759-1807)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

PARADIN C., *Quadrins historiques de la Bible / par Claude Paradin ; rev. & augm. d'un grand nombre de figures par Bernard Salomon*. A Lyon, par Jean de Tournes, 1555.

PAULMIER F., *Traité méthodique et dogmatique de la goutte: divisé en 3 parties ...*, Louis-Charles Barrière, 1769.

PHILIPPE D'ANGOUMOIS, *Le noviciat d'Hermogène très utile pour les Pères-Maîtres et novices de tous*

- les Ordres...*, Paris, Vve Chevalier, 1633.
- PHILIPPE D'ANGOUMOISS, *Les triomphes de l'amour de Dieu en la conversion d'Hermogène*, Paris, Chastellain, 1625.
- Recueil historique des bulles et constitutions, breffs, decrets, et autres actes concernant les erreurs de ceux derniers siècles, tant dans les matières de la Foy, que dans celles des moeurs*, Mons : G. Migeot, 1704.
- RENAUDOT T. (dir.), *La Gazette*, 1631-1761.
- RICHER J., JOSEPH DE PARIS, et RENAUDOT T. (dir.), *Le Mercure françois*, Paris, Richer, 1605-1648.
- RIPA C., *Iconologie où les principales choses qui peuvent tomber dans la pensée touchant les vices et les vertus sont représentées sous diverses figures*, Paris, A. Baudry & Cie, 2011 [Reprod. en fac sim de l'éd. de 1643]
- ROGER E., *La terre sainte, ou Description topographique tres-particulière des saints lieux, & de la terre de promission*, Paris, chez Antoine Bertier, 1646.
- SELVE L. de, *Les œuvres spirituelles sur les Evangiles des jours de caresme et sur les festes de l'année*, Librairie Droz, 1983.[Metz, Fabert, 1607]
- TALLEMANT DES RÉAUX G., *Historiettes*, Paris, Gallimard, 1960.
- THÉRÈSE D'AVILA, *Le château intérieur*, traduit par Marcel BOUIX, Paris, Payot & Rivages, 1998.
- THÉRÈSE D'AVILA, *Le Chemin de la perfection Les Exclamations Avis Les Pensées sur le "Cantique des cantiques*, Paris, Éd. du Cerf, 1982.
- THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, traduit par Aimon-Marie ROGUET, Paris, Les éditions du Cerf, 1984.
- THOMAS DE CELANO, *Les Vies de saint François d'Assise: Vie du bienheureux François, Légende de choeur, Légende ombrienne, Mémorial dans le désir de l'âme*, Paris, Éd. franciscaines Éd. du Cerf, 2009.
- VAUCHEZ A., *François d'Assise: entre histoire et mémoire*, Paris, Fayard, 2010.
- VIALART C., éd. par J.-L. BOUCHERAT, *Tableau de la Magdelaine en l'état de parfaite amante de Jésus: 1628*, Grenoble, J. Millon, 1997.
- YVES DE PARIS, *La conduite du religieux. Par le p. Iues de Paris capucin*, A Rennes, chez Pierre Garnier, 1653.
- YVES DE PARIS, *Les progrès de l'amour divin*, Paris, Thierry, 1643.
- YVES DE PARIS, *La théologie naturelle . Tome premier, divisé en deux parties. La première traictant de l'existence de Dieu et la seconde de la création du monde. Par le P. Yves de Paris,... 4e édition, reveuë et corrigée par l'auteur*, Paris, Vve N. Buon, 1640.
- ZACHARIE DE VITRÉ, DONALDSON-EVANS L-K, ed., *Les Essais de méditations poétiques sur la passion, mort et résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

## Bibliographie

AMIS DE FRANÇOIS LEBRUN (dir.), *Populations et cultures: études réunies en l'honneur de François Lebrun...*, Rennes, Amis de François Lebrun, 1989.

ARIÈS P., *L'homme devant la mort*, Paris, Éditions du Seuil, 1977

AURY D., *Anthologie de la poésie religieuse française*, Paris, Gallimard, 1997.

BARDAKÇI O., PUGNIÈRE F., DOMENISSE P., et SAUZET R., *La dernière croisade: les Français et la guerre de Candie, 1669*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll.« Histoire », 2008.

BARILLY-LEGUY M., « *Livre de mes Anciens grand pères* »: *le livre de raison d'une famille mancelle du Grand Siècle, 1567-1675*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

BARON F., « L'iconographie de l'Immaculée Conception dans la sculpture médiévale et moderne en Normandie », *Marie et la « Fête aux Normands »: dévotion, images, poésie*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2011, p. 163-178.

BAUD P., *Chemin de croix: les origines d'une dévotion populaire*, Paris, Mediaspaul, 1995.

BAUDRY G.-H., *Les symboles du christianisme ancien, Ier-VIIe siècle*, Paris, Cerf, 2009.

BÉGUIN K., *Les princes de Condé*, Champ Vallon, 1999.

BÉNICHOU P., *Morales du Grand siècle*, Paris, Gallimard, 1948.

BENOIT J.-L., *La Vierge Marie dans la littérature française: entre foi et littérature actes du colloque international Université de Bretagne-Sud, Lorient, 31 mai-1er juin 2013*, Lyon, J. André, 2014.

BERCÉ Y.-M., *Lorette aux XVIe et XVIIe siècles: histoire du plus grand pèlerinage des temps modernes*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011.

BERGIN J., *The making of the French episcopate: 1589-1661*, New Haven London, Yale University Press, 1996.

BERNOS M., *Femmes et gens d'Église dans la France classique: XVIIe-XVIIIe siècle*, Paris, les Éditions du Cerf, 2003.

BESLER B., *Le Jardin d'Eichstätt: l'herbier de Basilius Besler une sélection des plus belles planches*, Köln [etc.], Taschen, 2001.

BIRABEN J.-N., *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, Paris La Haye, Mouton École des hautes études en sciences sociales, 1975, vol.1, La peste dans l'histoire.

BIRABEN J.-N., *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, La Haye Paris, Mouton École des hautes études en sciences sociales, 1976, vol.2, Les hommes face à la peste.

BLUCHE F., *Le grand règne*, Paris, Fayard, 2006.

BOISSON D. et DAUSSY H., *Les protestants dans la France moderne*, Paris, Belin, 2006.

BONNEFOY Y., « Les bergers d'Arcadie », *Dessin, couleur et lumière*, Paris, Mercure de France, 1995,



p. 117-147.

BOUFLET J., *Les stigmatisés*, Paris, Cerf Fides, n° 51, 1996.

BOUGEROL J.-G., *St Bonaventure et la sagesse chrétienne*, Paris, Éd. du Seuil, 1963.

BOUILLERIE S. de, « Les protestants dans le Maine. Le temple et le cimetière de l'Église du Mans et l'Église d'Ardenay », *Revue historique et archéologique du Maine*, 1888, vol. 24, p. 49-62.

BOURGEOIS C., *Théologies poétiques de l'âge baroque: la Muse chrétienne, 1570-1630*, Paris, H. Champion, 2006.

BREMOND H., *La Conquête mystique*, Paris, A. Colin, coll.« Histoire littéraire du sentiment religieux en France », n° 5, 1967.

BREMOND H., *L'invasion mystique*, Paris, A. Colin, coll.« Histoire littéraire du sentiment religieux en France », n° 2, 1967.

BRESSON B., *Histoire de l'Isle de Grenade en Amérique: 1649-1659*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975.

BROSSE J., *Mythologie des arbres*, Paris, Payot & Rivages, 2001.

BUVRON J.M. & al., *Les anges musiciens de la cathédrale du Mans*, Le Mans, Ed. de la Reinette, 2003.

CABANTOUS A., « Sacrés canards? Profane et sacré dans les canards au début du XVIIe siècle », *Eglise, Education, Lumières : Histoires culturelles de la France (1500-1830) en l'honneur de Jean Quéniart*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, p. 11-15.

CANO RIVERO I. et FINALDI G., *Francisco de Zurbaran (1598-1664): Palais des Beaux-Arts, Bruxelles 29 janvier - 25 mai 2014*, Bruxelles, BOZAR : Fonds Mercator, 2014.

CERTEAU M. de, *La Fable mystique (XVIe-XVIIe siècle) T. 2*, Paris, Gallimard, 2013.

CERTEAU M. de, *La Fable mystique (XVIe - XVIIe siècle) T. 1*, Paris, Gallimard, 1982.

CERTEAU M. de, *La possession de Loudun*, Paris, Gallimard, 2005.[1970].

CHADYCH D., D. LEBORGNE, et J. LEBAR, *Atlas de Paris: évolution d'un paysage urbain*, Paris, Parigramme, 2007.

CHARDON H., *Scarron inconnu et les types des personnages du roman comique*, Paris, Champion, 1903.

CHARTIER R. et MARTIN H.-J., *Histoire de l'édition française*, Paris, Fayard Cercle de la Librairie, 1989.

CHARTIER R., *Les usages de l'imprimé, XVe-XIXe siècle*, Paris, Fayard, 1986.

CHÂTELLIER L., *Le catholicisme en France, limites actuelles, 1500-1650 . Tome 2, le XVIIe s 1600-1650*, Paris, SEDES, 1995.

CHÂTELLIER L., *La religion des pauvres: les missions rurales en Europe et la formation du catholicisme moderne XVIe-XIXe siècle*, Paris, Aubier, 1993.

CHÂTELLIER L., *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion, 1987.

CHAUVEAU J.-P., *Anthologie de la poésie française du XVIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1987.

- CHEVALLIER P., *Louis XIII, roi cornélien*, Paris, Fayard, 1979.
- CHEVRON C., *Vie et carrière d'Henri II de Bourbon, prince de Condé, 1588-1646: exemple de comportement et d'idées politiques au début du XVIIe siècle*, Paris, H. Champion, 2008.
- CLAVERO B., préf. par J. LE GOFF, *La grâce du don: anthropologie catholique de l'économie moderne*, Paris, Albin Michel, 1996.
- CHRISTIN O., FLÜCKIGER F., GHERMANI N., *Marie mondialisée: l'Atlas Marianus de Wilhel Gumpfenberg et les topographies sacrées de l'époque moderne*, Neuchâtel, Ed. Alphil-Presses universitaires suisses, 2014.
- CHRISTIN O., *Vox populi: une histoire du vote avant le suffrage universel*, Paris, Seuil, 2014.
- CLÉMENT M., *Une poétique de crise: poètes baroques et mystiques, 1570-1660*, Paris, H. Champion, 1996.
- COGNET L., *Le Jansénisme*, 6e éd., Paris, Presses universitaires de France, 1991.
- CORBIN A., *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot: sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998.
- CORNEC P., *Le Couvent des Capucins d'Audierne : 1657-1795 fondation, vie et disparition d'une institution capiste*, Audierne, Éd. Du Cap-Sizun, 2000.
- CORNETTE J., *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, Paris, Éd. du Seuil, 2008.
- COTTRET B., *Histoire d'Angleterre: XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.
- COURCELLES D. de, *Stigmates*, Paris, Éd. de l'Herne, 2001.
- COURCELLES D. de, *Le « dialogue » de Catherine de Sienne*, Paris, Ed. du Cerf, 1999.
- COUSINIÉ F., *Images et méditation au XVIIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.
- COUSINIÉ F., « Images et contemplation dans le discours mystique du XVIIe siècle français », *Dix-septième siècle*, 1 mars 2006, n° 230, n° 1, p. 23-47.
- CROIX A., *Cultures et religion en Bretagne aux 16e et 17e siècles*, Éd. Apogée Presses universitaires de Rennes, Rennes, 1995.
- CROIX A., *La Bretagne aux 16e et 17e siècles: la vie, la mort, la foi*, Paris, Maloine, 1980.
- CROIX A., LESPAGNOL A., et PROVOST G., *Église, éducation, Lumières: histoires culturelles de la France, 1500-1830 en l'honneur de Jean Quéniart*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999.
- CROIX A. et QUÉNIART J., *Histoire culturelle de la France.2, De la Renaissance à l'aube des Lumières.*, Paris, Éd. du Seuil, 1997.
- CULLIÈRE A. et MANTERO A., *La poésie religieuse et ses lecteurs aux XVIe et XVIIe siècles*, Dijon, Éd. universitaires de Dijon, 2005.
- CUREAU S., « Marie, vierge et muse, dans l'oeuvre de Jean Auvray (1580?-1624) », *La Vierge Marie dans la littérature française : entre foi et littérature*, Lyon, J. André, 2014, p. 139-147.
- DAINVILLE F. de, *Le langage des géographes: termes, signes, couleurs des cartes anciennes, 1500-1800*, Paris, A. et J. Picard, 1964.
- DAINVILLE F. de, *Cartes anciennes de l'Eglise de France: historique, répertoire, guide d'usage*,

- Paris, J. Vrin, 1956.
- DAVIS N.Z., *Juive, catholique, protestante: trois femmes en marge au XVIIe siècle*, traduit par Angélique LÉVI, Paris, Éd. du Seuil, 1997.
- DELAVERGNE M., SORDET Y., et BROGLIE, G. de. *Un succès de librairie européen: l'« Imitatio Christi » 1470-1850*, Paris, Bibliothèque Mazarine : Éd. des Cendres, 2012.
- DELUMEAU J. et COTTRET M., *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, France, Presses universitaires de France, 2010.[1<sup>e</sup> ed. 1971]
- DELUMEAU J. ET ROCHE D., *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 1990.
- DELUMEAU J., *Le jardin des délices*, Paris, Fayard, 1992.
- DELUMEAU J., *Le mystère Campanella*, Paris, Fayard, 2008
- DELUMEAU J., *Le péché et la peur: la culpabilisation en Occident, XIIIe-XVIIIe siècles*, Paris, Fayard, 1983.
- DELUMEAU J., *La peur en Occident: XIVe-XVIIIe siècles une cité assiégée*, Paris, Fayard, 1978.
- DELUMEAU J., *Que reste-t-il du paradis ?*, Paris, Fayard, 2000.
- DELUMEAU J., *Rassurer et protéger: le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989.
- DEMERSON G., MASSAUT, J. P. et DOMPNIER B., *Les signes de Dieu aux XVIe et XVIIe siècles: [actes du colloque de Clermont-Ferrand]*, Clermont-Ferrand, Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand, 1993.
- DESCIMON R. et JOUHAUD , *La France du premier XVIIe siècle: 1594-1661*, Paris, Belin, 1996.
- DIBON P., *Essai historique sur Louviers*, Rouen, Périaux, 1836.
- DINET D., « De l'épée à la croix : Les soldats passés à l'ombre des cloîtres (fin XVIe - fin XVIIIe siècles): Hommage au Professeur André Corvisier », *Histoire, économie et société*, 1990, vol. 9, n° 2, p. 171-183.
- DINET D., *Religion et société: les Réguliers et la vie régionale dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (fin XVIe-fin XVIIIe siècles)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1999.
- DINET D. et BRAS, H.L., « Mortalité des laïcs et mortalité des religieux : les Bénédictins de Saint-Maur aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Population*, 1980, vol. 35, n° 2, p. 347-383.
- DINET D. et JACQUART, J., *Vocation et fidélité: le recrutement des Réguliers dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (XVIIe-XVIIIe)*, Economica, Paris, 1988.
- DOMPNIER B., « Tensions et conflits autour des missions chez les capucins du XVIIe siècle », *Religione, conflitualità e cultura . Il clero regolare ne' l' Europa d'antico regime*, Massimo Carlo, dir, Roma, Bulzoni, 2006.
- DOMPNIER B., « Ecriture de l'histoire et identité: les capucins français et leur passé aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Revue Mabillon*, 1994, vol. 5, p. 207-231.
- DOMPNIER B., « Exercice et oisiveté chez les capucins », *Archives des sciences sociales des religions*, 1994, vol. 86, n° 1, p. 199-212.

- DOMPNIER B., *Enquête au pays des frères des anges: les Capucins de la province de Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1993.
- DOMPNIER B., « De miraculis et virtutibus : la naissance du culte du vénérable Jean de Maurienne, capucin », *Populations et cultures : études réunies en l'honneur de François Lebrun*, Les Amis de François Lebrun, 1989, p. 297-304.
- DOMPNIER B., *Le venin de l'hérésie: image du protestantisme et combat catholique au XVIIe siècle*, Paris, Le Centurion, 1985.
- DOMPNIER B., « Les missions des Capucins et leur empreinte sur la Réforme catholique en France », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1984, vol. 70, n° 184, p. 127-147.
- DOMPNIER B., « Un aspect de la dévotion eucharistique dans la France du XVIIe siècle : les prières des Quarante-Heures », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1981, vol. 67, n° 178, p. 5-31.
- DUBOIS J., « La carte des diocèses de France avant la Révolution », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1965, vol. 20, n° 4, p. 680-691.
- DUBU J. et NEVEU B., *Les églises chrétiennes et le théâtre: 1550-1850*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1997.
- DUCCINI H., *Faire voir, faire croire: l'opinion publique sous Louis XIII*, Seyssel, Champ Vallon, 2003.
- DULIEU L., « Le chancelier François Ranchin », *Revue d'histoire des sciences*, 1974, vol. 27, n° 3, p. 223-239.
- DUINE F., « Choses et gens du XVIIe siècle breton, d'après le manuscrit de Frère Balthazar de Bellême. Extraits relatifs à la Bretagne d'annales rédigées par un capucin du Mans », *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, Tome 39, 2<sup>e</sup> partie, Rennes, 1910, p.169-178
- DUPÂQUIER J., *La population rurale du Bassin Parisien à l'époque de Louis XIV*, Paris, Lille, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales Publications de l'Université de Lille III, 1979.
- DUPÂQUIER J., CABOURDIN G., et LEPETIT B., *Histoire de la population française*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.
- DURAND Y., « “Je n'ai jamais eu d'autres ennemis que ceux de l'Etat...” : la mort de Richelieu et le carme Léon de saint Jean », *Études sur l'ancienne France offerte en hommage à Michel Antoine*, Paris, Ecole des Chartes, coll.« Mémoires et documents de l'Ecole des Chartes », n° 69, 2003, p. 129-152.
- DURAND Y., « Mystique et politique au XVIIe siècle : l'influence du pseudo-Denys », *XVIIe siècle*, 1991, n° 173, p. 323-350.
- EDOUARD D'ALENÇON, « Un goutteux content de l'être : le frère Balthazar de Bellême, capucin », *Bulletin de la société historique et archéologique de l'Orne*, 1896, T. 15, p. 137-144.
- ETENAUD A., *Notice historique sur la ville de Marans (Charente-Inférieure) / par Alfred Etenaud,...*,

- Paris, impr. de H. et C. Noblet, 1854.
- FABRE P.-A., *Décréter l'image ? : la XXVe session du Concile de Trente*, Paris, Belles lettres, 2013.
- FABRE P.A., *Ignace de Loyola: le lieu de l'image le problème de la composition de lieu dans les pratiques spirituelles et artistiques jésuites de la seconde moitié du XVIe siècle*, Paris, J. Vrin Éd. de l'EHESS, 1992.
- FLEURY P., « Le couvent des Capucins de Marans », *Recueil des actes de la Commission des arts et monuments de la Charente-Inférieure*, vol. 16, p. 486-511.
- FOGEL M., *Les cérémonies de l'information: dans la France du XVIe au milieu du XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 1989.
- FOUCAULT M., *Histoire de la folie à l'âge classique*, Gallimard, Paris, 1976.
- FOURASTIÉ J., « De la vie traditionnelle à la vie tertiaire », *Population*, 1959, vol. 14, n° 3, p. 417-432.
- FRANÇOIS DE PAULE, *Les Capucins à Roscoff (1621-1792): le grand figuier*, s.l., s.n., 1937.
- FRET L.J., *Antiquités et chroniques percheronnes: ou recherches sur l'histoire civile, religieuse, monumentale, politique et littéraire de l'ancienne province du Perche, et pays limitrophes*, Mortagne, Glaçon, 1840.
- FROESCHLÉ-CHOPARD M.-H. et DOMPNIER B.(dir.), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne: actes du Colloque de Marseille, EHESS, 2 et 3 avril 1997*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2000.
- FULGENCE DE GOUDELIN, *Capucins bretons : XVIIe-XXe siècles*, Roscoff, Couvent des capucins de Roscoff, 1937.
- GARRISSON J., *L'Édit de Nantes et sa Révocation: histoire d'une intolérance*, Paris, Éd. du Seuil, 1987.
- GAUDILLAT C., *Cartes anciennes de la Bretagne : 1582-1800*, Coop Breizh, 1999.
- GLOTIN H., « Les capucins du Croisic pendant la Révolution », *Revue historique de l'Ouest*, 1897, p. 365-384.
- GOMEZ-GÉRAUD M.-C., « Au bon plaisir de la dévotion : Le Voyageur inconnu (1630) de Jean-Pierre Camus », *Dix-septième siècle*, 9 juin 2011, n° 251, n° 2, p. 205-211.
- GOODY J., *La culture des fleurs*, Paris, Ed. du Seuil, 1994.
- GOUBERT P., *Mazarin*, Paris, Fayard, 1990.
- GRANGER S., « La Feste de madame sainte Cécile (Le Mans, 1633) », *Les cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque*, DOMPNIER B., dir., p. 113-132.
- GRENIER J.-Y., « Temps de travail et fêtes religieuses au XVIIIe siècle », *Revue historique*, 29 août 2012, vol. 663, n° 3, p. 609-641
- GUÉGUEN É., « Les Pères Capucins du Louvre en Bretagne au XVIIe siècle », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1960, vol. 48, n° 164, p. 290-292.
- GUILLERMOU A., *Saint Ignace de Loyola et la Compagnie de Jésus*, Paris, Seuil, 2007.

- GUINARD P. et FRATI T., *Tout l'oeuvre peint de Zurbarán*, Paris, France, Flammarion, 1975.
- GUTTON J.-P., *Dévots et société au XVIIe siècle: construire le ciel sur la terre*, Paris, Belin, 2004.
- HAFFEMAYER S., *L'information dans la France du XVIIe siècle: la gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, Paris Genève, H. Champion Slatkine, 2002.
- HAMOURY M., *La peinture religieuse en Bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Atelier national de reproduction des thèses, Lille, 2007.
- HENRYOT F., *Livres et lecteurs dans les couvents mendiants: Lorraine, XVIe-XVIIIe siècles*, Droz, Genève, 2013.
- HENRYOT F., « Les capucins et l'écriture aux XVIIe et XVIIIe siècles d'après la Bibliotheca de Bernard de Bologne », *Etudes franciscaines*, 2011, vol. 4, n° 1, p. 111-143.
- HILDESHEIMER E., « Les possédées de Louviers », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1938, vol. 24, n° 105, p. 422-457.
- HILDESHEIMER F., *Le jansénisme en France aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Publi-sud, 1991.
- HOMMEY L.P., *Histoire générale ecclésiastique et civile du diocèse de Séez ancien et nouveau: et du territoire qui forme aujourd'hui le département de l'Orne*, Alençon, E. Renaut-De Broise, 1898, vol. 5.
- HOUDARD S., « La possession de Loudun (1632-1637) », *Communications*, 1 avril 2013, n° 92, n° 1, p. 37-49
- HÜE D., *La poésie palinodique à Rouen: 1486-1550*, H. Champion, Paris, 2002.
- IMPELLUSO L. et FÉRAULT D., *La nature et ses symboles*, Paris, Hazan, 2004.
- IRIARTE L., *Histoire du franciscanisme*, Paris, les Éd. du Cerf : Les Éditions Franciscaines, 2004.
- JACQUES É., *Philippe Cospeau: un ami-ennemi de Richelieu*, Paris, France, Beauchesne, 1989.
- JANSENIUS C. et ORCIBAL J., *Les origines du Jansénisme*, Paris Louvain, J. Vrin, n° 25, 1947.
- JEAN DE LA CROIX, *Poésies complètes*, Paris, Obsidiane, 1983.
- JEANNERET M. et CAVE, T., ed., *Métamorphoses spirituelles: anthologie de la poésie religieuse française, 1570-1630*, Paris, J. Corti, 1972.
- JOUHAUD C., « Le duc et l'archevêque : action politique, représentations et pouvoir au temps de Richelieu », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1986, vol. 41, n° 5, p. 1017-1039.
- JOUHAUD C., SCHAPIRA N., et RIBARD D., *Histoire, littérature, témoignage: écrire les malheurs du temps*, Paris, Gallimard, 2009.
- JOUTARD P., *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983.
- JULIEN-EYMARD D'ANGERS, *Le Père Yves de Paris et son temps (1590-1678). I. La Querelle des évêques et des réguliers (1630-1638)*, Meaux, impr. de André-Pouyé, 1946.
- KRAILSHEIMER A.J., *Armand-Jean de Rancé, abbé de la Trappe 1626-1700*, Paris, Ed. du Cerf, 2000.
- LA HAYE P. de, BRIAND Y., DUCHESNE L-C., *Histoire de Lannion...*, Lannion, P. de La Haye, 1974.

- LABANDE E.-R., *Histoire du Poitou, du Limousin et des pays charentais: Vendée, Aunis, Saintonge, Angoumois*, Toulouse, Privat, 1976.
- LACK H.W., *Ein Garten Eden: Meisterwerke der botanischen Illustration*, Köln New York London [etc], Taschen, 2001.
- LANDSBERG J. de, *L'art en croix: le thème de la crucifixion dans l'histoire de l'art*, Tournai, Renaissance du livre, 2001
- LAURENT C. et HAMON, P. (dir.), *Le pouvoir municipal de la fin du Moyen Age à 1789: [actes du colloque « L'exercice du pouvoir municipal de la fin du Moyen Age à 1789 » tenu à Rennes en février 2010]*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.
- LE BOEUF F., *Le décor sculpté de Gervais Delabarre dans l'ancien jubé*, 303, 2001, 70, p. 204-211
- LE BOUTELLER L.V., *Notes sur l'histoire de la ville et du pays de Fougères*, Rennes, Plihon & Hommay, 1912.
- LE FOLL J., *La peinture de fleurs*, Paris, Hazan, 1997.
- LE FUR E., « La renaissance d'un apostolat : l'Ordre de la Trinité et la rédemption des captifs dans les années 1630 », *Cahiers de la Méditerranée*, 15 juin 2003, n° 66, p. 201-214.
- LE GOFF J., *Saint François d'Assise*, Paris, Gallimard, 1999.
- LE MOING J.-M., *Hennebont: ses origines, son histoire religieuse*, Paris, Res Universis, 1993.
- LEBRUN F., *Se soigner autrefois: médecins, saints et sorciers aux XVIIe et XVIIIe siècles*, 2e édition, Paris, Éd. du Seuil, 1995.
- LEBRUN F. (dir.), *Histoire de la France religieuse. 2, Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières: XIVe-XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 1988.
- LEBRUN F., « Les crises démographiques en France aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1980, vol. 35, n° 2, p. 205-234.
- LEBRUN F., *Les Hommes et la mort en Anjou aux 17e et au 18e siècles: essai de démographie et de psychologie historiques*, Paris La Haye, Mouton, 1971.
- LÉONARD E.G., *Histoire générale du protestantisme. T. 2, L'établissement (1564-1700)*, Paris, P.U.F., 1961.
- LEVESQUE R., *De Richelieu à Grignon de Montfort: la Vendée au XVIIe siècle [exposition, présentée au logis de la Chabotterie de mai à octobre 2005]*, Paris La Roche-sur-Yon, Somogy, Conseil général de la Vendée, 2005.
- LÉVY A., *La Sarthe: des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Bordessoules, 1983.
- LIBISZOWSKA Z., *Certains aspects des rapports entre la France et la Pologne au XVIIe siècle*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1964.
- LOBINEAU G.-A., *Vies des saints de Bretagne [...] Méquignon Junior*, T. 3, 1837 [1e éd. 1725]
- LOUIS XIV et GOUBERT P., ed, *Mémoires pour l'instruction du Dauphin*, Paris, Impr. Nationale, 1992.
- MANEVY A., « Le droit chemin », *Revue de l'histoire des religions*, 1 juin 2006, n° 2, p. 195-227.
- MANTERO A., *La muse théologique: poésie et théologie en France de 1629 à 1680*, Berlin, Duncker



& Humblot, 1995.

MARIN L., *Philippe de Champagne ou La présence cachée*, Paris, Hazan, 1995.

MARIN L., « Les traverses de la Vanité », *Les vanités dans la peinture au XVIIIe siècle*, Caen, Musée des beaux-arts, 1990, p. 21.

MARTIN H., « Les Franciscains bretons et les gens de mer. De Bretagne en Acadie (XVe - début XVIIIe siècle) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1980, vol. 87, n° 4, p. 641-677.

MARTIN P., *Une religion des livres: 1640-1850*, Paris, les Éd. du Cerf, 2003.

MATTHEWS GRIECO S.F., *Ange ou diablesse: la représentation de la femme au XVIe siècle*, Paris, Flammarion, 1991

MAUZAIZE J., « Les capucins dans le Maine », *La province du Maine*, avril-juin 1988, Tome 90, 5e série, T. II, fascicule 6, p. 129-149.

MAUZAIZE J., *Le rôle et l'action des Capucins de la province de Paris dans la France religieuse du XVIIème siècle*, Atelier Reproduction des thèses, Université Lille III, Lille, 1978.

MÉNARD C., *La communauté protestante de Bellême au XVIIe siècle*, mémoire de maîtrise, Université du Maine, 2004.

MÉNARD M., *Une Histoire des mentalités religieuses aux XVIIe et XVIIIe siècles: mille retables de l'ancien diocèse du Mans*, Beauchesne, Paris, 1980.

MÉNARD M., *Le mobilier de la cathédrale du Mans*, 303, 2001, 70.

MEYER F., « Pour faire l'histoire des Récollets en France (XVIe - XIXe siècles) », *Chrétiens et sociétés. XVIe-XXIe siècles*, 1 janvier 1995, n° 2, p. 83-99.

MICCOLI G., FRANÇOIS D'ASSISE, et M. BOBBERA-ALBERT, *Le « Testament » de saint François*, Paris, Éd. Brepols, 1996.

MILLET-GÉRARD D. (dir.), *Le lis et la langue: actes de la journée d'étude du Centre de recherche Poésie, poésie et spiritualité en Sorbonne, le samedi 17 mai 1997, amphithéâtre Guizot*, Paris, P.U.P.S., 1998.

MINOIS G., *Les religieux en Bretagne sous l'Ancien régime*, Rennes, Ouest-France, 1989.

MORIN E., *L'homme et la mort*, Édition revue et augmentée, Paris, Éditions du Seuil, 1976.

MOUSNIER R., *L'homme rouge ou La vie du cardinal de Richelieu (1585-1642): généalogie, chronologie, cartes, bibliographie, index des noms propres, index des lieux et des événements, index des thèmes et des institutions, index des oeuvres*, Paris, R. Laffont, 1992.

NEPVEU DE LA MANOUILLÈRE R.-P., GRANGER S., HUBERT B., et TARONI M, ed., *Journal d'un chanoine du Mans (1759-1807)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

NIDERST A., *La poésie à l'âge baroque: 1598-1660*, Paris, R. Laffont, 2005.

ODDO N., « « Pensez que je parle à des esprits profanes » : Philippe d'Angoumois et la dévotion pour mondains », *Littératures classiques*, 1 décembre 2012, N° 79, n° 3, p. 33-52.

ODDO N., « Le Duc Henri de Joyeuse devenu 'frère Ange' : une héroïsation entre histoire et fiction », *Seizième Siècle*, 2008, vol. 4, n° 1, p. 237-253.

- OLLIVIER G. et TISSERAND N., *Les couvents et la ville: les fondations dinannaises du XVIIe siècle, de leur origine à la Révolution*, Dinan, G. Ollivier, 1985.
- ORCIBAL J., *Saint-Cyran et le jansénisme*, Paris, Éd. du Seuil, 1961.
- ORCIBAL J., *Louis XIV et les protestants*, Paris, J. Vrin, coll.« Bibliothèque de la Société d'Histoire ecclésiastique de la France », 1951.
- OURY G.-M., *Histoire religieuse du Maine*, Chambray-lès-Tours, C.L.D, 1978.
- PALONKA-LAVENANT A., « François Salé (+ 1665) », *Revue historique et archéologique du Maine*, 1997, n° 17, p. 161-176.
- PARKER G., *La Guerre de Trente ans*, traduit par André CHARPENTIER, Paris, Aubier, 1987.
- PASTOUREAU M., *Les animaux célèbres*, Paris, Bonneton, 2001.
- PIERRE B., *Le Père Joseph: l'éminence grise de Richelieu*, Paris, Perrin, 2007.
- PIERRE B., *La bure et le sceptre: la congrégation des Feuillants dans l'affirmation des Etats et des pouvoirs princiers, vers 1560 - vers 1660*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006.
- PIOLIN P., *Histoire de l'église du Mans*, Paris, Julien, Lanier, 1863.
- PLANTÉ, R., *Propager la foi catholique et la grandeur du roi en Orient : des capucins bretons et tourangeaux en terre d'Islam. Conditions de vie des missionnaires et interactions avec les populations locales*, Master, Rennes 2, Rennes, 2013.
- POULIQUEN Y., *Madame de Sévigné et la médecine du Grand Siècle*, Paris, O. Jacob, 2006.
- PROVOST G., « L'horizon barbaresque des Bretons (XVIe-XVIIIe siècle) », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 2011, vol. 89, p. p. 301-327.
- PROVOST G., *La fête et le sacré pardons et pèlerinages en Bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Éd. du Cerf, Paris, 1998.
- QUIVIGER F., « Signifier le vide : la nature morte au melon de Juan Sanchez Cotán », *Littératures classiques*, 2005, vol. 56, n° 1, p. 177-185.
- RAMBAUD I., ARNAULD H., et VIGUERIE J. DE , *Hérétique ou saint ? : Henry Arnauld, évêque janséniste d'Angers au XVIIe siècle*, Nouvelles éd. latines, Paris, 1984.
- RANUM O.A., *La Fronde*, traduit par Paul CHEMLA, Paris, Ed. du Seuil, 1995.
- RAPLEY E. et C. MELANÇON, *Les dévotes: les femmes et l'Église en France au XVIIe siècle*, S.I., Bellarmin, 1995.
- RENAUDIN P., *Un maître de la mystique française : Benoît de Canfeld*, Paris, Éd. Spes, 1956.
- RENÉ DE NANTES, *Un capucin breton au XVIIe siècle: le père Joseph de Morlaix*, Couvin, Maison Saint-Roch, 1911.
- REYFF S. de, *L'Église et le théâtre: l'exemple de la France au XVIIe siècle*, Paris, les Éd. du Cerf, 1998.
- REY R., *Histoire de la douleur*, Nouv. éd., Paris, La Découverte & Syros, 2000.[1e ed 1995]
- ROUBAUD J., *Sous le soleil: vanité des vanités*, Paris, Bayard, 2004.
- ROUDAUT F., BROUDIC F., et CROIX A. , *Les Chemins du paradis*, Douarnenez, Le Chasse-Marée-Ed. de l'Estran, 1988.

- ROUSSET J., *Dernier regard sur le baroque suivi de Le geste et la voix dans le roman*, Paris, J. Corti, 1998.
- ROUSSET J., *Anthologie de la poésie baroque française*, Paris, A. Colin, 1971.
- SALBERT J., *Les Ateliers de retableurs lavallois aux XVIIe et XVIIIe siècles: étude historique et artistique*, Paris, C. Klincksieck, 1976.
- SAUVY A., *Le miroir du cœur: quatre siècles d'images savantes et populaires*, Paris, Éd. du Cerf, 1989.
- SCHMIDT A.-M. (dir.), *Poètes du XVIe siècle*, Paris, Gallimard, 1953.
- SICARD D. et VIGARELLO G., *Aux origines de la médecine*, Paris, Fayard, 2011.
- SIGURET P. et FLEURY M., *Histoire du Perche*, Ceton, Fédération des amis du Perche, 2000.
- SIMIZ S., « Une grande cérémonie civique et dévote : la Fête-Dieu aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Les cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2009, p. 47-62.
- SOLÉ J., *Les origines intellectuelles de la Révocation de l'Édit de Nantes*, Saint-Étienne, Publ. de l'Université de Saint-Étienne, 1997.
- SOMAN A. et LABROUSSE E., « La querelle de l'antimoine : Guy Patin sur la sellette », *Histoire, économie et société*, 1986, vol. 5, n° 1, p. 31.
- SPICA A.-E., « Portrait du lecteur en spectateur dévot : pour une lecture picturale de la poésie religieuse en langue française, XVIe-XVIIe s. », *La poésie religieuse française et ses lecteurs aux XVIe et XVIIe siècles*, Dijon, Ed. universitaires de Dijon, 2005, p. 209-228.
- SUBES M.-P., « Un décor peint vers 1370-1380 à la cathédrale du Mans », *Bulletin Monumental*, 1998, vol. 156, n° 4, p. 413-414.
- TALLON A., *Le concile de Trente*, Paris, Éd. du Cerf, 2000.
- TALLON A., *La France et le concile de Trente: 1518-1563*, Rome Paris, École française de Rome, 1997.
- TALLON A. et VENARD M., *La Compagnie du Saint-Sacrement (1629-1667): spiritualité et société*, Paris, Les éd. du Cerf, 1990.
- TAPIÉ A., *Le sens caché des fleurs: symbolique & botanique dans la peinture du XVIIe siècle*, Paris, A. Biro, 1997.
- TAPIÉ A., ROUILLARD P., et DAUTEL J.-M., *Les vanités dans la peinture au XVIIe siècle: méditation sur la richesse, le dénuement et la rédemption*, Paris Caen, A. Michel Musée des beaux-arts, 1990.
- TAPIÉ V.-L., *Retables baroques de Bretagne et spiritualité du XVIIe siècle: étude sémiographique et religieuse*, Paris, Presses universitaires de France, 1972.
- TAVENEUX R., *Le catholicisme dans la France classique: 1610-1715*, Nouvelle édition revue et corrigée, Paris, SEDES, 1994.
- TERVARENT G. de, *Attributs et symboles dans l'art profane: dictionnaire d'un langage perdu (1450-1600)*, Droz, 1997.

- THELAMON F. et VAUCHEZ A., dir., *Marie et la « Fête aux Normands »: dévotion, images, poésie*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2011.
- THUILLIER J., *Georges de La Tour*, Paris, Flammarion, 2012.
- TRIGER R., « L'ancienne hôtellerie du Dauphin au Mans », *Revue historique et archéologique du Maine*, 1920, série 2, 1, p. 263.
- URIEN L., *Les Noms de religion dans les couvents bretons à l'époque moderne*, Mémoire de maîtrise, Rennes 2, Rennes, 1998.
- VARRY D., « L'introduction des capucins en Franche-Comté et le "miracle" de Faverney », 9 mai 2008.
- VAUCHEZ A., *François d'Assise: entre histoire et mémoire*, Paris, Fayard, 2010.
- VAUCHEZ A. (dir.), *Mouvements franciscains et société française: XIIIe-XXe siècles*, Paris, Beauchesne, 1984.
- VENARD M. (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours. T. IX, L'âge de raison (1620/30-1750)*, Paris, Desclée, 1997.
- VIGARELLO G. (dir.), *Histoire du corps. 1, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éd. du Seuil, 2005.
- VIGARELLO G., *Le sain et le malsain: santé et mieux-être depuis le Moyen âge*, Paris, Éd. du Seuil, 1993.
- VOVELLE M., *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1983.
- WISMES O. de, *Le Maine et l'Anjou historiques, archéologiques et pittoresques*, Nantes, impr. de V. Forest et É. Grimaud, 1862.
- YVES DE PARIS et JULIEN-EYMARD D'ANGERS, *Yves de Paris*, Paris, Bloud et Gay, 1965.

## OUTILS DE TRAVAIL

- BLUCHE F., *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990.
- BROWN G.W., *Dictionnaire biographique du Canada, vol. 1, De l'an 1000 à 1700*, 2e tirage, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967
- BOURQUIN L., *Dictionnaire historique de la France moderne*, Paris, Belin, 2005.
- CENTRE INFORMATIQUE ET BIBLE (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, 3e édition rev. et augm., Turnhout, Brepols, 2002.
- DELFORGE F., J. MESNARD, P. SELLIER, A. MCKENNA, J. LESAULNIER, et R. POUZET, *Dictionnaire de Port-Royal*, Paris, H. Champion, coll.« Dictionnaires & références », n° 11, 2004.
- DERVILLE A., A. RAYEZ, et A. SOLIGNAC, *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique...*, Paris, Beauchesne, 1932-1995.
- DI BERARDINO A. et F. VIAL, *Dictionnaire encyclopédique du christianisme ancien*, Paris, Cerf, 1990.
- Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, Letouzey et Ané, 1903-1953.
- Dictionnaire d'histoire de la pharmacie [Texte imprimé]: des origines à la fin du XIXe siècle*, 2e édition revue et augmentée. Paris, Pharmathèmes, 2007.

- Dictionnaire d'histoire et géographie ecclésiastique*, Paris, Letouzey et Ané, 1912-.....
- FURETIÈRE A., *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts... ([Reprod.]) / par feu Messire Antoine Furetière...*, A La Haye et à Rotterdam, chez Arnout et Reinier Leers, 1690.
- GAUDEMET J., *Eglise et cité: histoire du droit canonique*, Paris, Cerf Montchrestien, 1994.
- GERHARDS A., *Dictionnaire historique des ordres religieux*, Paris, Fayard, 1998.
- GUILLOTIN DE CORSON A., *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Rennes, Fougeray, 1880.
- KELLY J.N.D. et FRIEDLANDER C., *Dictionnaire des papes*, Turnhout, Brepols, coll.« Petits dictionnaires bleus », n° 1994, 1994.
- KERVILER R., *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, Rennes, France, J. Plihon et L. Hervé, 1886.
- LEVILLAIN P., *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 2008[1994]
- MIGNE J.P., *Dictionnaire de philosophie et de theologie scolastiques, ou etudes sur l'enseignement philosophique et theologique au moyen age: 1*, Migne, 1856.
- PERRINEAU P., REYNIE D.& AL., *Dictionnaire du vote*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.
- PREVOST M., J.-C. ROMAN D'AMAT, H. TRIBOUT DE MOREMBERT, J.-P. LOBIES, M. BARROUX, et J. BALTEAU, *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey et Ané, 1933-.
- VERGÉ-FRANCESCHI M., *Dictionnaire d'histoire maritime*, Paris, R. Laffont, 2002.

## La province capucine de Bretagne au premier XVIIe siècle : le manuscrit du frère Balthazar de Bellême (1662)

Directeur de recherche : Georges Provost

### Résumé

L'étude de ce livre manuscrit de 300 pages, extrêmement soigné mais très hétérogène, conservé à la bibliothèque des Champs Libres, à Rennes, fait d'abord apparaître une célébration des valeurs franciscaines illustrées par une vingtaine d'images à contenu complexe, par de longs passages en vers à teneur poétique ou pastorale, ou par le choix des noms de religion contenus dans les listes des mille premiers capucins de la Province de Bretagne créée en 1629. Les soucis terrestres ressortent toutefois dans la chronique des événements internes à l'ordre (notamment le traumatisme créé chez les Tourangeaux par l'extension de la Province de Bretagne en 1648), comme dans les allusions aux malheurs du monde profane. La dernière partie montre comment la tension entre ces pôles spirituel et matériel prend une dimension personnelle, celle de la souffrance d'un homme âgé dont le travail constitue un témoignage unique sur la fin de la période héroïque d'installation de l'ordre en France.

### Abstract

The study of this 300 pages manuscript book, extremely carefully made but very disparate, kept in the Champs Libres library, in Rennes, shows at first sight a celebration of the franciscan values, illustrated by about twenty complex images, long lines of poetry or pastorale, or by the choice of the religion names included in the lists of the thousand first capuchins of the Province of Brittany created in 1629. Earthy cares however emerge out the chronical of internal events (specially the trauma created in Touraine by the extension of the Province of Brittany in 1648), as in the allusions to the secular misfortunes. The last part shows how the tension between these spiritual and material poles takes the personal dimension of an old man's suffering, whose work is a unique account on the end of the heroic era of the settlement of the order in France.